Études et documents no 2

La migration au Québec: synthèse et bilan bibliographique

par: Denise Desrosiers
Joel W. Gregory
Victor Piché

Département de demographie
Université de Montreal

LEGISLATIVE LIBRARY
TORONTO
WITHDRAWN
JUN 24 1981
RECEIVED

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Immigration

avril 1981
(2 e edition)

104-04329/

Études et documents no 2

La migration au Québec:

synthèse et bilan bibliographique

par: Denise Desrosiers
Joel W. Gregory
Victor Piché

Departement de démographie
Université de Montréal

Étude effectuée pour la direction de la
Recherche du ministère de l'Immigration du Québec

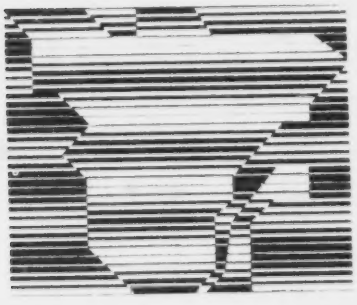

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Immigration

Bien que cette étude ait été préparée pour la direction de la Recherche du ministère de l'Immigration du Québec, les idées qui y sont exprimées demeurent la seule responsabilité des auteurs et ne traduisent pas nécessairement celles du ministère.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

Préface

Cet ouvrage constitue le premier effort pour colliger l'ensemble des données disponibles et des travaux sur les migrations au Québec et, à ce titre, il constituera un document de travail précieux pour toute personne s'intéressant à la question.

La triple démarche que les auteurs ont suivie dans l'élaboration de ce bilan, soit d'inventorier de façon très exhaustive les sources statistiques et les analyses disponibles, d'en effectuer une synthèse et, finalement, de faire un bilan, fait de cet ouvrage beaucoup plus qu'une simple revue de la littérature, mais un véritable outil de travail.

On y trouve une présentation cohérente d'une masse impressionnante de sources statistiques et d'études souvent très disparates. Pour chacun des types de migrations, international, interprovincial et interne, les auteurs traitent, dans des chapitres successifs, des sources, des mesures, des facteurs, des effets des migrations ainsi que des problèmes d'adaptation, et de la mise en place de politiques migratoires.

Le souci constant des auteurs de présenter une critique des méthodes d'analyse en regard des sources statistiques disponibles confère à ce document un caractère didactique qui donnera au lecteur non spécialiste les éléments nécessaires pour une bonne compréhension du texte.

Nous tenons à remercier les auteurs pour leur excellente collaboration avec des représentants du ministère tout au long de l'étude, ainsi que tous ceux qui y ont contribué directement ou indirectement, avec une mention particulière pour monsieur Bernard Bonin qui a initié ce projet.

Yves Bussière
Directeur de la Recherche
Ministère de l'Immigration du Québec

Février 1978

Table des matières

Liste des tableaux 6

PREMIÈRE PARTIE

Migration au Québec: mesures, causes et effets 9
Introduction 9
I. Les objectifs 9
II. Les thèmes et les niveaux d'analyse 10
III. Remerciements 10

Chapitre 1:

Sources d'information sur la migration au Québec 11
Introduction 11
I. Statistiques de frontière 11
II. Recensements 13
III. Fichiers gouvernementaux 16
A. Données sur les allocations familiales 16
B. Données du ministère fédéral du Revenu 16
C. Fichiers divers 16
D. Limites des données administratives 17
IV. Enquêtes, observation participante et autres sources 17
A. Mesure 17
B. Facteurs 17
C. Effets 18
D. Adaptation 18
E. Limites des données d'enquêtes 20
Conclusion 20

Chapitre 2:

Mesure de la migration 21
Introduction 21
I. Migrations internationales 21
A. Volume 21
1. Immigration 21
2. Émigration 22
3. Migration internationale nette 23
B. Origines et destinations 24
1. Immigration 24
2. Émigration 24
C. Caractéristiques 24
1. Immigrants 24
a. Âge et sexe 24
b. État civil 26
c. Qualification professionnelle 26
d. Instruction 26
e. Connaissance du français et de l'anglais 26
2. Émigrants 27
II. Migrations interprovinciales 27
A. Volume 27
1. Entrées 27
2. Sorties 27
3. Migrations interprovinciales nettes 28
B. Origines et destinations 29
1. 1901-1951 29
2. 1951-1956 31
3. 1956-1961 31
4. 1966-1971 31
C. Caractéristiques 32
1. Âge et sexe 32
2. État civil 32
III. Migrations totales nettes 3
A. Volume 3
1. Evolution dans le temps 3
2. Perspectives 3
B. Caractéristiques 3
IV. Importance relative des migrations internationales et interprovinciales 3
V. Migrations interrégionales 3
Introduction 3
A. Bilans migratoires régionaux 3
B. Courants 3
C. Caractéristiques 3
VI. Le rôle des migrations dans la croissance urbaine du Québec 3
Introduction 3
A. Migrations rurales-urbaines 3
B. Migrations et croissance urbaine 3
1. Études à partir des données du recensement 3
2. Études à partir des données fiscales 3
Conclusion 3

Chapitre 3:

Les facteurs de la migration 4
Introduction 4
I. Migration internationale 4
A. Immigration 4
1. Facteurs économiques 4
2. Autres facteurs 4
3. Facteurs par pays d'origine 4
4. Méthodologie 4
B. Émigration 4
1. Facteurs économiques 4
2. Autres facteurs 4
3. Méthodologie 4
C. Synthèse 4
II. Migration interprovinciale 4
A. Facteurs économiques 4
1. Variables 4
2. Méthodologie 4
B. Autres facteurs 4
1. Variables 4
2. Méthodologie 4
C. Synthèse 4
III. Migration interne 4
A. Facteurs économiques 4
1. Variables 4
2. Méthodologie 4
B. Autres facteurs 4
1. Variables 4
2. Méthodologie 4
C. Synthèse 4
Conclusion 4

Chapitre 4:

Les effets de la migration 4
1. Effets économiques 4
A. Migration internationale 4
1. Analyse des coûts et bénéfices de l'immigration 4
2. Apport économique 5
3. Capital humain 5

4. Effets sur le marché du travail et le chômage ... 52
5. Immigration et distribution du revenu ... 52
B. Effets économiques: croissance urbaine et migration ... 53
C. Conclusion ... 53
II. Effets sociologiques ... 53
A. Migration internationale ... 53
B. Migration interne ... 53
C. Conclusion ... 54
III. Effets démographiques ... 54
A. Migration internationale ... 54
B. Migration interprovinciale ... 54
C. Migration interne ... 54
1. Répartition géographique ... 54
2. Migration interne et fécondité ... 54
3. Structure par âge et par sexe ... 54
D. Conclusion ... 55
IV. Effets psychologiques ... 55
V. Effets psycho-sociologiques ... 56
A. Perception historique et politique des Canadiens français vis-à-vis l'immigration ... 56
B. Attitudes d'une sous-population par rapport à l'immigration: le cas de Montréal ... 57
C. Analyse de l'interaction entre immigrants et population locale ... 57
VI. Effets linguistiques ... 58
A. La démo-linguistique ... 58
B. Migration internationale ... 58
C. Migration interprovinciale ... 60
D. Migration nette ... 60
E. Conclusion ... 60
Conclusion ... 62

Chapitre 5:

Migration et adaptation ... 63
Introduction ... 63
I. Modèles théoriques sur le processus d'adaptation: migration internationale ... 63
II. Adaptation socio-culturelle ... 65
A. Mécanismes de l'adaptation socio-culturelle: migration internationale ... 66
1. Langue ... 66
2. Scolarité ... 66
3. Motifs de départ ... 66
4. Mobilité économique et sociale ... 66
5. Relations de travail et relations sociales ... 66
6. Communauté ethnique ... 67
7. Mariage ... 67
8. Ecole ... 67
B. Cadre de l'adaptation: migration internationale ... 67
1. Environnement culturel ... 67
2. Motivation ... 67
3. Valeurs ... 67
4. Contexte structurel ... 67
C. Conclusion ... 68
III. Adaptation économique ... 68
A. Migration internationale ... 68
1. Emploi ... 68
a. Identification des problèmes vécus par l'immigrant ... 68
b. Obtention préalable ou non d'un contrat de travail ... 68
c. Secteurs d'activité ... 69
d. Cours de formation professionnelle ... 69
2. Logement ... 69
3. Revenu ... 69
B. Migration interne ... 70
1. Emploi ... 70
2. Logement ... 70
3. Revenu ... 70
C. Conclusion ... 70
Conclusion ... 72

Chapitre 6:

Politiques de migration ... 73
Introduction ... 73
I. Migration internationale ... 73
A. Juridiction fédérale et provinciale ... 73
B. Evolution de la politique québécoise sur l'immigration et exercice de ses pouvoirs ... 74
C. Opinions diverses concernant l'immigration au Québec ... 75
1. Préoccupations économiques ... 75
2. Préoccupations linguistiques ... 75
3. Préoccupations diversifiées ... 76
II. Migration interprovinciale ... 77
III. Migration interne ... 77
Conclusion ... 77

Conclusion générale ... 78

DEUXIÈME PARTIE

Migration au Québec: bibliographie ... 81
I. Etudes qui touchent deux ou trois niveaux des migrations (international, interprovincial et interne), y compris migration nette et urbanisation ... 81
II. Migration internationale ... 84
A. Études générales ... 84
B. Sources et mesure ... 86
C. Facteurs ... 88
D. Effets ... 89
E. Adaptation ... 91
F. Politiques ... 93
III. Migration interprovinciale ... 94
A. Sources et mesure ... 94
B. Facteurs ... 95
C. Effets ... 96
IV. Migration interne ... 96
A. Études générales ... 96
B. Sources et mesure ... 97
C. Facteurs ... 98
D. Effets ... 98
E. Adaptation ... 99
F. Politiques ... 99
V. Aspects linguistiques ... 100
VI. Bibliographies ... 102

Index alphabétique des auteurs ... 103

Liste des tableaux

Chapitre 1:

Sources d'information sur la migration au Québec

1.1. Types d'information sur la migration au Québec dans les recensements canadiens décennaux depuis la Confédération 13
1.2. Évolution de sept variables clés pour l'étude de la migration au Québec dans les recensements canadiens 15
1.3. Récapitulation des sources administratives utilisées pour l'étude de la migration au Québec 17
1.4. Récapitulation des données de certaines enquêtes sur la migration au Québec 19
1.5. Résumé de l'utilisation des diverses sources pour l'étude de la migration au Québec 20

Chapitre 2:

Mesure de la migration

2.1. Population née à l'étranger, Québec, 1901-1961 21
2.2. Immigrants au Québec, 1946-75 23
2.3. Émigration nette vers les États-Unis en provenance du Québec, 1840-1940 23
2.4. Émigration totale, Québec, 1961-1971 23
2.5. Répartition des immigrants admis au Québec en 1969 et en 1974 selon les continents, pays de naissance, et le rang de certains pays 25
2.6. Distribution (en %) des immigrants d'avant et d'après-guerre selon l'origine ethnique, résidant au Québec en 1961 25
2.7. Distribution (en %) de la population du Québec née à l'extérieur du Canada par grands groupes d'âge, 1921-1961 25
2.8. Immigrants selon l'âge et le sexe, Québec, 1959-69 (%) 26
2.9. Immigrants admis au Québec selon l'état civil, 1973 et 1974 (%) 26
2.10. Entrants au Québec et sortants du Québec, selon les données des allocations familiales, 1951-1971 28
2.11. Migration interprovinciale nette, Québec, 1871-1986 28
2.12. Courants migratoires interprovinciaux, 1951-56 et 1956-61, Québec en (%) 30
2.13. Migration totale nette, Québec, 1881-1974 30
2.14. Evolution future de la migration annuelle nette: comparaison de quelques perspectives, Québec 33
2.15. Les diverses composantes de la migration, Québec, 1961-71 35
2.16. Migration totale nette, régions administratives du Québec, 1941-1971 35
2.17. Les composantes des bilans migratoires régionaux, population fiscale, 1956-66 35
2.18. Composante de l'accroissement de trois villes du Québec, 1966-1971 38

Chapitre 3:

Les facteurs de la migration

3.1. Tableau récapitulatif: les facteurs de la migration au Québec 4

Chapitre 4:

Les effets de la migration

4.1. Tableau récapitulatif: effets multiples des migrations 6

Chapitre 5:

Migration et adaptation

5.1. L'immigrant et son adaptation 7

Première partie

Migration au Québec: mesures, causes et effets

Introduction

L'immigration et, de façon plus générale la migration, est une question d'actualité au Québec. Avec la baisse de la natalité, la migration devient un facteur primordial dans l'évolution démographique du Québec et elle joue un rôle important dans la répartition ethnique et linguistique. De plus, la migration à l'intérieur du Québec avec l'attraction exercée par Montréal sur le reste de la province pose le problème des déséquilibres dans la répartition spatiale de la population sur le territoire québécois.

Les connaissances sur la migration au Quebec sont pour le moins disparates et insuffisantes. Il existe certes un grand nombre d'études mais les résultats sont souvent mal connus et ne sont pas intégrés dans un tout cohérent.

Nous proposons ici de tracer le bilan de ces recherches et de tenter d'en faire une synthese. Ce bilan-synthèse sera utile à plusieurs titres puisqu'il vise à (1) clarifier les définitions des concepts, (2) examiner les méthodes, et (3) identifier les points forts et les lacunes dans l'étude de la migration au Québec.

I. Les objectifs

Nous nous sommes fixé trois objectifs. D'abord, nous voulions faire un inventaire exhaustif du travail déjà fait ou en cours sur la migration au Québec. Cet inventaire représente la première étape de notre recherche. Évidemment, certaines études sur la migration au Québec ont sans doute échappé à notre attention. Mais par une recherche bibliographique soignée, par un travail intensif dans les bibliothèques et les services de documentation et par de nombreuses discussions avec les personnes qui connaissent les recherches dans ce domaine, nous avons tenté de compiler une liste complète des études déjà faites et des recherches importantes en cours. Cet inventaire est présenté dans la deuxième partie sous forme bibliographique. Nous y avons recensé l'ensemble des études qui touchent directement ou indirectement au phénomène migratoire au Québec. Ainsi, beaucoup d'études sur le Canada ont un volet provincial important et à ce titre elles ont été couvertes. Aussi, des études comme celles portant sur la situation linguistique au Québec ont retenu notre attention dans la mesure où elles traitaient de certains aspects du phénomène migratoire.

Le deuxième objectif était de faire l'analyse, la critique et la synthèse de ces divers travaux. Les résultats de cette réflexion forment la base des chapitres qui suivent. Bien sûr, nous n'avons pas pu lire et maîtriser d'une façon égale tous les documents que nous avons vus. Mais nous avons réussi à lire et à discuter entre nous plusieurs centaines d'ouvrages. Nous avons confronté les diverses sources et méthodes de même que les résultats afin de présenter une vue synthétique de l'état des connaissances actuelles.

Le troisième objectif était de faire un bilan. La critique et la synthèse à l'intérieur de chacun des chapitres indiquent l'état des connaissances sur la migration au Québec et certaines de ses lacunes. Dans la conclusion, nous présentons un bilan-synthèse en rappelant les domaines déjà assez bien analysés et les autres qui nécessiteront que l'on s'y attarde davantage. Compte tenu de la nature de ce travail, il est possible que les résumés et la schématisation des idées n'aient pas toujours permis de nuancer la pensée des auteurs et nous nous excusons auprès d'eux. Leurs commentaires à ce sujet seront accueillis avec plaisir.

II. Les thèmes et les niveaux d'analyse

Ce travail est organisé autour de cinq thèmes, chacun présenté dans un chapitre séparé. Toutefois, nous commençons par les **sources** d'information sur la migration au Québec. Les sources ne représentent pas un thème en tant que tel, mais plutôt le point de départ pour les études sur les cinq thèmes. Étant donné que les mêmes sources servent (à des degrés divers) aux recherches sur les différents thèmes, nous avons décidé de commencer par la discussion des sources d'information pour éviter trop de répétitions.

Au deuxième chapitre, nous abordons la **mesure** du phénomène migratoire: le volume, les flux, les taux, la direction (les origines et les destinations), la périodicité et les caractéristiques socio-économiques (l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, l'instruction, la profession, etc.). En effet, ce sont surtout les aspects les plus quantitatifs de l'étude des migrations que l'on retrouve dans les études démographiques.

Nous passons ensuite aux **facteurs** de la migration au Québec. Nous examinons dans ce troisième chapitre les causes de la migration et les motivations des migrants. Les facteurs économiques, sociologiques, culturels, socio-psychologiques et politiques sont considérés.

Les **effets** de la migration sont traités dans le quatrième chapitre. Ces effets semblent être encore plus diversifiés que les causes: effets démographiques, économiques, sociologiques, psychologiques, socio-psychologiques et linguistiques.

Dans le cinquième chapitre, nous passons en revue les études sur l'**adaptation**. Nous employons le terme adaptation pour inclure l'intégration et l'assimilation. Nous parlons de l'adaptation économique, socio-culturelle, politique et institutionnelle.

Au sixième et dernier chapitre, nous étudions les **politiques** de migration. En plus d'une revue historique des politiques au Canada et au Québec, nous faisons état des discussions actuelles sur ces questions.

Toutes les références bibliographiques ont été numérotées et en deuxième partie, le lecteur trouvera la bibliographie détaillée.

À l'intérieur de chacun des thèmes, nous traitons des trois niveaux de migration: international, interprovincial et interne. Nous retenons les termes «immigrant» et «émigrant» pour indiquer les migrants internationaux et les termes «entrant» et «sortant» pour parler des migrants interprovinciaux et des migrants internes.

Nous avons dû concilier deux préoccupations opposées dans la conception de ces six chapitres. D'une part, nous voulions que chaque chapitre soit «indépendant», afin que l'utilisateur puisse se servir d'un chapitre sans être obligé de lire tout le document. D'autre part, nous voulions aussi minimiser les répétitions. Nous espérons avoir trouvé un juste milieu et nous prions le lecteur de consulter la table des matières détaillée pour mieux s'orienter. Notre recherche a été complétée en **mars 1976**. Les études postérieures à cette date ne sont donc pas répertoriées dans ce rapport.

III. Remerciements

Plusieurs individus nous ont facilité la tâche. Nous aimerions remercier le personnel du ministère de l'Immigration du Québec pour leurs nombreux commentaires sur la première version. L'excellent travail du secrétariat de la direction de la Recherche a beaucoup contribué à la qualité de la présentation de ce document.

De plus, nous remercions toutes les personnes dans les universités, instituts et centres de recherches et des services gouvernementaux qui ont bien voulu nous rencontrer. Nous exprimons notre gratitude à Rona Gregory qui nous a aidés dans nos recherches documentaires et à Denise Granger qui a bien voulu lire certains chapitres. Finalement, nous désirons remercier Francine Ouellette et les membres du secrétariat du Département de démographie de l'Université de Montréal pour leur aide précieuse.

Nous nous en voudrions de ne pas souligner ici le travail soigné qu'a fourni Monsieur Yves Bussière, directeur de la Recherche du ministère de l'Immigration du Québec. Les nombreuses corrections qu'il a apportées ont considérablement amélioré le texte. Nous demeurons néanmoins les seuls responsables de toute erreur ou lacune qui se trouverait dans cette monographie.

Chapitre 1

Sources d'information sur la migration au Québec

Introduction

Les lacunes des diverses sources d'information sur les migrations sont bien connues. Par rapport aux autres phénomènes qui préoccupent les démographes — les naissances, les décès, les mariages et les divorces — l'observation du phénomène migratoire s'avère la plus difficile. Par conséquent la mesure de ce phénomène pose davantage de difficultés que la mesure des autres phénomènes de nature démographique. Ceux qui étudient les causes et les conséquences de la migration de même que l'adaptation des migrants doivent souvent faire face à cette difficulté.

La nature même du phénomène migratoire explique cette difficulté de mesure. La migration est définie par deux dimensions essentielles: le temps et l'espace. Associé à la migration, il y a toujours un élément de durée: il faut qu'un individu reste un certain minimum de temps à sa destination avant d'être considéré comme «migrant». Cette durée peut varier de quelques heures (e.g. les migrations alternantes ou pendulaires entre le lieu du domicile et le lieu du travail) à plusieurs décennies. De plus, une migration implique un déplacement d'un endroit à un autre.

Donc une observation précise de la migration exige l'enregistrement du même phénomène à deux lieux différents, celui de départ et celui d'arrivée. Pour observer la durée, il faut soit coupler l'observation de deux actes migratoires (celui d'arrivée et celui de départ), soit coupler la date d'un autre phénomène (la naissance ou le décès) avec celle d'une migration. Etant donné que dans la plupart des pays occidentaux, les fichiers d'événements démographiques sont tenus par **acte** plutôt que par **individu**, l'observation de deux actes d'un individu se fait donc difficilement par des méthodes directes. En l'absence d'un fichier démographique compilé sur une base individuelle, il faut, pour mesurer la migration, faire appel soit à la mémoire des individus (demander à une personne où elle habitait il y a «x» temps) soit à des méthodes indirectes. Pour l'étude des causes et des effets, il faut recueillir des informations précises sur les zones de départ et sur les zones d'arrivée, informations qui doivent être situées très précisément dans le temps.

Ni le Canada, ni le Québec n'ont un fichier de population qui enregistre les déplacements. Il existe, cependant, plusieurs sources de données qui permettent de mesurer la migration, d'en apprécier les facteurs et les effets et d'avoir une idée du processus d'adaptation. Ces sources sont en premier lieu les statistiques de frontière et les recensements. Les autres sources d'information officielles actuellement employées pour l'étude de la migration sont les fichiers du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être, ceux du ministère du Revenu fédéral et finalement les enquêtes de toutes sortes. Nous allons discuter de chacune de ces sources pour présenter les informations qui y existent, décrire le genre d'études qui sont faites avec ces données, et identifier certaines limites propres à chaque source.

I. Statistiques de frontière

Les statistiques de frontière au Canada donnent des informations sur l'immigration légale. Comme il n'y a aucun contrôle sur l'émigration, il n'existe donc pas de données complémentaires sur les gens qui quittent le Canada. Evidemment, il n'y a pas d'informations précises sur l'immigration clandestine. Depuis la Confédération, la juridiction administrative pour la collecte et la publication des données de frontière a relevé de six ministères fédéraux différents:

De 1867 à 1891 : le ministère de l'Agriculture
De 1891 à 1917 : le ministère de l'Intérieur
De 1917 à 1936 : le ministère de l'Immigration et de la Colonisation
De 1936 à 1949 : le ministère des Mines et des Ressources
De 1949 à 1966 : le ministère de la Citoyennete et de l'Immigration
De 1966 à 1978 : le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration[1]

1. Voir la bibliographie pour les titres et dates précis des diverses publications des statistiques de frontière.

Ces changements n'ont pas été sans affecter la nature des données recueillies et publiées. Nous nous limiterons aux seules statistiques d'immigration touchant le Québec. En effet, c'est à partir de 1924-25 seulement que certaines statistiques sont présentées en tableaux ventilés par province de destination projetée[2]. En 1924-25, cependant, ces premières statistiques officielles, très partielles, sont contenues dans deux tableaux: l'un sur les arrivées (par bateau) des immigrants, par mois et par province de destination et l'autre sur les arrivées (par bateau) selon la citoyenneté, par province de destination. Deux ans plus tard, les données sur les immigrants venant des États-Unis sont ajoutées aux autres; de plus des informations sur l'emploi projeté selon le sexe et la province de destination sont également publiées. Cependant, aucun renseignement sur la citoyenneté n'est fourni. En 1927-28 et subséquemment, l'origine ethnique remplace la citoyenneté dans les tableaux qui d'ailleurs deviennent de plus en plus nombreux. À la fin de la période où l'immigration a été sous la juridiction du ministère de l'Immigration et de la Colonisation, la citoyenneté et l'origine ethnique sont employées dans les tableaux statistiques (Canada, #104).

Cette période d'expansion dans la diffusion des informations officielles sur l'immigration (de 1924-25 à 1935-36) est suivie d'une période de contraction (de 1936-37 à 1948-49). Après la chute dramatique du nombre d'immigrants admis annuellement durant les années 30, le ministère de l'Immigration et de la Colonisation est aboli et la responsabilité administrative de l'immigration est transmise au ministère des Mines et desRessources. Au début de cette période, les statistiques conservent à peu près les mêmes détails: immigration par province de destination ventilée selon le sexe, l'âge, l'occupation, l'emploi projeté et l'origine ethnique. Toutefois, à la fin de cette période, il ne reste plus que deux tableaux qui donnent des informations sur l'origine ethnique, le sexe et l'emploi projeté par province de destination (Canada, #105).

En 1949, un ministère spécifique pour l'immigration est de nouveau créé, suite à l'accroissement de l'immigration; il s'agit du ministère fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration. Au cours des premières années de ce nouveau ministère, le contenu des statistiques demeure sensiblement le même: l'origine ethnique (parfois par sexe), par emploi projeté et par province de destination. Un changement majeur dans la période de référence intervient en 1954: les données sont présentées pour la première fois par année civile plutôt que par année fiscale (Canada, #106). À partir de 1956, le ministère publie les statistiques sur l'immigration dans un document à part et non plus dans le Rapport annuel. Ce document, intitulé **Statistiques de l'immigration**, garde toutefois des proportions limitées quant à la quantité d'informations sur les immigrants admis au Québec. En 1960, par exemple, les tableaux ventilés par province de destination prévue fournissent des statistiques sur l'origine ethnique, l'emploi projeté, l'âge et le sexe. En 1962, une modification change encore le sens de ces données: plutôt qu'«origine ethnique», les tableaux portent désormais l'intitulé «pays de dernière résidence» (Canada, #175). Les informations sur l'origine ethnique sont quand même collectées jusqu'en 1967, et elles sont disponibles dans les statistiques non publiées. Après 1967, suite au changement dans la politique d'immigration, toute question sur l'origine ethnique est supprimée (Kalback, #258: p. 90).

En 1966, en même temps que la nouvelle politique d'immigration prend forme, la direction de l'immigration est jointe à la Main-d'oeuvre pour créer encore un autre nouveau ministère, celui de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Depuis ce temps les statistiques conservent les mêmes caractéristiques: le pays de dernière résidence, l'emploi projeté, l'âge et le sexe par province de destination (Canada, #176). Une légère modification, pourtant, est apportée en 1972, avec le changement de «pays de dernière résidence» par «pays de dernière résidence permanente».

Il convient de signaler une innovation récente qui permet une utilisation plus rapide et plus complète des statistiques fédérales sur l'immigration au Québec: il s'agit de la publication, depuis 1973, de bulletins particuliers pour le Québec. Cette initiative, prise par le ministère de l'Immigration du Québec, a déjà fourni trois séries annuelles de statistiques sur l'immigration au Québec (1973, 1974 et 1975), en plus de quatre bulletins spéciaux dont deux sur les langues officielles parlées par les immigrants (Québec, #196 à 200). Ces données proviennent des fichiers du ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et elles sont souvent plus détaillées que celles publiées annuellement par le ministère fédéral dans **Immigration Statistiques Canada**. Il existe également d'autres informations non publiées sur les immigrants. Surtout en ce qui concerne les publications du gouvernement fédéral, il y a peu de détails par rapport aux renseignements disponibles sur la fiche d'immigration (le visa, formulaire IMM-1000).

Cette brève revue de l'historique des données récentes sur l'immigration au Québec permet d'identifier trois difficultés dans l'utilisation de ces statistiques. En premier lieu, on note le changement dans la période de référence: avant 1954, les données sur l'immigration sont publiées par année fiscale et à partir de 1954, elles le sont par année civile. Deuxièmement, plusieurs modifications sont survenues dans les informations permettant l'établissement des lieux d'origine pour les courants migratoires: en 1924-25, les statistiques sont présentées selon la «citoyenneté», entre 1927-28 et 1961, selon «l'origine ethnique», entre 1962 et 1971, par «dernier pays de résidence» et tout récemment, par «dernier pays de résidence permanente». Finalement, certaines variables comme l'âge ne sont pas toujours disponibles. Ces changements rendent plus difficile la compilation de séries de données comparables. De plus, l'apparition récente de tableaux plus détaillés compilés par le ministère de l'Immigration du Québec nous fait voir qu'une variété d'informations existe, informations qui auraient pu permettre la publication de séries plus longues de statistiques uniformes.

Nous n'avons abordé que les données canadiennes mais il existe dans d'autres pays des statistiques de frontière qui permettent d'évaluer l'émigration canadienne vers ces pays. Les plus connues sont celles des États-Unis; cependant, ces statistiques, comme les données canadiennes, manquent d'homogénéité:

> L'unité de temps suivant laquelle elles sont publiées varie... et la définition du terme «immigrant» a aussi enregistré de nombreuses variations au cours des années (Lavoie, #185, p. 9).

De plus, l'utilité immédiate de ces statistiques pour l'étude de l'émigration québécoise est très limitée, étant donné que ces informations ne sont pas publiées par province d'origine ou de naissance.

Pour évaluer la proportion de Québécois dans l'ensemble des Canadiens qui émigrent vers toutes destinations étrangères, Statistique Canada reporte le nombre de visas d'immigrant donnés par le consulat américain à Montréal sur l'ensemble des visas donnés par

2. Cette date coïncide avec un changement majeur dans la forme des rapports annuels des ministères au Parlement. Avant 1924-25, ces rapports faisaient partie des **Documents de la session**; après, les rapports ont été publiés individuellement, ce qui permettait une présentation plus détaillée des informations.

tous les autres consulats américains situés au Canada. Les limites d'un tel système de «mesure» sont évidentes.

L'utilisation de toutes ces données se fait surtout en liaison avec d'autres sources d'informations sur la migration internationale au Québec. Un grand nombre d'utilisateurs de statistiques de frontière font essentiellement des recherches de mesure de l'immigration. Mais il arrive également que les statistiques de frontière, en combinaison avec d'autres informations, sont employées à l'intérieur d'études plus générales notamment sur les facteurs et les effets de la migration internationale.

Les statistiques de frontière sont des données de flux, i.e., elles indiquent le nombre d'entrées et non pas le stock d'immigrants au Québec. Elles n'indiquent pas le nombre de sorties du Québec vers d'autres pays ou vers d'autres provinces. Les statistiques de frontière des autres pays ne suggèrent que très grossièrement le nombre d'émigrants provenant du Québec.

Les statistiques de frontière fournissent des données sur l'immigration selon l'origine géographique et une date précise d'entrée au Canada. Elles ne donnent cependant aucune information sur ce qui se passe à la suite de cette arrivée: la durée de résidence, la mobilité postérieure à l'arrivée, les caractéristiques sociales et économiques après l'installation au Canada, etc. Toutes ces lacunes expliquent pourquoi leur utilisation doit souvent être complétée par d'autres sources d'information.

II. Recensements

Les recensements canadiens remontent à 1666, année où l'intendant Talon a énuméré toute la population de la Nouvelle-France. Tout au long des régimes français et britannique, il y avait des recensements périodiques. Le premier recensement décennal, tel qu'on le connaît

Tableau 1.1

Types d'information sur la migration au Québec dans les recensements canadiens décennaux depuis la Confédération

Recensement	Informations sur la migration
1870-71	3 tableaux: (1) population selon l'origine raciale* et (2) selon le lieu de naissance, par provinces, districts; (3) population (en 1861 et 1871) des villes de 5,000 habitants et plus.
1880-81	*Idem:* (3e tableau pour 1861, 1871 et 1881).
1890-91	*Idem:* (1er tableau supprimé, 3e tableau pour 1861, 1871, 1881 et 1891).
1901	Une dizaine de tableaux dont: *2* sur l'évolution de la *population rurale et urbaine* des districts de recensement depuis 1871 ou 1891. *4* sur le lieu de naissance par provinces (ou par unités plus petites). *1* sur la *citoyenneté* par districts. *1* sur l'origine raciale par districts et sous-districts.
1911	*2 tomes (II et VI): 1* sur l'origine raciale, lieu de naissance et la citoyenneté par provinces (croisés avec d'autres variables) *1* sur l'*occupation* des résidents classés *par citoyenneté*.
1921	*5 tomes (I à V):* tableaux croisés au niveau des provinces (ou unités plus petites) sur l'origine raciale, par sexe et par habitat; le lieu de naissance de 1881 à 1921; la population immigrante, par lieu de naissance, par habitat et par sexe; la citoyenneté des immigrants par sexe; diverses informations sur les ménages par lieu de naissance; la population active par lieu de naissance, et plusieurs données sur les caractéristiques des familles agricoles par lieu de naissance; enfin, un nouveau tableau sur les *langues officielles* et les *langues maternelles* par provinces.
1931	*8 tomes (I à VIII), plus divers bulletins spéciaux: idem.*, avec un plus grand nombre de tableaux croisés; une nouvelle variable, *période d'immigration* des immigrants par provinces.
1941	*9 tomes (I à IX): idem.*, avec un plus grand nombre de tableaux croisés, deux nouvelles variables, *lieu de dernière résidence* et *durée de résidence actuelle*.
1951	*5 tomes (I à IV et X), plus 9 bulletins spéciaux: idem.*, mais sans informations sur la dernière résidence et la durée de résidence actuelle.
1961	*28 bulletins dans 5 tomes: idem.*, avec un plus grand nombre de tableaux; informations sur le *lieu de résidence 5 ans avant* le recensement.
1971	*32 bulletins dans 3 tomes, plus plusieurs bulletins spéciaux: idem.*, plus informations sur la *langue d'usage*.

Legende:
Les variables en italique sont introduites pour la première fois aux années indiquées.

* Nous employons notre propre traduction de «origins by race» plutôt que celle utilisée par le recensement «nationalité». En 1870-71 et 1880-81, «origins» a été traduit par «nationalité». En 1901, «origins» a été traduit par «origine raciale» et le terme anglais «nationality» par «nationalité» dans un tableau et «citoyenneté» dans un autre. Donc nous préférons le terme français «origine» pour l'anglais «origin» et le terme «citoyenneté» pour «nationality».

Sources: Canada, #10 à 21

actuellement, date de 1851. Ici, comme dans le cas des statistiques de frontière, nous allons nous limiter à la période postérieure à la Confédération. Les types d'information sur la migration au Québec disponibles dans ces recensements sont résumés au **tableau 1.1**.

Depuis la Confédération, le développement des recensements s'est continuellement poursuivi avec de plus en plus d'informations sur la migration. À des niveaux différents, sept variables dans les recensements canadiens permettent d'identifier et de mesurer la migration. De plus, un grand nombre d'autres variables peuvent être utilisées pour décrire diverses sous-populations de migrants. Passons brièvement en revue l'évolution de ces sept variables clés[3].

Trois types de questions, toutes apparentées, paraissent dans les recensements canadiens afin d'établir les origines de la migration internationale et de décrire la composition culturelle de la population. L'une de ces trois questions est celle sur l'**origine ethnique**. Ce concept a subi plusieurs changements dans les recensements: les détails jusqu'en 1951 sont expliqués par Ryder (#201). La forme première de cette variable a été la «race» dans les recensements de 1870-71, 1880-81 et de 1901 à 1941. La «race» a été établie par descendance paternelle, définie comme l'endroit de résidence ou l'environnement culturel de la famille du père avant d'immigrer en Amérique du Nord. Pour les métis, la règle de descendance paternelle n'a pas été suivie. Quoique cette question soit posée dans tous les recensements depuis la Confédération, à l'exception de celui de 1890-91, il faut attendre 1951 avant que l'on apporte une plus grande précision dans la définition du concept d'origine. Le terme «race» est abandonné, et au critère de descendance paternelle est ajouté celui de la langue parlée par l'ancêtre paternel lors de son arrivée sur le continent nord-américain. Ces mêmes critères de définition sont employés en 1961 et 1971 pour déterminer le «groupe ethnique» qui remplace maintenant les concepts «d'origine raciale» et «d'origine».

La **langue** maternelle aide aussi à établir les origines de la migration internationale. Le recensement de 1921 est le premier à fournir ces informations publiées par province. Comme nous l'avons remarqué ci-dessus, la question sur la langue paternelle est employée à partir de 1951 comme un des critères déterminant l'origine ou le groupe ethnique; cependant, c'est la langue maternelle (et les langues officielles parlées) qui a fait l'objet de tableaux publiés. En 1971, pour la première fois, la langue d'usage (la langue «utilisée le plus souvent») figure aussi sur les questionnaires et dans les tableaux du recensement. Enfin, une troisième question permet l'identification des origines de la migration internationale, soit celle sur la **citoyenneté**. Cette variable apparaît dans tous les recensements depuis 1901 et elle est toujours disponible au niveau des provinces.

Les recensements canadiens, depuis 1931, fournissent des données qui permettent non seulement une mesure des origines géographiques et culturelles de la population immigrante mais aussi une mesure de la **période d'immigration**, ce qui apporte un raffinement supplémentaire pour les études sur la mesure et les effets de la migration et sur l'adaptation des migrants.

Ces quatre premières variables clés ne fournissent que des informations sur l'immigration (internationale) et les migrants internationaux. Deux autres variables donnent des renseignements à la fois sur la migration internationale, interprovinciale et interne. Par exemple, les données sur le **lieu de naissance** permettent l'établissement du nombre de migrants «durée de vie»[4]. Tous les recensements depuis la Confédération fournissent ces informations au niveau des provinces: les tableaux sont toujours publiés de façon à permettre l'identification du lieu de naissance par province ou à l'étranger par rapport à la province de résidence au moment du recensement.

Un autre type d'information, beaucoup plus précis celui-là, se trouve dans quatre des recensements récents: le **lieu de résidence antérieure** associé à une durée précise. Quoique les données sur les migrants «durée de vie» donnent une certaine idée sur les origines des migrants, des questions sur le lieu de résidence antérieure et durée de résidence actuelle (le recensement de 1941) donnent une mesure plus précise, et la question sur le lieu de résidence cinq ans avant le recensement (1961, 1971 et 1976) permet l'établissement d'une matrice «origines et destinations» pour les migrants «quinquennaux». Cette nouvelle question permet d'étudier la migration interprovinciale, la migration interne et la mobilité intra-urbaine. Les origines des migrants internationaux sont également identifiées mais les destinations des émigrants ne peuvent pas être observées à partir du recensement canadien.

La septième et dernière de ces variables clés est celle de la **population rurale et de la population urbaine**. Ce genre d'information permet le calcul des soldes migratoires nets pour des sous-unités spatiales; le solde migratoire ne distingue pas la migration internationale des migrations interprovinciale et interne. Mais ici aussi la définition officielle de «rural» et «urbain» a souvent changé. De 1870-71 à 1901, les tableaux de recensement sont toujours présentés pour les villes de 5,000 habitants et plus, par province, comparés avec les populations des mêmes villes au moment des recensements antérieurs. De 1901 à 1941, les tableaux par province sont donnés pour les populations rurales et urbaines, urbain étant défini comme la population des municipalités officiellement constituées. Depuis 1951, la définition d'urbain varie autour du critère de 1,000 habitants et plus: les tableaux par province sur la population urbaine comprennent toute la population résidente dans les localités constituées de 1,000 et plus, aussi bien que dans les localités non constituées de 1,000 et plus, de même que toute la population des zones métropolitaines.

Pour récapituler, l'évolution de ces sept variables clés dans les recensements depuis 1870-71 est présentée dans le **tableau 1.2**. Les variables résumées ici sont souvent croisées entre elles et avec d'autres (âge, sexe, habitat, etc.) pour fournir plus de détails sur la migration et les migrants. Finalement il ne faut pas oublier les méthodes indirectes pour la mesure du solde migratoire — la méthode d'état civil et les deux méthodes des coefficients de survie qui ne demandent que deux recensements[5]. Toutes ces méthodes indirectes peuvent être appliquées à la population du Québec ou aux sous-populations de la province pour calculer les soldes migratoires.

Il est utile de mentionner les recensements d'autres pays, particulièrement ceux des États-Unis, qui fournissent certaines données sur les émigrants canadiens vers ces pays. Malheureusement pour l'étude de l'émigration québecoise, les informations disponibles dans les recensements des autres pays ne sont pas ventilées par province de naissance ou de dernière résidence.

3. Les informations présentées dans les paragraphes suivants proviennent surtout de deux sources: les recensements eux-mêmes et les rapports administratifs.

4. Traduction du terme anglais «life-time migrant». Le migrant «durée de vie» est défini par rapport à deux points d'observation: un au début de la vie de l'individu (lieu de naissance) et l'autre au moment de l'observation (le recensement, dans le cas présent). Ainsi, un migrant «durée de vie» est une personne qui n'habite pas son lieu de naissance au moment du recensement.

5. Sur ces méthodes, voir Nations Unies, **Méthodes de mesure de la migration interne**, New York, 1971, chap. 2, pp. 27 à 40.

Tableau 1.2
Évolution de sept variables clés pour l'étude de la migration au Québec dans les recensements canadiens

Recensements

variables clés	1870-71	1880-81	1890-91	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1961	1971
Migration internationale et migrants internationaux											
1. **origine**	"nationalité" ("origins of the people") →		nil	"origine raciale" (origine paternelle) →					"origine" "ethnique" (origine paternelle plus langue parlée à l'arrivée) →		
2. **langues parlées**	nil	nil	nil	nil	nil	langues maternelles →					
						langues officielles →					
3. **citoyenneté**	nil	nil	nil	"nationalité" et "citoyenneté"	"citoyenneté" →						langue d'usage
4. **période d'immigration**	nil	nil	nil	nil	nil	nil	par année	par groupes d'années: avant 1935 par année 1936-41	sauf 1946 et 1951	sauf 1960 et 1961	avant 1964 par année 1965-71
Migration internationale, interprovinciale et interne											
5. **lieu de naissance**	Par province de naissance, "autre britannique" et autre (avec une variation dans les détails par pays										
6. **lieu de résidence antérieure**	nil	nil	nil	nil	nil	nil	nil	lieu de resid. ant. plus durée de résidence actuelle	nil		lieu de résidence 5 ans avant le recensement
Solde migratoire net											
7. **population rurale et urbaine**	villes de 5,000 habitants et + →										
						population rurale et urbaine (urbaine = unités officiellement constituées) →			population rurale et urbaine (urbaine = 1,000 hab. et + avec certaines variations)		

Sources: Les recensements canadiens, y compris les rapports administratifs; N.B. Ryder, «The Interpretation of Origin Statistics», **Revue canadienne de l'économique et des sciences politiques**, no 4, 1955, pp. 466-479.

Les informations collectées par les divers recensements sont employées à plusieurs fins: pour mesurer les migrations au Québec, pour apprécier les facteurs des migrations interprovinciale et interne, pour étudier les effets sur le Québec des divers types de migration, et pour effectuer des recherches sur l'adaptation des immigrants. Les données de recensement servent de base unique à maintes études, mais elles peuvent également être complétées par d'autres sources d'information.

Avant de passer à quelques-unes de ces autres sources, il convient de rappeler rapidement les limites des données de recensement. D'abord, ce sont des données de stock plutôt que des données de flux. Ensuite, un recensement permet l'observation des résultats nets et non des résultats bruts des migrations. En effet, la mortalité diminue le nombre de migrants avant qu'ils ne soient dénombrés au moment du recensement, les migrants de retour sont classés comme des non-migrants et les migrants qui ont déménagé plusieurs fois sont identifiés de la même façon que ceux qui ne se sont déplacés qu'une seule fois[6]. En d'autres mots, le recensement ne permet pas le dénombrement des arrivées et des départs, mais seulement l'observation des résultats de ces mouvements tous les cinq ou dix ans. Une sous-estimation de la migration peut donc résulter de l'utilisation des données (non ajustées) de recensement. Ces inconvénients, par contre, sont contrebalancés par la riche variété et le détail des données censitaires (Gnanasekaran, #182).

6. Dans le recensement de 1971, une question sur le nombre de déplacements entre 1966 et 1971 a été posée; elle n'a fourni aucun renseignement sur les lieux et les durées des résidences intermédiaires.

III. Fichiers gouvernementaux

Face aux lacunes inhérentes aux statistiques de frontière et de recensement, certains chercheurs ont tenté d'utiliser d'autres données officielles pour étudier la migration. Il s'agit de données non collectées spécifiquement pour étudier la migration, mais qui s'y prêtent d'une façon ou d'une autre. Nous allons discuter de deux sources provenant des fichiers du gouvernement fédéral — ceux du ministère de la Santé et du Bien-être et ceux du ministère du Revenu national — et de quelques autres sources officielles pour illustrer l'utilisation de ce genre de données.

A. Données sur les allocations familiales

Au moins quatre auteurs en plus de Statistique Canada emploient les informations du fichier du ministère de la Santé et du Bien-être du gouvernement fédéral sur les allocations familiales pour étudier la migration interprovinciale. La méthodologie nécessaire à l'emploi de ces statistiques pour **mesurer** le phénomène migratoire a été élaborée par Y. Kasahara (#411). Essentiellement, il s'agit d'une série d'étapes pour transformer les données sur les déplacements interprovinciaux des familles bénéficiaires des allocations familiales en estimations des mouvements interprovinciaux pour toute la population canadienne. Quand une famille — qui bénéficie de ces allocations — déménage, elle est obligée par la loi d'en informer le ministère. À partir de ces données, on procède aux calculs suivants:

(1) Le nombre moyen d'enfants par famille recevant des allocations annuellement, d'une province donnée, est multiplié par le nombre de familles sortantes de la province (hypothèse: il n'y a pas de différence entre le nombre moyen d'enfants par famille migrante et le nombre par famille non migrante);

(2) la distribution des enfants «sortant» d'une province donnée parmi les provinces de destination est faite à partir de la distribution correspondante des familles «sortantes» (hypothèse: la taille de la famille migrante ne varie pas suivant la province de destination);

(3) la somme des enfants «entrant» dans une province particulière en provenance de toutes les autres provinces donne une estimation du nombre total d'entrées pour les enfants de moins de 16 ans pour cette province.

(4) on multiplie le nombre d'enfants de moins de 16 ans «entrant» dans cette province par la proportion des enfants de moins de 16 ans dans la population totale «entrante» estimée à partir de la question du recensement de 1941 sur la résidence antérieure (hypothèse: modèle constant de distribution par âge de la migration pour les provinces entre 1941 et 1953, la date de l'étude de Kasahara);

(5) la population totale «entrante» estimée dans (4) est distribuée suivant la province d'origine en gardant la proportion de la distribution correspondante des «familles migrantes» (hypothèse: les forces «attraction-répulsion» opérant parmi les provinces sont plus ou moins les mêmes pour les familles ayant des enfants de moins de 16 ans que pour le reste de la population migrante);

(6) la somme des données sur les «sortants» d'une province, telles que calculées dans (5), fournit une estimation des départs totaux pour la province.

Les hypothèses de travail sont sans doute discutables; d'autres hypothèses de travail auraient pu être employées. Mais avec cette série d'hypothèses, ce fichier d'information peut être utilisé comme un registre de population pour l'**observation** et la **mesure** de la migration interprovinciale. Il fournit des données de flux d'entrées totales et de sorties totales par province et par mois. Trois autres auteurs travaillent avec ce fichier en utilisant à peu près la même méthodologie. Vanderkamp (#432 et 433) exécute deux études à partir de ces données pour la période 1947-1966, une sur la **mesure** du modèle temporel de la migration interregionale au Canada et une autre sur les **facteurs** des flux migratoires interprovinciaux et les **effets** de la migration de retour. Courchesne (#425) analyse l'importance des sorties brutes pour toute paire de provinces par rapport à certains **facteurs** économiques pour la période 1952 à 1967. Et pour la période 1956-1974, Horna (#410) étudie les modèles spatiaux de la migration interprovinciale. De plus, Statistique Canada (#23) emploie actuellement ce fichier pour faire ses projections démographiques pour le Canada et les provinces; les données du fichier sur les allocations familiales représentent la base de l'information pour la composante «migration» dans ces projections provinciales.

B. Données du ministère fédéral du Revenu

Chaque année tous les ménages résidant au Canada doivent remplir une déclaration de revenu à des fins d'impôt. Le changement d'adresse d'une année à l'autre permet des extrapolations pour mesurer la migration interne. Il s'agit encore ici de données collectées dans un autre but que pour l'étude de la migration. Les données doivent être ajustées, en suivant à peu près les mêmes étapes décrites ci-dessus pour les statistiques sur les allocations familiales. Mais étant donné les changements possibles dans le nombre de personnes à charge qu'un individu peut déclarer, il est plus difficile de pondérer ces statistiques afin de passer d'une estimation de la migration des individus qui paient des impôts à une estimation de la migration de la population totale. De plus les données ne représentent qu'une observation par année (dont la date varie un peu d'une année à une autre). Donc, un certain nombre de migrations de courte durée et de retour n'est pas comptabilisé.

Malgré ces difficultés, il existe quelques études de **mesure** avec ces informations. Le Bureau de la Statistique du Québec (Robert, #462) en a fait une sur la migration interregionale à l'intérieur du Québec, avec un accent particulier sur la migration vers Montréal et Québec. Une autre étude (Yoo, #79) à partir de ces données a été effectuée au ministère des Affaires urbaines à Ottawa et porte sur les migrations interurbaines au Canada.

C. Fichiers divers

Une autre source semblable est le fichier d'assurance-chômage qui est un registre de tous les éléments de la population active assujettis à l'assurance-chômage. Mais par rapport aux deux fichiers précédents, les informations provenant de cette source conviennent moins bien pour l'estimation de la population migrante totale. Un exemple d'utilisation de ce fichier est Vanderkamp (#423) qui, à partir d'un échantillon de dix pour cent de la population assurée de 1965 à 1968, tente de **mesurer** la mobilité de la population active au Canada.

Un autre fichier fédéral, encore plus restreint, a servi à mesurer la mobilité d'une sous-population: il s'agit du «Survey of Higher Education» de Statistique Canada. Utilisant les rapports annuels pour la période 1963-64 à 1968-69, Krishnan (#414) évalue la migration interprovinciale

des étudiants universitaires à partir des tableaux croisant le lieu de résidence avec le lieu d'études.

A part ces sources fédérales, il existe des sources provinciales et locales qui pourraient être exploitées pour l'étude de la migration interne. Tremblay (#468), par exemple, tente une **mesure** des migrations interrégionales au Québec à partir des données de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Autre exemple, le gouvernement du Québec (#153) utilise les statistiques de la Commission des écoles catholiques de Montréal pour étudier les effets culturels de l'immigration.

D. Limites des données administratives

Une variété de sources officielles peuvent être exploitées pour l'étude de la migration (voir le **tableau récapitulatif 1.3**). Le fichier des allocations familiales semble être le plus complet, et donc celui qui se prête le mieux à la mesure de la migration. A part certaines informations spéciales sur les immigrants inscrits aux écoles catholiques de Montréal, les diverses sources administratives sont surtout utiles pour l'étude de la migration interprovinciale et interne.

Jusqu'à maintenant, ces données ont été exploitées pour mesurer la migration interprovinciale; ces mêmes sources, cependant, se prêteraient également à la mesure de la migration interne. Mais même la «meilleure» de ces sources, le fichier des allocations familiales, ne peut être employée qu'avec une série d'hypothèses de travail.

Tableau 1.3
Récapitulation des sources administratives utilisées pour l'étude de la migration au Québec

Sources	Périodicité de l'observation	Lieux identifiés	Sous-population
1) Fichier sur les allocations familiales, gouvernement fédéral	Mensuelle	Origines et destinations (au Canada)	Toutes les familles avec enfants de moins de 16 ans
2) Fichier du ministère du Revenu, fédéral	Annuelle	Origines et destinations (au Canada)	Tous les individus qui font une déclaration d'impôt
3) Données de l'assurance-chômage, gouvernement fédéral	Mensuelle	Origines et destinations (au Canada)	Tous les individus assurés
4) "Survey of higher education", Statistique Canada	Annuelle	Résidence et lieu d'études (au Canada)	Étudiants universitaires
5) Fichier de la Régie d'assurance-maladie du Québec (R.A.M.Q.)	Irrégulière	Lieux de consultations médicales successives (au Québec)	Utilisateurs des services médicaux
6) Données de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM)	Annuelle	Lieu de naissance	Étudiants de la C.E.C.M.

IV. Enquêtes, observation participante et autres sources

Une des sources d'information les plus riches sur la migration au Québec est celle des enquêtes et des sondages. Malheureusement, ces enquêtes échappent souvent à toute généralisation quant à leurs contenus et méthodes, chaque enquête étant presque unique. Plutôt que de tracer l'évolution des enquêtes en tant que sources pour l'étude de la migration au Québec, nous allons présenter quelques exemples d'enquêtes, classées selon l'utilisation qui en est faite: mesure, facteurs, effets et adaptation.

A. Mesure

Au Québec et au Canada, il existe peu d'enquêtes qui permettent de mesurer la migration. Il existe, cependant, deux exemples intéressants. En 1967, le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration (fédéral) a réalisé une enquête sur la main-d'oeuvre professionnelle, scientifique et technologique. A partir de ces données, Proulx (#436) estime les pertes et les gains provinciaux, en termes réels, dus à la **migration interprovinciale**, étant donné le financement provincial de l'éducation.

Un autre genre d'enquêtes est celui fait par l'Assemblée législative en 1849 et 1857. Ces deux sondages ont produit des estimations numériques de l'**émigration** du Bas-Canada (et du Haut-Canada) aux États-Unis, pour la période allant de 1844 à 1857. Il semble que la qualité de ces sondages n'ait pas été très bonne:

> Les enquêtes... ne mesurent sûrement pas avec précision l'émigration aux États-Unis. L'échantillon des localités qui ont répondu au questionnaire des enquêteurs est sans doute plus ou moins représentatif de l'ensemble du Canada et il se pourrait qu'il sélectionne les paroisses ou les cantons les plus touchés par l'exode aux États-Unis (Lavoie, #185: pp. 45-52).

B. Facteurs

La plupart des études sur les facteurs de la migration au Québec sont faites à partir des données de recensement. Par contre, un certain nombre de recherches sur les facteurs de la **migration interne** est basé sur des statistiques d'enquête. Par exemple, une étude sur le comportement et

les attitudes des migrants de l'est du Québec à Montréal fournit des informations sur les motifs des migrants ruraux-urbains grâce à de longs interviews (trois heures) avez onze hommes et sept femmes à Montréal, en 1969 (Denis-Grenier, #490).

Les autres recherches sur les facteurs de la migration à partir de données d'enquêtes portent sur la migration intra-urbaine à Montréal. Deux études sur les migrations entre le domicile et le travail (la mobilité/migration «pendulaire») sont basées sur des enquêtes. Une équipe intéressée par les migrations de travail d'un quartier résidentiel vers le centre-ville a réalisé sa propre enquête auprès d'un échantillon de ménages (Haynes et MacMillan, #480). Une autre étude sur le même sujet a profité d'une enquête déjà effectuée par la Commission des transports de la communauté urbaine de Montréal (Brunet et Turgeon, #471). Une dernière recherche analyse la mobilité résidentielle à partir des données d'un échantillon de 1,592 ménages installés à l'Île des Soeurs (Gilmour, #474).

C. Effets

Plusieurs études sur les effets de l'**immigration** au Québec sont également faites à l'aide de données d'enquêtes. Voici quelques exemples.

Les implications linguistiques de l'immigration au Québec ont été abordées dans plusieurs enquêtes. Une étude sur le Centre d'orientation et de formation des immigrants (C.O.F.I.) de Laprairie, par exemple, à l'aide d'un échantillon de plus de mille élèves, examine la question du choix de cours de langue française ou anglaise (Matte, #323). Une des enquêtes de base pour l'appréciation des choix linguistiques des immigrants a été effectuée en 1971 par la compagnie SORECOM (#544): un échantillon aléatoire stratifié de 781 personnes a été tiré. Pour la Commission Gendron, Carlos (#512) a effectué une enquête auprès de 5,000 travailleurs du Québec pour produire un rapport sur l'utilisation du français dans le monde du travail. Il compare les pratiques linguistiques de ceux qui sont nés au Canada avec ceux qui sont nés à l'étranger. Une autre enquête faite dans le cadre de la même Commission est celle de Didier (#519) sur les choix linguistiques des immigrants au Québec. L'échantillon de 795 individus a été tiré au hasard parmi les chefs de ménage de 21 ans et plus d'un «univers» constitué par la méthode dite «boule-de-neige».

Les enquêtes d'**opinion publique** fournissent aussi des informations sur les effets de l'immigration. Ainsi, une enquête sur les attitudes des francophones de la région métropolitaine de Montréal face à l'immigration et aux immigrants a été faite par SORECOM pour Radio-Canada en 1971 (SORECOM, #544). Cette enquête fournit des informations sur l'image idéale de l'immigrant, l'image réelle, les contacts avec les immigrants et l'ouverture face à cette minorité (Carlos et al., #107).

En utilisant une méthodologie plus anthropologique, Garigue (#308) examine le même sujet par des discussions approfondies avec 14 individus. Une autre étude d'opinion a été entreprise sur les attitudes des immigrants juifs à Montréal envers le nationalisme canadien-français; un échantillon de 126 individus a été tiré (Romalis, #278).

Deux autres enquêtes abordent la question des effets de l'immigration sur les immigrants. Une étude, en 1970-72, portant sur des changements culturels et structurels engendrés par la migration et une analyse des comportements prévus lors d'un retour éventuel sont basées sur une série d'interviews avec trente femmes haïtiennes à Montréal (Bernardin-Haldemann, #228). Une autre étude a été effectuée par deux médecins sur la santé mentale des immigrants nord-africains à Montréal: à cette fin, un échantillon de 480 individus, stratifié par durée de résidence au Canada, a été interviewé (Lasry et Sigal, #319).

D. Adaptation

C'est finalement sur le sujet de l'adaptation des migrants que les enquêtes sont les plus nombreuses. La vaste majorité de ces enquêtes porte sur l'adaptation des **immigrants**. L'adaptation générale, sociale, économique et politique. Nous avons déjà parlé de deux enquêtes sur l'adaptation des **migrants ruraux-urbains**.

L'adaptation générale fait l'objet de plusieurs recherches approfondies faites à partir des données d'enquête. Une étude sur l'adaptation des Italiens à Montréal a été réalisée par Boissevain pour le compte de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme. La collecte des informations a été faite de trois façons: des interviews avec le monde italien, l'observation participante et des questionnaires posés à un échantillon de 197 chefs de ménage (Boissevain, #292). Une autre enquête auprès de 50 familles britanniques, italiennes, françaises, polonaises et allemandes à Montréal essaie d'identifier les éléments clés de l'adaptation au cours des deux premières années de vie au Canada (Borossa et al., #293). Une dernière enquête, à partir d'une méthode anthropologique, analyse l'adaptation et l'intégration des immigrants italiens et polonais à Rouyn-Noranda (Larouche, #318).

Une autre série d'enquêtes s'est limitée à l'adaptation sociale et culturelle. Une étude sur 50 réfugiés hongrois à Montréal par exemple, examine les facteurs tels que la facilité de langage, l'emploi et l'ajustement social et culturel pour déterminer si les individus sont «heureux» de vivre au Canada (Gellert, #311). Tout un ensemble de variables socio-culturelles fait l'objet d'une autre enquête sur l'adaptation des immigrants d'après-guerre à Montréal et à Toronto: à partir de questions ajoutées à l'enquête mensuelle sur la main-d'oeuvre faite par le Bureau fédéral de la Statistique en 1961, Ossenberg (#330) considère la structure de la famille, l'interaction entre les immigrants et leurs amis canadiens, la participation ou la non-participation aux associations ethniques, la lecture de la presse canadienne et l'usage d'une langue officielle.

L'adaptation économique fait l'objet d'une autre série d'enquêtes. Une enquête très ambitieuse a été menée auprès de 230 immigrants adultes de sexe masculin pour apprécier leur adaptation économique et professionnelle à Montréal. L'échantillon stratifié a été tiré d'une façon scientifique à partir d'une énumération de tous les immigrants dans treize secteurs de recensement tirés de tous les secteurs ayant dix pour cent et plus d'individus «d'origine raciale» autre que britannique et française (Groupe de Recherches Sociales, #121). Dans une autre étude, un échantillon de trente hommes d'origine portugaise a été choisi par la méthode dite «boule-de-neige» pour analyser la mobilité professionnelle des travailleurs fixés à Montréal depuis au moins six ans (Romao, #279).

Restent maintenant les deux enquêtes sur l'adaptation des migrants ruraux-urbains. La première est basée sur l'hypothèse que les relations avec les «groupes primaires» sont le facteur déterminant dans l'adaptation au nouveau milieu urbain. Trente-trois familles ont été interviewées; mais il ne s'agit pas d'un échantillon représentatif (Martel, #492). La deuxième enquête trace plutôt un portrait de la famille migrante et de son histoire migratrice pour mieux saisir

Tableau 1.4
Récapitulation des données de certaines enquêtes sur la migration au Québec

Organisme/auteur	Date	Échantillon	Sujet
MESURE			
1) Proulx (#436)	1967	n.d.	Estimation de la migration professionnelle interprovinciale
2) Assemblée Législative (voir Lavoie, #185)	1849 1857	16 paroisses 60 paroisses	Émigration du Bas-Canada vers les États-Unis
FACTEURS			
3) Denis-Grenier (#490)	1969	n = 18 individus; quota	Motifs des migrants ruraux-urbains de l'est du Québec à Montréal
4) Haynes et MacMillan (#480)	1971	n.d.	Routes suivies — migrations pendulaires à Montréal
5) Brunet et Turgeon (#471)	1969	n.d.	Analyse matricielle des migrations pendulaires à Montréal
6) Gilmour (#475)	1970	n = 1,592 ménages; exhaustif	Mobilité résidentielle intra-urbaine à Montréal
EFFETS			
7) Matte (#323)	1971	n = 1,013 étudiants; exhaustif	Choix de cours en langue anglaise ou en langue française
8) SORECOM (#544)	1971	n = 781 étudiants; aléatoire, stratifié	Changement de langue d'enseignement
9) Carlos (#512)	1973	n = 5,000 travailleurs; aléatoire	Utilisation du français dans le monde du travail à Montréal par les nés au Canada et les immigrants
10) Didier (#519)	1971	n = 795; non représentatif ("boule de neige")	Choix linguistiques d'immigrants à Montréal
11) Tienhaara (#282)	1974	—	Recueil des enquêtes d'opinion publique au Canada sur les immigrants et l'immigration
12) SORECOM (#544)	1971	n.d.	Images des immigrants chez les Québécois
13) Garigue (#308)	1955-58	14 individus; non représentatif	Attitudes des Québecois envers les immigrants
14) Romalis (#278)	1965	n = 126 individus; aléatoire, stratifié	Attitudes des Juifs envers le nationalisme québécois
15) Bernardin-Haldemann (#228)	1970-72	n = 30 femmes; quota	Changements entraînés par l'immigration haïtienne à Montréal
16) Lasry et Sigal (#319)	1974	n = 480 individus; aléatoire, stratifié	Santé mentale d'immigrants nord-africains à Montréal
ADAPTATION			
17) Boissevain (#292)	1964-65	n = 197 chefs de ménages; aléatoire	Adaptation intégration des Italiens à Montréal
18) Borossa *et al.* (#293)	1951-53	n = 50 familles; quota	Adaptation de 5 groupes ethniques à Montréal au cours des 2 premières années
19) Dupont (#305)	1951	n = 1,010 individus; représentatif?	Adaptation des immigrants français à Montréal
20) Larouche (#318)	1973	anthropologique	Adaptation intégration des Italiens et Polonais à Rouyn-Noranda
21) Gellert (#311)	1961	n = 50; non représentatif	Adaptation sociale des réfugiés hongrois à Montréal
22) Ossenberg (#330)	1961	n.d.	Adaptation sociale des immigrants d'après-guerre à Montréal et Toronto
23) Rikordy (#337)	1967	n = 100 individus; représentatif	Criminalité chez les Italiens à Montréal
24) Berman, Nahmiash et Osmer (#291)	1970	n = 150 familles; représentatif	Adaptation économique des immigrants juifs marocains à Montréal
25) Groupe des Recherches Sociales, Inc. (#121)	1957	n = 230 hommes adultes; aléatoire, stratifié	Adaptation économique et professionnelle des immigrants à Montréal
26) Romao (#279)	1972	n = 30 hommes; "boule de neige"	Adaptation économique des immigrants portugais à Montréal
27) Brédimas-Assimopoulos (#294)	1972	n = 317 individus; représentatif	Adaptation civique politique des immigrants grecs à Montréal
28) Martel (#492)	1970	n = 33 familles; non représentatif	Adaptation de migrants ruraux-urbains à Montréal
29) Messier et R.-Marois (#494)	1971	n = 280 familles; non représentatif	Adaptation de migrants d'origine rurale de l'est du Québec à la vie urbaine québécoise

l'adaptation au milieu urbain: un questionnaire de deux heures et demie a été administré à 208 familles migrantes, originaires de l'est du Québec (Messier et Marois, #493).

E. Limites des données d'enquêtes

Nous n'avons pas décrit tous les détails des enquêtes portant sur la migration au Québec, encore moins toutes les enquêtes dont nous nous sommes servis. Nous avons plutôt voulu suggérer le type de données disponibles dans les enquêtes et examiner les échantillons utilisés de même que les sous-populations étudiées. Au **tableau récapitulatif 1.4** qui précède, nous résumons très schématiquement certaines informations sur vingt-neuf enquêtes. Ce tableau fait voir la variété des données disponibles avec ce genre de collecte. En effet, chaque chercheur est enmesure de ramasser les données dont il a besoin en fonction de sa problématique. Cette souplesse combinée avec les détails qu'on peut étudier avec des questions précises est le grand avantage de cette forme de collecte. Les inconvénients sont nombreux: difficultés de définir et d'énumérer l'univers, difficultés de rendre opérationnels des concepts non quantifiables et limites statistiques dans l'interprétation des résultats. Certains chercheurs ne semblent pas du tout concernés par la représentativité (statistique ou autre) de leurs études. D'autres n'ont pas besoin d'être observés systématiquement. Et certains auteurs manipulent leurs données comme si elles n'étaient pas tirées d'un échantillon.

Conclusion

Malgré les difficultés d'observation du phénomène migratoire, plusieurs types de données existantes nous permettent d'étudier la migration au Québec: les statistiques de frontière (canadiennes et autres), les recensements (canadiens et autres), les fichiers administratifs (fédéraux, provinciaux et locaux) et les enquêtes de tout genre. L'utilisation de ces sources pour l'étude de la migration au Québec est résumée au **tableau 1.5**; il se peut cependant que ces mêmes sources soient employées pour étudier des aspects de la migration qui ne sont pas indiqués dans ce tableau. Par exemple, l'adaptation des migrants interprovinciaux et internes pourrait bien faire l'objet d'une étude faite à partir des données des recensements et des enquêtes. Nous ne résumons ici que les études sur la migration au Québec que nous avons pu consulter; de plus, nous avons schématisé (et donc, simplifié) le contenu des études basées sur les diverses sources. Au cours des chapitres suivants sur la mesure, les facteurs, les effets et l'adaptation (et même au chapitre sur les politiques), nous allons décrire les diverses façons avec lesquelles ces sources sont employées pour cerner le phénomène migratoire au Québec.

Tableau 1.5
Résumé de l'utilisation des diverses sources pour l'étude de la migration au Québec

Types de migration et dimensions étudiées	Sources			
	Statistiques de frontière	Recensements	Fichiers gouvernementaux	Enquêtes
MIGRATION INTERNATIONALE				
Immigration				
Mesure	xxx	xxx	0	0
Facteurs	x	0	0	0
Effets	x	xx	x	xxx
Adaptation	0	x	0	xxx
Émigration				
Mesure	xx + SA	xxx + RA	0	x
Facteurs	0	RA	0	0
Effets	0	0	0	0
Adaptation	0	0	0	0
MIGRATION INTERPROVINCIALE				
Mesure	0	xxx	xxx	x
Facteurs	0	xxx	xxx	0
Effets	0	xx	xx	0
Adaptation	0	0	0	0
MIGRATION INTERNE				
Mesure	0	xxx	xxx	0
Facteurs	0	xx	0	xxx
Effets	0	x	0	0
Adaptation	0	0	0	x

xxx = souvent utilisées
xx = utilisées
x = utilisées parfois
0 = pas utilisées
SA = statistiques américaines
RA = recensements américains

Chapitre 2

Mesure de la migration

Introduction

La mesure du phénomène migratoire est directement reliée à la disponibilité des sources statistiques. Ce chapitre ne peut donc être considéré que par rapport au chapitre précédent sur les sources. Certes, la division entre sources, méthodes et mesures est artificielle, mais elle s'avère utile pour des besoins de présentation. Nous tenterons d'identifier le plus clairement possible les sources et les méthodes qui ont servi à calculer les estimations présentées dans ce chapitre.

Plusieurs types de migrations affectent l'évolution de la population totale du Québec. Nous distinguerons entre (1) la migration internationale: l'immigration au Québec venant de l'extérieur du Canada et l'émigration du Québec hors Canada, (2) la migration interprovinciale et (3) la migration totale nette, sans distinction de la part internationale ou interprovinciale. Quant à la migration interne au Québec, nous parlerons surtout de la migration interrégionale, en rapport avec la migration internationale et interprovinciale, quand cela sera possible. L'impact des divers types de migrations sur la croissance de certaines villes du Québec sera brièvement examiné. Enfin, la migration intra-urbaine (souvent désignée comme mobilité résidentielle) sera à peine effleurée.

Pour chaque type de migration, nous tenterons de présenter les diverses estimations des volumes (et parfois des taux), de dégager les courants principaux (origines et destinations) et enfin, d'examiner les caractéristiques des migrations et des migrants (i.e. le phénomène de la "sélectivité" ou de la migration différentielle).

Plutôt que de commencer par la présentation générale des composantes de l'évolution démographique du Québec comme c'est généralement le cas, nous allons considérer chaque type de migration séparément. Nous terminerons en montrant la part relative de chaque type de migration dans l'évolution de la population du Québec.

L'évolution de la population du Québec est déterminée par l'accroissement naturel et par le solde migratoire international et interprovincial. Si le concept de solde (ou de migration nette) apparaît utile du point de vue strictement de l'évolution numérique, il faut bien voir que les arrivées et les départs (migration brute) transforment la structure et les caractéristiques de la population du Québec dans des sens souvent différents (e.g. les entrants possédant des caractéristiques différentes des sortants). Si du point de vue numérique une entrée équivaut à une sortie (donc effet net nul), il n'en est pas toujours ainsi des autres aspects. Ainsi, sur le plan de la répartition linguistique, une sortie francophone et une entrée anglophone ont un effet additif, ou encore, du point de vue de la structure d'âge une sortie d'un jeune n'équivaut pas à l'entrée d'un vieux.

I. Migrations internationales

A. Volume

1. Immigration

Une façon indirecte de tracer l'évolution de l'immigration au Québec consiste à examiner, dans les

Tableau 2.1
Population née à l'étranger, Québec, 1901-1961

Année	Effectifs	Rang du Québec parmi les provinces
1901	88,708	2
1911	147,070	6
1921	188,410	6
1931	252,150	5
1941	223,943	5
1951	228,923	4
1961	388,449	3

Source: George, # 35: tableau 5.4, p. 95

recensements, la population née à l'étranger et recensée au Québec (voir par exemple: George, # 35: tableau 5.4; Kalbach et McVey, # 48: tableau 5.7; Kalbach, # 258: tableau 2.9). Parmi les provinces, le Québec occupait en 1901 le deuxième rang pour le pourcentage de la population née à l'étranger: en 1911 et 1921, il occupe le sixième rang pour prendre la 3ème place en 1961 (**tableau 2.1**).

Il est intéressant d'examiner l'évolution de l'immigration en fonction de la période d'arrivée des immigrants. Au Québec, 21% des immigrants sont arrivés avant 1946 comparativement à 29% pour le Canada; par contre, 40% sont arrivés au Québec entre 1961 et 1971 alors que pour le Canada le pourcentage n'est que de 32% (Carlos et al., # 107: p. 6). En fait, plus la période d'arrivée des immigrants est récente, plus la part du Québec par rapport au Canada est élevée: ainsi en 1971, 10.2% des immigrants au Canada d'avant-guerre se trouvaient au Québec; ce pourcentage grimpe à 14.4% pour les immigrants arrivés entre 1946 et 1961 et à 17.7% pour ceux arrivés entre 1961 et 1971 (Kalbach, # 258: tableau 3.6, p. 47). Bref, les immigrants au Québec sont d'arrivée relativement plus récente que les immigrants au Canada.

Les statistiques provenant du ministère de l'immigration du Canada donnent le nombre de personnes qui entrent au Canada selon la province de résidence projetée. Dans le **tableau 2.2**, on peut constater qu'entre 1946 et 1974, il est entré environ 789,000 immigrants au Québec, soit une moyenne annuelle de 27,000. Deux remarques s'imposent: (1) le pourcentage des immigrants au Québec est bien inférieur à son importance démographique dans le Canada (Bonin, #93: p. 269) et (2) le Québec a beaucoup de difficulté à retenir une bonne partie des immigrants. Par exemple en 1971, le Québec représente 28% de la population du Canada et n'accueille que 15.8% des immigrants canadiens. Par contre, l'Ontario avec 35.7% de la population canadienne accueille 52.8% des immigrants (Québec, #65: p. 68). Quant à la deuxième remarque ci-haut, on peut estimer à 47% environ le nombre d'immigrants venus au Québec entre 1946 et 1971 qui sont repartis soit vers les États-Unis, soit vers les autres provinces, en particulier l'Ontario, soit ailleurs. Voici quelques chiffres qui illustrent bien la faible capacité du Québec à retenir sa population immigrante: alors qu'entre 1946 et 1971, 699,757 immigrants ont été admis, seulement 371,545 ont été recensés en 1971 (Québec, #65: p. 67)[1].

Certes, des statistiques basées sur la destination projetée (intended) des immigrants pourraient être biaisées dans la mesure où les lieux de résidence prévus et effectifs seraient différents. Or, d'après l'étude longitudinale du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, l'écart entre les deux ne serait pas trop important: par exemple, pour les immigrants arrivés en 1969, 15% se destinaient au Québec et 13% avaient le Québec comme résidence effective (Canada, #299: p. 87). D'après le recensement de 1961, 19% des immigrants arrivés au Canada entre 1956 et 1961 habitaient au Québec en 1961 alors que 21% de ceux-ci prévoyaient s'y installer (Kalbach et McVey, #48: p. 94).

Que réserve l'avenir? Statistique Canada a présenté une série de quatre hypothèses sur l'immigration annuelle brute au Québec entre 1972 et 1986: une hypothèse maximale de 34,672 immigrants et une hypothèse minimale de 13,689 immigrants (Canada, #23, p. 202).

2. Émigration

L'émigration hors du Québec vers les pays étrangers fait partie du domaine le moins connu de la démographie québecoise. Certes, qui n'a pas pris conscience de l'exode important des Canadiens français vers les États-Unis vers la fin du 19e siècle? Malgré le peu de données, quelques études ont quand même tenté certaines estimations, surtout de l'émigration vers les États-Unis (voir entre autres: Samuel, #203; Rimbert, #154; Sinclair, #71; Germain, #450; Kalijarvi, #134; Boulanger, #94). Par exemple, Lavoie suggère qu'entre 1844 et 1849, 30,000 personnes, et entre 1852 et 1857, 44,367 personnes ont quitté le Bas-Canada en direction des États-Unis (#185, p. 49). Elle a également estimé l'émigration nette vers les États-Unis en provenance du Québec pour toute la période 1840-1940. Ces estimations, présentées au **tableau 2.3**, montrent qu'entre 1840 et 1940, au moins 900,000 personnes ont quitté le Québec pour les États-Unis.

Une autre approche de la mesure de l'émigration du Québec consiste à considérer le stock franco-américain, c'est-à-dire, le nombre de personnes d'origine française vivant aux États-Unis: en 1930, il est évalué à 1,106,159 personnes dont 723,219 (65%) en Nouvelle-Angleterre et 336,871 (30%) au Massachusetts seulement (Rimbert, # 154). Ces totaux représentent non seulement l'immigrants aux États-Unis d'origine française (surtout canadienne-française) mais également leurs descendants. Une autre approche s'applique aux personnes d'origine française nées au Canada et énumérées dans les recensements américains. Ainsi, Samuel mentionne qu'en 1900, 34% de tous les Canadiens de naissance vivant aux États-Unis sont de langue française (i.e. environ 400,000 personnes) et en 1950, ce pourcentage serait de 24% (i.e. environ 240,000 personnes (#203). En combinant ces estimations avec celles de George (#35: p. 23), nous pouvons constituer le tableau suivant qui donne les estimations du nombre de Canadiens français de naissance vivant aux États-Unis et leur pourcentage du total des Canadiens de naissance vivant aux États-Unis.

1900: 400,000 (34%)
1930: 370,852 (29%)
1940: 370,366 (26%)
1950: 237,920 (24%)
1960: 208,735 (22%)

Plus récemment, Statistique Canada procédait à des estimations de l'émigration totale vers toutes destinations. Pour le Québec, on peut constater (**tableau 2.4**) qu'entre 1961 et 1971, 191,596 personnes ont quitté le Québec, soit une moyenne annuelle d'environ 20,000 personnes. Il faut souligner aussi que la part de l'émigration du Québec représente environ 30% de toute l'émigration du Canada, ce qui dépasse légèrement la proportion que représente le Québec dans la population totale (Canada, #23: p. 201). Mentionnons aussi que Statistique Canada a retenu une seule hypothèse d'émigration annuelle constante de 17 148 pour la période 1972-1986 (#23: p. 202).

En terminant, il faut souligner le mouvement de retour important des États-Unis vers le Canada. Par exemple, de 1925 à 1930, 182,112 personnes nées au Canada sont revenues des États-Unis, ce qui représente plus du tiers de l'émigration nette constatée au cours de la période 1921-1931 (Lavoie, #185: p. 41). Samuel (#203) estime que le mouvement de retour a atteint, de 1955 à 1960, environ 35% des émigrants canadiens de naissance et 40% de 1960 à 1968. Ailleurs, Lavoie suggère que le rapatriement, au cours des quatre premières décennies du XXe siècle, a dû impliquer un demi-million d'émigrés. De plus, il semble que les rapatriés ont tendance à rentrer dans leur province d'origine, surtout les Québécois qui ont le plus fort taux de retour dans leur province natale (92%) (Lavoie, #186: pp. 82-83).

1. Certes, il ne faut pas minimiser l'effet de la mortalité sur la population immigrante durant la même période.

Tableau 2.2
Immigrants au Québec, 1946-75

Année	Effectifs	Année	Effectifs
1946	9,712	1961	16,920
1947	8,272	1962	19,132
1948	24,687	1963	23,264
1949	18,005	1964	25,973
1950	13,575	1965	30,346
1951	46,033	1966	39,198
1952	35,318	1967	45,717
1953	34,294	1968	35,481
1954	28,419	1969	28,230
1955	22,117	1970	23,261
1956	31,396	1971	19,222
1957	55,073	1972	18,592
1958	28,443	1973	28,871
1959	24,816	1974	33,458
1960	23,774	1975	28,042

Source: Québec, #65: tableau 17, p. 74.

Tableau 2.3
Émigration nette vers les États-Unis en provenance du Québec, 1840-1940

Période	Effectifs en milliers	Période	Effectifs en milliers
1840-1850	35	1900-10	100
1850-1860	70	1910-20	80
1860-1870	—	1920-30	130
1870-1880	120	1930-40	—
1880-1890	150		
1890-1900	140	1840-1940	900

Source: Lavoie, #186: p. 78.

Tableau 2.4
Émigration totale, Québec, 1961-1971

Année	Effectifs
1961-62	18,481
1962-63	19,056
1963-64	19,518
1964-65	21,011
1965-66	18,306
1966-67	18,698
1967-68	22,620
1968-69	17,160
1969-70	17,238
1970-71	18,508
Total	191,596
1968-71 (moyenne annuelle)	18,133
1961-71 (moyenne annuelle)	20,590

Source: Canada, #23: tableaux 7.17 et 7.4

3. Migration internationale nette

Lorsque l'on connaît l'émigration et l'immigration, la différence entre les deux nous donne directement le solde migratoire international. En fait, dans bien des cas, on ne peut estimer qu'indirectement la migration internationale nette. Pour la période plus ancienne, il faut encore se référer à l'étude de Lavoie qui présente les estimations suivantes pour le Québec (#185: tableau 12, p. 39):

1871-1881	- 90,600
1881-1891	-147,500
1891-1901	-121,700
1901-1911	- 46,600
1911-1921	-128,400
1921-1931	-158,400

Nous n'avons pas trouvé d'estimations pour la période de 1931-1960. Par contre pour la période plus récente, les mêmes données de Statistique Canada citées plus haut pour l'émigration et l'immigration fournissent directement le solde migratoire international pour le Québec (#23: tableau 7.17, p. 227):

1961-62	-	1,100	1972	+	1,444*
1962-63	+	1,104	1973	+	9,723*
1963-64	+	4,864	1974	+	16,310*
1964-65	+	6,050	1975	+	11,852*
1965-66	+	15,607			
1966-67	+	24,987			
1967-68	+	17,559			
1968-69	+	15,491			
1969-70	+	9,551			
1970-71	+	3,875			
Total	+	97,988			

* Estimé à partir des statistiques canadiennes de l'immigration (cf. tableau 2.2) et l'hypothèse de projection de Statistique Canada de 17,148 émigrants.

Il semble bien que dans le passé, plus de personnes quittaient le Québec qu'il n'en arrivait, et cela est directement relié à l'exode vers les États-Unis dont nous avons parlé plus haut. Par contre, depuis 1962 le solde migratoire international est positif quoique faible. Les migrations internationales nettes ont donc faiblement contribué à la croissance démographique du Québec. De plus, à partir des rapports sorties/entrées observées entre 1966 et 1971, l'on voit que le taux relatif de sorties est deux fois plus élevé au Québec qu'en Ontario.

Toutefois, le solde cache le fait que le Québec est témoin de mouvements bruts importants. L'année 1971 est un bon exemple: le solde positif de 3,875 est en fait le résultat d'arrivées de 22,383 immigrants et le départ de 18,508 personnes. Pour la période 1961-71, la comparaison est encore plus évidente: un solde positif de 97,988 composé de 481,180 mouvements bruts. Dans une période de 10 ans, le Québec doit donc s'ajuster à l'arrivée de 290,000 immigrants mais aussi à l'émigration de 190,000 personnes. Les effets peuvent être considérables si certaines caractéristiques diffèrent entre immigrants et émigrants. Si, par exemple, le Québec perd des jeunes et reçoit des plus âgés, la structure par âge en sera doublement affectée. Nous tenterons d'examiner cette question dans la section sur les caractéristiques des migrants internationaux.

Pour terminer, qu'en est-il des projections? Toujours en combinant une hypothèse d'émigration de 17,148 avec les différentes hypothèses retenues pour l'immigration selon les hypothèses de projection de Statistique Canada (#23), le solde migratoire international projeté pour 1972-1986 varie entre + 17,500 (hypothèse d'immigration maximale) à + 3,000 (hypothèse minimale).

B. Origines et destinations

D'où viennent les immigrants[2] et où vont les émigrants: voilà dans sa forme la plus simple, la question à laquelle nous allons tenter de répondre à partir des études existantes. Le volume de la migration tout seul, tel que décrit dans la section précédente, ne nous donne aucune indication sur les origines de l'immigration ou sur les destinations de l'émigration.

1. Immigration

De 1946 à 1961, selon l'origine ethnique, on note que les immigrants proviennent surtout de l'Italie (18%), de la Grande-Bretagne (18%), de l'Allemagne (10%) et de la France (8%)[3]. Entre 1962 et 1969, selon le pays de dernière résidence, on observe un recul de l'importance relative des immigrants en provenance de l'Italie, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de la Pologne et de la Hongrie au profit de ceux venant de France, de la Grèce, du Portugal et des pays africains et asiatiques (Malservisi, #270: p. 55). La modification de la composition de l'origine des immigrants est également soulignée par Bonin: en 1962, les pays européens fournissaient 73% des immigrants alors qu'en 1972, ils n'en fournissent plus que 43% (#93: p. 270). Par contre il y a eu augmentation pour les Antilles, la Chine et les Etats-Unis (GRIP, #120).

En 1974, les 3/4 des immigrants viennent d'Europe et des Amériques et près du 1/5 d'Asie. La répartition des immigrants selon leur pays de naissance en 1974 est présentée au **tableau 2.5**. Pour mieux comprendre la situation de 1974, nous avons ajouté les données de 1969 qui montrent l'évolution depuis 1969 des rangs des dix principaux pays de naissance. Retenons les changements les plus frappants: (1) Haïti grimpe du 10e rang en 1969 au 1er rang en 1974; (2) la France descend du 1er au 4e rang; (3) la Grèce aussi descend du 3e au 5e rang, (4) l'Italie descend du 3e au 8e rang; (5) le Maroc pour la première fois en 1974 et la Jamaïque pour la première fois en 1973 font leur apparition dans les dix principaux pays de naissance; (6) enfin, les Etats-Unis continuent à fournir un grand nombre d'immigrants.

A partir du recensement de 1961, Kalbach a calculé le pourcentage d'immigrants québécois selon les deux grandes périodes d'arrivées (avant et après la guerre) et leur origine ethnique, cette dernière donnant une indication de la provenance des immigrants (**tableau 2.6**).

Selon ces calculs, on voit que les immigrants d'après-guerre se recrutent surtout parmi les Européens du Sud (32%) alors qu'avant la guerre, ce sont plutôt des immigrants des Iles Britanniques (41%). Notons aussi que par rapport aux immigrants d'avant-guerre, les immigrants d'après-guerre sont proportionnellement deux fois moins nombreux parmi les personnes d'origine française. En 1961, avec 81% de la population totale d'origine française, le Québec n'avait que 10% d'immigrants avec une origine ethnique française parmi ses immigrants d'après-guerre.

2. Émigration

Les seules informations sur le départ des Québécois concernent l'émigration vers les Etats-Unis. Si la mesure du volume global de l'émigration vers les Etats-Unis s'avère extrêmement difficile, la détermination des courants migratoires demeure presque impossible. Nous allons rapporter ici quelques indications très grossières puisque certains auteurs ont tenté l'impossible. Il n'y a rien de surprenant à affirmer que l'émigrant canadien a eu tendance à se fixer dans les états situés le long de la frontière (Vedder et Gallaway, #344). Plus précisément, Boulanger (#94: p. 61) mentionne quatre centres de concentration franco-américaine vers 1930: Maine, Massachusetts, New Hampshire et Rhode-Island. Dans le Maine, il cite la ville de Biddeford où 82% de la population est d'origine française; il cite Fall River dans le Massachusetts (26%), Manchester dans le New Hampshire (36%) et Woonsocket dans le Rhode-Island (73%). Une autre étude (Rimbert, #154) souligne qu'en 1930, sur 1,106,159 franco-américains, 723,219 (65%) se concentraient en Nouvelle-Angleterre, dont 336,871 (30% du total aux Etats-Unis ou 46% des franco-américains de la Nouvelle-Angleterre) au Massachusetts. Enfin, Allen (#84) a montré qu'avant 1860, il existait deux courants Québec-Maine, l'un vers l'est à partir de la rive sud du fleuve en direction de la Vallée St-Jean (frontière Nouveau-Brunswick-Maine) et l'autre vers le sud à partir de la rivière Chaudière dans la Beauce en direction de la Vallée Kennebec. Il vérifie l'hypothèse que certaines localités du Maine sont liées à des localités individuelles du Québec et qu'une fois ces réseaux ("fields of origins") établis, ils tendent à se stabiliser. Après 1860, il identifie les courants Québec-Maine suivants: de la Beauce vers Waterville et Augusta; de la rive sud à l'est du Québec vers Brunswick; et des Cantons de l'Est ("Central Eastern Townships") vers Biddeford, Saco et Sanford.

C. Caractéristiques

1. Immigrants

Etant donné la préoccupation des gouvernements à connaître les caractéristiques des étrangers venant s'installer au Québec, il n'est pas surprenant que l'information à ce sujet soit abondante et permette de tracer très précisément le profil socio-économique et autre des immigrants. Nous allons donc examiner rapidement quelques caractéristiques des immigrants du Québec.

a. Age et sexe

A partir des données des recensements canadiens, il est possible d'examiner la distribution par âge au moment du recensement de la population née à l'extérieur du Canada (**tableau 2.7**). La proportion des 0-14 ans a fluctué entre 4 et 11% alors que les 15-64 se sont maintenus dans les 85% en 1921, 1931 et 1941 pour diminuer à 80% en 1951 et 1961. Par contre, la proportion des 65 et + a augmenté sensiblement de 5% en 1921 à 13% en 1961. On assiste donc à un vieillissement relatif de la population née à l'extérieur du Canada. Toutefois, si on compare, pour 1961, les mêmes groupes d'âge pour toute la population du Québec, la proportion des jeunes (0-14 ans) est de 35% comparée à 11% pour ceux qui sont nés à l'étranger. En fait, ces derniers se concentrent surtout dans les 15-64 ans (76% en 1961 comparativement à 59% pour la population du Québec dans son ensemble (Kalbach et McVey, #48, tableau 4.4, p. 127).

Il est plus utile de considérer la population immigrante directement à partir des statistiques de l'immigration. A ce sujet, Malservisi a calculé, pour la période 1959-69, le pourcentage d'immigrants selon l'âge à l'arrivée et le sexe. On y constate encore une plus grande concentration dans le groupe des 15-59 ans que dans la population totale. De plus

2. Les données sur l'origine des immigrants peuvent varier selon la définition retenue: origine ethnique, pays de naissance, pays de citoyenneté, pays de dernière résidence.

3. Ces pourcentages sont calculés sur un total de 420,854 immigrants arrivés au Québec entre 1946 et 1961.

Tableau 2.5

Répartition des immigrants admis au Québec en 1969 et en 1974 selon les continents, pays de naissance, et le rang de certains pays

Continents et pays	1969 Effectifs	1969 %	1969 Rang	1974 Effectifs	1974 %	1974 Rang
AFRIQUE	—	—		**3,004**	**9.0**	
Maroc	—	—	—	959	2.9	9
AMERIQUE	—	—		**12,641**	**37.8**	
États-Unis	2,064	7.2	5	2,843	8.5	2
Haïti	658	2.3	10	4,856	14.5	1
Jamaïque	—	—	—	831	2.5	10
ASIE	—	—		**5,634**	**16.8**	
Inde	797	2.8	9	1,403	4.2	7
EUROPE	—	—		**12,054**	**36.0**	
France	2,695	9.5	1	2,047	6.1	4
Grèce	2,381	8.4	2	1,970	5.9	5
Italie	2,370	8.3	3	1,211	3.6	8
Portugal	1,313	4.6	6	1,852	5.5	6
Royaume-Uni	2,351	8.3	4	2,307	6.9	3
OCEANIE	—	—		**124**	**0.4**	
Total	28,477	100.0		33,458*	100.0	

* Y compris un individue né en mer

Source: Québec. #196: Vol. II, tableaux 6 et 7

Tableau 2.6

Distribution (en %) des immigrants d'avant et d'après-guerre selon l'origine ethnique, résidant au Québec en 1961

Origines ethniques	Immigrants selon la période d'arrivée		Population totale
	Avant-guerre	Après-guerre	
Îles Britanniques	40.9	16.9	10.8
Française	19.7	10.0	80.6
Européenne du Nord-Ouest	4.5	13.2	1.4
Européenne Centrale	4.0	6.4	0.6
Européenne de l'Est	10.5	9.6	1.4
Européenne du Sud	6.9	31.9	2.7
Juive	10.8	5.9	1.4
Autres Européennes	0.2	2.8	0.2
Asiatique	1.5	2.1	0.3
Total*	100.0	100.0	100.0

* "Autres" compris dans le total.

Source: Kalbach. #259: tableau 3.14, p. 133

Tableau 2.7

Distribution (en %) de la population du Québec née à l'extérieur du Canada par grands groupes d'âge, 1921-1961

Groupes d'âge	1921	1931	1941	1951	1961
0-14	10.5	7.6	3.7	5.5	11.3
15-64	84.9	87.3	86.6	79.7	75.8
65 et +	4.6	5.1	9.7	14.8	12.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Kalbach. #259: tableau 2.20, p. 83.

il n'existe pas de différence selon le sexe. Une autre étude (Québec, #65: p. 127) montre que le pourcentage des 0-19 ans a fluctué entre 17 et 25%, mais le plus souvent autour de 20%, entre 1943 et 1973. Pour les deux années les plus récentes (i.e. 1973 et 1974), c'est le groupe des 25-29 ans qui est le plus nombreux, suivi de près par les 20-24 ans; en 1974, ce profil de distribution se retrouve chez les hommes comme chez les femmes; en 1973, c'est le groupe 20-24 qui est le plus important pour les immigrants du Québec (Québec, #196: tableau 5).

Tableau 2.8
Immigrants selon l'âge et le sexe, Québec, 1959-69 (%)

Groupes d'âge	Hommes	Femmes
0-14	20.8	20.7
15-64	76.6	74.5
65 et +	2.6	4.8
Total	100.0	100.0

Source: Malservisi, #270: p. 59.

Mentionnons une dernière étude (GRIP, #120) qui montre que les immigrants sont plutôt jeunes puisque 2 immigrants sur 3 ont moins de 30 ans comparativement à un rapport d'un peu plus de 1 sur 2 pour l'ensemble de la population québécoise.

b. Etat civil

Le tableau suivant présente l'état civil des immigrants pour deux années récentes: les célibataires sont largement majoritaires (plus de 50%) et davantage chez les hommes que chez les femmes; de plus, les femmes comprennent plus de veuves que les hommes ne comptent de veufs dans leur rang. Dans la cohorte de 1969, une étude (Carlos et al., #107) mentionne que les 2/3 des immigrants étaient célibataires à l'arrivée.

c. Qualification professionnelle

Entre 1965 et 1974, les immigrants travailleurs (15 ans et plus) ont représenté environ 55% de l'immigration totale (Québec, #196: Vol. 2, tableau 14). De plus, les catégories d'occupations projetées par les nouveaux arrivants durant la période 1953-69 ont été les suivantes: professions (22%); services (30%); bureau (22%); fabrication, mécanique, construction (29%); et manoeuvres (24%) (Malservisi, #270: p. 68). Toutefois, avec le resserrement de la politique d'immigration, la structure professionnelle s'est modifiée au profit des occupations de statut plus élevé: par exemple, les immigrants dans les professions ont grimpé de 19% en 1961 à 25% en 1967 et à 32% en 1969 (Couture, #245: tableau L; Malservisi, #270: p. 70). Par contre, les manoeuvres ont diminué en importance, de 11% en 1953 à 3% en 1969 (Malservisi, #270: p. 70). L'année 1969 mérite qu'on s'y arrête puisqu'elle a fait l'objet de plusieurs études: (1) un immigrant sur trois est un professionnel (GRIP, #120); (2) les professionnels et les techniciens sont deux fois plus nombreux chez les immigrants que dans la population totale; par contre les immigrants employés de services sont 3 fois moins nombreux (Carlos et al., #107).

Pour terminer, nous croyons utile de commenter la structure professionnelle des immigrants la plus récente (1974). Parmi les travailleurs, les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes; pour l'ensemble des deux sexes, l'occupation la plus importante numériquement est la fabrication, montage, réparation (20%), les autres emplois les plus importants étant les services (13%); employés de bureau (13%); travailleurs des sciences naturelles, etc. (9%); personnel médical (6%); usineurs (5%); et bâtiment (5%) (Québec, #196: Vol. 2, tableau 16).

d. Instruction

En 1971, 55% de la population adulte du Québec née à l'étranger possédait un niveau d'instruction de niveau secondaire et plus, comparé à 53% pour la population née au Canada; ce taux de scolarité varie cependant selon le pays de naissance (le Royaume-Uni ayant un taux plus élevé) et la période d'immigration (plus la période est récente plus le taux de scolarité est élevé) (Dufour et Lavoie, #180). En 1974, les niveaux de scolarité des immigrants se répartissaient comme suit: (Québec, #196: tableau 12):

0-6 ans: 39%
7-14 ans: 48%
15 ans et + : 13%

Il s'agit donc d'une population immigrante relativement bien instruite.

e. Connaissance du français et de l'anglais

En 1973, deux immigrants sur dix ne connaissent que le français, quatre que l'anglais, trois ni l'une, ni l'autre de ces langues et un était bilingue. De plus, un immigrant sur trois venant d'Europe ou des Amériques connaît le français; parm

Tableau 2.9
Immigrants admis au Québec selon l'état civil, 1973 et 1974 (%)

État civil	1973 Hommes	1973 Femmes	1973 Total	1974 Hommes	1974 Femmes	1974 Total
Célibataire	62.1	53.4	57.9	59.8	53.1	56.6
Marié(e)	35.5	39.1	37.3	38.0	40.5	39.2
Veuf ve	0.7	5.0	2.8	0.6	4.4	2.4
Divorcé(e) séparé(e)	1.7	2.5	2.1	1.6	2.0	1.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Québec, #196

les immigrants du continent américain, ceux qui connaissent le français viennent surtout d'Haïti (67%); huit immigrants asiatiques sur dix ne connaissent que le français; enfin, le plus fort contingent des immigrants ne connaissant ni le français, ni l'anglais vient d'Europe, surtout de la Grèce, du Portugal et d'Italie. En 1974, il y a une légère remontée de ceux qui ne connaissent que le français (27.6%) au profit de toutes les autres catégories linguistiques (Québec, #196: p. 15). En fait, de 1946 à 1966, 26% des immigrants (en moyenne) ne connaissaient que l'anglais alors que de 1968 à 1973 ce pourcentage grimpe à 38% (Bonin, #93: p. 270). Plus précisément le pourcentage des immigrants qui ne connaissent que l'anglais passe de 29.9% en 1968 à 41.8% en 1973 et à 37.8% en 1974 (Québec, #196: Vol. 2, p. 15).

2. Émigrants

Les caractéristiques des émigrants québécois ne sont pas connues malgré les effets importants que peuvent provoquer les départs de certaines catégories de la population. Toutefois, nous pouvons en avoir une vague idée en examinant les quelques rares indications qui existent sur l'émigration canadienne vers les États-Unis. De 1955 à 1959, Samuel (#203) résume ainsi les traits caractéristiques de l'émigration canadienne à destination des États-Unis:

— les femmes étaient plus nombreuses que les hommes;
— les émigrés nés au Canada étaient plus instruits que la population canadienne ou américaine en général;
— ils ne bénéficiaient pas aux États-Unis d'un revenu en rapport avec leur instruction, mais ils avaient pu améliorer leur revenu en comparaison de ceux de leur âge au Canada, sans pour cela atteindre la rémunération que reçoivent les Américains dans les groupes d'âge correspondants;
— les personnes n'exerçant pas une profession libérale (la majorité) étaient plus âgées, et le taux de retour était moins élevé que celui des professionnels;
— les Canadiens français sont plus âgés, en moyenne, que les autres Canadiens vivant aux États-Unis; de plus, ils étaient surtout des travailleurs manuels ou des employés de services et avaient des salaires parmi les moins élevés.

L'échange de professionnels entre le Canada et les États-Unis a toujours été très important, même si, du moins pour la période 1950-63, le Canada a accusé un gain net (Parai, #194). Toutefois, on ne connaît pas l'ampleur de ce phénomène pour le Québec: compte tenu des caractéristiques des immigrants canadiens-français aux États-Unis telles que mentionnées par Samuel et reprises ici, on peut faire l'hypothèse qu'il a moins affecté le Québec que le reste du Canada, surtout si on ajoute l'obstacle linguistique et culturel à de tels échanges de professionnels (voir pour le Canada les études de Comay, #214 à 218).

II. Migrations interprovinciales

A. Volume

1. Entrées

Pour avoir une idée des entrées interprovinciales au Québec, il faut se référer soit aux données de recensements, soit aux données des allocations familiales. Quant aux premières, nous pouvons considérer les migrants de vie[4] (en combinant lieu de naissance et lieu de résidence) ou les migrants quinquennaux (lieu de résidence il y a cinq ans vs lieu de résidence au moment du recensement). C'est dans cette double approche que l'on peut situer la monographie de George (#35). D'une part, il montre que de tous les entrants au Canada (migrants de vie), le Québec a reçu 8% en 1901 et 12% en 1961; depuis 1931, le pourcentage se situe entre 10 et 12%. D'autre part, pour la migraton quinquennale 1956-61, il estime à 66,509 le nombre de migrants venus au Québec des autres provinces (George, #35: tableau 5.2). Avec les mêmes données, Stone (#422: tableau 2.1) montre que le taux d'entrée au Québec (1.6%) est un des plus faibles au Canada (v.g. Ontario: 3.0%; Manitoba: 5.5%).

Par contre avec les allocations familiales, on peut faire une meilleure estimation des entrées brutes au Québec. En effet, les données du recensement sous-estiment les flux puisqu'elles ne tiennent pas compte de la mortalité et des migrants de retour. L'on devrait donc s'attendre à des estimations plus élevées avec cette dernière source de renseignements. Kasahara[5] (# 411: tableaux 5 et 6) a ainsi estimé à 231,500 les entrées interprovinciales entre 1951 et 1956 et à 286,170 entre 1956 et 1961. Statistique Canada (#23: p. 204, 207 et 227) a repris cette méthodologie pour l'étendre jusqu'en 1971. Les résultats pour le Québec sont présentés au **tableau 2.10**.

Sur cette base, Statistique Canada (#23, pp. 213-214) a suggéré quatre séries d'hypothèses d'entrants annuels jusqu'en 1986:

A = 42,801; B = 43,497; C = 21,749 et D = 47,224.

2. Sorties

Quant aux sorties, nous sommes aux prises avec les mêmes contraintes de mesure que pour les entrées; c'est pourquoi nous nous référerons aux mêmes sources. D'abord, on s'aperçoit que le Québec fournit, en 1901, 29% des sortants (migrants durée de vie) interprovinciaux; il est au 2ième rang. En 1961, il en fournit 14% et se situe au 3ième rang. Bien sûr, ces pourcentages sont largement déterminés par la taille de la population; néanmoins, si l'on considère l'Ontario, celle-ci fournit 19% des sortants mais reçoit 30% des entrants interprovinciaux en 1961 alors que le Québec, comme on l'a vu, en reçoit seulement 12%. (George, #35: tableau 5.2). Au cours de la période 1956-61, il est sorti 74,265 migrants interprovinciaux du Québec (George, #35: tableau 6.3); exprimé en taux, il est le plus faible de toutes les provinces (1.7% vs 3.5% pour le Canada; Stone, #422: tableau 2.1).

Les données des allocations familiales donnent les estimations suivantes pour le Québec: 305,920 sorties entre 1951-56, et 342,330 sorties entre 1956-61, (Kasahara, #411: tableaux 5 et 6). Pour la période 1951-1971, Statistique Canada (#23) suggère les estimations qui sont présentées dans le **tableau 2.10**.

Les sorties interprovinciales fluctuent beaucoup plus que les entrées; de plus, il semble y avoir une accélération dans le nombre des sorties de 41,000 en 1961-62 à 76,000 en 1970-71.

En combinant les entrées et les sorties, nous pouvons estimer la migration interprovinciale brute ou nette. Nous reviendrons dans la prochaine section sur les mouvements nets. Quant aux mouvements bruts (sorties + entrées), on peut dire qu'à chaque année depuis 1950 au moins, le Québec est témoin d'environ 100,000 déplacements interprovinciaux. Du point de vue de la migration interprovinciale quinquennale (1956-61), le Québec avait de loin le plus faible taux de migration brute (3.3% vs 7.0% pour le Canada et 13.5% pour l'Alberta) (Stone, #422: tableau 2.1).

4. Voir chapitre 1 pour une définition.

5. Voir chapitre 1.

Tableau 2.10

Entrants au Québec et sortants du Québec, selon les données des allocations familiales, 1951-1971

Années	Entrants	Sortants
1951-56 (moyenne annuelle)	45,916	59,588
1956-61 (moyenne annuelle)	54,890	60,406
1961-66 (moyenne annuelle)	47,572	47,126
1966-71 (moyenne annuelle)	43,497	65,514
1961-62	48,221	41,099
1962-63	48,356	43,884
1963-64	45,687	47,688
1964-65	46,294	48,582
1965-66	49,301	54,350
1966-67	48,946	59,672
1967-68	44,509	58,101
1968-69	43,998	59,083
1969-70	40,782	74,755
1970-71	39,247	75,964

Source: Canada, # 23.

3. Migrations interprovinciales nettes

Compte tenu des types d'informations disponibles il n'est pas surprenant que la mesure des migrations interprovinciales n'ait donné que des estimations très grossières à partir de méthodes très variées. La pauvreté des données explique aussi que la plupart des études n'ont pu fournir que des estimations de migrations interprovinciales nettes. Nous avons tenté de rassembler dans un seul tableau la plupart des estimations de la migration interprovinciale nette. Certes, la diversité des méthodes telle que brièvement présentée dans les sources du **tableau 2.11** produit des résultats la plupart du temps non directement comparables. Néanmoins, nous pouvons dégager quelques remarques d'ensemble sur l'évolution de la migration interprovinciale et sur son impact sur la population du Québec. Les remarques faites ici doivent être considérées dans le contexte plus global des sources et des méthodes d'estimation telles que décrites dans le chapitre précédent.

Les données ne sont pas toutes d'égale qualité. De plus, certaines estimations portent sur la population née au Canada, d'autres sur la population née à l'étranger, d'autres sur la population totale. Pour simplifier notre tâche, nous

Tableau 2.11

Migration interprovinciale nette, Québec, 1871-1986

	Population née au Canada		Population née à l'étranger		Population totale	
	Total	10 ans et +	Total	10 ans et +	Total	5 ans et +
1871-81	−11,000 (1)				−27,000 (20)	
1881-91	−10,000 (1)				−29,700 (20)	
1891-1901	− 4,500 (1)				−30,800 (20)	
1901-11	−24,000 (1)				−48,700 (20)	
1911-21	−14,600 (1)				−54,600 (20)	
1921-31	+24,000 (1)				−26,700 (20)	
1931-41	+26,300 (1)	− 6,200 (5)	− 3,048 (13)	− 1,600 (5)	+ 1,700 (3)	
	+26,000 (4)	+26,900 (6)		− 5,300 (6)		
	+27,400 (6)					
	+ 7,620 (12)					
1941-51	−10,800 (1)	− 3,500 (5)	+ 40,546 (13)	−12,300 (5)		
	−11,000 (4)	−32,500 (6)		+31,000 (6)		
	−34,500 (6)					
	−22,427 (12)					
1951-56					−74,420 (9)	
					−68,360 (15)	
1951-61	+99,000 (2)		+192,839 (13)			
		−26,284 (6)				
		−31,940 (7)				
		+21,431 (8)				
	−24,501 (13)					
	− 4,854 (12)					
1956-61					− 56,160 (9)	− 7,756 (14)
					− 7,800 (10)	
					− 27,580 (15)	
1961-66					+ 2,230 (15)	
1966-71					−110,085 (15)	−70,720 (11)
1961-62					+ 7,122 (15)	
1962-63					+ 4,472 (15)	
1963-64					− 2,001 (15)	
1964-65					− 2,288 (15)	
1965-66					− 5,049 (15)	
1967-68					− 10,726 (15)	
1968-69					− 13,592 (15)	
1969-70					− 33,973	
1970-71					− 36,717 (15)	
1961-71					−107,837 (15)	
1972-1986					−414,400 (16)	
					−308,238 (17)	
					−154,112 (18)	
					+ 42,000 (19)	

allons considérer uniquement la population née au Canada et la population totale et nous ne retiendrons que deux périodes: 1871-1951 et 1951-1971. Avant 1951, il faut se contenter de méthodes d'estimations dites indirectes (sauf pour le recensement de 1941); après 1951, grâce à l'utilisation des données des allocations familiales et à l'addition de nouvelles questions dans les recensements de 1961 et 1971, on peut estimer les migrations interprovinciales d'une façon directe. Un coup d'oeil rapide sur le **tableau 2.11** montre qu'avant 1951, les estimations se situent surtout à gauche du tableau où les méthodes sont plutôt de type indirect; après 1951, elles se situent à droite, indiquant qu'on a délaissé presque complètement les méthodes indirectes.

Avant 1951, le tableau de l'évolution de la migration interprovinciale nette n'est pas complètement clair. Toutefois, sauf pour la période 1931-1941, le solde migratoire interprovincial a toujours été négatif au Québec et cela depuis au moins 1871. Après 1951, la même conclusion s'impose: un solde migratoire négatif pour la période 1951-56, 1956-61 et 1966-71. Seule la période 1961-66 se termine par un solde positif, mais faible. De plus, lorsque l'on regarde les estimations annuelles de 1961-62 à 1970-71 (cf. note, source 15 au tableau 2.11), il faut noter qu'à partir de 1963-64, le déficit migratoire va augmenter de -2,001 à -36,717 pour 1970-71. Bref, l'histoire de la migration interprovinciale nette du Québec peut se résumer en deux points: (1) perte constante depuis 1871; et (2) déficit croissant du moins entre 1963-64 et 1970-71.

B. Origines et destinations

Si le Québec est généralement perdant dans ses échanges de population avec les autres provinces, il n'en demeure pas moins que le Québec reçoit des migrants interprovinciaux. D'où viennent ces migrants et au profit de quelles provinces le Québec subit-il ses pertes? Pour répondre à ces questions, nous allons procéder par périodes selon les études disponibles.

1. 1901-1951

Pour chaque année de recensement de 1901 à 1951

Tableau 2.11 (suite)
Migration interprovinciale nette, Québec, 1871-1986

Sources:

(1) Buckley, K., "Historical Estimates of Internal Migration in Canada", **Canadian Political Science Association Conference on Statistics**, E.F. Beach et J.C. Weldon (eds.), 1962: tableaux 3 et 4. (#404) **Méthode:** migration nette à vie de la population née au Canada au recensement "X" **moins** la migration nette à vie de la même population au recensement "X + 1", sans correction pour la mortalité.

(2) Henripin, J., Charbonneau, H. et Mertens, W., **Étude des aspects démographiques des problèmes ethniques et linguistiques au Canada,** 1966: chapitre III. (#528)
Méthode: même que Buckley (cf. note 1).

(3) DBS, **Census of Canada, 1941,** vol. IV, tableau 42 (#17).
Méthode: estimations directes à partir des deux questions: résidence antérieure et durée de résidence continue au lieu d'énumération.

(4) Farrar, F.A., **Migration and Economic Opportunity in Canada, 1921-1951,** 1962: tableaux II.1 et III.1. (#220).
Méthode: même que Buckley (cf. note 1) pour population née au Canada.

(5) Sinclair, A.M., **Internal Migration in Canada, 1871-1951,** 1966: pp. 300-309. (#421).
Méthode: coefficient de survie intercensitaire par projection de la population totale (sans distinction pour la mortalité différentielle).

(6) George, M.V., **Internal Migration in Canada**, 1970: tableau 3.5 (#35) **Méthode:** coefficient de survie — lieu de naissance.

(7) *Ibid.* — **Méthode:** coefficient de survie intercensitaire.

(8) *Ibid.* — **Méthode:** coefficient de survie de la table de mortalité.

(9) Kasahara, Y., "The Flow of Migration Among the Provinces in Canada, 1951-1961", **CPSA Conferences on Statistics, 1961 Papers,** W.C. Hood et J.A. Sawyer (eds.), 1963 (#411).
Méthode: estimations basées sur les données des allocations familiales.

(10) McInnis, R.M., "Regional Economic Development and Provincial Net Migration in Canada: the Recent Experience", communication à la PAA, avril 1968 (#416).
Méthode: statistique de l'état civil.

(11) Recensement du Canada 1971, no de catalogue 92-719, tableau 32 (#21).
Méthode: directement à partir de la matrice résidence actuelle-résidence il y a cinq ans.

(12) George, M.V., *op.cit.*, tableau 5.9 (#35).
Méthode: exclut migration internationale; cette dernière est estimée pour la population née au Canada par la différence entre la migration nette totale de la population dans la province et la somme de la migration nette de la population née dans chaque province et habitant dans d'autres provinces (v.p. pp. 106-107).

(13) George, M.V., *op.cit.*, tableau 5.8, p. 102 (#35).

(14) *Ibid.*, p. 131.
Méthode: directement à partir de la matrice lieu de résidence actuelle-lieu de résidence il y a 5 ans.

(15) Statistique Canada, **Rapport technique sur les projections démographiques pour le Canada et les provinces**, 1975, pp. 202, 207 et 227 (#23).
Méthode: à partir des données des allocations familiales.

(16) *Ibid.* — Hypothèse de projection A, p. 213.

(17) *Ibid.* — Hypothèse de projection B, p. 213.

(18) *Ibid.* — Hypothèse de projection C, p. 213.

(19) *Ibid.* — Hypothèse de projection D, p. 214.

(20) Lavoie, Y., **L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930,** 1972, p. 39 (#185).
Méthode: migration de vie intercensitaire (de la population née au Québec vivant dans une autre province).

Tableau 2.12
Courants migratoires interprovinciaux, 1951-56 et 1956-61, Québec en (%)

Origine ou destination	1951-56		1956-61	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Terre-Neuve	1.4	1.2	1.9	1.5
Ile-du-Prince-Édouard	1.1	0.7	0.6	0.5
Nouvelle-Écosse	7.0	5.9	7.8	5.8
Nouveau-Brunswick	10.9	6.7	10.9	7.0
Ontario	66.0	74.8	64.6	74.3
Manitoba	3.8	2.4	4.2	2.6
Saskatchewan	1.4	0.9	1.1	0.9
Alberta	3.4	3.0	3.5	3.1
Colombie-Britannique	4.5	4.2	4.9	4.5
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	0.4	0.3	0.4	0.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Kasahara, #411: tableaux 13, 14, 17 et 18.

Tableau 2.13
Migration totale nette, Québec, 1881-1974

Années	Estimations	Sources	Années	Estimations	Sources	Années	Estimations	Sources
1881-91	−132,000	(1)	1947	− 2,000	(11)		+ 95,200	(20)
1891-1901	−121,000	(1)	1948	+ 6,000	(11)	1957	+ 38,548	(10)
1901	− 62,509	(2)	1949	+ 7,000	(11)		+ 33,000	(11)
1901-11	− 29,000	(1)	1950	+ 1,000	(11)		+ 28,882	(19)
1911	− 88,307	(2)		− 1,678	(19)	1958	+ 20,000	(11)
1911-21	− 99,000	(1)	1951	+ 19,000	(11)		+ 16,979	(10)
1921	−100,643	(2)		− 54,729	(2)		+ 18,229	(19)
1921-31	− 10,000	(1)		; 16,781	(19)	1959	+ 13,000	(11)
	+ 55,500	(3)	1952	+ 8,743	(10)		+ 9,872	(10)
	+ 17,000	(4)		+ 12,000	(11)		+ 10,701	(19)
1931	− 75,995	(2)		+ 11,452	(19)	**1952-60**	+ 156,082	(10)
1931-41	+ 24,310	(5)	1953	+ 12,623	(10) et (19)	**1951-61**	+ 168,300	(5)
	− 32,000	(1)		+ 15,000	(11)		+ 198,500	(3)
	− 1,800	(3)	1954	+ 24,805	(10)		+ 168,300	(8)
	− 1,991	(6)		+ 25,000	(11)		+ 205,000	(4) et (16)
	− 2,000	(7)		+ 21,637	(19)	**1956-61**	+ 108,716	(6)
	+ 24,300	(8)	1955	+ 13,462	(10)		+ 107,800	(3)
	− 1,000	(4)		+ 20,000	(11)		+ 109,000	(9) et (16)
1941	− 48,139	(2)		+ 16,196	(19)		+ 110,963	(17)
1941-51	+ 5,999	(5)	1956	+ 17,208	(10)		+ 114,600	(18)
	− 17,000	(3)		+ 27,000	(11)		+ 110,500	(20)
	− 12,000	(7)		+ 24,640	(19)	**1961-66**	+ 64,000	(9) et (16)
	+ 6,000	(8)	**1951-56**	+ 96,070	(6)		+ 57,500	(14)
	− 13,000	(9)		+ 90,600	(3)		+ 58,200	(18)
	− 16,595	(6)		+ 96,000	(9)		+ 64,900	(20)
	− 12,000	(4)		+ 98,000	(16)		+ 56,425	(21)
1946	− 2,000	(11)		+ 95,300	(18)		+ 60,600	(23)

Sources:

(1) Keyfitz, N., "The Growth of Canadian Population", **Population Studies,** 4, 1950: tableau 5 (#51).
Méthode: coefficient de survie de la table de mortalité (base nationale, 1931-41); mortalité canadienne appliquée au Québec.

(2) George, M.V., p. 93 (#35).
Méthode: migration durée de vie.

(3) Anderson, I.B., **Internal Migration in Canada 1921-1961**, 1966: tableau A 13 (#403).
Méthode: des résidus, statistique de l'état civil.

(4) Kalbach, W.E., et McVey, W.W.: tableau 3.8 (#48).
Méthode: même que (3).

(5) George, M.V., *op.cit.*, p. 76 (#35).
Méthode: coefficient de survie — lieu de naissance.

(6) Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, **Migration nette, 1931-61, selon l'âge et le sexe — Québec et Ontario,** Bureau de recherches économiques, 1962, vol. 1, (#67).
Méthode: même que (3).

(7) Farrar, F.A., **Migration and Economic Opportunity in Canada 1921-1951,** 1962: tableaux II et III.1 (#220).
Méthode: même que (3).

(8) George, M.V., *op.cit.*, tableau 3.13 (#35).
Méthode: coefficient de survie intercensitaire.

(9) Henripin, J., "Quebec and the Demographic Dilemma of French Canadian Society", dans **Quebec Society and Politics: Views from the Inside,** 1973: tableau 7 (#44).
Méthode: même que (3).

(10) Caldwell, G., **A Demographic Profile of the English-Speaking Population of Quebec, 1921-1971,** 1974: tableaux 10 et 11 (#3).
Méthode: meme que (3).

(11) Frechette, P., Jouandet-Bernadat, R. et Vézina, J.P., **L'économie du Québec,** 1975: tableau 26 (#34).
Méthode: même que (3).

(12) Sinclair, R., **Le contrôle des mouvements migratoires au Québec,** 1971: tableau 1 (#71).
Méthode: même que (3).

Laberge (#435: tableaux 3 et 4) montre que les sorties du Québec vont surtout vers l'Ontario puis vers les Prairies. D'autre part, les entrants proviennent surtout des provinces de l'Atlantique. En 1951, la même étude montre que le plus grand échange du Québec se fait avec l'Ontario: cette dernière fournit 58% des entrants au Québec alors que 71% des sortants se dirigent vers l'Ontario et 13% vers les Prairies. Notons que pour la même année, les Maritimes ont fourni 30% des entrants québécois.

2. 1951-1956

À partir des données des allocations familiales, Kasahara (#411: tableau 18) estime que 75% des sortants du Québec se dirigent vers l'Ontario. Par contre, 66% des entrants au Québec proviennent de l'Ontario et environ 20% des Maritimes (voir tableau 2.12).

3. 1956-1961

Le **tableau 2.12** ci-contre témoigne de la stabilité des courants: pour la période 1956-61, on remarque toujours l'importance de l'Ontario comme force attractive pour le Québec. Par contre, si 65% des entrants au Québec proviennent de l'Ontario, seulement 35% des entrants en Ontario sont en provenance du Québec. L'étude de George (#35: tableau 6.3) à partir des données du recensement confirme en tout point les résultats de Kasahara: durant la période 1956-61, 73% des sortants du Québec se sont dirigés vers l'Ontario alors que 36% des sortants de l'Ontario se sont retrouvés au Québec en 1961.

4. 1966-1971

Avec le même type de données que celles utilisées par George, nous pouvons estimer à 62% la proportion des entrants en provenance de l'Ontario et à 67% la proportion des sortants allant en Ontario. Encore une fois, seulement 26% des sortants de l'Ontario se dirigent vers le Québec (Quebec, #65: p. 24). Le solde net Ontario-Québec en défaveur du Québec a été de 51,061, soit une moyenne annuelle de 10,000 environ. Mentionnons enfin qu'une autre étude a montré que les mouvements de familles migrantes ont été relativement constants dans le temps pour la période 1956-1974 (Horna, #410).

Tableau 2.13 (suite)
Migration totale nette, Québec, 1881-1974

Années	Estimations	Sources	Années	Estimations	Sources	Années	Estimations	Sources
1961	+ 14,000	(11)	1966	+ 20,000	(11)		− 17,346	(22)
	+ 9,870	(12)		+ 21,802	(12)	1970	− 36,000	(11)
	+ 9,132	(10)		+ 11,864	(10)		− 34,449	(12)
	− 45,262	(2)		+ 11,900	(15)		− 41,157	(10)
	+ 11,182	(19)		+ 1,738	(13)		− 41,200	(15) et (13)
	+ 7,132	(22)		+ 16,647	(19)		− 35,548	(19)
1962	+ 13,000	(11)		+ 22,864	(22)		− 43,157	(22)
	+ 10,142	(12)	1967	+ 7,000	(11)	**1961-70**	+ 4,965	(10)
	+ 11,929	(10)		+ 14,194	(12)	**1966-71**	− 48,900	(14)
	+ 9,679	(19)		+ 10,087	(10)		− 61,350	(13)
	+ 6,929	(22)		+ 10,100	(15)		− 55,074	(21)
1963	+ 11,000	(11)		+ 9,986	(13)		− 46,800	(23)
	+ 5,675	(10)		+ 5,017	(19)	1971	− 25,000	(11)
	− 1,423	(12)		+ 11,087	(22)		− 11,060	(13)
	+ 7,592	(19)	1968	+ 1,000	(11)		− 28,990	(10)
	− 4,325	(22)		− 2,100	(15)		− 30,800	(15)
1964	+ 9,000	(11)		− 5,085	(12)		− 33,161	(19)
	+ 6,635	(10)		− 2,061	(10)		− 25,472	(22)
	+ 6,707	(12)		− 2,187	(13)	1972	− 13,000	(11)
	+ 5,468	(19)		− 3,228	(19)		− 13,292	(10) et (22)
	+ 4,635	(22)		− 9,061	(22)		− 16,400	(15)
1965	+ 16,000	(11)	1969	− 15,000	(11)	1973	+ 3,000	(11)
	+ 11,107	(10)		− 15,621	(12)		− 811	(22)
	+ 31,200	(15)		− 18,346	(10)	1974	+ 10,000	(11)
	+ 33,927	(12)		− 18,300	(15)			
	+ 13,174	(19)		− 18,539	(13)			
	+ 32,207	(22)		− 18,679	(19)			

(13) Emond, A. et Bourbeau, R., "Estimation du solde migratoire par âge au Québec pour la période 1966 à 1971", **Cahiers québécois de démographie,** juin 1975, p. 18 (#31)
Méthode: même que (3).

(14) Sinclair, R., "Perspectives d'évolution de la population du Québec 1971-1986", **Bulletin de l'Association des démographes du Québec,** 2, 1973: tableau 2 (#72).
Méthode: coefficient de survie.

(15) *Ibid.*: tableau 3.
Méthode: même que (3).

(16) McInnis, R. M., "Regional Economic Development and Provincial Net Migration in Canada: the Recent Experience", 1968: tableaux IV et VII (#416).
Méthode: même que (3).

(17) Henripin, J. et Martin, Y., **La population du Québec et de ses régions, 1961-1981,** 1964 (#46).
Méthode: même que (3).

(18) Henripin, J. et Légaré, J., **Évolution démographique du Québec et de ses régions, 1966-1986,** 1969: tableau 12 (#45).
Méthode: coefficient de survie — table de mortalité.

(19) Levasseur, P., **Modèle de perspectives démographiques appliqué au Québec, 1972-1982**, 1974, tableau 8, pp. 73-74 (#58).
Méthode: même que (3).

(20) Maheu, R., **Les francophones au Canada: 1941-1991,** mémoire de maîtrise département de démographie, Université de Montréal, 1968, tableau 5a (#538).
Méthode: même que (3).

(21) Levasseur, P., *op. cit.*, tableau 10, pp. 79-82 (#58).
Méthode: coefficient de survie-table de mortalité.

(22) Québec, ministère de l'Immigration: tableau 1, p. 13 (#65).
Méthode: même que (3).

(23) Québec, B.S.Q., **Perspectives d'évolution de la population du Québec et des régions administratives scolaires: 1971-1986,** 1974: tableau 10 (#461).
Méthode: coefficient de survie.

C. Caractéristiques

Malgré le peu de données, on peut esquisser sommairement le profil des migrants interprovinciaux du Québec. Les caractéristiques étudiées ici se réfèrent aux données du recensement de 1961 ou, pour la première fois, l'on demande la résidence il y a 5 ans. Ainsi, il est possible de relier la migration interprovinciale quinquennale (1956-61) aux caractéristiques des migrants au moment du recensement de 1961 (mais non pas au moment du déplacement).

1. Âge et sexe

Selon Stone (#422: p. 74), il existe un modèle distinct de la différentiation par âge dans les taux de migration quinquennale 1956-61 pour les deux sexes et pour les dix provinces y compris le Québec. En effet, que ce soit pour les entrées, les sorties ou les soldes, le taux de migration baisse du groupe d'âge 5-14 au groupe d'âge 15-19 pour remonter à son plus haut dans le groupe 20-24 ans (pour les femmes) et 25-29 ans (pour les hommes); le taux de migration tend ensuite à s'abaisser avec les groupes d'âge plus avancés. C'est encore George (#35: tableau 7.3) qui fournit le plus de renseignements sur le Québec: d'abord, il semble y avoir plus d'hommes que de femmes parmi les migrants interprovinciaux (entrants et sortants quinquennaux) du Québec, surtout parmi ceux qui migrent entre des provinces plus éloignées (rapport de masculinité = 104.4). Dans l'étude de George, la variation par âge et par sexe n'est pas ventilée par province: notons toutefois qu'il présente une comparaison des migrants interprovinciaux et des non-migrants pour les deux périodes 1936-41 et 1956-61 pour tout le Canada. Les données indiquent que, pour les deux sexes, les proportions des migrants interprovinciaux sont plus élevées dans le groupe 20-44 ans que ce n'est le cas pour les non-migrants. Il semble de plus que la différentiation par âge soit un peu plus prononcée pour la période plus récente (1956-61) (George, #35: tableau 7.5). Pour la période 1956-61, on peut examiner le profil des âges des entrées, des sorties et de la migration nette (voir George, #35: tableau 7.9). D'abord, l'allure des distributions par âge des entrées et des sorties est semblable (âge médian des entrants = 28.0 et des sortants = 28.3); par ailleurs, le taux de sortie des femmes est plus élevé que celui des hommes et ceci pour tous les âges. George (#35: p. 169) conclut (1) que les taux de migration interprovinciale nette pour les deux sexes étaient plus faibles au Québec qu'ailleurs, (2) que pour les hommes, les taux de migration nette les plus élevés concernaient le groupe d'âge 60-64 suivi du groupe 50-54 ans; pour les femmes les groupes d'âge correspondants sont 30-34 et 45-59; et (3) que le profil inhabituel du Québec (et des Prairies) par comparaison aux autres provinces était associé à la migration de retour qui a tendance à se produire aux âges plus vieux.

Le comportement migratoire se différencie donc en fonction de l'âge. Rappelons, par exemple, que d'après le recensement de 1971, quelque 40% des migrants interprovinciaux (1966-71) faisaient partie du groupe d'âge 20-34 comparativement à 23% chez les non-migrants. Enfin, même si les femmes ont des taux de migration qui se rapprochent de ceux des hommes, ces derniers forment encore la plus grande partie des migrants de longue distance (Canada, #5: p. 35).

2. État civil

Dans les déplacements interprovinciaux, les célibataires sont considérablement plus mobiles que les personnes mariées (et ceci est relié au facteur âge) (Canada, #5). Malheureusement, George (#35) ne donne pas de tableau par provinces de sorte qu'on ne peut pas aller beaucoup plus loin.

Bref, en ce qui concerne les caractéristiques des migrants interprovinciaux, il n'est pas exagéré de dire que notre connaissance est presque nulle et, à part les quelques indications provenant de la monographie de George (#35), aucune autre étude — à notre connaissance — n'a examiné cette question de la "sélectivité" de la migration interprovinciale au Québec.

III. Migrations totales nettes

Compte tenu de la rareté des sources d'information, la plupart des études de mesure de la migration se sont contentées de mesurer le solde total, c'est-à-dire, sans distinction de la migration internationale et interprovinciale et sans distinction entre arrivées et départs. Comme on le verra, les nombreuses perspectives de la population du Québec nous ont valu plusieurs tentatives d'estimations du solde migratoire total. Comme il n'est pas possible avec ces estimations de déterminer les courants (origines-destinations), nous allons nous en tenir aux volumes et aux caractéristiques de la migration totale nette.

A. Volume

1. Évolution dans le temps

Comme pour la migration interprovinciale nette, nous avons rassemblé les nombreuses estimations de la migration totale nette faite pour le Québec: ces données sont présentées dans le **tableau 2.13** et couvrent la période 1881-1974. Sur 22 sources différentes, 15 utilisent la même méthode, dite de l'état civil. Donc, à quelques variantes près, dues soit à l'estimation différente de la population intercensitaire, soit à la différence des statistiques des naissances (certaines estimations tiennent compte de l'enregistrement tardif des naissances, d'autres non), la plupart des estimations concordent.

Qu'est-ce qui se dégage de ce tableau d'ensemble? D'abord, de 1881 à 1921, le solde migratoire total a été négatif et il reflète l'exode vers les États-Unis. Pour la décennie 1921-31, la méthode des coefficients de survie (source 1) ne concorde pas avec celle de l'état civil (sources 3 et 4); mais comme Keyfitz (source 1) a utilisé une table de mortalité canadienne, il se peut qu'il ait sous-estimé le solde de sorte que nous opterions plutôt pour le solde négatif des sources (2) et (3). Pour les décennies 1931-41 et 1941-51, l'on remarque encore une discordance entre les estimations basées sur les coefficients de survie (soldes positifs) et celles basées sur l'état civil (soldes négatifs). Ce n'est que pour la décennie 1951-61 que les deux types d'estimations concordent. Il semble bien que dans l'ensemble, avant 1930, le solde migratoire total du Québec a été fortement négatif, et qu'entre 1930 et 1950, il a été plutôt faiblement négatif. Après 1950, le Québec connaît un solde positif croissant jusqu'en 1957 puis décroissant après pour devenir négatif en 1969 jusqu'en 1972. Pour les années 1973 et 1974, le solde est redevenu positif.

Il faut dire en terminant qu'en comparant les sources (11) et (22) qui utilisent la même méthode d'estimation, nous trouvons des différences qui s'expliquent par le nombre des naissances qui varie d'une source à l'autre. Il y aurait intérêt à comparer les 15 sources qui utilisent une même méthode pour les mêmes années, afin de les regrouper en vue d'une uniformisation, plutôt que chacune de ces sources utilise ses propres estimations de façon indépendante.

2. Perspectives

Dans le **tableau 2.14**, nous faisons quelques comparaisons entre diverses perspectives de l'évolution future des migrations totales nettes au Québec. On peut se rendre compte rapidement de la difficulté à prévoir la composante "migration". Les perspectives les plus récentes ont tendance à prévoir des soldes négatifs alors que les plus anciennes (celles de Henripin-Martin et Henripin-Légaré par exemple) ne prévoyaient que des soldes positifs. Qui a raison? D'une part, les premières perspectives ne pouvaient pas prévoir qu'en 1967, pour la première fois depuis 1948, le Québec aurait un solde migratoire total négatif. Par contre, les perspectives les plus récentes (Statistique Canada) n'ont pas tenu compte d'une possiblité d'une reprise du solde migratoire: or il semble que cette reprise a présentement lieu si on se fie aux données de 1973 (+ 3,000) et 1974 (+ 10,000). Ceci montre bien les hauts et les bas des perspectives migratoires. Une autre indication de la fragilité de ces perspectives est donnée par Henripin et Legaré (#45: tableau III) montrant que quatre ans après les perspectives de Henripin-Martin (#46), on a enregistré une erreur globale de + 126,200 personnes à laquelle l'hypothèse de migration a contribué pour + 38,100 (ce qui est quand même inférieur à l'erreur de + 95,600 due à l'hypothèse moyenne de fécondité)[6].

B. Caractéristiques

Nous connaissons très peu de choses sur les caractéristiques des migrations totales nettes (qui sont le résultat net des caractéristiques des entrants et des sortants internationaux et interprovinciaux). En fait, les seules caractéristiques étudiées, surtout en vue des perspectives, sont l'âge et le sexe.

Pour 1951-56, les estimations de Maheu (#538: p. 97) montrent que le solde masculin dépassait de + 20,000 celui des femmes; en 1956-61, le solde féminin se rapproche de celui des hommes pour le dépasser durant la période 1961-66. Les estimations annuelles de Levasseur (#58: tableau 8) confirment celles de Maheu: grosso modo, entre 1950 et 1960, le solde masculin est supérieur au solde féminin; après

6. Dans la section "volume" des migrations totales nettes, nous avons négligé faute de temps l'examen des taux ou rapports de migrations nettes; voir à ce sujet Stone, #422: tableaux 2.4, 5.1 et 5.11.

Tableau 2.14

Évolution future de la migration annuelle nette: comparaison de quelques perspectives, Québec

Année	Unique	Hypothèses Faible	Hypothèses Moyenne	Hypothèses Forte	Sources
1961-81		+10,300	+20,600	+30,900	Henripin-Martin — 1964
1966-86		+13,000		+30,000	Henripin-Légaré — 1969
1971-76	− 5,000				Sinclair — 1973
1976-81	+ 5,000				
1981-86	+10,000				
1972	−21,000				Levasseur — 1973
1973		−18,000	−14,000	−10,000	Levasseur — 1973
1974		−17,000	− 8,100	+ 800	Levasseur — 1973
1975		−16,000	− 2,125	+11,750	Levasseur — 1973
1976		−15,000	+ 1,950	+18,900	Levasseur — 1973
1977		−15,000	+ 700	+16,400	Levasseur — 1973
1978		−15,000	− 500	+14,000	Levasseur — 1973
1979		−15,000	− 2,150	+10,700	Levasseur — 1973
1980		−15,000	− 3,700	+ 7,600	Levasseur — 1973
1981		−15,000	− 4,000	+ 7,000	Levasseur — 1973
1972-81		−17,150		+10,500	Levasseur — 1974
1971-76	− 6,800				B.S.Q. — 1974
1976-81	− 6,480				
1981-86	− 5,380				
1972-86		− 7,352	−12,076	−18,361	Statistique Canada — 1975
1966		+20,000	+24,000	+30,000	Annuaire du Québec — 1968-69
1971		+20,000	+32,000	+41,000	Annuaire du Québec — 1968-69

Sources:

J. Henripin et Y. Martin, **La population du Québec et de ses régions, 1961-1981,** 1964: tableau IX (#46).

J. Henripin et J. Légaré, **Évolution démographique du Québec et de ses régions, 1966-1986**, 1969: tableau XIV (#45).

R. Sinclair, dans **Bulletin de l'ADQ,** octobre 1973: tableau 2, p. 17 (#72).

P. Levasseur, dans **Bulletin de l'ADQ,** décembre 1973, tableau 5, p. 17 (#59).

P. Levasseur, **Modèle de perspectives démographiques appliqué au Québec, 1972-1982**, 1974: tableau 9, p. 77 (#58).

Québec, B.S.Q., **Perspectives d'évolution de la population du Québec et des régions administratives scolaires: 1971-1986**, 1974, p. 49 (#461).

Statistique Canada, **Rapport technique sur les projections démographiques pour le Canada et les provinces — 1972-2001,** tableau 7.13, p. 216: hypothèses D, A et C. Nous avons exclu l'hypothèse B (-19,010, et E (-279) (#23).

Gouvernement du Québec, **Annuaire 1968-69:** Hypothèses II, III et IV.

1960 et jusqu'en 1971, sauf quelques exceptions, c'est le solde féminin qui l'emporte. De plus, en 1961-66 ce sont surtout les groupes d'âges jeunes (moins de 30 ans) qui sont affectés par la migration nette. Notons toutefois que pour la période 1966-71, la migration nette affecte tous les groupes jusqu'à 50 ans environ, et cela autant pour les hommes que pour les femmes (Levasseur, #58: graphique 7; voir aussi Québec, #67).

IV. Importance relative des migrations internationales et interprovinciales

Nous sommes donc maintenant en mesure d'examiner l'ensemble du phénomène migratoire selon ses diverses composantes. Dans le **tableau 2.15** nous pouvons évaluer l'importance relative des migrations internationales et interprovinciales au Québec. Deux remarques s'imposent: (1) de 1963 à 1968, la migration internationale compense les pertes dues à la migration interprovinciale; pour 1969 et 1970, le solde total négatif est dû surtout à la hausse des sorties interprovinciales et un peu à la diminution de l'immigration; (2) il apparaît clairement que les soldes totaux cachent une bonne partie de la dynamique migratoire. Prenons deux années très différentes: 1961 et 1968. En 1968, le solde total presque nul (+ 406) cache la complexité des mouvements migratoires qui ont affecté le Québec. D'abord, il est entré 35,500 immigrants, ce qui a produit un solde positif de 15,500 pour les migrations internationales. Par contre, presque 60,000 personnes ont quitté le Québec pour aller dans d'autres provinces, d'où le solde interprovincial négatif de 15,000 personnes qui est annulé par le solde international. En fait, en 1968, il est entré environ 80,000 personnes au Québec et il en est sorti presque autant. L'année 1961, par contre, montre un solde total positif de + 6,022, alors qu'il entrait moins d'immigrants qu'en 1968 et que l'on observait moins de sortants interprovinciaux. On pourrait donner un dernier exemple où le solde total est comparable (1965 et 1966) mais où les composantes diffèrent d'une façon importante.

V. Migrations interrégionales

Introduction

Jusqu'à maintenant, nous avons considéré le rôle de la migration au niveau du Québec comme un tout. Toutefois, nous avons ainsi négligé le rôle très important joué par la migration interne ou intra-provinciale. Or, le recensement de 1961 a montré qu'environ 30% des changements de résidence au Québec étaient de type intra-provincial (non comprise la mobilité intra-urbaine) (George, #35: tableau 5.10). Si cette forme de migration est importante, elle demeure très difficile à mesurer surtout parce qu'il existe une infinité d'unités géographiques (régions administratives, agglomérations de recensements, localités, etc.) qui peuvent servir de base à de telles analyses, dépendant des besoins et des objectifs. Aussi, la "comparabilité" est rendue d'autant plus difficile que pour les même unités (e.g. régions) les recoupements peuvent différer.

La migration interne au Québec commence à peine à être étudiée, sans doute parce que le recensement de 196 permet pour la première fois l'estimation des courant migratoires quinquennaux selon divers découpage géographiques. Les études que nous avons consultée touchent aux découpages suivants: (1) les région administratives (économiques) du Québec; (2) les territoire des commissions scolaires; (3) les comtés[7]; (4) les localité (5) les agglomérations du recensement et, enfin (6) les zone rurales et les zones urbaines.

Quelle que soit l'unité territoriale utilisée, chaque unit est affectée par les migrations internationale interprovinciales et intra-provinciales. Dans bien des ca comme nous le verrons, nous ne possédons que de estimations des soldes migratoires totaux (qui sont donc u mélange des trois formes de migrations mentionnée précédemment).

A. Bilans migratoires régionaux

Au niveau des régions administratives du Québec, il e possible de tracer l'évolution de la migration totale nette partir de 1941 **(tableau 2.16).** D'une façon générale de 194 à 1966, trois régions seulement ont des bilans positi Montréal, Québec métropolitain et la Côte-Nord-Nouveau Québec. De plus, certaines régions voient leur solde nega augmenter entre 1941 et 1966, c'est le cas par exemple d Saguenay-Lac-Saint-Jean, des Cantons de l'Est et d l'Abitibi-Témiscamingue. Il faut souligner, pour la mêm période, le cas de la Côte-Nord qui voit son solde posi augmenter et le cas de l'Outaouais dont le solde es généralement faible. Enfin, pendant toute cette période, o peut constater la force d'attraction considérable qu représente Montréal. Par contre, pour la période 1966-7 deux phénomènes nouveaux apparaissent: (1) Montréa semble perdre de sa force d'attraction et (2) la Côte-Nord Nouveau-Québec voit son solde devenir négatif pour l première fois depuis 1941. Certes, les régions de cett période ne sont pas en tout point comparables à celles de périodes antérieures mais les différences dans les solde sont telles que le découpage géographique ne peut en expl quer qu'une partie.

D'autres estimations ont été faites au niveau de régions du Québec: par exemple Robert (#463: tableaux XII XV) a utilisé 9 régions pour la période 1941-46 alors que ministère de l'Industrie et du Commerce (#67) en a utilisé pour la période 1951-56. Ces estimations confirment les ten dances notées dans le **tableau 2.17.**

Il serait intéressant de pouvoir décomposer les solde migratoires régionaux mais jusqu'à maintenant, les donnée du recensement ne le permettent pas. Toutefois, Rober avec les données fiscales de l'année 1965-66, nous fournit u bilan migratoire interne et externe. Ainsi, au **tableau 2.17,** o s'aperçoit que la région de Montréal recrute la majorité d ses entrants dans la province, donc au détriment des autre régions. Par contre, elle restitue 62% de ses sortants à l'extérieur de la province (Robert, #462: p. 8). Toutes le autres régions sont perdantes à la fois dans leurs échange internes et externes. Enfin, pour les régions de Trois-Rivières, des Cantons de l'Est, de Québec, du Saguenay, d Bas-St-Laurent et de la Côte-Nord, 90% des échanges o

7. Robert (#463) a publié une étude très détaillée de la migrati interne au niveau des comtés du Québec pour la période 1941-6 Nous ne pouvons malheureusement pas rendre compte de tou les détails de cette étude, puisque nous nous limitons au nive régional.

Tableau 2.15
Les diverses composantes de la migration, Québec, 1961-71

	Migrations internationales			Migrations interprovinciales			
	Immigrants (1)	Émigrants (2)	Soldes (3)	Entrées (4)	Sorties (5)	Soldes (6)	Solde total (7)
1961-62	17,381	18,481	− 1,100	48,221	41,099	+ 7,122	+ 6,022
1962-63	20,160	19,056	+ 1,104	48,356	43,884	+ 4,472	+ 5,576
1963-64	24,382	19,518	+ 4,864	45,687	47,688	− 2,001	+ 2,863
1964-65	27,061	20,011	+ 6,050	46,294	48,582	− 2,288	+ 3,762
1965-66	33,913	18,306	+15,607	49,301	54,350	− 5,049	+10,556
1966-67	44,685	19,698	+24,987	48,946	59,672	−10,726	+14,261
1967-68	40,179	22,620	+17,559	44,509	58,101	−13,592	+ 3,967
1968-69	32,651	17,160	+15,491	43,998	59,083	−15,085	+ 406
1969-70	26,789	17,238	+ 9,551	40,782	74,755	−33,973	−24,422
1970-71	22,383	18,508	+ 3,875	39,247	75,964	−36,717	−32,842

Source: Canada, # 23: tableau 7.17, p. 227.

Tableau 2.16
Migration totale nette, régions administratives du Québec, 1941-1971

Régions	1941-51 (1)	1951-56 (2)	1956-61 (3)	1951-61 (4)*	1961-66 (5)	1966-71 (6)
1. Gaspésie — Rive-Sud	−53,800	− 19,752	− 40,407	− 30,000	− 48,400	−20,400
2. Saguenay-Lac-St-Jean	− 3,506	+ 1,214	− 10,273	− 5,000	− 24,900	−17,700
3a. Québec métropolitain	+ 7,850	+ 9,991	+ 13,286	+ 12,000	+ 25,100	
3b. Québec	−29,553	− 11,829	− 18,069	− 15,000	− 22,200	− 9,800
4. Trois-Rivières	−14,940	− 996	− 11,943	− 7,000	− 18,800	−20,800
5. Cantons de l'Est	− 9,723	− 14,701	− 18,185	− 16,000	− 17,300	− 6,700
6a. Montréal-Nord	+ 3,484	+ 10,287	+ 20,083	+ 15,000	+ 17,900	
6b. Montréal-Sud	− 365	+ 2,777	+ 11,456	+ 10,000	+ 13,400	+51,800
7. Montréal métropolitain	+93,449	+120,624	+166,102	+140,000	+145,400	
8. Outaouais	− 4,045	− 2	+ 423	0	− 2,900	+ 5,600
9. Abitibi-Témiscamingue	− 5,793	− 8,831	− 13,400	− 11,000	− 14,400	−21,000
10. Côte-Nord-Nouveau-Québec	+ 3,162	+ 6,524	+ 11,890	+ 10,000	+ 9,300	− 7,800

* Col. (4) = moyenne de (2) et (3).

Sources:

A) Col. (1) à (4): J. Henripin et Y. Martin, **La population du Québec et de ses régions, 1961-1981,** 1964: tableau VIII, p. 36 (Régions administratives du Québec; méthode des coefficients de survie) (#46).

B) Col. (5): J. Henripin et J. Légaré, **Évolution démographique du Québec et de ses régions, 1966-1986,** 1969: tableau XII (mêmes régions et méthodes que Source A) (#45).

C) Col. (6): Québec, B.S.Q., **Perspectives d'évolution de la population du Québec et des régions administratives scolaires, 1971-1986,** 1974: tableau 10, p. 39. (Régions administratives scolaires, donc non directement comparables avec les 2 autres sources; même méthode que Source A) (#461).

Tableau 2.17
Les composantes des bilans migratoires régionaux, population fiscale, 1956-66

Régions	Entrées totales	Sorties totales	Solde total	Solde interne	Solde externe
Montréal	22,743	21,095	+1,648	+4,759	−3,111
Bas St-Laurent-Gaspésie	2,049	3,299	−1,250	−1,156	− 94
Saguenay-Lac-St-Jean	1,765	2,617	− 852	− 729	− 123
Québec	5,745	7,006	−1,261	− 818	− 443
Cantons de l'Est	1,814	2,654	− 840	− 491	− 349
Trois-Rivières	2,639	4,180	−1,541	−1,385	− 156
Outaouais	2,220	2,334	− 144	+ 96	− 210
Nord-Ouest	1,966	2,929	− 963	− 289	− 674
Côte-Nord-Nouveau-Québec	2,200	2,231	− 31	+ 13	− 44
Province	43,141	48,345	−5,204	0	−5,204

Source: Robert, #462: tableaux I et II.

lieu avec le reste de la province. La région du Nord-Ouest reçoit 32% de ses entrées de l'extérieur de la province et 44% de ses départs vont à l'extérieur; pour la région de l'Outaouais, les pourcentages correspondants sont 65% des entrées de l'extérieur et 71% des sorties vers l'extérieur (Robert, #462: p. 9).

Une dernière indication sur la composante immigration mérite l'attention. Selon les statistiques du ministère de l'Immigration du Québec, (#196: tableau 3) entre 1965 et 1974, la région de Montréal a accueilli en moyenne 80% des immigrants admis au Québec alors que la région de Québec en a reçu environ 3% et les autres régions 17%.

En terminant, il faut souligner l'effort de Tremblay (#468) qui s'est servi des données de l'assurance-maladie. Les résultats ne sont cependant pas entièrement satisfaisants compte tenu des nombreuses hypothèses non vérifiées à la base des estimations. Mentionnons aussi quelques études de cas de Montréal et Québec (Robert, #462: pp. 31-41), des sous-régions nord et sud de Montréal (I.N.R.S., #454) de la zone de Matane et de Sept-Îles/Port Cartier (Péron et Sarrazin, #459 et 460), des Îles-de-la-Madeleine (Lachapelle, #457), et du territoire de l'Office de développement de l'est du Québec (ODEQ) (Côté, #447). Finalement, le ministère des Affaires urbaines (Canada, #8) a présenté récemment des estimations de la migration interne nette pour 40 agglomérations de recensement dont un certain nombre se situe dans le Québec.

B. Courants

Il n'existe qu'une seule étude qui à notre connaissance fait une estimation des courants migratoires régionaux: il s'agit de l'étude de Robert à partir des données fiscales. Nous avons déjà parlé de la part du solde total qui est due à la migration interne et externe. Ici, nous allons examiner brièvement les courants entre les régions du Québec: (déplacements intra-provinciaux) qui représentent 73% de tous les déplacements en 1965-66 (Robert, #462: p. 15). Considérons quelques régions (Robert, #462: pp. 16-29).

— **Montréal:** sur un total de 12,850 entrées provinciales, 29% proviennent de Québec, 22% de Trois-Rivières, 12% de la Gaspésie-Bas-St-Laurent, 11% des Cantons de l'Est, etc. Bref, Montréal siphonne toutes les régions. Par contre sur un total de 8,901 sorties provinciales, 32% se dirigent vers Québec, 18% vers Trois-Rivières, 12% vers la Gaspésie, 12% vers les Cantons de l'Est et le reste (26%) est partagé entre les quatre autres régions. On voit que la région de Montréal est le lieu de nombreux échanges (aller-retour) avec les autres régions du Québec qui toutes sont perdantes dans leurs échanges.

— **Bas-St-Laurent-Gaspésie:** sur 1,766 entrées provinciales, 53% proviennent de Montréal, 21% de la Côte-Nord-Nouveau-Québec et 19% de Québec. Sur 2,922 sorties, 52% se dirigent vers Montréal et 25% vers la Côte-Nord. Cette région subit des pertes avec toutes les régions.

— **Saguenay-Lac-St-Jean:** pour cette région, les échanges ont lieu surtout avec Montréal et Québec; tous ses bilans sont négatifs (sauf pour le Bas-St-Laurent où le bilan est de + 9).

— **Québec:** encore une fois, on peut voir l'importance de Montréal avec laquelle la région de Québec échange la plupart de ses migrants (51% viennent de Montréal, 64% vont à Montréal); Québec a des gains migratoires avec 5 régions dont les plus importants sont avec le Saguenay-Lac-St-Jean (+ 171) et le Nord-Ouest (+ 58).

— **Cantons de l'Est:** notons les gains de cette région au profit de Trois-Rivières (+ 25), du Saguenay (+ 22) et du Bas-St-Laurent (+ 10); 70% de ses sortants vont à Montréal.

— **Trois-Rivières:** cette région profite de quatre soldes positifs (Bas-St-Laurent, Côte-Nord, Saguenay et Québec); 73% de ses sortants se dirigent vers Montréal.

— **Outaouais:** son bilan total est positif surtout grâce à la région du Nord-Ouest, de Trois-Rivières et du Bas-St-Laurent, de plus, ses échanges avec Montréal sont importants (61% des entrants et 81% des sortants) quoique le bilan est faiblement négatif comparé aux autres régions.

— **Nord-Ouest:** cette région a un solde positif avec plusieurs régions, surtout avec le Saguenay et la Côte-Nord; gains qui sont annulés par l'échange avec Montréal (— 393).

— **Côte-Nord-Nouveau-Québec:** autre région dont le bilan total est positif grâce surtout à l'apport du Bas-St-Laurent-Gaspésie, c'est la seule région dont la prédominance de Montréal se fait moins sentir.

C. Caractéristiques

Les seules caractéristiques étudiées sont l'âge et le sexe (voir Henripin et Légaré, #45: tableau XII; Québec, #46: tableau 10; Québec, #68). Dans l'ensemble, le nombre quinquennal des migrants nets suivant le sexe pour les périodes 1951-56 et 1956-61 indique un tableau très clair: sauf quelques rares exceptions, un bilan migratoire négatif implique presque toujours un bilan négatif plus élevé pour les femmes (et vice versa). Ceci est probablement lié à ce que Robert (#463) a appelé la défeminisation des campagnes. Par contre, pour la période 1961-66 et 1966-71, il n'en est plus ainsi: soit que les bilans masculins et féminins se comparent, soit que le modèle mentionné pour les périodes antérieures s'inverse. En effet, Robert a suggéré que la défeminisation des campagnes est un phénomène cumulatif qui entraîne ensuite un exode rural masculin.

Quant à l'âge, les migrations régionales ont tendance à toucher surtout les jeunes actifs (Robert, #463: pp. 177-181). En comparant la période 1961-66 à 1966-71, on peut noter une diminution importante de l'émigration nette pour le groupe d'âge 25-49; par contre, pour le groupe des 20-24 ans, on n'observe aucun changement, ce groupe semble donc constituer une partie importante de l'émigration à l'extérieur du Québec (Québec, #461: pp. 40-41).

VI. Le rôle des migrations dans la croissance urbaine du Québec

Introduction

On a beaucoup parlé du phénomène d'urbanisation au Québec, mais on n'a pas beaucoup mesuré directement les migrations rurales-urbaines. Certes, en comparant les distributions rurales-urbaines d'un recensement à un autre on n'a pas de peine à visualiser l'exode rural. C'est par exemple l'approche adoptée par Robert (#463: chapitre I) et Anderson (#403). Nous allons plutôt tenter dans un premier temps de circonscrire le rôle de la migration en tant que tel dans le phénomène d'urbanisation et, en deuxième lieu, d'examiner le cas de quelques villes du Québec (zone

métropolitaines de recensement), surtout Montréal et Québec.

A. Migrations rurales-urbaines

Si le phénomène de l'urbanisation est bien connu au Québec, peu d'études ont mesuré les courants migratoires ruraux-urbains (intra-provinciaux). Cela est surtout dû au manque de données: il faudrait pour cela des matrices origines-destinations par régions rurales et urbaines. En simplifiant, on pourrait alors distinguer quatre courants: rural-rural, rural-urbain, urbain-rural et urbain-urbain. Selon le recensement de 1961, la grande majorité des mouvements était de type urbain-urbain (Stone, #422: p. 66; George, #35: p. 137). Ceci explique l'intérêt récent porté par le ministère des Affaires urbaines (Ottawa) à l'étude de l'impact de la migration sur la croissance urbaine. Nous reviendrons à ces études dans la prochaine section. Pour le moment, nous allons examiner quatre études qui ont tenté de mesurer l'urbanisation qui, comme on le sait, a été un phénomène très important dans le passé.

D'abord, de 1921 à 1960, on peut avoir une idée de l'impact des migrations nettes sur l'accroissement de la population urbaine (voir Anderson, #403: tableaux A.17, A.21, 16 et 17). En nombre absolu, les pertes nettes des zones rurales sont importantes et vont croissantes entre 1921-30 à 1951-60 (si on exclut la décennie 1931-40). On voit aussi que les taux de migration ont été presque aussi importants que ceux de l'accroissement naturel, surtout pour la décennie 1951-60. Bref, l'évolution générale des migrations est claire: les départs ont dépeuplé rapidement les régions rurales du Québec, surtout durant la période 1951-60 (voir aussi Keyfitz, #482).

George (#35: tableau 6.5) nous fournit la distribution des migrants interprovinciaux (5 ans et plus) pour la période 1956-61 selon leurs destinations rurales ou urbaines. Ainsi, 87% des destinations sont urbaines; étant donné le haut niveau d'urbanisation du Québec, il devient clair que la grande majorité des migrations interprovinciales est interurbaine. Notons que pour la même période, Stone (#422: tableau 6.3) a calculé un rapport de migration intra-provinciale nette pour les zones rurales agricoles qui, pour le Québec, s'élève à -7.6% (ratio: migration nette/population «exposée» qui est égale à la population totale envisagée moins la migration nette).

Selon Keyfitz (#482), il y aurait eu dans les années 50 une accélération de l'exode rural au Québec au profit des grandes villes, surtout Montréal (ce qui est d'ailleurs confirmé par les courants migratoires régionaux de la section précédente):

> Dans la province de Québec, comme ailleurs, un mouvement de population de la campagne vers les villes se manifeste depuis longtemps. Pendant la période 1956-61... il y a eu une accélération marquée des tendances antérieures en ce sens (Keyfitz, #482: p. 303).

B. Migrations et croissance urbaine

1. Études à partir des données du recensement

Depuis le recensement de 1961, l'intérêt pour la croissance urbaine a été grandissant. De plus, on a tenté d'isoler les diverses composantes de la croissance: accroissement naturel, migrations internationales et internes.

Une première étude (Kasahara, #49) montre qu'en 1961 Montréal reçoit 15% des immigrants canadiens et Québec, 2%; pour les migrants interprovinciaux, les pourcentages sont respectivement de 7% et 2%. Les autres conclusions générales de cette étude sont les suivantes:

> — le taux de croissance des régions métropolitaines est beaucoup plus élevé que celui des régions non métropolitaines et les migrations ont joué un rôle significatif dans cette expansion; entre 1951 et 1961, la moitié de la croissance métropolitaine totale est due à l'excès des entrées sur les sorties;
>
> — il se produit un mouvement centrifuge du centre vers la banlieue (par exemple, entre 1951 et 1961, le pourcentage d'augmentation du centre-ville de Montréal a été de 17% alors qu'il est de 91% pour la banlieue);
>
> — près de 90% des immigrants au Québec se concentrent à Montréal;
>
> — contrairement à Toronto, Montréal a grandi grâce surtout à son accroissement naturel et à la migration provenant du Québec rural plutôt qu'à l'entrée de migrants venant de l'extérieur du Québec, quoique l'immigration joue un rôle de plus en plus important.

Pour Montréal, l'accroissement naturel et la migration nette représentent respectivement 20.5% et 16.1% de la population de 1951; pour Québec, les mêmes pourcentages sont de 20.6% pour l'accroissement naturel, et de 8.8% pour la migration nette (Kalbach et McVey, #48, tableau 3.18). On voit donc que la migration joue un rôle moins important à Québec.

L'étude la plus approfondie du développement urbain au Canada est certes la monographie de Stone (#75). Récapitulons les quelques indications qui concernent le Québec. D'abord, 35% de la croissance démographique des agglomérations urbaines est dû à l'influence directe des migrations nettes (le même pourcentage est de 47% pour l'Ontario (Stone, #75: tableau 5.4). Le taux de migration nette pour les agglomérations de 5,000 habitants et plus est de 16% au Canada et de 12% au Québec; pour les centres-villes du Québec, le taux est de 9% alors qu'il est de 5% pour les autres parties des villes (d'où le phénomène de «sub-urbanisation») (Stone, #75: tableau 5.6).

Quant au caractère sélectif des migrations, les taux de migration nette sont plus élevés pour les hommes en 1921-31 et 1951-61 alors qu'ils sont plus élevés pour les femmes en 1931-41 et 1941-51. Les taux de migration nette les plus élevés se retrouvent chez les groupes d'âge 15-19 ans et les 20-24 ans pour les femmes, et 30-34 ans ainsi que 35-39 ans pour les hommes. La migration a donc eu un effet de rajeunissement sur la population urbaine (Stone, #75: tableaux 5.8, 5.9 et 5.10).

2. Études à partir des données fiscales

Depuis quelques années, comme on l'a vu plus haut, Statistique Canada exploite les fichiers du ministère du Revenu. A partir de ces données, le «Groupe démographique» du ministère d'État aux Affaires urbaines (Canada) a commencé une série d'études sur les zones métropolitaines de recensement parmi lesquelles figurent Chicoutimi, Québec et Montréal (voir Canada, #5, 6, 7 et 8; voir aussi Yoo #78, 79, Yoo et Carrière, #81). Nous avons rassemblé dans un seul tableau les données migratoires pertinentes pour ces trois villes **(tableau 2.18)**.

Voyons ce que renferme ce tableau. La ville de

Chicoutimi a un solde migratoire total négatif et cela est dû en totalité aux migrations internes (inter- et intra-provinciales). Montréal a également un solde migratoire interne négatif, mais ce solde est fortement compensé par le solde international, ce qui procure à Montréal un solde total positif de 57,800 personnes. Québec voit tous ses échanges (internes et externes) se solder par des gains, surtout pour la migration interne. Quant à l'origine des *migrants à Chicoutimi* et à Québec, 60% de ces derniers proviennent de l'intérieur du Québec; le rôle de l'immigration (internationale) est négligeable pour ces deux villes. Par contre, pour Montréal, 31% des arrivants sont des immigrants et 38% proviennent du reste de la province de Québec. Enfin, la migration joue un rôle important dans la croissance totale de Montréal, mais un rôle moins important en ce qui concerne Chicoutimi et Québec.

D'autres faits saillants de l'étude de Yoo (#78) méritent d'être soulignés. (1) D'abord, concernant le réseau de la migration interurbaine, Québec et Chicoutimi n'ont aucun lien important avec les autres villes sauf avec Montréal. (2) De plus, pour Montréal contrairement à Toronto, les sortants nets ne se sont pas déplacés aux alentours mais plutôt à 84% vers Toronto et les autres zones métropolitaines de l'Ontario (Yoo, #78: p. 34). (3) Entre 1966 et 1971, Chicoutimi a connu une certaine stabilité dans son taux de migration nette (1966-67: -1.2%; 1970-71: -1.1%); Québec a connu une augmentation continue de + 0.5% en 1966-67 à + 1.1 en 1970-71; enfin, Montréal a vu son taux de migration net passer de + 0.3 en 1966-67 à -0.5 en 1970-71 (Yoo, #78 tableaux 5 et 6).

Conclusion

Tirer des conclusions et tracer un bilan sur le questions de mesures implique nécessairement une critiq des sources puisqu'en dernière analyse, les méthodes d mesure se développent en fonction des données disponible Cette critique a déjà été faite dans le chapitre précéden Nous allons donc plutôt examiner les lacunes dans no connaissances relatives à la mesure du phénomèn migratoire, lacunes qui sont elles aussi liées aux problème de sources.

Nous connaissons assez bien le volume d l'immigration au Québec, sauf qu'il faut faire l'hypothèse qu la destination prévue au moment de l'admission coïncid avec la destination effective. Par contre, nous connaisson mal les mouvements des immigrants vers les autre provinces ainsi que les mouvements de retour. Il se pourra qu'une bonne partie de l'émigration soit constituée de c migrants de retour, mais nous n'en savons rien. En fait, ce

Tableau 2.18

Composantes de l'accroissement de trois villes du Québec, 1966-1971

	Chicoutimi	Québec	Montréal
1. Entrants totaux	24,900	90,100	404,300
2. Sortants totaux	31,300	67,200	346,500
3. Solde total	− 6,400	+ 22,900	+ 57,800
4. Entrants internes	24,100	83,900	277,300
5. Sortants internes	30,500	64,200	307,600
6. Solde interne	− 6,400	+ 19,700	− 30,200
7. Solde international	+ 40	+ 3,100	+ 88,000
8. Taux d'entrées totales (#1 divisé par population 1971)	147%	173%	101%
9. Taux de sorties totales (#2 divisé par population 1971—migration totale nette 1966-71)	180%	138%	114%
10. **Origines des entrants**			
a. Étrangers	829 (3%)	6,145 (7%)	129,946 (31%)
b. Comtés urbains: Québec	7,637 (31%)	26,248 (29%)	94,562 (23%)
c. Autres comtés: même province	15,420 (62%)	55,317 (61%)	153,858 (38%)
d. Autres comtés: Canada	1,056 (4%)	2,377 (3%)	28,992 (7%)
11. **Importance relative sur croissance démographique totale (%)**			
a. Migration interne nette	— —	+ 2.7%	− 2.9%
b. Migration internationale nette	— —	− 0.6%	+ 3.8%
c. Accroissement naturel	— —	6.2%	5.5%
d. Croissance totale	— —	8.5%	6.5%

Source: Yoo, #78: tableaux 3, 4, 8 et 18.

là la plus grande lacune dans nos connaissances: nous ignorons presque tout du volume de l'émigration canadienne, à plus forte raison québécoise. Les estimations de Statistique Canada à partir des données de frontière sont intéressantes mais elles sont basées sur des hypothèses fragiles. Déjà, si les autorités américaines spécifiaient la province d'origine, nous aurions une meilleure idée de l'impact de l'émigration au Québec.

Les migrations interprovinciales sont encore mal mesurées. Avant 1960, nous devons presque toujours nous en tenir à des bilans totaux, ce qui cache l'impact réel des migrations interprovinciales sur le Québec. Avec le recensement de 1961, il devient possible de faire des analyses origines-destinations et entrées-sorties. Malheureusement, ces analyses n'ont porté que sur l'ensemble du Québec et elles ont négligé l'aspect régional. Dans le domaine des migrations internes, les lacunes sont encore plus flagrantes que pour les migrations interprovinciales.

Il faut dire qu'avec les données du recensement de 1971 et l'exploitation récente des données des allocations familiales, un pas énorme a été franchi. Nous pouvons d'ores et déjà prévoir une amélioration notoire dans la mesure du phénomène migratoire sous tous ses angles, y compris la migration interne des immigrants.

Quant aux courants, encore une fois, nous ne connaissons presque pas d'où partent les émigrants du Canada ni où ils vont sauf si c'est aux États-Unis, et encore ce ne sont que des estimations grossières. Par contre, nous savons d'où viennent les immigrants. Les analyses origines-destinations pour les migrations interprovinciales et internes sont quasi inexistantes, quoique les recherches en cours laissent prévoir des résultats qui vont combler une partie de ces lacunes. Certes, ce sont les données des allocations familiales (et du ministère du Revenu) qui sont le plus susceptibles de nous donner une bonne estimation des courants migratoires affectant le Québec.

Les mêmes remarques s'appliquent pour les caractéristiques: sauf pour celles des immigrants à l'arrivée qui sont bien connues, il est difficile de connaître avec précision les caractéristiques des migrants interprovinciaux et internes. Pour simplifier, nous pourrions dire que nous ignorons tout des émigrants, que nous connaissons un peu les caractéristiques démographiques des migrants interprovinciaux (mais non pas au moment des déplacements) surtout grâce aux données du recensement de 1961 et éventuellement de 1971, et, enfin, que nous ignorons presque tout des migrants internes. C'est sans doute là — avec l'émigration — le domaine le moins connu et le moins facilement mesurable avec les données disponibles. De plus, les données des allocations familiales ne sont pas très utiles pour mesurer les caractéristiques des migrants.

Pour terminer, nous signalons une lacune générale qui affecte l'ensemble des résultats présentés ici. En effet, aucune étude n'a encore abordé le problème de mesure dans une optique longitudinale permettant de suivre un individu d'un déplacement à l'autre avec ses caractéristiques et ses motivations à chaque déplacement. Seul un registre de population permettrait de suivre ainsi les personnes dans leur mobilité. Une alternative serait une enquête de type rétrospectif (sur toute la vie ou sur une période plus ou moins courte). De telles enquêtes ont déjà été faites dans quelques pays à statistiques imparfaites (en Haute-Volta, par exemple) et nous pourrions tirer profit de ces expériences. Nous croyons qu'une enquête de ce genre permettrait de combler plusieurs lacunes importantes tant au niveau de la mesure que des facteurs de la migration.

Chapitre 3

Les facteurs de la migration

Introduction

Nous utilisons le mot «facteur» pour englober un ensemble de termes employés dans la littérature sur les migrations, y compris les concepts tels que «causes», «motifs» et «motivations» et le mot anglais «determinants». Certes, il existe des différences précises et systématiques entre «causes» et «facteurs», mais ici nous allons essayer de respecter les termes tels qu'utilisés par les divers auteurs eux-mêmes.

Les facteurs de la migration sont certainement complexes, et parfois, ne sont étudiés que très partiellement. Au Québec, les facteurs de la migration internationale ont attiré beaucoup moins d'intérêt que ceux des migrations interprovinciale et interne. Comme nous le verrons plus loin, les causes et les motifs sont de plusieurs genres: économiques, sociologiques, socio-psychologiques, politiques, etc.

Un des problèmes qui se présente dans l'étude des facteurs est la confusion entre les «vraies causes» des migrations et le contexte socio-politico-économique. Il existe une confusion conceptuelle et empirique entre les causes et les phenomènes qui ne sont que **corrélés** avec la migration. Etant donné la tendance à étudier les facteurs de la migration par la voie des méthodes de corrélation et d'analyse multivariée, la littérature sur ces facteurs est donc dominée par une description du contexte des migrations. Les études les plus soignées cependant soulignent l'importante distinction entre **cause** et **corrélation** ou **contexte.**

I. Migration Internationale

A. Immigration

Les facteurs de l'immigration au Québec n'ont pas été étudiés à fond. Aucun auteur ne nous fournit une étude systématique des facteurs existant au pays de départ et au pays d'arrivée avec un éventail des facteurs économique, sociologique, politique et autres. Toutefois une des études les plus globales semble être celle de Carlos, Bélanger et Petit-Tessier (#107).

1. Facteurs économiques

Les facteurs économiques préoccupent plusieurs auteurs. On pourrait s'attendre à ce que les facteurs économiques au pays de départ (la repulsion ou le «push») aussi bien que ceux au pays d'arrivée (l'attraction ou le «pull») jouent un rôle important comme cause ou motif d'immigration. Pourtant, dans les études consultées, l'accent est mis sur les opportunités économiques existant au Québec. Il se peut bien qu'on aurait trouvé des analyses portant sur les facteurs économiques dans les pays de départ si on avait cherché dans la litterature italienne, grecque, allemande, etc. sur l'**émigration** plutôt que dans la littérature québécoise et canadienne sur l'**immigration.**

Les facteurs économiques de l'immigration au Québec ont été abordés en termes généraux (le niveau de vie et la chance de réussir, Carlos et al., #107; Couture, #245, Parizeau, #272) et de manière plus spécifique (l'emploi et le revenu, Hoar, #222). Dans cette dernière étude, on présente une mesure precise de la variable «emploi». Le concept de l'**emploi** est rendu opérationnel par l'analyse des niveaux annuels du **chômage** au Québec entre 1920 et 1930 par rapport à la quantité d'immigrants qui sont arrivés aux mêmes années. Hoar arrive à la conclusion que pour cette période le chômage est fortement associé (négativement) avec l'immigration et ce facteur seul l'est plus fortement que le revenu per capita ou qu'une combinaison de ces deux variables, le chômage et le revenu. Il est important de souligner que le facteur économique (chômage/emploi) n'est pas mis en relation de **causalité** avec l'immigration mais seulement en **corrélation.**

La question — pourquoi un tel individu a-t-il immigré — n'a pas de réponse unique. Les facteurs économiques, aussi bien que les autres facteurs, ne font que suggérer, d'une façon précise ou générale, les motifs des immigrants ou les causes d'immigration au Québec. Il est évident que la pauvreté d'un pays d'origine, surtout la pauvreté relative d'un pays par rapport au Canada, est un facteur indéniable dans la décision de certains individus à émigrer. Les changements dans les conditions économiques de l'Europe occidentale, par exemple depuis la guerre de

1939-1945, et la reprise économique éventuelle de ces pays ont créé une pénurie générale de main-d'oeuvre en Europe, phénomène qui par la suite pourrait expliquer partiellement les changements dans les pays sources pour l'immigration au Québec (Denton et al., #408). Mais pourquoi certains individus et non pas d'autres? Pourquoi le Canada et non pas l'Australie ou les Etats-Unis? Pourquoi les Italiens et non pas les Yougoslaves?

2. Autres facteurs

Les autres facteurs se regroupent sous plusieurs rubriques, politique (stabilité politique du Canada/instabilité politique dans le pays d'origine, guerre au pays d'origine); sociologique (mobilité sociale, «avenir» pour les enfants); démographique (surpeuplement au pays d'origine) etc. Les exemples de peuples touchés par les facteurs politiques aux pays d'origine (le «push») sont bien connus: les Hongrois, les Allemands, les Belges, les Français, (Carlos et al., #107, Parizeau, #272, Falardeau et al., #306). La possibilité de vivre dans un pays où la mobilité sociale est plus ouverte semble attirer (le «pull») les Français et les Allemands (Carlos et al., #107; Dupont, #305).

Selon un autre auteur, le surpeuplement pousse les Hollandais et les Italiens à quitter leur pays (Falardeau et al., #306). Une fois de plus, l'accent n'est pas sur le motif précis ou la décision elle-même d'immigrer mais plutôt sur le contexte politique et sociologique, soit au pays de départ, soit au Québec.

Parmi les études sur les facteurs d'immigration, deux d'entre elles observent à la fois des facteurs économiques et des facteurs politiques et socio-démographiques. Il s'agit de l'étude faite par Carlos, Bélanger et Petit-Tessier (#107) et celle de Falardeau, Hodgson et Comtois (#306). Une enquête faite par les premiers, par exemple, tente de mesurer l'importance des principaux facteurs reconnus comme «motif» d'immigration: économique (56% des personnes enquêtées), raisons personnelles (18%), raisons familiales (10%) et raisons politiques (6%). Cette approche plus large est sans doute aussi plus réaliste face à la complexité des causes et des motivations derrière la décision d'immigrer.

3. Facteurs par pays d'origine

Une autre optique est celle prise par les auteurs qui analysent les facteurs de l'émigration d'un pays précis. Bernardin-Haldemann (#228) par exemple, dans son étude sur l'émigration haïtienne, met l'accent sur la dépendance socio-économique d'Haïti vis-à-vis les grandes métropoles. Elle identifie d'abord deux sortes de «perceptions» des causes: celles d'ordre économique et celles d'ordre social et culturel; comme arrière-fond, elle observe que les perceptions politiques sont omniprésentes et déterminantes.

Un autre auteur s'intéresse au courant France-Québec. Mais il s'agit d'un effort cherchant à expliquer pourquoi le courant n'est pas plus important. Des explications économiques, socio-psychologiques et politiques sont offertes. D'abord, selon les sources citées par l'auteur, Piralla (#151), il y a des difficultés rencontrées dans l'exercice d'un métier (syndicats, recyclage, etc.). En plus d'un décalage entre la «publicité» et la «réalité» canadienne, il existe d'autres déceptions telles que le manque «d'accueil humanitaire» et «l'hostilité» des Canadiens français. Finalement, il y a l'attitude peu favorable du gouvernement français envers l'émigration de ses ressortissants. À notre avis, il s'agit là d'une appréciation subjective des éléments socio-psychologiques qui pourraient jouer non seulement dans le cas des immigrants français mais également dans d'autres cas.

4. Méthodologie

L'étude des facteurs de l'immigration se fait à partir de plusieurs méthodes. Les facteurs proprement économiques sont abordés d'une façon graphique et statistique. Par exemple, dans l'étude de Hoar (#222) les relations entre chômage, revenu et immigration sont faites à partir d'une analyse de regression; il admet, cependant, qu'il n'a pas suffisamment d'observations (10, chaque année constituant une observation) pour interpréter avec confiance les résultats de son analyse statistique. Il s'agit en fait d'une tentative en vue d'étudier l'importance du facteur «emploi» comme un élément d'attraction.

Les études plus générales qui traitent non seulement des facteurs économiques mais également des facteurs sociologiques et politiques partent de méthodes plus «qualitatives». Il s'agit de l'analyse de réponses aux questions d'enquêtes sur les attitudes et les perceptions de gens face à l'immigration; les avis des immigrants eux-mêmes et les opinions des Québécois au sujet des immigrants et de l'immigration. Par exemple, l'équipe de Carlos, Bélanger et Petit-Tessier (#107) analyse plusieurs sortes de données assemblées à partir des questions d'enquêtes au sujet des images qu'avaient les immigrants avant leur migration, leurs attentes, leurs motifs de même que leurs expériences de travail, leurs préférences linguistiques et leurs attitudes face à la société d'accueil. Une méthode plus intensive est employée par le groupe de Falardeau, Hodgson et Comtois (#306), des récits autobiographiques ont été recueillis auprès d'un échantillon de 73 immigrants.

B. Émigration

Les facteurs de l'émigration du Québec avant 1930 attirent beaucoup plus d'interêt que les facteurs de l'emigration pour la période plus récente. Étant donné le fait que l'émigration québécoise vers les Etats-Unis a atteint ses proportions les plus importantes de 1870 à 1890 de même que durant les années 20, il n'est pas surprenant que les chercheurs aient été préoccupés par ces périodes. La littérature est volumineuse; nous ne nous référons ici qu'à une sélection de ces études. Les seuls ouvrages importants pour la période après 1930 que nous avons pu trouver sont ceux sur l'exode des compétences canadiennes (la «fuite des cerveaux») aux Etats-Unis de la période d'après-guerre (Comay, #213-218). Malheureusement, ces études ne permettent pas d'isoler les mouvements d'émigration du Québec. Un autre ouvrage très général donne certaines impressions sur les causes économiques de l'émigration québécoise moderne, sans apporter de précisions (Couture, #245).

1. Facteurs économiques

Les facteurs économiques retiennent beaucoup l'attention de la part de divers chercheurs. Plusieurs signalent l'important décalage entre l'économie québécoise et celle des Etats-Unis dans la deuxième moitié du XIXe siècle et les trente premières années du XXe. Ils constatent la persistance d'un système agricole «arriéré» ou «semi-féodal» au Québec au moment même où se passait une expansion économique très importante en Nouvelle-Angleterre due à la guerre de sécession et à la croissance de l'industrie du textile (Allen, #84; Faucher, #114; Rimbert, #154). Les facteurs économiques identifiés sont l'emploi et le revenu. En Nouvelle-Angleterre la demande pour la main-d'oeuvre a souvent excédé l'offre, et ceci pour deux raisons. D'abord, la demande s'est accrue avec l'industrialisation, surtout dans le secteur des textiles; deuxièmement, l'offre de main-d'oeuvre a diminué à cause du recrutement militaire pendant la guerre, du départ des jeunes de la Nouvelle-Angleterre pour le «Middle West» et de l'émancipation socio-économique des immigrants irlandais qui ne voulaient plus travailler pour de

bas salaires. Ces salaires, quoique peu élevés dans le contexte américain, étaient plusieurs fois supérieurs aux revenus possibles dans l'agriculture québécoise (Allen, #84; Faucher, #114; Rimbert, #154).

2. Autres facteurs

Des facteurs politiques, sociologiques, socio-psychologiques et démographiques ont également contribué à créer le contexte dans lequel les émigrations des Canadiens français aux Etats-Unis ont eu lieu.

Rimbert (#154) souligne l'importance de l'histoire politique du Canada. Elle rappelle l'importance du «grand dérangement de 1755», la déportation des Acadiens. Elle constate que l'arrivée des loyalistes au Bas-Canada correspondait au raidissement des Britanniques, comme par exemple sous le gouverneur Craig. Faucher (#114) observe les politiques budgétaires pratiquées par le gouvernement colonial vers 1860, et la cessation des travaux publics. Selon nous, ces facteurs agissent parfois comme les causes directes de l'émigration, mais plus souvent comme l'arrière-fond des facteurs politiques de répulsion («push»).

Des facteurs sociologiques et socio-psychologiques sont également identifiés. Le rôle de deux institutions, la famille et l'Eglise, est remarqué par plusieurs auteurs. Pour l'un de ces observateurs, Allen (#84), le désir d'échapper à la discipline familiale et paroissiale était un facteur de répulsion. Le même auteur, comme tant d'autres (Boulanger, #94), insiste cependant sur le rôle positif des réseaux de familles et de paroisses canadiennes-françaises en zone d'arrivée comme facteur d'attraction à certaines localités en Nouvelle-Angleterre. En plus, la discrimination des Anglo-canadiens envers les Canadiens français est citée comme autre facteur de répulsion de nature socio-psychologique (Boulanger, #94).

Un élément démographique revient assez souvent dans les études sur les facteurs de l'émigration des Canadiens français de cette période: le «surpeuplement» du Québec (le Bas-Canada) et le «dépeuplement» de la Nouvelle-Angleterre. Comme nous l'avons vu ci-haut, les sorties des résidents des états de la Nouvelle-Angleterre vers l'ouest des Etats-Unis semble avoir effectivement contribué aux pénuries de main-d'oeuvre dans le nord-est des Etats-Unis, au «dépeuplement» (Rimbert, #154). La stagnation économique de l'époque au Québec est reliée, selon certains auteurs, à un phénomène de surpeuplement (Faucher, #114; Lavoie, #185).

3. Méthodologie

Les méthodes employées sont celles des historiens. Les registres des paroisses franco-américaines, les documents dans les cours de justice des municipalités américaines, les interviews avec les Canadiens français aux Etats-Unis et dans les localités québécoises touchées par l'émigration, les journaux franco-américains et les données publiées dans les recensements américains et par le «Immigration and Naturalization Service» du gouvernement américain: voilà autant de sources utilisées. Dans leurs analyses des facteurs, les auteurs n'emploient pas des méthodes statistiques proprement dites, mais plutôt des méthodes d'appréciation critique des sources quantitatives et qualitatives.

C. Synthèse

Les facteurs de la migration internationale sont multiples. Des raisons économiques, sociologiques, socio-psychologiques et politiques ont **poussé** et **attiré** les gens. Des facteurs similaires ont poussé les gens à quitter l'Europe (ou d'autres régions) pour venir s'installer au Québec et pousser les Québécois à quitter leur pays pour émigrer aux Etats-Unis. Les mêmes facteurs reviennent: chômage et emploi, revenu et salaires, mobilité sociale, rôle de la famille et de la religion, le surpeuplement et le dépeuplement, etc. Comme nous allons le voir plus loin, les facteurs de la migration internationale s'apparentent aux facteurs des migrations interprovinciales et internes; les différences entre la zone de départ et la zone d'arrivée fournissent le contexte fondamental du phénomène migratoire. En effet, si la situation économique, sociologique et politique à l'origine est perçue comme étant identique à celle de la destination, la migration n'a plus sa raison d'être.

II. Migration interprovinciale

Les facteurs de la migration interprovinciale au Canada ont fait l'objet de plusieurs études importantes, d'analyses qui cherchent à caractériser, à mesurer, à expliquer et à prédire les flux interprovinciaux. Encore une fois les facteurs économiques occupent une place prédominante dans la plupart de ces recherches sur la migration interprovinciale.

A. Facteurs économiques

Les études sur la migration interprovinciale au Canada reflètent fidèlement le modèle de pensée économique classique: la migration est vue comme le mécanisme par excellence d'adaptation aux déséquilibres du système économique. Etant donné qu'il n'y a pas de restrictions politiques qui empêchent la migration interprovinciale au Canada, la main-d'oeuvre est «libre» de se déplacer pour s'adapter aux conditions économiques. Au moins trois auteurs bien connus pour leurs recherches sur la migration interprovinciale au Canada insistent sur cette interprétation. Dans une étude sur les flux migratoires interprovinciaux pour la décennie 1951-1961, Kasahara (#411) observe que:

> the stream of migration tends to flow from areas of inferior economic opportunity to those of superior economic opportunity.

McInnis (#416), dans une analyse du développement économique régional, part d'une approche semblable; il traite la migration comme facteur de redistribution de la population associée aux différences régionales de croissance économique. Stone (#422), dans une monographie sur le recensement de 1961, cite Simon Kuznets, en affirmant que les migrations représentent le mécanisme majeur d'ajustement à la croissance économique.

1. Variables

Par rapport aux travaux sur la migration internationale, les recherches sur les facteurs de la migration interprovinciale sont basées sur une analyse des variables économiques définies d'une façon beaucoup plus précise. Les données du gouvernement canadien permettent cette analyse précise des facteurs économiques selon l'origine ou la destination de la migration interprovinciale. En voici un exemple: le concept de l'**emploi** est considéré sous plusieurs angles: l'emploi total, (Laber et Chase, #428; Courchesne, #425), l'emploi par secteur, (Courchesne, #425), la sécurité d'emploi (Québec, #65), et le chômage (Laber et Chase, #428; Courchesne, #425; Vanderkamp, #433). L'emploi total, l'emploi par secteur ou le chômage peuvent être mesurés selon deux façons: d'une façon statique, par la comparaison entre provinces des niveaux moyens d'emploi/de chômage

pour une seule période (Stone, #422: p. 178); ou d'une façon longitudinale, par la comparaison entre provinces des changements d'emploi/de chômage entre deux (ou plusieurs) dates (Yoo, #79: p. 61). Finalement, on peut observer la variable par province de destination pour les **entrées** seulement en privilégiant les facteurs d'attraction (Yoo, #79: p. 61); on peut l'observer par province d'origine pour les **sorties** seulement en privilégiant les facteurs de répulsion; ou encore on peut regarder l'emploi/le chômage à l'origine aussi bien qu'à la destination pour les **courants** ou pour la **migration nette** en tenant compte et des facteurs de répulsion et des facteurs d'attraction (Courchesne, #425).

La variable emploi/chômage est l'une des plus complexes dans le traitement des facteurs économiques de la migration interprovinciale. Les autres variables qui sont utilisées comprennent le revenu ou le salaire (Courchesne, #425; Stone, #422: p. 177); les paiements de transfert et l'assurance-chômage (Courchesne, #425); les activités secondaires, les activités tertiaires et la «modernité» de la structure économique (Stone, #422: pp. 254-256). Des combinaisons de ces variables sont utilisées pour décrire la situation économique dans chaque province ou région. Si la situation économique est favorable dans une province donnée, on s'attendra à un nombre important d'entrées venant des autres provinces; si la situation est défavorable, on s'attendra à un nombre important de sorties et à une migration interprovinciale négative.

Un dernier élément dans l'analyse des facteurs économiques est la distance entre les provinces. Certains auteurs considèrent que la distance représente un coût économique pour le migrant (Laber et Chase, #428; Vanderkamp, #433). Comme dans la littérature classique sur les migrations, on fait l'hypothèse que plus les distances entre provinces sont longues, moins fortes sont les migrations. On peut identifier au moins deux coûts économiques reliés à la distance: celui du déplacement lui-même, y compris le manque à gagner qui en résulte, plus le coût relié au temps perdu pour trouver une nouvelle source de revenu. Mais il y a aussi des inconvénients non économiques impliqués par la distance d'un déplacement tels que le temps et l'effort demandés et les «coûts» socio-psychologiques causés par l'éloignement des amis, des parents, ou d'un cadre de vie familier (Vanderkamp, #433).

2. Méthodologie

Nous avons schématisé le contenu des recherches faites sur les facteurs économiques de la migration interprovinciale pour décrire le genre de variables étudiées. Ces variables ne sont pas nécessairement les «causes» des migrations entre le Québec et les autres provinces. Par des analyses de régression, les auteurs ont mesuré le degré de corrélation entre les différences économiques interprovinciales et le volume des migrations interprovinciales.

Ainsi pour étudier la migration interprovinciale de 1956 à 1961, Laber et Chase (#428) utilisent deux variables essentiellement économiques: (1) la différence entre le salaire annuel moyen en 1956 de la province de destination et celui de la province d'origine (W_j-W_i) et (2) la distance entre les centres les plus importants des différentes provinces (D_{ij}, pondérée quand les provinces ont plus d'un grand centre de population). Ils arrivent à des résultats statistiquement significatifs pour l'équation où la migration entre une province i d'origine et une province j de destination (exprimée comme proportion de la population en i) est la variable dépendante, et où la différence interprovinciale de salaires ainsi que la distance sont les variables indépendantes:

$$M_{ij} = a_0 + a_1 (W_j - W_i) - a_2 D_{ij}$$

Les auteurs observent que cette analyse «explique» environ de la moitié aux deux-tiers de la variation dans les migrations interprovinciales. Un élément important à relever et à ne pas oublier est la valeur significative d'une variable «dummy» pour le Québec représentant les facteurs «culturels»; nous y reviendrons dans la section suivante sur les facteurs autres qu'économiques.

Une méthode très semblable est employée par Yoo (#79) dans une analyse de régression des migrations interurbaines entre les 22 zones métropolitaines du recensement de 1971, dont celles de Montréal, Québec et Chicoutimi et une partie de celle d'Ottawa-Hull. La variable dépendante est le nombre d'immigrants qui arrivent dans une zone métropolitaine et provenant des 21 autres zones métropolitaines en 1969 et 1970. Les variables indépendantes sont (1) le changement (proportionnel à la population) dans le nombre d'emplois dans la zone d'arrivée entre 1968-69 et 1969-70, (2) le changement (proportionnel à la population) dans le nombre de chômeurs dans la zone d'arrivée entre 1968-69 et 1969-70 et (3) le changement entre 1968-69 et 1969-70 dans le salaire moyen dans la zone d'arrivée par rapport au salaire moyen dans l'ensemble des 22 zones métropolitaines.

B. Autres facteurs

Si les analyses faites par Laber et Chase et par Yoo sont très typiques quant à leur méthodologie, elles ne sont pas très représentatives quant au choix des variables. Parmi les diverses recherches sur les facteurs de la migration interprovinciale au Canada, plusieurs auteurs intègrent à la fois des variables économiques et des variables non économiques. Il semble que les facteurs non économiques jouent un rôle considérable dans le cas des entrées et des sorties du Québec. Nous venons de voir l'exemple du modèle économique de Laber et Chase où une variable «dummy» pour le Québec a dû être introduite. Deux autres analyses économiques des facteurs de la migration interprovinciale observent que le Québec ne se conforme pas à la règle suivant laquelle les différences relatives dans les revenus des provinces doivent fournir un bon indicateur de la direction de la migration nette (McInnis, #416; Jenness, #378).

1. Variables

Les variables culturelles sont explicitement utilisées dans deux études. Dans une étude basée sur l'échantillon de 20% du recensement de 1961, Lycan compare les «taux» de migration pour le Québec et pour l'Ontario. Des rapports deux, trois et quatre fois plus élevés pour l'Ontario ne pouvaient pas s'expliquer à partir des seules variables économiques (Lycan, #429). On est obligé de tenir compte notamment des facteurs socio-culturels, surtout des variables «culture» et «langue» au Québec. Vanderkamp (#433) ajoute également une variable culturelle: dans son analyse de régression sur la migration interprovinciale, la proportion de francophones dans la province d'origine et celle dans la province de destination jouent un rôle significatif. Autrement dit, la concentration spatiale des Canadiens d'origine française semble être corrélée avec les particularités de la migration interprovinciale au Québec. Jusqu'à maintenant, cependant, les recherches sur le sujet ne nous permettent pas de tirer des conclusions précises sur l'importance relative des facteurs économiques et des facteurs culturels dans l'évolution du solde migratoire négatif au Québec.

Deux variables sont aussi mentionnées comme facteurs de différentiation dans la migration interprovinciale: l'âge et l'instruction. Courchesne (#425) constate par exemple que l'âge du migrant est positivement relié à la distance de la migration: plus le migrant est âgé, plus longue

est la distance entre la province d'origine et celle de destination. De plus, il conclut que l'âge du migrant est relié négativement aux différences entre les provinces dans le revenu per capita. Le même auteur observe que le nombre relatif de sorties d'une province est positivement relié au niveau d'éducation dans cette province.

Une autre variable de nature démographique, la distribution spatiale de la population, figure dans plusieurs études sur les facteurs de migration entre les provinces. Comme dans une des typologies classiques de la migration, basée sur le concept de «gravité», la migration interprovinciale est censée varier en fonction de la taille de la population de la province d'origine et de la province de destination. La population totale à la destination, cependant, semble agir plus fortement sur les courants migratoires (Lycan, #429). Il se peut que cette variable représente plutôt une variable de nature économique, la population totale n'étant pas facilement distinguée sur le plan statistique du nombre d'emplois dans une province donnée.

2. Méthodologie

Il n'y a pas de nouvelles méthodes à souligner. Les données disponibles dans les recensements canadiens et dans les autres sources officielles, comme celles du ministère du Revenu, permettent une opérationalisation quantitative des variables telles que la langue, le groupe ethnique, l'âge, l'instruction et la distribution spatiale de la population. L'analyse de régression est encore la méthode préférée par les auteurs des études sur les facteurs non économiques de la migration interprovinciale. Un exemple de cette méthodologie illustre bien le fait que ceux qui étudient les facteurs non économiques aussi bien que les facteurs économiques utilisent un plus grand nombre de variables. Vanderkamp emploie les mouvements migratoires interprovinciaux (en pourcentage de la population de la province d'origine) comme variable dépendante. Les variables indépendantes dans son analyse de régression sont les suivantes: Y_i (revenu dans la province d'origine), Y_j (revenu dans la province de destination), Y_iD et Y_jD (où D est la distance entre i et j), F_i (proportion de francophones à i), F_j (proportion de francophones à j) et P_j (population en j). Il a essayé et rejeté trois autres variables indépendantes: la population en i, le chômage en i et le chômage en j (Vanderkamp, #433).

Nous n'avons pas trouvé d'études sur les facteurs non économiques de la migration interprovinciale qui sont basées sur des méthodes autres que celle de l'analyse de régression. Ce que nous avons est donc une série de variables définies d'une façon très précise qui sont reliées statistiquement aux entrées et aux sorties du Québec. Cet ensemble donne un certain portrait du contexte de départ et d'arrivée et il suggère quelques caractéristiques des individus qui migrent.

C. Synthèse

Nous avons identifié les facteurs économiques, socio-culturels et démographiques qui sont analysés dans les diverses études sur la migration interprovinciale. Deux variables économiques — emploi/chômage et revenu — ressemblent à celles que nous avons déjà vues comme facteurs de la migration internationale au Québec; cependant les autres variables diffèrent des facteurs identifiés pour la migration internationale. Certains de ces facteurs — recherche de la sécurité d'emploi, par exemple — reflètent des «motifs» précis de migration, alors que d'autres facteurs décrivent plutôt le contexte dans lequel la migration a lieu. Les variables socio-culturelles et démographiques semblent jouer un rôle important dans la migration interprovinciale. La «culture canadienne-française», par exemple, apparaît comme l'un des facteurs qui nous aiderait à comprendre le schéma particulier des entrées et des sorties au Québec.

Pour la migration internationale, nous avons vu que la plupart des facteurs jouaient soit un rôle d'attraction, soit un rôle de répulsion. Avec les facteurs de la migration interprovinciale, cette distinction est moins claire. Par exemple, est-ce un bon salaire dans la province «j» qui attire un individu ou est-ce un salaire moins élevé dans la province «i» qui pousse la personne à partir? On pourrait répondre en disant qu'évidemment, il s'agit d'une combinaison des deux. Cette analyse tout à fait logique nous suggère que la typologie «push-pull», qui a pu être appliquée assez facilement à la migration internationale, simplifie trop l'étude des facteurs de la mobilité. Lorsque nous avons des données qui nous permettent d'établir la situation autant en zone de départ qu'en zone d'arrivée, et de mesurer ces situations avec des variables comparables dans l'espace et le temps, nous voyons que la migration est le résultat à la fois de facteurs d'attraction et de répulsion, donc d'éléments positifs et négatifs à l'origine et à la destination d'un migrant. L'étude des différences entre les zones de départ et d'arrivée ne permet d'appréhender que très partiellement la raison d'être de la migration; encore faut-il se poser des questions sur la signification de ces différences interprovinciales.

III. Migration interne

Les modèles spatiaux de la migration interne au Québec sont de plusieurs types: la migration rurale-urbaine, la migration interurbaine et la migration intra-urbaine. Elles font toutes l'objet de recherches sur les facteurs qui les sous-tendent.

A. Facteurs économiques

1. Variables

Dans son analyse de la migration à l'intérieur du Québec entre les 66 comtés du recensement, Beaudry (#470) ne considère que des variables économiques. Il s'agit ici de migrations très diversifiées: rurale-urbaine et interurbaine, aussi bien que rurale-rurale et urbaine-rurale, quoique ces deux dernières ne sont pas numériquement aussi importantes. Il conclut que ces migrations peuvent être expliquées par les seules conditions prévalant dans les comtés définies à partir de trois facteurs: les écarts de revenus entre comtés, les différences dans le chômage et dans les possibilités d'emploi.

Les facteurs économiques prédominent aussi dans les analyses de la mobilité intra-urbaine. Ces études sont concentrées sur Montréal (et sur la ville de Québec à un degré moindre). Les «migrations» de travail et la mobilité résidentielle intra-urbaine semblent être étroitement liées à l'organisation économique qui caractérise l'utilisation du sol urbain. La profession et le revenu, comme indicateurs du statut socio-économique, sont utilisés, par exemple, pour classifier les divers secteurs de recensement à Montréal. A partir de classifications semblables, deux études différentes constatent l'importance de l'utilisation de l'espace économique pour la mobilité intra-urbaine. Une première analyse observe que les «migrations» de travail (des mouvements pendulaires ou alternants entre le lieu de résidence et le lieu de travail) à Montréal s'organisent suivant trois modèles spatiaux: des banlieues habitées par des gens

économiquement aisés vers le centre de la ville: des quartiers habités par des ouvriers vers les zones industrielles périphériques: et des mouvements à l'intérieur des quartiers où habitent des gens très pauvres qui y trouvent aussi leurs moyens de subsistance (Brunet et Turgeon, #471).

Une deuxième étude sur la mobilité résidentielle à Montréal met l'accent sur le niveau socio-économique des différentes aires urbaines. Une zone économiquement très différente agit comme une barrière très efficace contre la mobilité résidentielle: des zones semblables ont une influence considérable. Étant donné que la plupart des déménagements se font sur une distance très courte, le rang socio-économique d'un secteur de recensement vis-à-vis des secteurs voisins peut nous aider à comprendre les modèles de mobilité intra-urbaine (Gilmour, #475: pp. 180-181).

Finalement, une variable économique — la pauvreté — est identifiée comme le facteur le plus important dans la mobilité résidentielle chronique à l'intérieur du croissant de pauvreté de la ville de Québec. N'ayant pas les moyens de sortir du ghetto de pauvreté, mais poussée aux déménagements par la mauvaise qualité des logements, la population du croissant de pauvreté se déplace à l'intérieur du ghetto dans un cercle vicieux de faible revenu, proximité de travail et logements à bas prix (Cliche et Naud, #440: pp. 69-75).

2. Méthodologie

Les méthodes utilisées sont plus variées que celles employées pour l'étude de la migration interprovinciale. Beaudry part du modèle de Ira Lowry, qui le conduit à une analyse de régression linéaire avec quatre variables économiques indépendantes, dont une (l'emploi non agricole et non manufacturier) «explique» 80% de la variance dans les migrations nettes par comté entre 1951 et 1961 pour les gens âgés de 15 à 59 ans (Beaudry, #470).

Deux autres recherches emploient l'analyse factorielle comme base pour une interprétation des facteurs économiques dans la mobilité intra-urbaine à Montréal. Une analyse des facteurs des «migrations» de travail en 1969 à Montréal s'appuie sur une matrice d'information spatiale pour 56 zones d'analyse avec 47 variables. L'analyse factorielle produit quatre facteurs qui expliquent la moitié de la variance (Brunet et Turgeon, #471). Une étude de la mobilité résidentielle intra-urbaine à Montréal applique la même technique à 281 unités géographiques pour 27 variables, en 1951 et 1961. Les trois types de facteurs, qui correspondaient à 83% de la variance en 1951 et à 85% en 1961, fournissent par la suite la base d'une analyse écologique par la méthode du «social areas analysis». L'auteur a aussi profité d'une observation directe dans quatre quartiers populaires au cours de ses six mois de recherches (Gilmour, #476).

Des méthodes quantitatives et qualitatives sont employées dans l'étude du croissant de pauvreté de Québec. À partir d'une enquête représentative du quartier, divers tableaux des données et des calculs des courants migratoires sont présentés; en plus, les auteurs procèdent à une analyse qualitative et empirique des circonstances de vie et des facteurs de la mobilité intra-urbaine (Cliche et Naud, #440).

B. Autres facteurs

Les facteurs culturels, sociologiques et socio-psychologiques ont été étudiés par plusieurs auteurs. Par rapport aux facteurs économiques, ces facteurs apparaissent presque toujours comme des éléments secondaires dans l'appréciation de la migration interne, la seule étude pour laquelle les facteurs non économiques sont les plus importants date de plus de 50 ans (1924) et elle est faite d'une façon entièrement subjective (Tessier-Lavigne, #488).

1. Variables

Les facteurs ethnie et langue reviennent encore, comme dans le cas de la migration interprovinciale. Une étude de la migration inter-comté ajoute l'élément origine canadienne-française à deux variables économiques, le chômage et le revenu, pour créer une typologie de migration entre les 66 comtés québécois. Dans cette analyse, cependant, la variable langue ne joue pas un rôle significatif; c'est la variable, «lieu de naissance au Québec» qui semble être en corrélation (faible) avec un taux négatif de migration nette (Marois, #61).

Plusieurs facteurs sociologiques sont mentionnés dans les recherches sur la migration interne au Québec. D'après une série d'interviews effectuées «en ville» avec des migrants d'origine rurale (de la Gaspésie), Messier et Marois (#493) concluent que le motif principal du déplacement vers la ville est l'emploi du père ou chef de ménage. Parmi les raisons secondaires, ils observent deux motifs d'ordre social: l'éducation des enfants et l'isolement social de la vie rurale. Dans une recherche similaire (Martel, #492) une importance secondaire est accordée aux «relations primaires» (avec des parents et des proches amis) comme motif de migration à Montréal, après le motif «travail».

Certaines études soulèvent l'importance des facteurs socio-psychologiques. Le «Livre Brun» du ministère de l'Immigration du Québec sur une problématique des ressources humaines au Québec (#65) identifie des facteurs socio-psychologiques dans la migration interne: les goûts et les habitudes, et les coûts sociaux et psychologiques impliqués par la distance d'un déménagement. L'aventure et le désir de connaître Montréal, selon un auteur, semblent avoir une certaine importance pour les migrants qui se déplacent vers la métropole (Martel, #492).

2. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour les études sur l'importance des facteurs culturels, sociologiques et socio-psychologiques dans la migration interne est très variée: parfois du style très subjectif ou encore à caractère purement statistique. Deux études importantes sur l'adaptation en ville des migrants d'origine rurale sont basées sur des interviews, l'une auprès d'un échantillon composé de trente-trois familles (Martel, #492), l'autre auprès d'un échantillon de 280 couples (Messier et Marois, #493). Les facteurs de la migration rurale-urbaine sont en effet un sous-produit de ces interviews qui touchent à l'histoire de la migration, la vie quotidienne, l'adaptation urbaine et les caractéristiques de la famille. Les analyses qui sont faites sont surtout qualitatives. La recherche sur les facteurs de la migration inter-comté de 1961-66, cependant, est basée sur une matrice d'information de 66 comtés pour 26 variables; une analyse factorielle est employée pour dégager les profils des unités spatiales et pour arriver à une typologie spatiale (Marois, #61).

C. Synthèse

La migration interne au Québec attire l'attention de plusieurs auteurs qui ont tendance à mettre l'accent sur les facteurs économiques en premier lieu et sur les autres facteurs comme éléments complémentaires. Les facteurs des divers modèles spatiaux de la migration interne, y compris la migration interurbaine, rurale-urbaine et intra-urbaine, sont tous étudiés à partir de la même préoccupation à l'égard des

Tableau 3.1

Tableau récapitulatif:
les facteurs de la migration au Québec

Forme spatiale de la migration	économiques	sociologiques et socio-psychologiques	culturels	politiques	autres
Migration internationale immigration	· chômage (−) emploi (+) · pauvreté (−) revenu (+)	· mobilité sociale (+) · avenir pour enfants (+) · personnels et familiaux (+)		· instabilité (−) stabilité (+) · guerre (−)	· surpeuplement (−) · dépendance (−) · hostilité et manque d'accueil (−) · politiques des gouvernements de départs (−)
émigration	· décalage entre USA et Canada · système agricole arriéré (−) · mécanisation des fermes (−) · expansion en N.-Angleterre (+) · chômage (−) emploi (+) · pauvreté (−) revenu (+)	· discipline familiale et paroissiale (−) réseaux de familles et églises (+) · discrimination des anglo-canadiens contre les canadiens-français (−)		· déportation des acadiens (−) · arrivée des loyalistes et politiques des anglais (−) · économies budgétaires et cessation des travaux publics (−)	· surpeuplement (−) · dépeuplement de la N.-Angleterre (+) · recrutement (+) · transports ferroviaires (+) · perméabilité de frontière (+)
Migration interprovinciale (y compris migration interurbaine canadienne)	· chômage (−) emploi (+) · sécurité d'emploi (+) · revenu et salaire (+) · paiement de transfert (+) · assurance-chômage (+) · taux d'escompte (+) · activités secondaires (−) · activités tertiaires (+) · modernité de la structure économique (+) · distance (−)	· éducation (+)	· groupe ethnique canadien-français (−) · langue française (−)		· âge (+) (−) · distribution concentration de population (+)
Migration interne (y compris rurale-urbaine, interurbaine, et intra-urbaine)	· chômage (−) emploi (+) · revenu (+) · profession (+)	· éducation (+) · relations primaires (+) · isolement social de la vie rurale (−) · goûts et habitudes · distance sociale et psychologique (−) · aventure (+) · désir de connaître Montréal (+)	· groupe ethnique canadien-français (nil) · langue française (nil) · lieu de naissance au Québec (−)		

légende: (−) facteur de répulsion ou facteur négativement lié au volume de migration
(+) facteur d'attraction ou facteur positivement lié au volume de migration

facteurs économiques. Les facteurs secondaires qui sont apparus dans les recherches sont de types culturels, sociologiques et socio-psychologiques.

Ces divers facteurs sont très variés. Quoique certains d'entre eux s'apparentent aux « motivations » de la migration, la plupart de ces facteurs décrivent le contexte dans lequel se situe la migration interne. La décision de quitter le village pour aller en ville, de quitter un centre secondaire pour se déplacer vers la métropole ou de déménager d'un quartier à un autre, est souvent le fruit d'une série de facteurs qui agissent à long terme et à court terme sous l'effet d'un événement particulier.

Conclusion

Nous avons passé sommairement en revue les facteurs de la migration au Québec (internationale, interprovinciale et interne), tels que nous les retrouvons dans la littérature scientifique. Ces facteurs sont résumés dans le **tableau récapitulatif 3.1:** les facteurs économiques occupent la place prédominante dans les recherches, et ils sont suivis par les facteurs sociologiques et socio-psychologiques; les facteurs culturels ne sont pas étudiés en rapport avec la migration internationale; les variables politiques ne semblent pas importantes comme facteurs des migrations à l'intérieur du Canada.

Toute la question de savoir comment ces facteurs agissent sur la décision de migrer est négligée dans la recherche. Assez souvent la corrélation des phénomènes avec la migration est prise pour une explication. Les motifs précis pour un déplacement ne sont pas toujours distingués du contexte général dans lequel la migration a lieu. Par exemple, on ne fait pas la distinction entre un **individu** qui se déplace pour aller prendre un emploi précis ailleurs et la **situation collective** du niveau d'emploi ou de chômage au lieu d'origine et de destination. La comparabilité des résultats d'une étude à l'autre est faible et sauf quelques exceptions, la recherche sur les facteurs de la migration au Québec manque de cadre théorique. La question fondamentale demeure la suivante: sommes-nous capables d'aller au-delà de l'énumération de facteurs pour déceler les causes profondes du phénomène migratoire, sa dynamique?

Chapitre 4

Les effets de la migration

Les effets des migrations peuvent être multiples: économiques, sociologiques, démographiques, psychologiques, psycho-sociologiques, linguistiques, etc. Compte tenu du caractère spatial des migrations, ces effets peuvent être différents dans la zone de départ et dans la zone d'arrivée. De plus, ils se produisent à deux niveaux: individuel et collectif. Au niveau individuel, les migrants doivent s'adapter à la région de destination. Cet aspect important des migrations a pris tellement d'ampleur dans la littérature sociologique qu'il sera traité à part dans le chapitre suivant. Ici, nous abordons les effets des migrations surtout au niveau collectif.

I. Effets économiques

Les mouvements de population ont des conséquences économiques variées. Ces effets touchent plusieurs secteurs: la main-d'oeuvre, le capital, la consommation, les investissements, les prix relatifs, l'expansion économique, le chômage, la répartition du revenu, les dépenses gouvernementales, la balance des paiements, etc.

Les études sur le Québec portent principalement sur les effets économiques de la migration internationale. L'immigrant, en tant que capital humain, constitue un actif économique; l'apport économique de l'immigration peut s'avérer très intéressant au niveau de la structure professionnelle et de l'ensemble des effets économiques engendrés dans l'économie par les immigrants. Ce sont sans doute là les priorités des chercheurs (ou des «bailleurs de fonds») étant donné la concentration des recherches dans ce domaine.

A. Migration internationale

1. Analyse des coûts et bénéfices de l'immigration

L'analyse des coûts et bénéfices de l'immigration se réfère aux effets économiques au niveau de la société d'accueil. LeMinh (#263) a élaboré un avant-projet d'étude des effets économiques de l'immigration utilisant cette méthode d'analyse. C'est une étude théorique plutôt qu'empirique mais pouvant être mise en application au Québec. Regardons le schéma théorique développé par l'auteur.

Les coûts entraînés par l'immigration comprennent les dépenses des organismes publics et privés:

i) dépenses directes pour les différentes phases du processus d'immigration:
   - coûts des agences administratives à l'intérieur et à l'extérieur du pays hôte (recrutement, transport, réception...);
   - dépenses pour l'établissement et l'intégration des immigrants;
   - coûts d'investissements dans l'infrastructure sociale (logements, hôpitaux, routes...);
   - coûts de la sécurité sociale et des programmes de formation et d'éducation;

ii) influence de la main-d'oeuvre immigrante sur la conservation des industries marginales ou moins productives;

iii) immigration et chômage des travailleurs locaux;

iv) immigration et niveau des salaires de la main-d'oeuvre locale;

v) perte de capital (argent que les immigrants renvoient dans leur pays d'origine).

Regardons les avantages possibles de l'immigration tels qu'identifiés par l'auteur:

i) augmentation de la production par tête grâce à l'accroissement de la main-d'oeuvre; permet de combler des pénuries de main-d'oeuvre et permet une meilleure utilisation de la capacité productive;

ii) possibilité de combler les emplois moins

rémunérés en période d'emploi élevé où la main-d'oeuvre locale a le choix d'emploi, permettant à la population locale d'accéder à un niveau supérieur de revenu et de statut;

iii) mobilité géographique plus forte de la main-d'oeuvre immigrante permettant de combler des emplois vacants là où ils existent (ces bénéfices diminuent avec le temps à mesure que l'immigrant s'adapte à une région spécifique);

iv) augmentation du taux de consommation;

v) épargne sur l'éducation et la formation;

vi) participation à la contribution fiscale;

vii) apport financier.

D'après l'auteur, l'analyse économique globale des coûts et des bénéfices de l'immigration devrait être étudiée en fonction de la conjoncture économique, de la structure industrielle et financière existante et de la composition du marché de la main-d'oeuvre du pays hôte.

Le cadre d'une analyse coût-bénéfice est également élaboré par la Commission Gendron (Québec, #542; Livre III, p. 297). Sur le plan des coûts représentés par l'immigration, les auteurs n'identifient que les dépenses directes inventoriées par l'étude de LeMinh (voir ci-haut). Sur le plan des bénéfices, ils reconnaissent trois item:

i) les gains de production provenant, à long terme, d'une plus grande spécialisation, d'une meilleure division du travail et d'économies d'échelle résultant d'une expansion du marché;

ii) une mobilité horizontale et verticale de l'immigrant supérieur à celle de l'autochtone; il accepte un emploi là où il se présente;

iii) dans certains cas et à certaines périodes, les immigrants acceptent les tâches que la population autochtone a abandonnées ou au contraire ils remplissent des postes qui ne peuvent pas être pourvus par les autochtones.

Le cadre d'analyse de LeMinh introduit certains éléments macro-économiques dans l'étude des coûts de l'immigration (chômage, niveau des salaires, types d'industries). Au niveau des bénéfices, l'auteur introduit un élément de la notion «capital humain», c'est-à-dire, l'épargne sur l'éducation et la formation.

Les coûts de l'immigration non classés comme dépenses directes, à l'exception de la perte de capital, soulèvent des interrogations. L'auteur semble faire une association entre immigration et hausse du chômage chez les travailleurs locaux, immigration et hausse du niveau des salaires de la main-d'oeuvre locale, immigration et maintien d'industries marginales; sinon, quelles seraient les raisons de classer ces variables sous la rubrique «coûts», supportés par les organismes publics et privés? Cette classification n'est-elle pas prématurée dans une étude se voulant un cadre général d'analyse et sans vérification empirique?

Quant aux bénéfices de l'immigration, nous retrouvons deux item définis en fonction de la population locale. Le premier gain de ce type est de «combler les emplois moins rémunérés... permettant à la population locale d'accéder à un niveau supérieur de revenu et de statut»; ce bénéfice semble basé sur une politique discriminatoire d'immigration. Le deuxième gain classé dans cette catégorie est une «mobilité géographique plus forte chez les immigrants permettant de combler des emplois vacants»; nous pouvons nous demander si c'est un phénomène lié «effectivement» à une plus forte mobilité géographique des immigrants ou plutôt à une situation économique défavorable les «obligeant» à être plus mobiles.

Quant à la pertinence ou non de faire une analyse économique globale des coûts et bénéfices de l'immigration en fonction de la conjoncture économique à court terme, il semble y avoir une incohérence logique; en général l'individu qui immigre a une perspective de long terme, et relier une analyse des coûts et bénéfices de l'immigration à la conjoncture économique du moment semble être quelque peu étrique, surtout si on en tire des conclusions pour une politique d'immigration plus ou moins sélective.

L'un des bénéfices de l'immigration mentionné par la Commission Gendron est la mobilité verticale plus forte chez l'immigrant que chez l'autochtone. Nous pouvons faire l'hypothèse que la mesure de la mobilité verticale de l'immigrant est quelque peu exagérée, en ce sens, qu'à son arrivée, l'immigrant sans travail peut être dans l'obligation d'accepter un emploi ne correspondant pas à ses qualifications et qu'avec le temps, l'individu peut corriger ce sous-emploi (voir Groupe de Recherches Sociales Inc. #121), gonflant ainsi la mesure de la mobilité verticale des immigrants.

Regardons maintenant quelques aspects de ces coûts et bénéfices.

2. Apport économique

Trois études se sont intéressées à l'analyse de l'apport économique de l'immigration. L'étude la plus complète est probablement celle de Chevarie (#240) qui non seulement analyse l'apport des immigrants à l'économie québécoise mais aussi procède à l'évaluation des conséquences économiques de l'émigration et à un calcul de l'effet net de la migration totale. Le ministère québécois de l'Immigration (Québec, #153) a également présenté quelques considérations sur les effets économiques de l'immigration, cette étude étant basée sur le travail de Chevarie, nous ne nous arrêtons qu'au document de base. La seconde étude analysée est celle de Rodrigue (#277) s'intéressant à l'activité économique des immigrants et à l'apport économique de l'immigration au Québec. Ce que Chevarie entend par «apport économique de l'immigration» rejoint le concept «d'activité économique des immigrants» utilisé par Rodrigue. Les variables utilisées sont assez similaires: revenu, dépense, épargne, investissement. Toutefois, Chevarie inclut sous la rubrique «dépense» les investissements.

L'étude de Rodrigue, portant sur les années 1969 et 1970, concerne trois cohortes d'immigrants, soit les années 1968, 1969 et 1970. Il utilise le total cumulatif de ces immigrants. Les immigrants de 1968 sont toujours considérés comme tels en 1969 et 1970; le même raisonnement s'applique aux immigrants de 1969. Il procède d'abord à une estimation du nombre d'immigrants qui demeurent toujours au Québec à la fin de chaque année. Il calcule ensuite le nombre d'immigrants actifs et soustrait de ce nombre les chômeurs estimés à partir de certains taux.

Pour le calcul du revenu personnel, il fait l'hypothèse que les immigrants ne sont actifs que l'année suivant celle de leur arrivée. Les indices choisis pour le calcul du revenu personnel sont les suivants: salaires et traitements, revenus des entreprises individuelles non agricoles, intérêts, dividendes et revenu de placements, transferts divers. Il applique la moyenne des revenus pour les diverses catégories professionnelles, de même que la moyenne

québécoise sur une base per capita pour les autres indices du revenu personnel. Il obtient, au niveau du revenu personnel total, un montant de $137.4 millions en 1969, et $225.5 millions en 1970.

Les indices de mesure des dépenses personnelles sont les suivants: dépenses de consommation, impôt sur le revenu, impôts fonciers, impôt successoral, contributions aux régimes de retraite, transferts aux gouvernements et sociétés, et transferts aux non-résidents. En ce qui concerne les dépenses de consommation en biens et services, il pose trois hypothèses. Dans l'année de leur arrivée, les immigrants ont un niveau de consommation inférieur de 15% à l'ensemble des Québécois; l'année suivant leur arrivée, leur niveau de consommation est supérieur de 29% à celui des Québécois, puis dans leur troisième année, ils ont tendance à assimiler le mode de consommation québécois. Pour évaluer l'impôt sur le revenu des particuliers, il a appliqué les taux d'imposition fédéral et provincial; pour les impôts fonciers, les taxes municipale et scolaire, et pour l'impôt successoral, il applique la moyenne québécoise sur une base per capita; pour les contributions aux régimes de retraite et aux fonds de pension, il applique à leur revenu moyen le taux de contribution du Régime des Rentes du Québec et estime leurs contributions aux fonds de pension privés. Les transferts divers aux gouvernements et sociétés sont estimés à partir de la moyenne canadienne per capita, de même que les transferts aux non-résidents sauf que la moyenne canadienne est augmentée étant donné que les immigrants sont plus susceptibles d'expédier de l'argent aux non-résidents que la majorité des Canadiens. Il obtient ainsi une dépense personnelle totale de $138.4 millions en 1969 et de $206.9 millions en 1970. Il n'a pas évalué les investissements.

En faisant la différence entre revenus et dépenses personnels, puis en ajoutant l'argent apporté lors de leur immigration (seulement pour l'année de leur arrivée), il obtient l'épargne personnelle: −$1. million, en 1969, et + $18.6 millions, en 1970.

Nous pouvons formuler quelques critiques à l'égard de la méthode utilisée par Rodrigue. L'auteur considère toujours comme immigrant l'individu ayant une durée de séjour inférieure ou égale à trois ans. S'il avait calculé le bilan pour l'année 1971, à partir des mêmes cohortes d'immigrants, aurait-il toujours gardé le critère de trois années de séjour? À quel moment un individu cesse-t-il d'être immigrant? Pourquoi faire le cumul des immigrants? Peut-être serait-il préférable d'évaluer l'activité économique d'une cohorte d'immigrants selon la durée de séjour.

Dans un deuxième temps, Rodrigue évalue l'apport économique de l'immigration au Québec pour les années 1969 et 1970. Cette évaluation se fait en soustrayant au calcul des revenus dont bénéficient le gouvernement et les municipalités du Québec, les dépenses occasionnées au gouvernement du Québec du fait de l'immigration. Dans les revenus du Québec, nous trouvons l'apport monétaire direct au gouvernement et aux municipalités (impôt sur le revenu des particuliers, impôt successoral, impôts fonciers, contributions au Régime des Rentes du Québec, taxes indirectes) ainsi que l'épargne sur les coûts de l'éducation (cette épargne n'a pu être calculée à cause du manque de données lors de la rédaction du rapport). Pour évaluer les dépenses du Québec, il relève, dans les Comptes Publics du Québec, les dépenses des différents ministères, organismes, corporations et régies, susceptibles de toucher directement ou indirectement les immigrants; puis il fait la répartition de ces sommes pour les immigrants, sur une base per capita. Pour l'année 1969, l'apport net est de $8.0 millions alors qu'il est de $11.3 millions pour 1970. À ces sommes, il faudrait ajouter l'épargne sur les coûts de l'éducation qui n'ont pu être évalués. Donc, sur cette base, l'immigration profite au Québec.

Regardons maintenant le calcul de l'apport économique de l'immigration établi par Chevarie, pour l'année 1970. Tout comme Rodrigue, il déduit l'épargne comme poste résiduel dans l'identité comptable entre les revenus et les dépenses. Dans l'évaluation des revenus, il applique également le salaire québécois moyen; il ajoute à ce montant les disponibilités monétaires, pour obtenir une estimation des revenus de l'ordre de $79.2 millions. En ce qui concerne l'évaluation des dépenses, les revenus en taxes provenant des immigrants, leurs contributions au produit national brut du Québec, les dépenses per capita en biens et services, etc. l'auteur utilise les données per capita pour le Québec, faisant ainsi l'hypothèse d'un comportement identique entre immigrants et Québécois. L'estimation des investissements des immigrants pour 1970 est faite à partir des données annuelles pour 1961 et 1966, inclusivement, et des données partielles pour 1971. Chevarie élabore trois hypothèses relatives au niveau de consommation. Pour un niveau de consommation moyen de l'immigrant égal à celui des Québécois, l'épargne des immigrants est de $22.9 millions; pour un niveau moyen de consommation des immigrants supérieur à celui des Québécois, l'épargne des immigrants est de $10.6 millions; pour un niveau moyen de consommation des immigrants inférieur à celui des Québécois, l'épargne des immigrants est de $30.6 millions. En tenant compte de ces trois hypothèses de consommation, il calcule ensuite l'effet net de l'immigration sur l'emploi total, les salaires avant impôts, les taxes directes et indirectes et sur les importations. Ce sont les effets engendrés par l'immigration dans l'économie québécoise.

Il nous semble très discutable d'appliquer les moyennes québécoises ou canadiennes pour caractériser les comportements économiques des immigrants: en fait, avant toute étude de ce genre, il faudrait d'abord vérifier l'hypothèse a priori de la similitude des comportements entre immigrants et Québécois.

Chevarie évalue ensuite le comportement économique des émigrants pour l'année 1970. Étant donné le manque d'informations complètes, il fait l'hypothèse que l'émigrant est semblable au Québécois moyen de telle sorte qu'il se base sur les moyennes québécoises pour estimer la consommation en biens et services, les impôts directs payés et l'épargne. L'utilisation d'une telle hypothèse nous semble toujours artificielle.

Les résultats servent alors à calculer l'effet net de l'immigration et de l'émigration. L'immigration apporte 23,261 personnes et l'émigration soustrait 57,710 personnes, soit un solde migratoire négatif de -34,449 personnes. Afin d'obtenir la perte nette, pour l'économie québécoise, on fait la différence entre l'apport de l'immigrant (consommation et investissement) et la perte enregistrée par suite de l'émigration (une consommation égale à $118.3 millions). La conclusion fondamentale de cette étude est de montrer l'impact négatif du solde migratoire sur l'emploi total, les salaires avant impôts, les taxes directes et indirectes, et les importations.

3. Capital humain

En général, l'immigrant a reçu dans son pays d'origine une éducation et une formation professionnelle dont le pays d'accueil n'a pas besoin de défrayer le coût. Cet investissement social est d'autant plus élevé pour le pays d'adoption si le pays d'origine de l'immigrant est économiquement développé (Zay, #286). Il est possible d'estimer cet apport en capital humain par les coûts de formation de ce capital. Ces coûts sont supportés par la famille, la société et l'individu lui-même. Nous nous arrêterons à l'étude de Malservisi (#270), faite pour le compte de la Commission Gendron.

La méthodologie utilisée comporte six étapes:

a. l'estimation du coût d'un homme au Québec en déterminant les coûts pour la famille (dépenses pour l'enfant, soins non rémunérés de la mère, manque à gagner de la mère), les coûts pour la société (santé et bien-être, éducation formelle, éducation technique) et les coûts pour l'individu (manque à gagner de l'étudiant et de l'apprenti);

b. l'établissement de la distribution de la population québécoise de 15 ans et plus par grands groupes d'occupation et par année de scolarité et de formation technique;

c. l'estimation de l'immigration nette par occupation et par sexe;

d. la détermination de l'équivalence de l'immigration en termes d'années de scolarité et de formation technique;

e. transformation des années de scolarité ainsi évaluées en termes monétaires à l'aide de l'estimation du coût d'un homme au Québec.

Les valeurs monétaires utilisées pour l'estimation du coût d'un homme sont basées sur l'année 1961; l'auteur procède ensuite à une indexation de l'estimation de base afin d'établir les résultats en dollars courants (1972).

En retenant l'hypothèse que 55% des immigrants arrivés au Québec de 1946 à 1969 y sont demeurés, le gain pour le Québec en ce qui concerne l'immigration est de l'ordre de $2,766 millions, pour cette période. (Québec, #542: Livre III, p. 305). Il est à noter que l'auteur inclut dans cette estimation les fonds et les effets que les immigrants apportent avec eux, estimés à $340 millions (*Ibid.*: p. 306). Donc, en termes de capital humain «strict», l'apport de l'immigration au Québec, pour la période 1946-1969, est de $2,426 millions.

Deux étapes de cette méthode sont sans nul doute difficiles à évaluer. Dans l'estimation du coût d'un individu au Québec, l'évaluation des soins non rémunérés de la mère peut donner une échelle très étendue selon que l'on se réfère à l'évaluation de ces soins établie dans une institution gouvernementale (ex., orphelinat) ou non. De plus, le manque à gagner de la mère peut différer largement selon que l'on se réfère à la moyenne sectorielle des salaires féminins basée sur les revenus des femmes appartenant à la population active ou basée sur une échelle salariale sectorielle non discriminatoire selon le sexe et reconnaissant l'expérience déjà acquise sur le marché du travail (étant donné les nombreux retraits provisoires des femmes sur le marché du travail).

D'après Fréchette, Jouandet-Bernadat et Vézina (#34), l'immigration au Québec, entre 1946 et 1969, représente un gain potentiel en capital humain de l'ordre de 30% du revenu national de l'année 1961.

En ce qui concerne les immigrants faisant partie de la population active, Couture (#245) apporte quelques commentaires. Les immigrants travaillant dans le secteur secondaire sont des actifs précieux: le recrutement des ouvriers spécialisés permet une production accrue de biens durables et est un atout non négligeable pour les industries de consommation. En ce qui concerne le secteur tertiaire, de rentable qu'elle aurait pu être, l'immigration a été plutôt néfaste à cause du manque de planification entre le recrutement, l'orientation et le placement. Quant au secteur spécifique de la construction, Couture met en doute la rentabilité de l'immigration, étant donné les longues périodes d'inactivité dans ce secteur et la disparition probable de certains métiers avec la mécanisation, la main-d'oeuvre locale pourrait répondre aux besoins.

Parmi les considérations personnelles de Couture, un fait nous semble important: la sous-utilisation du potentiel de la main-d'oeuvre immigrante dans le secteur tertiaire. Étant donné l'objectif de rentabilité de toute politique, nous nous posons la question de savoir si on préfère négliger l'utilisation maximale des ressources potentielles d'une sous-population plutôt que de risquer des affrontements politiques avec les corporations professionnelles.

4. Effets sur le marché du travail et le chômage

L'immigration a des répercussions sur l'activité économique du pays d'accueil par ses effets sur la demande et l'offre de main-d'oeuvre. Arrêtons-nous à l'étude de Malservisi (#270).

En ce qui concerne l'offre, Malservisi souligne trois faits: l'immigration représente une part importante de la variation de la population active, l'immigrant peut venir combler un besoin de main-d'oeuvre spécialisée non satisfait par la main-d'oeuvre locale, elle peut également faciliter l'adaptation de la composition de la main-d'oeuvre à la structure de l'emploi. Quant à l'effet sur la demande, il est analysé par l'intermédiaire de la croissance économique et des besoins en main-d'oeuvre. L'immigration active au Québec, pour la période 1946-1970, a agi comme complément à la main-d'oeuvre locale en facilitant l'adaptation de la main-d'oeuvre à la structure économique en évolution et en suppléant aux lacunes de la structure démographique du Québec. L'immigrant a donc un lien très étroit avec le mouvement conjoncturel. Cependant, ni la conjoncture ni le niveau de chômage ne sont expliqués significativement par le flux d'immigration. Le niveau de chômage dépend davantage de tous les facteurs de demande de l'économie. L'immigration devient même une variable endogène qui dépend du mouvement cyclique: il faut plutôt expliquer l'immigration par la conjoncture et non la conjoncture par l'immigration.

Fréchette, Jouandet-Bernadat et Vézina (#34, p. 115) partagent l'opinion que l'immigration aura des effets bénéfiques sur l'emploi si elle est sélective. D'après Zay (#286), le chômage est un problème structurel qui n'est pas relié au taux de croissance annuel de la population. Bref, les opinions concernant les liens entre immigration et chômage sont très diversifiées.

5. Immigration et distribution du revenu

En ce qui concerne la relation entre immigration et distribution du revenu, Malservisi (#270) apporte quelques considérations théoriques. Si l'immigration est non marginale et composée de travailleurs non qualifiés, l'offre de travail augmente et le taux de salaire tend à diminuer. Il y a donc redistribution du revenu en faveur des propriétaires du capital. Si l'immigration comprend des travailleurs qualifiés, la redistribution du revenu dépend du mouvement capital-travail. Donc, à l'intérieur de la structure des salaires, l'immigration de travailleurs non qualifiés augmente l'offre de ces travailleurs relativement aux autres travailleurs de telle sorte que leur revenu relatif est diminué. Il y a donc tendance à augmenter les inégalités dans le revenu. L'immigration de travailleurs qualifiés aura l'effet contraire.

À notre avis, ces considérations théoriques semblent établir une relation de cause à effet entre l'immigration de travailleurs non qualifiés et la hausse des inégalités de revenu dans la distribution de l'échelle salariale, étant donné la baisse de salaire provoquée par cette entrée massive de main-d'oeuvre (déplacement vers le bas de la partie

inférieure — maintien de la borne supérieure). L'entrée d'immigrants qualifiés aura l'effet contraire, soit la diminution dans les inégalités de revenu (maintien de la borne inférieure — déplacement vers le bas de la borne supérieure). Or, nous savons que l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre ne s'établit pas avec les mêmes règles pour la détermination des salaires selon que nous nous situons au bas ou au haut de l'échelle socio-professionnelle. L'immigration n'est qu'une variable intermédiaire entre le système économique en place et la redistribution des revenus.

B. Effets économiques: croissance urbaine et migration

La croissance de la population urbaine, dont l'un des facteurs est l'ensemble des mouvements migratoires, a des implications économiques. Selon Yoo et Carrière (#81), la concentration continuelle de la main-d'oeuvre plus jeune et des immigrants dans les centres métropolitains aura comme conséquences la surabondance de la main-d'oeuvre dans les centres métropolitains, l'hémorragie de la main-d'oeuvre qualifiée des petits centres urbains ou des régions semi-rurales et un taux de chômage élevé des immigrants et des migrants internes plus jeunes. De plus, la poussée des ménages du groupe d'âge 15-34 ans aura comme conséquence de modifier les types de logement requis.

C. Conclusion

L'immigration internationale a été le secteur le plus analysé en ce qui concerne les effets économiques des migrations. En ce qui a trait à l'étude des relations entre immigration, croissance de la population active et chômage, le Conseil économique du Canada (#25: p. 153) souligne le fait qu'aucune étude définitive n'a été faite sur le sujet. Il y a également une carence importante au niveau des recherches portant sur les effets économiques des migrations interprovinciale et interne.

II. Effets sociologiques

Les migrations internationale, interprovinciale et interne ont des implications sociologiques pour les zones d'accueil et de départ de même que pour le migrant. Les sujets de recherche ne font pas défaut: migration et mobilité sociale — ethnicité et classe sociale — migration et changements dans la famille — ségrégation résidentielle et disparités de revenus, de loyers, et de statut socio-professionnel — expropriation et fermeture de territoires — «socialisation» des enfants d'immigrants — pluralisme culturel et relativisation des idées — migration et pouvoir politique.

A. Migration internationale

L'objet sociologique initial de l'étude de Bernardin-Haldemann (#228) était d'analyser le changement culturel et structurel qu'entraîne le processus de migration chez un ensemble d'individus provenant d'une ville «pré-industrielle» (Port-au-Prince) au cours de leur établissement dans une ville caractérisée par une forte industrialisation et par un contexte politique et culturel différent (Montréal). La méthodologie utilisée relève de l'enquête avec entrevues et questionnaires.

L'opérationalisation de la dimension culturelle consiste à analyser quatre variables: l'éducation (formation générale et professionnelle), le travail (rémunéré ou non), la famille et la nation. Ces variables sont étudiées suivant trois paliers résultant de la décomposition du concept «valeur» en conduites effectives, en modèles de conduites et en aspirations. Quant à l'opérationalisation de la dimension structurelle, elle consiste à analyser la morphologie du réseau de relations, son fonctionnement ainsi que sa signification pour l'ego. Le facteur «migration» dans le changement social est isolé grâce à l'établissement d'un groupe de contrôle dans la ville d'origine des émigrants.

Les résultats ne concernent que le changement culturel par rapport aux modèles en vigueur en Haïti au moment du départ, selon les enquêtées elles-mêmes, et analysent les conduites prévues lors d'un éventuel retour en Haïti.

Suivant l'éventualité d'un retour en Haïti, les changements culturels apportés seraient les suivants. Au niveau de la famille, les femmes désireraient une réinterprétation du fonctionnement du mariage et conserveraient les pratiques d'aide qu'elles observaient avant leur départ. Au niveau de l'éducation, elles tenteraient de conserver la plus grande partie du contenu actuel de l'éducation haïtienne, y greffant peut-être certaines lacunes (éducation sexuelle, nouveau modèle de la vie du couple...). Le niveau de l'occupation est envisagé sous l'angle du statut social et du niveau de vie qu'il procure; les femmes ne désireraient pas rentrer en Haïti pour retrouver l'ancien statut valorisant la femme au foyer. En ce qui concerne la nation haïtienne, le modèle de développement envisagé est un modèle «nord-américain». La plupart d'entre elles s'interrogent très peu sur la valeur et les fondements du mode de vie en cours dans la société d'accueil, ne remettant pas vraiment en question le niveau de vie nord-américain comme objectif principal du développement. La majorité des femmes réinterprètent un éventuel retour d'Haïti comme un retour-transformation mais avec une perspective vague de progrès; conçoivent rarement le problème en termes collectifs.

L'opérationalisation de l'objet sociologique initial semble pertinente. Mais la faiblesse numérique ainsi que le type d'échantillon demeurent une lacune, même si les conditions initiales étaient réalisées, permettant d'effectuer une étude comparative Port-au-Prince vs Montréal. Quant à l'objet sociologique secondaire, découlant des difficultés rencontrées, il admet un degré élevé de subjectivité puisque ce sont les émigrées haïtiennes elles-mêmes qui analysent les changements culturels vécus, suite à leur émigration.

B. Migration interne

L'étude de Legaré (#458) sur la ségrégation résidentielle et la mobilité socio-économique de la population juive de Montréal est basée sur les données des recensements de 1951 et 1961. Il constate une concentration très forte de la population juive dans l'espace: 96% de la population vit sur un territoire qui ne regroupe que 24% de la population totale de la région métropolitaine; de plus, une évolution socio-économique ascendante est reliée à une émigration vers le nord-ouest de la ville.

Cette étude du groupe ethnique juif est intéressante. Il faudrait multiplier les recherches portant non seulement sur la description de la concentration ethnique dans l'espace

intra-urbain ou ar e, mais analyser les conditions socio-économiques adjacentes à cette distribution spatiale de même que les relations existant entre ces conditions et les sorties des individus des «ghettos» (voir par exemple Cliche et Naud, #440).

Il existe, au Québec, une littérature sociologique assez importante analysant les effets du passage d'un individu d'une société à caractère rural à une société plus urbanisée, effets ayant des repercussions au niveau des valeurs et des comportements. Par exemple, Rioux et Garigue ont analysé les relations existant entre l'urbanisation et les liens familiaux au Canada français. Plusieurs autres études pourraient être citées mais nous ne faisons référence à ces recherches qu'à titre indicatif du type d'études faites sur le sujet et qui débordent le cadre du présent travail (Garigue, #491; Rioux, #495; Boily, #548).

C. Conclusion

Nous n'avons pu inventorier toute la littérature sociologique analysant les changements sociaux provoqués par une migration. A titre de référence, nous pouvons toutefois citer deux études intéressantes, faites au niveau du Canada et qui mériteraient d'être reprises pour le Québec. Il s'agit de deux études sur la migration, la mobilité sociale et la stratification sociale, soit celle de Porter (#333) et celle de Richmond (#336). Il faut souligner que la contribution des sociologues à l'étude des effets de la migration a surtout porté sur les problèmes de l'adaptation du migrant. Nous y consacrons un chapitre complet (chapitre suivant).

Au niveau des migrations interprovinciales, aucune recherche n'a été identifiée. Espérons que cette lacune sera comblée dans les recherches à venir.

III. Effets démographiques

La migration est une des composantes de l'accroissement démographique d'un pays. Au Québec, nous y accordons de plus en plus d'importance étant donné deux facteurs: la baisse de la natalité enregistrée surtout depuis 1966 et le poids démo-linguistique du Québec par rapport aux autres provinces du Canada.

A. Migration internationale

Deux études faites par le ministère de l'immigration du Québec s'intéressent aux relations existant entre l'immigration étrangère et la structure par âge de la population québécoise. Une première étude (Québec, #153) faite en 1972, soulève le fait que l'immigration peut être un moyen de réajuster la structure par âge de la province. Ainsi, dans l'éventualité d'un vieillissement de la population, certains problèmes d'utilisation des ressources pourraient être résolus par la venue d'immigrants appropriés, par exemple, l'arrivée de jeunes et d'adolescents permettrait d'annuler un déficit probable dans l'utilisation maximale de l'infrastructure scolaire. La solution suggérée par le ministère de l'Immigration du Québec fait donc appel à un élément exogène à la société québécoise pour pallier à un problème interne. Il serait intéressant de comparer à cette solution exogène, les solutions internes possibles.

Une seconde étude (Québec, #65) faite en 197 analyse l'évolution de la pyramide des âges du Québec, en 1961 et 1971. Nous constatons une légère augmentation d effectifs âges de 15-30 ans en 1961 et qui sont âgés de 25- ans en 1971. Une faible immigration nette explique phénomène, renforçant les groupes d'âges les plus actifs les plus féconds de la population.

B. Migration interprovinciale

Bien que la part relative des migrations inte provinciales par rapport à l'ensemble des migrations Québec soit assez importante, nous n'avons relevé qu seule étude s'intéressant aux effets démographiques de migration interprovinciale. De plus, nous n'y trouvons q quelques commentaires. Ainsi, dans un rapport du ministè de l'Immigration du Québec (#153), fait en 1974, les auteu identifient les secteurs démographiques touchés par mouvement migratoire: le volume de la populati québécoise, le taux de croissance démographique, structure par âge de la population, la répartiti géographique et l'équilibre démo-linguistique. Il y a là programme de recherche d'envergure.

C. Migration interne

La migration interne au Québec constitue la part la pl importante des échanges migratoires pour la province. L répercussions démographiques des migrations internes so multiples et les analyses de ces effets ont été faites aut pour la zone de départ que pour la zone d'accueil.

1. Répartition géographique

Dans l'étude faite par le ministère de l'Immigrati communément appelée Livre Brun (#65), les auteu analysent le déséquilibre spatial au Québec entre 1961 1971. De même, en utilisant les bilans migratoires régiona du Québec, calculés à l'aide de la méthode des taux d survie, Beauregard (#438) analyse le déséquilibre de structure régionale (régions administratives) entre 1951 1971. La moitié des régions ont perdu de l'importanc relative et les autres, sauf la Côte-Nord, sont en stagnation y a une forte polarisation des courants migratoires sur région de Montréal.

2. Migration interne et fécondité

D'après une étude faite par le ministère des Affair urbaines (Canada, #7), il n'existe pas de relation entre indices synthétiques de fécondité des régio métropolitaines de recensement et leurs taux de migrati interne nette. Les taux de migration interne nette, calcu pour la période 1966-1971, proviennent de données p publiées de Statistique Canada. Puis, on a procédé à u analyse de corrélation entre les deux variables en question.

3. Structure par âge et par sexe

Les migrations internes affectent la structure par âge par sexe des régions. Dans le Livre Brun, le ministère l'immigration (#65) schématise ainsi les effets de migrations. Pour les régions à décroissance démographi (surtout Bas Saint-Laurent, Gaspésie et Nord-Ouest l'émigration nette contribue au déficit absolu des moins de ans et affecte la population âgée de moins de 54 a principalement le groupe d'âge 35-44 ans. Les effets l'émigration sont moins perceptibles pour les régions croissance lente ou en légère régression. Quant aux régio

à croissance démographique rapide, l'immigration entraîne une augmentation des effectifs du groupe d'âge 5-9 ans beaucoup plus forte que celle observée au niveau global pour la province.

Robert (#485) analyse l'exode rural et constate une déféminisation des campagnes. Les facteurs de ce déséquilibre sont une désynchronisation des mouvements migratoires masculins et féminins (l'impulsion migratoire étant plus précoce chez les femmes que chez les hommes), une contraction généralisée de l'emploi agricole et une réduction de l'activité féminine dans les campagnes, une féminisation croissante des activités tertiaires urbaines, provoquant ainsi un détachement initial des effectifs féminins suivi du départ des jeunes gens, permettant une résorption du déséquilibre des sexes.

Des études spécifiques ont été faites concernant les effets de la migration interne sur la structure par âge et par sexe de certaines zones. Côté (#447) a étudié la région de l'Est du Québec pour la période 1951-1966. En moyenne, la région fut délaissée par 11.5% du nombre estimé des survivants en 1966, soit 12.2% des hommes et 10.7% des femmes, pour les années 1961 à 1966. Il y a un peu plus d'hommes que de femmes qui émigrent à l'âge actif; au contraire, il y a un peu plus de femmes âgées que d'hommes âgés qui y viennent ou y reviennent. La population active constitue 87% des migrations négatives.

Péron et Sarrazin (#459) ont étudié la zone de Matane entre 1961 et 1966. Pour l'ensemble de la zone, les départs l'emportent nettement sur les arrivées quel que soit l'âge considéré, tout au moins jusqu'au début de la vieillesse. En 1961, il y a un excédent d'hommes assez élevé pour tous les âges, vraisemblablement dû à une émigration nette plus prononcée des femmes avant 1961; pour la période 1961-1966, l'excédent d'hommes est presque complètement résorbé faisant suite à une émigration plus forte chez les hommes.

Quant à la zone de Sept-Îles/Port-Cartier, Péron et Sarrazin (#460) ont étudié les migrations nettes entre 1961 et 1966, pour ce territoire. Le jeu différentiel des migrations selon l'âge a pour effet de gonfler l'importance relative des jeunes de 15-30 ans dans la population, étant donné que la zone connaît un gain principalement aux âges d'entrée de la vie active. Durant cette période, le nombre d'hommes pour 100 femmes a diminué à tous les âges; les immigrantes ont donc été plus nombreuses que les immigrants.

D. Conclusion

Le principal effet démographique des migrations est le déséquilibre spatial enregistré au Québec. La région de Montréal polarise tous les mouvements migratoires. Plus des trois quarts des immigrants étrangers s'établissent dans la région immédiate de Montréal. Moins de la moitié des immigrants interprovinciaux s'y installent; il faut dire que dans ce dernier cas, il y a forte concentration dans les comtés du Québec situés près de la capitale canadienne, contribuant à gonfler quelque peu artificiellement les résultats. Quant aux migrations interrégionales, Montréal domine et contrôle l'ensemble du réseau migratoire provincial. Cette polarisation des mouvements migratoires est sans nul doute fortement liée à la concentration des activités économiques dans la région montréalaise. Le modèle migratoire peut être résumé d'une façon très schématique: Montréal agit comme une pompe aspirante.

Les migrations affectent également la structure par âge et par sexe de la population. Une immigration internationale nette renforce les groupes d'âges les plus actifs et les plus féconds de la population d'accueil. Elle permet également de réajuster la structure par âge d'une population pouvant connaître un certain vieillissement à la suite de la baisse de la fécondité, diminuant ainsi le taux de dépendance. Les migrations internes affectent également la structure par âge et par sexe des populations. Pour la région de départ, une émigration nette augmente le taux de dépendance, étant donné que ce sont les jeunes et les membres de la population active qui quittent majoritairement les régions. La région de départ connaît ainsi un vieillissement de sa population. Quant aux régions d'accueil, le processus inverse se produit. De plus, ces déplacements entraînent un déséquilibre des sexes. Le Québec a connu un certain exode rural caractérisé par la déféminisation des campagnes; mais, il y a eu un effet d'entraînement provoquant le départ des jeunes gens, permettant ainsi un réajustement de la structure par sexe des régions. En général, l'émigration nette régionale s'accompagne d'un départ légèrement plus élevé de la population masculine. La population active constitue la proportion la plus forte des migrants et les taux d'activité masculins sont plus élevés que ceux de la population féminine. Toutefois, nous pouvons penser que la nuptialité permet de réajuster ce déséquilibre des sexes, les filles «prenant mari et pays». Le développement de nouvelles villes minières entraînent, dans un premier temps, une arrivée massive d'hommes âgés de 15-30 ans; toutefois, comme dans le cas de Sept-Îles/Port-Cartier, il y a eu un réajustement de la répartition des sexes, à mesure que les familles se sont implantées dans la région.

Les effets démographiques des migrations internationale et interprovinciale ne sont analysés que pour la région d'accueil, soit le Québec. Quant aux migrations internes, les effets démographiques sont analysés pour les zones de départ et d'accueil, principalement en ce qui concerne la structure par âge et sexe et la répartition spatiale de la population. À l'exception de l'étude faite par le ministère des Affaires urbaines (Canada, #7) analysant la migration interne et la fécondité au niveau des régions métropolitaines de recensement, aucune étude à notre connaissance ne s'est préoccupée s'il existait ou non une fécondité, une mortalité ou une nuptialité différentielles pour la population migrante. À notre avis, il s'agit là d'une lacune importante.

IV. Effets psychologiques

L'individu qui effectue un mouvement migratoire peut ressentir certains problèmes relatifs à son équilibre psychologique et mental. L'écart entre la société de départ et la société d'accueil peut s'avérer assez grand pour entraîner des perturbations au niveau de son psychisme. Les migrants internes et interprovinciaux au Québec ont certainement plus de probabilités de garder intact leur équilibre psychique que certains migrants internationaux, provenant de cultures très différentes de la nôtre. Mais nous ne pouvons pas écarter la possibilité de telles difficultés. Pourtant, aucune étude ne s'est intéressée à analyser les effets psychologiques des migrations interne et interprovinciale.

Quant aux migrations internationales, on s'est préoccupé de la santé mentale d'un groupe de Nord-Africains à Montréal. Les docteurs Lasry et Sigal (#319) ont étudié la santé mentale des Nord-Africains à Montréal en utilisant l'enquête par interview. L'indice de santé mentale est basé sur le nombre de réponses pathognomoniques (pathologiques) à une liste de vingt-deux questions portant sur des symptômes psychiatriques. L'analyse des sujets comporte trois aspects: anxiété, dépression et problèmes

psychosomatiques. Les auteurs distinguent quatre dimensions de l'adaptation: économique (éducation, profession, revenu...), familiale (relations mari-femme, parents-enfants...), sociale (contacts sociaux, participation...) et personnelle (santé physique, santé mentale, facteurs d'immigration, concept de soi...). Deux hypothèses de travail furent élaborées. Plus un immigrant aura séjourné longtemps au pays, meilleure sera sa santé mentale. Le nombre de symptômes exprimés par les immigrants masculins sera inférieur à celui des immigrantes, et les immigrants mariés auront un nombre de symptômes inférieur à celui des immigrants célibataires.

Les résultats de cette étude confirment totalement la première hypothèse de travail: l'indice global de santé mentale s'améliore à mesure que l'immigrant a séjourné longtemps au pays. La deuxième hypothèse n'est confirmée que partiellement: les immigrants masculins expriment moins de symptômes psychiatriques que les immigrantes mais l'état civil n'influence pas le niveau de santé mentale une fois contrôlé l'âge des sujets.

Notons que les auteurs de cette recherche ont dû faire face à une ambiguïté majeure: classe-t-on sous la rubrique «symptôme psychiatrique» une déviance à la normalité occidentale ou sous la rubrique «différence culturelle»?

Il est fort probable qu'il existe d'autres études s'intéressant aux effets psychologiques des migrations. Notre bibliographie fait mention de quelques thèses de maîtrise en psychologie traitant de problèmes relatifs aux migrations. Etant donné le temps alloué pour cette recherche, nous n'avons malheureusement pas eu l'occasion d'en faire une lecture approfondie.

V. Effets psycho-sociologiques

Les recherches concernant l'étude psychologique des faits sociaux résultant des migrations analysent principalement les attitudes des membres de la région d'accueil par rapport à l'immigration et l'interaction entre immigrants et résidents. Les effets psycho-sociologiques des migrations ont été étudiés pour la migration internationale seulement. La méthodologie utilisée varie: enquêtes, étude historique, impressions journalistiques, méthode anthropologique et socio-psychologie politique.

A. Perception historique et politique des Canadiens français vis-à-vis l'immigration

Les attitudes des Canadiens français par rapport à l'immigration sont liées à la perception historique du phénomène. Quelques études se sont intéressées à cette question. La méthodologie utilisée est soit historique, soit socio-politico-historique, soit une simple opinion personnelle.

Le livre III de la Commission Gendron (Québec, #542) nous donne une bonne idée de l'évolution historique de l'attitude des Canadiens français par rapport à l'immigration. Sous le Régime français, la collectivité canadienne-française se donnait une «vocation» missionnaire, expansionniste et assimilatrice. La Nouvelle-France formait une société cohérente, sachant accueillir et intégrer les immigrants. Le Traité de Paris de 1763 établit un nouveau rapport de force entre les groupes ethniques en présence. L'immigration devint aux yeux de plusieurs Canadiens français une conspiration pour les anéantir. Le Rapport Durham, publié en 1839, accentue leurs craintes. Comme les nouveaux arrivants contrôlent rapidement le commerce, la finance et les principales industries, les Canadiens français développent un sentiment de frustration comme acteurs passifs devant la Conquête anglaise, subissant plutôt que participant à la direction des affaires. Au XIXe siècle, la politique de colonisation de l'Ouest réveille leur méfiance.

La communauté canadienne-française regarde alors l'immigration comme un mal qu'on subit, faute de moyens pour la combattre. La première guerre mondiale interrompt l'afflux d'immigrants qui ne reprend qu'après la guerre, sous l'impulsion des compagnies de chemin de fer. La politique canadienne d'immigration favorise nettement les Britanniques et les Américains, soulevant l'hostilité plus ou moins ouverte des Canadiens français vis-à-vis cette politique. Avec la crise économique de 1930, l'immigration se ralentit; peut-être pour la première fois, les Canadiens français et les Canadiens anglais sont d'accord pour l'interrompre.

Beaudin (#166) partage cette vue de l'évolution historique tracée par la Commission Gendron. S'appuyant sur une recherche historique, il conclut que le peuple canadien-français s'est toujours opposé à l'immigration, la percevant comme un objectif d'immersion. Il cite des preuves démontrant que cette politique d'immersion était voulue par les Anglais. Un autre auteur (Fugère, #307) écrivant à peu près à la même époque que Beaudin, s'inquiète du lien possible entre l'immigration et le développement du communisme au Canada.

Continuons l'évolution historique des attitudes des Canadiens français par rapport à l'immigration, nous référant toujours à l'étude de la Commission Gendron. Après la deuxième guerre mondiale, l'immigration recommence. Vers les années 50, nous pouvons déceler au Québec une tendance en faveur d'une politique d'immigration québécoise. On reproche l'inaction du gouvernement provincial dans le domaine de l'immigration, contribuant ainsi à l'anglicisation des nouveaux arrivants et on lui recommande de s'occuper activement de l'intégration des immigrants ainsi que des problèmes économiques et sociaux suscités par l'immigration. Il y a donc un nouvel intérêt pour l'immigration, une prise de conscience des problèmes de l'immigrant et du danger de la non-intégration de ces derniers à la collectivité canadienne-française. Toutefois, il est difficile à l'immigrant de s'intégrer à la société canadienne-française étant donné le cloisonnement social qui prédomine: la confessionalité des structures institutionnelles existantes constitue une barrière pour l'immigrant non catholique. Le Canadien français moyen va jusqu'à assimiler toute personne n'ayant pas l'accent québécois à un «anglais», exception faite des Européens de langue française. Selon Léger (#321, p. 1[illegible]) «tout se passe comme si les Canadiens français délibérément voulaient les amener à opter définitivement pour la langue de la majorité». Vient ensuite la soi-disant «révolution tranquille» du Québec. Plusieurs déclarations, études sensibilisent davantage l'opinion publique au problème des immigrants. Plusieurs évoquent le danger d'une minorisation des Canadiens français à Montréal, étant donné le nombre toujours croissant des immigrants qui s'installent et leur non-intégration à la collectivité francophone. Le Rapport Gauthier (Québec, #542: Livre III, p. 72), soumis au gouvernement en 1967 et rendu public seulement lors des débats sur le projet de loi 85, souligne l'échec de la politique fédérale d'immigration à assumer l'équilibre démolinguistique au Canada et l'absence de politique québécoise

favorisant l'intégration des immigrants à la communauté francophone. Il recommande la création d'un secteur scolaire francophone neutre, l'école française obligatoire pour les francophones, un système bilingue à prédominance française pour les immigrants d'abord et pour les anglophones par la suite. Ce rapport est à l'origine des débats sur l'intégration scolaire des immigrants. Puis les «evénements» de Saint-Léonard, en 1968 et 1969 mettent en relief deux conceptions différentes de la survivance. Pour les Canadiens français, il s'agit d'une survivance culturelle collective, pour les autres groupes ethniques, il s'agit de la promotion socio-économique de leurs enfants sur un plan individuel.

Quant aux prises de position des corps intermédiaires, elles connaissent également une évolution. Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste s'opposent à cette immigration «anti-nationale»; en 1950, leur attitude change et ils invitent les Néo-Canadiens à participer au «défilé de la Saint-Jean». Les syndicats et les corporations professionnelles ont des attitudes négatives ou restrictives vis-à-vis l'immigration. De 1921 à 1949, la CSN manifeste ouvertement son opposition vis-à-vis l'immigration. Depuis 1957, elle ne prend plus de position officielle contre l'immigration. Quant aux Chambres de Commerce, elles appuient une politique sélective de l'immigration.

Une autre étude, celle de Cappon (#238), s'appuie sur une interprétation socio-politique de l'histoire. L'auteur voit dans la Conquête anglaise de 1760 le début de l'attitude renfermée de la communauté francophone. Jusqu'aux années 1950, le Québec rural connaît un long isolement durant lequel il y a croissance de la xénophobie du groupe francophone. On tente de développer une société de type «théocratie rurale» devant se préserver de tout contact avec toute autre nation ou tout autre groupe. D'où le développement d'un nationalisme canadien-français fortement xénophobe. A partir de 1920 commence la période d'industrialisation et d'urbanisation au Québec. «À la xénophobie du paysan catholique et isolé se joignit l'hostilité du travailleur industriel citadin à l'égard des immigrés» (Cappon, #238: p. 36). Ce développement industriel entraîne non seulement la «prolétarisation» des anciens paysans mais les entrepreneurs font appel à la main-d'oeuvre européenne, mettant ainsi en concurrence deux groupes de «cheap labor». De nos jours, le groupe francophone réagit contre sa position de «out-group» économique par rapport à la prédominance économique du groupe anglophone en développant une certaine hostilité vis-à-vis le tiers-groupe que constituent les immigrants, étant donné le processus d'anglicisation de ces derniers.

B. Attitudes d'une sous-population par rapport à l'immigration: le cas de Montréal

Etant donné la forte concentration des immigrants dans la région de Montréal, les études s'intéressant aux attitudes des Montréalais vis-à-vis l'immigration sont d'un intérêt particulier. Dupont (#305) et Keyfitz (#52) se réfèrent à l'enquête faite en 1951 par les étudiants en psychologie de l'Université de Montréal. Selon les résultats globaux, 35% des Montréalais souhaitent l'abolition de toute immigration, 14% désirent une diminution de l'immigration pour que l'immigrant ne puisse jamais «voler la place» aux Canadiens, alors que 18% désirent également une diminution mais pour protéger les minorités établies au pays. Chez les Canadiens français, 43% demandent l'abolition de toute immigration et 29% veulent ouvrir les portes à l'immigration. Chez les Canadiens anglais, 23% s'opposent à toute immigration; 27% approuvent la politique du gouvernement et 16% approuvent une immigration libre et intensifiée. Chez les Canadiens juifs, 39% sont en faveur d'une immigration massive, espérant voir se multiplier les minorités de toutes races qui diminueront ainsi l'autorité des deux groupes prédominants.

Le revenu influe sur les résultats. Chez les Canadiens français de revenu supérieur, seulement 12% sont en faveur de l'abolition de toute immigration contre 32% chez la classe moyenne et 58% chez les revenus inférieurs. Les pourcentages correspondants chez les Canadiens anglais sont de 5, 21 et 29%. Le revenu semble être plus important que la culture dans la formation de l'opinion sur l'immigration. Parmi les raisons principales expliquant l'opposition à l'immigration, nous trouvons le manque de logement, le chômage et l'inflation.

C. Analyse de l'interaction entre immigrants et population locale

En vue d'explorer l'interaction entre le groupe canadien-français et les autres groupes ethniques, au Québec, nous rapportons quelques études ayant analysé les relations inter-ethniques au Québec.

Utilisant une méthode anthropologique, Garigue (#308) adopte l'hypothèse de travail suivante, il existe un rapport entre culture, personnalité, valeurs des individus et attitudes envers ceux qui ne sont pas identifiés comme étant du groupe culturel. Garigue fait face alors à un dilemme, à savoir la diversité des attitudes des Canadiens français par rapport aux autres groupes ethniques. Malgré la diversité des attitudes et des valeurs, tous les cas étudiés semblent situer le phénomène canadien-français comme étant celui d'une «survivance» ethnique, le groupe ayant été victime de l'oppresseur anglais. Etant donné que les attitudes relèvent plus d'une interprétation historique que d'une expérience de la situation politico-sociale actuelle, l'auteur avance une nouvelle hypothèse. L'attitude des Canadiens français envers les autres groupes ethniques doit être analysée principalement selon un schéma dynamique relié à l'analyse des changements sociaux qui ont pris et prennent place entre les différents groupes ethniques.

Le Centre de sondage de l'Université de Montréal a fait une enquête (Carlos et al. #107) auprès d'un échantillon de francophones de la région métropolitaine de Montréal sur leurs attitudes face à l'immigration et aux immigrants. En ce qui concerne les exigences linguistiques, les francophones s'attendent à ce que l'immigrant accorde plus d'importance au caractère français du Québec; 91% désirent que les immigrants aient une connaissance du français et 71% désirent qu'ils aient une connaissance de l'anglais. Quant aux exigences socio-économiques, elles sont plus concrètement exprimées en termes de marché du travail; 85% désirent que les immigrants aient un métier et 76% désirent qu'ils aient une éducation de niveau secondaire complétée. De plus, 89% désirent que les immigrants acceptent d'aller travailler n'importe où au Québec. Bref, les francophones désirent que l'immigrant pose le moins de problèmes possibles sur le plan de travail et qu'il respecte la langue de la majorité.

Une autre façon d'exprimer leurs souhaits par rapport à l'immigrant idéal se reflète à travers leurs préférences ethniques. Ils sont ouverts aux immigrants français, américains et anglais, réticents vis-à-vis les polonais, les juifs et les allemands et peu ouverts vis-à-vis les grecs, les italiens, les africains et les asiatiques. Il y a donc inadéquation entre les attitudes de la collectivité d'accueil et les attitudes des immigrants: les groupes que souhaitent accueillir les fran-

cophones autochtones sont ceux qui ont le moins de propension à voir le Québec comme terre d'adoption à long terme; les groupes qui ont le plus haut niveau d'attachement au Québec sont ceux que les francophones souhaitent le moins. L'explication possible donnée à cette antithèse «attachement-rejet» est que les francophones originaires du Québec et les immigrants d'origine autre que française et anglaise sont en compétition collective pour accroître leur statut. Cette explication est reprise dans l'étude de Cappon (#238) dont nous reparlerons plus en détail.

Utilisant une méthodologie de type anthropologique, Larouche (#318) établit un schéma d'analyse d'interaction entre les ouvriers polonais et italiens, et les membres de la société d'accueil, soit des Canadiens français et des Canadiens anglais dans une ville minière située dans le Nord du Québec. L'analyse du comportement des immigrants par rapport au travail, à la vie familiale et à leur adaptation dans le milieu permet à l'auteur de tracer le «portrait» de chaque groupe.

Une autre étude, celle de Breton et Pinard (#296), s'intéresse aux relations interpersonnelles des immigrants en ayant recours au concept d'homophilie, soit l'attraction mutuelle basée sur la similarité des valeurs et des statuts. Deux critères d'attraction interpersonnelle sont utilisés: l'occupation et l'ethnicité. L'homophilie par rapport à l'occupation est vérifiée. Quant à l'ethnicité, les auteurs retrouvent peu d'attraction mutuelle lorsque le degré d'instruction est faible et la connaissance de la langue propre à leur origine ethnique est faible. Cette étude originale nous suggère qu'il serait peut-être intéressant d'analyser la relation entre homophilie et ségrégation résidentielle.

Le Centre international de recherche sur le bilinguisme de l'Université Laval a publié une étude intéressante de Cappon (#238), analysant les conflits entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal. La méthodologie employée relève de la socio-psychologie politique. La recherche des processus par lesquels la domination des francophones et des Néo-Québécois par le groupe anglophone détermine les conflits est le centre de cette analyse. L'étude du champ du conflit est faite en analysant deux catégories de facteurs. Les facteurs objectifs sont les conditions économiques et sociales qui contribuent à l'assimilation de la grande majorité des immigrants à la communauté anglophone. Parmi les éléments subjectifs du champ du conflit, nous retrouvons l'attitude collective renfermée de la communauté francophone et la concurrence avec les groupes d'immigrants. Cappon examine les origines historiques de la xénophobie francophone que nous avons déjà citées; il constate également que cette xénophobie est liée à leur infériorité économique.

Regardant maintenant le dialogue entre les deux groupes en présence, l'auteur le décrit comme «un dialogue de sourds car il n'existe pas de véritables relations sociales entre Néo-Québécois et francophones: ils ne communiquent que par ordre social établi, représenté par la communauté anglophone». (Cappon, #238, p. 65). Les prises de position qui reflètent les préoccupations des Néo-Québécois — la réussite matérielle et la vie intérieure ou familiale — favorisent le bilinguisme et les droits de l'individu ou la constitutionnalité tandis que les francophones se rapportent uniquement aux droits de la collectivité, à l'identité culturelle ou aux changements politiques et sociaux qui permettraient à la collectivité francophone de «décider de son destin».

Cappon élabore une typologie des relations inter-ethniques à partir du contenu des rencontres. Les trois principaux axes de relations inter-ethniques sont: l'axe anglophone-francophone (A-F), l'axe francophone-immigrant (F-I) et l'axe anglophone-immigrant (A-I); mais il y a aussi l'axe A-F+I, i.e. la reconnaissance par les groupes immigrés et francophones de mener une lutte solidaire contre la domination anglophone, l'axe I-A+F, i.e. les problèmes d'adaptation des immigrants, et l'axe F-A+I, i.e. la mesure suivant laquelle les immigrants s'identifient au groupe anglophone ou le risque qu'ils fassent bloc commun face aux pressions des francophones.

D'après l'auteur, «la solution aux conflits qui opposent les Néo-Québécois aux francophones ne peut être apportée par des groupes qui ne peuvent communiquer que par l'ordre économique» (p. 99). Dans la mesure où le «nationalisme progressiste» (celui s'appuyant sur le développement de la conscience de classe) se répand parmi la population québécoise, il y aura une «détente» des conflits. Mais il estime plus probable la montée du «nationalisme culturaliste» (celui ayant pour objectif sous-entendu le remplacement de la classe dominante anglophone par une classe dominante francophone) et n'est pas optimiste quant au sort des Néo-Québécois. Selon lui, «la solution idéale au problème des conflits inter-ethniques au Québec est peut-être le désengagement du Canada de sa situation de dépendance vis-à-vis des États-Unis» (p. 151).

Cette étude du processus des conflits inter-ethniques est la plus élaborée parmi celles que nous avons rencontrées. Il est à noter que Cappon s'est appuyé sur une méthode plutôt qualitative pour effectuer son analyse.

VI. Effets linguistiques

A. La démo-linguistique

Depuis quelques années, la question linguistique a pris un des premiers plans de l'actualité, surtout avec les études démographiques récentes indiquant une baisse de la natalité et l'anglicisation des immigrants. C'est ce qui explique le développement rapide d'une sous-discipline qu'on pourrait appeler la démo-linguistique. Brièvement, on peut définir la démo-linguistique à partir des études existantes: il s'agirait alors d'étudier les mécanismes démographiques à la base des modifications de la composition linguistique de la population. Ces mécanismes sont la mortalité, la fécondité et la migration des groupes linguistiques ainsi que les transferts linguistiques eux-mêmes. Les études démo-linguistiques peuvent se classifier en deux grandes catégories: (1) celles qui traitent uniquement des transferts linguistiques et (2) celles qui examinent les mécanismes démographiques de l'évolution linguistique (y compris les transferts linguistiques). La première catégorie ne nous intéresse pas en tant que telle ici (voir bibliographie, section sur «aspects linguistiques»). Quant à la deuxième catégorie, les recherches ont surtout été effectuées par des démographes. Parmi ces recherches, seules celles traitant de la composante migration seront retenues dans cette section. Il semble bien d'ailleurs que la composition linguistique dépend surtout du facteur déterminant qu'est la migration nette (Québec, #542: Livre II, p. 173).

B. Migration internationale

Nous avons déjà examiné les caractéristiques ethniques et linguistiques des immigrants admis au Québec (voir le chapitre 2). Depuis 1946 environ, un peu plus de 80% des immigrants sont non francophones. La question devient alors: dans quelle proportion les immigrants adopteront-ils la langue française? La réponse est déjà bien connue à

Québec et c'est pourquoi nous allons nous contenter de quelques brèves indications.

D'abord, il faut dire que la majorité des immigrants au Québec s'intègrent à la communauté anglophone: là-dessus les études s'entendent car les statistiques sont claires (voir GRIP, #120; Lieberson, #534; Patry, #150). Par exemple, avec les données du recensement de 1961, Joy (#529: chapitre IX) a montré que pour les personnes nées à l'extérieur du Canada et arrivées au Québec entre 1946 et 1961, 17% ont le français seulement comme langue d'usage, 25% l'anglais et le français et 46% l'anglais seulement. Après analyse du recensement de 1971, Arès (#504; pp. 203-204) conclut que «tous les autres (que français) groupes ethniques, à l'exception du seul groupe d'origine italienne, accordent leur préférence à l'anglais, et comme langue maternelle et comme langue d'usage».

Comme l'immense majorité des immigrants s'installent à Montréal, plusieurs études se sont penchées sur la situation linguistique des «Néo-Québécois» à Montréal. Le terme néo-québécois est utilisé pour désigner ceux qui ne sont ni d'origine britannique ni d'origine française. Par extension, on les assimile aux immigrants. Selon Arès (#500: p. 69), en 1961, 78% des Néo-Québécois connaissent l'anglais alors que seulement 42% connaissent le français; 47% connaissent l'anglais seulement et 11% le français seulement. En 1971, la situation ne s'est pas améliorée à Montréal et Arès conclut que pour «**un** Néo-Québécois qui se francise, **trois** s'anglicisent, et cela en dépit du fait que le groupe d'origine britannique y est quatre fois moins nombreux que le groupe d'origine française» (Arès, #504: p. 204). En d'autres mots, la forte concentration d'immigrants dans la région de Montréal aurait tendance à rendre la croissance de chaque groupe linguistique inversement proportionnelle à son importance numérique (GRIP, #120). Ces constatations sont également confirmées par des études de cas de divers groupes ethniques (par exemple: Arès, #499; Brédimas-Assimopoulos, #294).

Les raisons de la force d'attraction de l'anglais sur les immigrants sont généralement identifiées comme étant d'ordre structurel. D'abord, beaucoup d'immigrants sont déjà des anglophones ou ont une bonne connaissance de l'anglais quand ils arrivent au Québec: il ne faut pas oublier que le recrutement est fait par le gouvernement fédéral selon des critères nationaux qui ne tiennent pas toujours compte de l'identité des provinces (Baillargeon, #505). D'autre part, l'anglais est perçu par l'immigrant comme la langue de la promotion professionnelle et sociale: les nouveaux venus ne vont spontanément vers la minorité que lorsque cette minorité est dominante, détient le pouvoir économique et que sa langue est la langue du travail et de la communication (Baillargeon, #505; Québec, #65; Carlos, #511; SORECOM, #544).

Didier (#519) a proposé un modèle théorique du processus des choix linguistiques qui comprend des variables sociologiques et psychologiques et qui fait intervenir la dimension temporelle (voir tableau ci-dessous).

Il s'agit là certes d'un modèle psycho-sociologique qui gagnerait à être complété par une analyse structurelle de la société d'accueil. Néanmoins, il montre clairement comment le processus du choix linguistique est un processus dynamique qui dépend de plusieurs facteurs, ces derniers pouvant varier d'une façon importante dans le temps. Ce modèle a été appliqué auprès d'un échantillon de 795 immigrants adultes: le résultat le plus important est que presque chaque groupe ethnique possède son propre processus de choix linguistique et qu'il n'existe donc pas de processus général (voir aussi Bordeleau, #507).

Bref, les immigrants venant au Québec adoptent en majorité la langue anglaise même si les facteurs des choix linguistiques ne semblent pas être uniformes d'un groupe ethnique à l'autre. Le fait de l'anglicisation des immigrants

Temps	Variables psychologiques	Variables sociologiques
Avant l'arrivée	· raisons du départ · images et attentes du Canada · intentions linguistiques · raisons du choix du Québec	· capacité linguistique · capacité scolaire · capacité professionnelle · connaissance objective de la réalité Canada-Québec
Au moment de l'arrivée	· force d'attraction des groupes anglophones et francophones · attachement au groupe d'origine	· informations données par les gouvernements · circuits et structures d'insertion
Actuellement	· satisfactions et insatisfactions	· capacité scolaire · capacité professionnelle · langue ethnique
	Options linguistiques (français, anglais, autre)	
À venir	· intentions d'implantation au Québec	
	Perspectives linguistiques	

affecte certes la compositon linguistique du Québec; mais avant de tirer des conclusions générales, il faut considérer les autres types de migrations qui peuvent annuler ou au contraire accentuer les effets linguistiques de l'immigration. De plus, il faudrait connaître les caractéristiques linguistiques des émigrants en provenance du Québec: malheureusement, il n'existe pas de statistiques sur ce sujet. Nous en aurons quand même une certaine idée lorsqu'il sera question plus loin de la migration totale nette.

C. Migration interprovinciale

On a vu dans le chapitre 2 que le solde migratoire interprovincial a presque toujours été négatif au Québec. Il devient alors important de déterminer la composition linguistique des entrées et des sorties interprovinciales. Il faut dire d'emblée que les données sont minces actuellement. Charbonneau et Maheu (#516: pp. 175-179) ont estimé que pour la période 1956-1961 les sortants interprovinciaux (quinquennaux) du Québec étaient à 48% (33,013) d'origine ethnique britannique, à 35% (23,645) d'origine ethnique française et à 17% (11,754) d'origine ethnique «autres». Le groupe britannique a donc une plus forte propension à quitter le Québec suivi des autres groupes ethniques puis des Français. Ces derniers représentent 80% de la population du Québec mais ne fournit que le tiers des migrants vers les autres provinces (dont 72% se retrouvent en Ontario). Parmi les entrants quinquennaux au Québec, 48% (30,540) étaient d'origine britannique, 38% d'origine française et 14% (8,728) d'origine «autres» (voir aussi Caldwell, #3: p. 78). Le bilan, du moins pour cette période 1956-1961, indique une perte nette de 2,472 pour les Britanniques et un gain très faible de 68 pour le groupe français. Bref, malgré le peu de données, on peut affirmer que la migration interprovinciale favorise quelque peu le groupe français dans la mesure où ce dernier montre une plus grande tendance à demeurer au Québec que les anglophones (Muise et Leblanc, #418: p. 194) et où la migration interprovinciale du groupe anglophone se solde par une perte. Dans l'ensemble l'effet linguistique net de la migration interprovinciale apparaît donc négligeable non seulement en 1956-1961 mais aussi selon les données du recensement de 1941 (Lieberson, #534). A notre connaissance, personne n'a encore estimé la migration interprovinciale quinquennale par langue maternelle pour la période 1966-1971.

D. Migration nette

Entre 1951-1956, Maheu (#538: pp. 96-97) a estimé à +22,600 le solde migratoire total (y compris la migration internationale) pour le groupe ethnique français et à +72,600 pour les autres groupes ethniques. Entre 1956 et 1961, ses calculs donnent respectivement +22,600 et +87,900. Pour la période 1951-1961, Charbonneau et Maheu (#516: p. 179) ont présenté les estimations suivantes de la migration nette: +12,608 (Britanniques); +42,815 (Français) et +150,310 (autres). On voit que 73% des migrants nets étaient d'une «autre» origine ethnique. Enfin, pour la période 1961-71, la situation est très différente: d'abord, le solde migratoire total du Québec est négatif (−10,000); ensuite le groupe britannique voit son solde positif augmenter à +22,000; mais ce qui est plus étonnant c'est le solde négatif très élevé du groupe français (−112,000) alors qu'il était positif pour la période 1951-1961 (Maheu, #537: p. 12).

Ce solde négatif élevé des Français combiné avec un solde positif important pour le groupe ethnique autre (qui majoritairement s'anglicise et donc s'ajoute au solde positif des Britanniques) montre bien l'ampleur du problème linguistique et le rôle crucial de la migration dans l'évolution de la composition linguistique du Québec.

Les migrations nettes ont également été estimées pour les groupes linguistiques (langue maternelle). Pour la période 1951-1961, les soldes sont +37,000 (18%) pour la langue maternelle anglaise, +55,000 (27%) pour la langue française et −114,000 (55%) pour les langues maternelles «autres» (Charbonneau et Maheu, #516: p. 180). Pour la décennie 1961-1971, les soldes sont −5,000 pour les anglophones, −116,000 pour les francophones et +100,000 pour les «allophones» (Caldwell, #3: p. 75). On voit encore du point de vue de la composition linguistique l'effet additif de la migration totale nette. A partir des dossiers des allocations familiales, Charbonneau et Maheu (#516: p. 282) ont pu estimer pour 1970-1971 les entrées et les sorties selon la langue des bénéficiaires. Voici les résultats:

	Langues des bénéficiaires	
	français	anglais
1er mars au 1er novembre 1970		
— entrées au Québec	5,109	7,744
— sorties du Québec	8,780	15,809
— solde	3,671	8,065
1er janvier au 1er octobre 1971		
— entrées au Québec	9,136	15,363
— sorties du Québec	10,690	18,874
— solde	1,554	3,511

La migration nette négative affecte autant les familles francophones qu'anglophones, quoique les francophones se déplacent moins que les anglophones.

E. Conclusion

En 1971, la langue anglaise fait plus de gain que le français, surtout du point de vue de la langue d'usage: gain de +247,900 pour l'anglais et +111,400 pour le français. Les «autres» groupes ethniques ont donné 1.7 anglophones pour un francophone (Henripin, #526: p.28). Voilà donc la question cruciale: l'anglais réussit à attirer à lui la plupart des immigrants. Sur ces constatations, plusieurs études ont tenté par des perspectives «linguistiques» de sonder l'avenir des groupes linguistiques au Québec. Toutes aboutissent aux mêmes conclusions: le groupe français diminuerait en importance relative et cela particulièrement à Montréal (Maheu, #538; Charbonneau, Henripin et Légaré, #515; Charbonneau et Maheu, #516; Henripin, #526).

Certes, ces études indiquent clairement qu'une politique linguistique s'impose et est urgente au Québec (Henripin, Peron, Piché et Robitaille, #47). Toutefois, le problème linguistique n'est pas de nature démographique, même si ce probleme est devenu plus **visible** depuis quelque temps étant donné l'évolution récente de la natalité au Québec. «Les composantes telles que natalité et immigration, si elles décrivent bien la dynamique démographique sous-jacente, ne sont pas pour autant les causes à l'origine du problème linguistique (Piché et Gregory, #541). La solution doit donc être cherchée aux niveaux économique et politique.

Tableau 4.1
Tableau récapitulatif: Effets multiples des migrations

Type spatial du mouvement	Démographiques	Économiques	Sociologiques	Psychologiques	Psycho-sociologiques	Linguistiques	Généraux
Migration internationale							
Immigration	· Évolution démographique · Croissance de la population · Structure âge	· Capital humain · Coût bénéfice · Marché du travail (chômage) · Revenu · Occupation · Apport économique (revenu, dépenses, épargnes)	· Ségrégation résidentielle · Modèles d'action	· Santé mentale	· Attitudes des Canadiens · Perception historique et politique (pour les C.-F.) · Auto-perception · Interaction immigrants et francophones	· Anglicisation	· Apport culturel
Émigration	NIL	· Consommation · Impôts · Épargne	NIL	NIL	NIL	NIL	(1) · Zone de départ — appauvrissement général · Zone d'arrivée — retardement de la syndicalisation — baisse du niveau de vie (franco-américains)
Migration nette	NIL	· Emploi total · Salaires · Taxes · Importations	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL
Migration interprovinciale							
Entrée	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	· Peu d'effet	NIL
Sortie	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	· Peu d'effet	NIL
Migration nette	NIL · Volume de la population · Taux de croissance (2) · Structure/âge · Répartition géographique · Équilibre démo-linguistique	NIL	NIL	NIL	NIL	· Peu d'effet	NIL
Migration interne							
Entrée	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL
Sortie	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL	NIL
Migration nette	· Répartition géographique · Fécondité · Structure/âge /sexe		NIL	NIL	NIL	NIL	NIL
Migration totale (3)	NIL	(4) · Concentration urbaine — surabondance de la main-d'oeuvre — hémorragie (petits centres ruraux) — taux de chômage — types de logement	NIL	NIL	NIL	· Anglicisation	NIL

NOTE: (1) Ces effets ne furent que mentionnés.
(2) Ibidem.
(3) Ensemble des migrations.
(4) Ces effets ne furent que mentionnés.

Conclusion

Certaines études se sont intéressées à des aspects plus particuliers en ce qui a trait à la migration internationale: l'appauvrissement des régions de départ (Groupe de travailleurs italiens, #251), l'apport culturel des immigrants au Québec (Québec, #542: Livre III), les problèmes soulevés par l'emigration franco-américaine à la fin du 18e siècle et au début du 20e siècle (Rimbert, #154).

Le **tableau 4.1** résume les effets des différentes migrations ayant été inventoriés.

La migration internationale, plus spécifiquement l'immigration internationale, est le centre prédominant des recherches; l'analyse des effets économiques et des effets psycho-sociologiques de l'immigration internationale est importante. Le second secteur ayant attiré un certain nombre de recherches est l'analyse des effets démographiques de la migration interne nette. Nous voyons que plusieurs secteurs ont été négligés. De plus, ce ne sont que les effets sur la région d'accueil qui sont analysés, à l'exception des effets démographiques de la migration interne.

Les principales critiques pouvant être formulées vis-à-vis ces recherches sont les suivantes: l'effet «non cumulatif» des connaissances et l'absence de précision en ce qui concerne la méthodologie (cela s'applique surtout au manque d'explicitation «claire et nette» de la méthode utilisée pour le calcul des migrations).

Chapitre 5

Migration et adaptation

Introduction

Le processus d'insertion des migrants dans la société d'accueil est l'un des aspects les plus étudiés du phénomène migratoire. La qualité des études et la méthodologie utilisée varient cependant considérablement.

La majorité des concepts sociologiques fondamentaux qu'on y réfère ont été élaborés par la sociologie américaine. Tout un éventail de concepts furent développés afin d'analyser ce processus d'insertion: assimilation, adaptation, ajustement, accomodation, acculturation, «melting-pot», visibilité, marginalité, etc.

Regardons quelques définitions théoriques rencontrées dans cette littérature. Pour Browns, Schwarzweller et Mangalam[1], l'adaptation est la résolution des tensions venant du passage d'un ensemble de normes cohérent à une situation nouvelle. Beijer[2] fait la différence entre deux significations de l'ajustement, à savoir l'assimilation, ayant trait à la structure sociale, et l'acculturation, se rapportant aux valeurs. Barbichon[3] distingue différents types d'ajustement: l'accomodation, où l'individu modifie ses conduites de telle sorte qu'un ajustement soit atteint sans que l'organisation d'ensemble du comportement personnel soit affectée; l'intégration, où l'individu trouve sa place dans le groupe d'accueil grâce à une insertion fonctionnelle, son identité ne se confrontant pas avec celle des individus du groupe d'accueil; l'assimilation, où l'incorporation psychologique et sociale est organique. De plus, il distingue le non-ajustement i.e. le retrait ou retour prématuré au groupe d'origine, l'instabilité ou la recherche "anarchique" de nouveaux lieux de mobilité et la rétraction ou participation minimale.

1. J.S. Browns, H.K. Schwarzweller, J.J. Mangalam, "Kentucky Mountain Migration and the Stem-Family", **Rural Sociology,** vol. 28, 1963.
2. G. Beijer, **La main-d'oeuvre rurale nationale: son adaptation à l'industrie,** 1965.
3. G. Barbichon, **Adaptation et formation de la main-d'oeuvre des régions rurales au travail industriel,** 1965.

Dans le Rapport de la Commission Gendron (Québec, #538, Livre III, p. 5), on distingue trois formes d'adaptation: «adaptation en se mettant en harmonie avec le milieu physique et les conditions matérielles d'existence; adaptation en se soumettant aux conditions sociales et aux conditions de vie en société dans un contexte nouveau (accomodation); adaptation en adoptant les normes de conduite ou tout au moins certaines valeurs culturelles d'une civilisation ou d'une culture différente dans lesquelles on est amené à vivre (acculturation).» L'intégration à l'intérieur d'un groupe est «l'ensemble des phénomènes d'interaction qui provoquent une accomodation et un ajustement réciproque et qui amènent ainsi chaque membre à une conscience de son identification avec le groupe». L'intégration est à l'opposé du compromis et de la loi de la majorité. «Quant à l'assimilation, elle est une «forme achevée de l'intégration dans laquelle l'individu devient «socialement invisible».

Etant donné la «confusion conceptuelle» au niveau des termes utilisés dans les diverses recherches, nous avons choisi d'employer le terme général «adaptation». Dans un premier temps, nous présenterons les modèles théoriques élaborés par quelques auteurs; puis nous regarderons les études répertoriées en ce qui a trait à l'adaptation socio-culturelle et à l'adaptation économique des migrants.

I. Modèles théoriques sur le processus d'adaptation: migration internationale

Carlos, Bélanger et Petit-Tessier (#107) ont construit un modèle théorique sur l'adaptation des immigrants internationaux. Le schéma de la page suivante décrit le modèle.

Ils ont expérimenté leur modèle en s'appuyant sur les données de l'étude longitudinale «Trois ans de vie au Canada», faite par le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, portant sur la cohorte des immigrants arrivés en 1969.

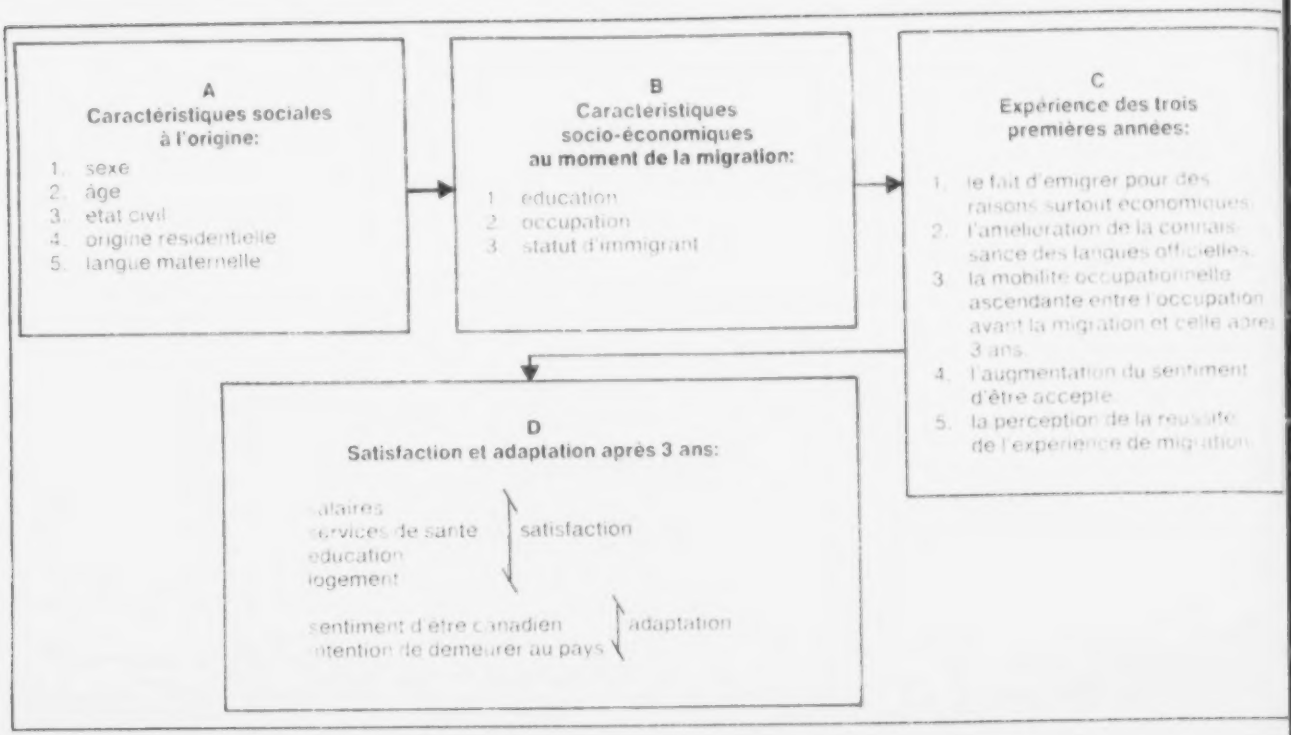

Les résultats obtenus modifient le modèle original:

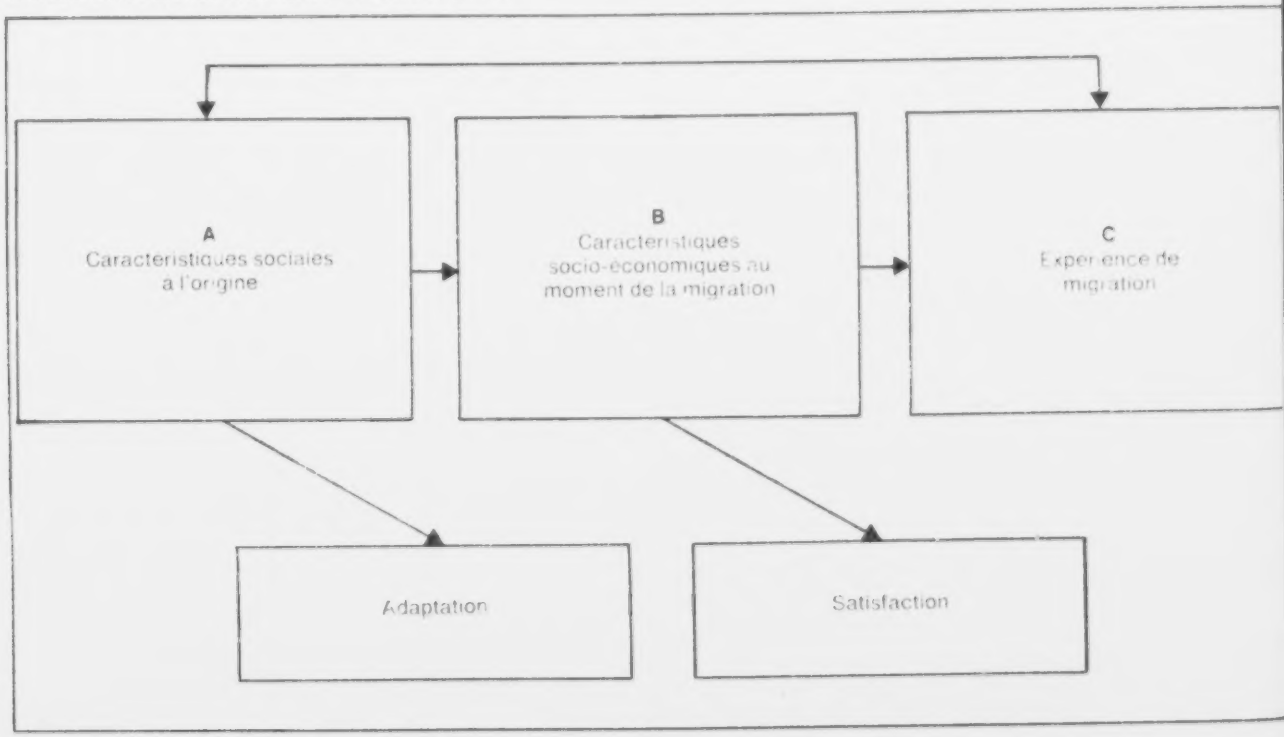

Ainsi, toutes les relations entre A et C ne sont pas médiatisées par B. La séquence est brisée en ce qui concerne l'amélioration par rapport aux caractéristiques sociales; l'enchaînement était correct dans le cas des indices «motivation économique de migration» et «augmentation de la connaissance de l'anglais».

En ce qui concerne le bloc «D», le degré de satisfaction et l'adaptation sont indépendants des différents indicateurs de l'expérience de migration sauf peut-être pour la perception de la réussite due au déplacement, ce sont les caractéristiques sociales d'origine qui déterminent principalement le degré d'adaptation après trois ans indépendamment des caractéristiques socio-économiques et de l'expérience de migration vécue durant ces trois années; quant au degré de satisfaction, ce sont principalement les caractéristiques socio-économiques qui jouent un rôle prédominant. Il est à souligner que les auteurs ont trouvé que

la satisfaction par rapport au coût de la vie, à la situation du logement, aux services de santé et aux services culturels n'est influencée par aucun indicateur de la séquence. Le modèle s'applique en ce qui concerne les relations se rapportant aux éléments liés au travail (marché de l'emploi, niveau des salaires, services d'éducation).

Les auteurs peuvent tracer le portrait-type de l'immigrant ayant le plus de chances de s'adapter: homme marié, plus vieux que la moyenne des immigrants, ayant vécu antérieurement dans un milieu urbain, de langue maternelle autre qu'anglaise. Les raisons d'un tel choix sont les suivantes: l'âge, le sexe et l'état civil donnés sont des éléments de stabilité — l'origine urbaine s'explique par le fait que les immigrants se concentrent dans la région de Montréal — le choix de la langue maternelle autre qu'anglaise s'explique par le fait que les immigrants anglophones sont, bien qu'ils ont un très grand potentiel d'identification, les plus «indépendants». La principale critique que nous pouvons formuler à l'égard du modèle théorique développé par Carlos, Bélanger et Petit-Tessier est qu'ils ont négligé les caractéristiques structurelles de la société d'accueil.

Un autre modèle théorique a été développé par Goldlust et Richmond (#314). Il s'agit d'un modèle multivarié du processus d'adaptation de l'immigrant que les auteurs schématisent ainsi:

Ce modèle a été appliqué à un échantillon probabiliste de personnes habitant la région métropolitaine de Toronto, enquête faite à l'automne 1969 et au printemps 1970. Parmi les résultats, nous pouvons relever le fait que l'éducation et la durée de résidence sont les facteurs les plus importants. Ils ont également élaboré une typologie du mode d'adaptation (#314: pp. 220-222).

II. Adaptation socio-culturelle

Ossenberg (#330) a analysé l'intégration des immigrants d'après-guerre établis à Montréal et à Toronto. L'hypothèse de travail adoptée est la suivante: des conditions économiques et culturelles plus conflictuelles à Montréal qu'à Toronto ont pour conséquence un plus faible taux d'assimilation à Montréal, en général.

Au niveau du type de famille, Toronto attire plus de familles étendues (2 adultes ou plus et 2 enfants ou plus) alors que nous retrouvons à Montréal plus de célibataires, séparés ou membres de famille nucléaire; donc l'interaction

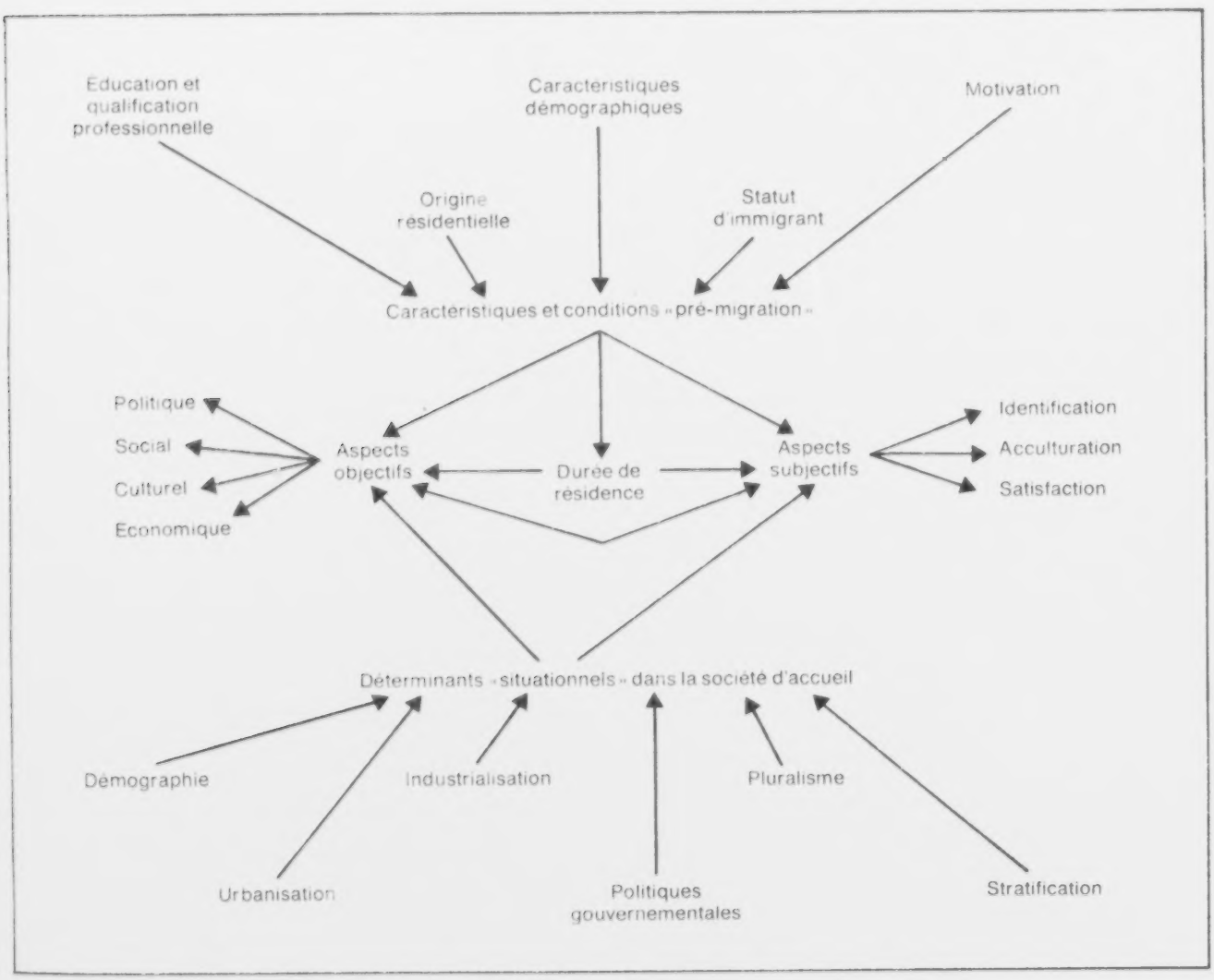

familiale es, moindre à Montréal qu'à Toronto. Sur le plan des mariages inter-ethniques avec des Canadiens de naissance de même que sur celui concernant le réseau d'amis, il n'y a pas de différences entre Montréal et Toronto. Il existe une tendance plus forte chez les immigrants de Toronto à joindre une association ethnique. Quant à la presse ethnique, les immigrants de Montréal se consacrent dans une proportion de 70% à la lecture exclusive de la presse ethnique ou à une combinaison presse ethnique-presse canadienne; à Toronto, le pourcentage correspondant est de 31%. En termes de langue dominante (français à Montréal et anglais à Toronto), les immigrants s'assimilent au secteur anglophone dans les deux villes. Les immigrants à Montréal ont une plus grande mobilité sociale ascendante que ceux de Toronto mais la différence n'est pas statistiquement significative. De plus, une plus grande proportion d'immigrants se disent satisfaits de leur statut à Montréal comparativement à Toronto. Donc, en vertu de ces critères, l'assimilation des immigrants est plus rapide à Montréal qu'à Toronto. L'hypothèse de travail est ainsi infirmée. L'auteur avance comme explication le fait qu'il y a une plus grande similitude culturelle entre les immigrants d'après-guerre et les Canadiens français.

Ainsi, il existe donc des mécanismes qui facilitent l'adaptation socio-culturelle des immigrants. Nous essaierons de dégager certains éléments qui ont été analysés dans les recherches.

A. Mécanismes de l'adaptation socio-culturelle: migration internationale

1. Langue

Gellert (#311) s'est intéressée à la variable «langue» comme facteur d'adaptation. L'auteur a analysé le cas de 50 réfugiés hongrois, des deux sexes et de tout âge, arrivés à Montréal après la révolution hongroise de 1956. Elle conclut que la difficulté à acquérir le langage de la société d'accueil a pour effet que les individus s'associent davantage avec les membres de leur groupe ethnique. De plus, l'apprentissage de la langue est d'autant plus difficile que les individus sont âgés. Les jeunes ont moins de difficultés à s'adapter à leur nouvel environnement que les personnes plus âgées, ces dernières connaissant des problèmes de santé, de dépendance économique (appuyées par les enfants) et d'isolation. Ainsi, nous voyons que l'adaptation socio-culturelle peut être facile pour les individus ayant des contacts sociaux avec la population locale et pouvant communiquer verbalement avec elle.

2. Scolarité

L'étude de Moldofsky (#326), portant sur un groupe d'immigrants juifs nord-africains, montre que le niveau de scolarité est un élément important jouant un rôle dans l'intérêt apporté ou non à l'organisation sociale de la société d'accueil ainsi que dans le réalignement des valeurs des immigrants par rapport à celles existantes à Montréal. Un niveau de scolarité élevé peut ainsi faciliter l'adaptation des individus.

3. Motifs de départ

A partir d'une enquête sociologique faite auprès de 32 immigrants français, ayant récemment fait une demande de citoyenneté canadienne, Dupont (#305) vérifie deux hypothèses: les motifs de départ au pays d'origine sont des facteurs importants à considérer dans l'étude de l'adaptation, et l'acceptation ou la non-acceptation de l'immigré par la population pourra faciliter ou rendre plus difficile l'adaptation de cet immigré. La vérification de ces hypothèses générales est déjà un premier pas; il faudrait connaître le processus par lequel s'effectue cette adaptation. Comme ces immigrants sont au pays depuis un certain temps, il se p que ce soit la durée de résidence qui ait joué un rôle imp tant dans l'adaptation de ces immigrants.

4. Mobilité économique et sociale

Une autre hypothèse de travail a été vérifiée par D pont (#305): la satisfaction du désir d'un meilleur standard vie peut jouer beaucoup dans le processus de l'adapta Ainsi une mobilité économique ascendante facilite l'acce tion de l'immigrant. N'oublions pas que l'échantillon l'auteur est restreint et qu'il ne comprend que des immigra ayant fait une demande de citoyenneté. Il se peut q l'hypothèse de travail ne s'applique pas aux immigrants a une faible durée de résidence.

Une autre recherche, celle de Romao (#279), s'est téressée à la relation entre «acculturation» et «mobilité» c 30 immigrants d'origine portugaise (sexe masculin), a fixé résidence à Montréal entre 1962 et 1965. L'acculturat est analysée suivant plusieurs aspects: langue, religion c sommation, loisirs, mass media, relations sociales familiales. La mobilité est analysée sous deux aspe mobilité sociale et mobilité salariale. L'auteur conclut qu mobilité salariale ascendante a plus d'influence sur le de d'acculturation que la mobilité sociale ascendante. L'au met ensuite en relation l'acculturation et l'évaluation subj tive de la réussite de la migration: une relation semble exi aux niveaux familial, social et de consommation. La rela existante entre acculturation et mobilité sociale semble p faible que celle entre acculturation et évaluation subjectiv l'expérience de migration. Autre relation, il semblerait q l'acculturation des immigrants soit subordonnée à l'intég tion au monde du travail.

5. Relations de travail et relations sociales

Au niveau des relations de travail, Falardeau, Hoogs et Comtois (#306) distinguent trois axes de relations: emplo à patron, patron à employé et employés entre eux. Quelle q soit la direction considérée, la position de l'immigrant va b beaucoup selon le rôle qu'il joue. Les relations ouvr patronales, du point de vue de l'immigrant-exécutant, ma quent de cordialité et de considération pour l'immigrant. ce qui concerne les relations entre employés, l'immigrant mal accepté (peur de voir augmenter le chômage, jalous l'immigrant est un «concurrent» déloyal...). Les relations travail semblent donc difficiles. Quant aux relations sociale les auteurs ne se sont attardés qu'à la fréquence des sort trouvant qu'elle variait suivant le sexe et le statut matrimon

La monographie descriptive de Barroso (#165) su communauté portugaise du quartier Saint-Louis, s intéressée à décrire la situation des immigrants au travail mis en relation l'origine ethnique du patron avec celle d camarades de travail. 11.3% travaillent pour des Portugais 46.6% avec des Portugais — 38.2% travaillent pour d «anglais» et 11.8% avec des «anglais» — 18.3% travaill pour des «français» et 38.7% avec des «français» — 21.8 travaillent pour des Juifs et 1% avec des Juifs. Ce description demeure assez statique puisque l'auteur n'a pr procédé à une analyse des différents types de relati «compagnons de travail et patron».

L'étude la plus complète que nous avons rencontr en ce qui a trait à l'analyse des relations sociales, est celle Groupe de Recherches Sociales inc. (#121). Les relati sociales s'appuient sur deux critères: l'identité du statut classe et l'identité du statut national. Les liens nationa semblent avoir moins d'importance lorsque la durée résidence augmente; ils sont surtout utiles pour la recher d'un emploi. Les immigrants ayant principalement des an canadiens sont très bien adaptés. Quant à la participati aux associations syndicales, professionnelles ou autres, é

est très faible; de plus, elle est liée au statut socio-économique, à la stabilité au travail et à la durée de séjour. Fait à souligner, les associations auxquelles les immigrants participent ne sont pas des associations de leur groupe ethnique.

6. Communauté ethnique

La communauté ethnique peut jouer un rôle dans le processus d'adaptation de l'immigrant. Boissevain (#292) a étudié le rôle de la communauté italienne pour les Italiens. Les paroisses italiennes assurent à la communauté une assise territoriale et plusieurs associations volontaires s'y développent. Ces paroisses constituent un véritable système de contrainte sociale et admettent une hiérarchie semblable à celles des villes et des régions en Italie.

Stromberg (#341) analyse l'adaptation culturelle des Juifs orthodoxes. Utilisant une méthode de type anthropologique, il montre comment la religion sert de lien très solide permettant à ce groupe de préserver sa culture même après plusieurs années de résidence.

7. Mariage

En ce qui concerne les mariages mixtes, trois auteurs se sont penchés sur cette question. A partir d'une étude «impressionniste», Jalloh (#130) constate que 30 à 37% des immigrants antillais se marient avec des Canadiennes françaises, surtout les Antillais francophones (ex., les Haïtiens). De plus, il relève une réaction très négative de la part des familles canadiennes-françaises vis-à-vis de ces mariages. Moldofsky (#326) relève une attitude flexible de la part des immigrants juifs nord-africains (Algérie, Maroc, Tunisie et Egypte) par rapport aux affaires matrimoniales. Vézina (#345) analyse, par une méthode de régression linéaire et multiple, le rôle de l'exogamie dans le processus de l'assimilation de divers groupes ethniques aux deux principaux groupes ethniques canadiens, les Britanniques et les Français. Il évalue l'influence que l'exogamie peut exercer sur l'assimilation (indices d'assimilation: langue maternelle et origine ethnique). En ce qui concerne l'assimilation, Vézina constate qu'au Québec, à part les Italiens, tous les autres groupes s'assimilent beaucoup plus aux anglophones qu'aux francophones; l'intensité du phénomène est toutefois plus faible qu'au Canada (60 à 80% contre 95%). Quant aux Italiens, ceux qui s'assimilent le font trois fois plus souvent avec les Français qu'avec les Anglais (seulement 20% des Italiens sont assimilés en 1961). C'est au Québec que les taux d'assimilation sont les plus bas dans tout le Canada. Il semblerait que les immigrants résistent tout simplement à l'assimilation plutôt que de s'assimiler aux Français du Québec.

8. École

Le rôle de l'école comme moyen d'intégration socio-culturelle de l'immigrant a été analysé dans le Rapport de la Commission Gendron (Québec, #542: Livre III). Parmi les raisons qui ont exercé des contraintes sur le choix de l'école, nous y trouvons le désintéressement manifesté jusqu'à récemment par les Canadiens français et le gouvernement québécois à l'égard du problème linguistique, le fait que la majorité des immigrants reçus au Québec était de langue maternelle anglaise (ou de langue seconde anglaise), la confessionalité du système d'éducation, les carences dans le système d'enseignement francophone et le besoin d'être bilingue pour obtenir une promotion socio-économique ascendante (langue de travail). Les auteurs reconnaissent que l'argument économique est d'importance majeure pour le choix de l'école. Cette étude nous donne une bonne idée d'ensemble du rôle du système d'éducation dans l'intégration des immigrants et souligne surtout l'importance de la langue de travail comme facteur important du choix du réseau scolaire. Les auteurs concluent que "le problème de l'intégration de l'immigrant dépasse largement le rôle de l'école, et rejoint celui, beaucoup plus fondamental, de la motivation" (Québec, #542: Livre III, p. 210).

B. Cadre de l'adaptation: migration internationale

1. Environnement culturel

Malservisi (#270) s'est intéressé à l'intégration de l'immigrant à l'environnement culturel. D'après lui, cette intégration se pose à deux niveaux: le socio-économique i.e. le travail (s'arrêtant aux domaines de la langue de travail, du choix de l'école, du contact avec la société francophone ou anglophone, du comportement politique par l'intermédiaire de la presse ethnique) et le quotidien i.e. la famille (s'arrêtant aux domaines de la langue parlée à la maison, la religion, les manifestations populaires, la cuisine, l'endogamie ethnique, les associations ethniques).

Au niveau socio-économique, le désir d'améliorer sa situation économique et la volonté de s'identifier socialement avec le groupe qui domine économiquement sont deux éléments qui peuvent accélérer le processus d'intégration socio-culturelle de l'immigrant, afin d'assurer sa promotion socio-économique. L'immigrant fusionne avec le groupe anglophone. Au niveau du «quotidien», l'immigrant cherche à préserver son identité culturelle et ne s'assimile que très difficilement. Etant donné qu'une intégration sociale complète se manifestera au niveau du quotidien et donc de la langue parlée à la maison, l'auteur considère qu'il est nécessaire de favoriser l'intégration sociale de l'immigrant au groupe francophone. Il semble que l'auteur minimise l'impact de la langue du travail.

2. Motivation

Les auteurs du Rapport de la Commission Gendron (Québec, #542: Livre III) distinguent trois plans sur lesquels jouent la motivation: celui du pays d'accueil (établir des mesures adéquates de recrutement, d'accueil, de soutien, d'orientation), celui de la population d'accueil (lui donner une information portant sur les motifs et les bienfaits de l'immigration afin que les gens «acceptent et intègrent» l'immigrant) et celui de l'immigrant lui-même (lui donner une information préalable sur les conditions sociales du pays). De plus, «toute motivation suppose aussi au Québec que la langue française soit désirée» (*Ibid.*: p. 210). Les auteurs auraient pu élaborer davantage cette idée...

3. Valeurs

Une étude anthropologique faite par Larouche (#318) dans une ville minière du Nord du Québec, auprès de travailleurs polonais, italiens et canadiens-français, s'intéresse à la relation entre valeurs dominantes des différents groupes ethniques et assimilation. L'auteur conclut sa recherche en formulant l'hypothèse suivante: étant donné «qu'il y avait chez le travailleur canadien-français une sorte d'indiscipline au niveau de la vie quotidienne et une inconsistance dans ses schémas d'interprétation de la situation, l'immigrant a préféré s'assimiler à la culture anglophone, parce que celle-ci présentait au niveau de l'interaction, plus de consistance et de stabilité» (p. 228).

4. Contexte structurel

Dans le Rapport de la Commission Gendron (#542), on reconnaît que les caractéristiques de l'intégration des immigrants à Montréal sont la conséquence de l'interaction de plusieurs facteurs: la dualité canadienne, les pouvoirs prioritaires du fédéral en matière d'immigration ainsi que ses politiques, l'organisation structurelle et les caractéristiques socio-économiques du Québec et les caractéristiques spécifiques des immigrants québécois. De plus, les auteurs

s'intéressent à la participation des groupes ethniques à la vie politique (au niveau de Montréal, 1960) et à la fonction publique (Ville de Montréal et province de Québec). En ce qui concerne la vie politique, ils considèrent que «la participation politique peut devenir un élément déterminant quant à l'intégration et un frein quant à l'assimilation. En effet, la participation politique sera perçue comme la présence d'un mandataire d'un secteur de la population où son propre groupe ethnique joue un rôle important».

Le Groupe de travailleurs italiens (#251) identifie certaines difficultés rencontrées par les migrants internationaux. Ces derniers connaissent un «appauvrissement politique», perte de plusieurs droits tel le droit de vote; il y a également perte des privilèges et droits à l'assistance, à la protection et à l'assurance acquis dans le pays d'origine. Les points soulignés par ce groupe mériteraient que les autorités gouvernementales, fédérale et provinciale, s'y arrêtent afin d'analyser la pertinence d'y apporter certains changements, démontrant leur intérêt réel dans la personne de l'immigrant.

Brédimas-Assimopoulos (#295) s'est intéressée à la question de l'intégration civique des Grecs à Montréal, mise en relation avec l'acculturation. L'intégration civique ne doit pas être confondue avec une intégration «politique» — les Grecs de Montréal n'ont pas d'associations à caractère politique (sauf pour la politique grecque), ne pratiquent pas le syndicalisme et ne participent à la vie politique que par l'exercice de leur droit de vote qui est attribué à la suite de l'intégration civique. Sur le plan politique, l'intégration civique se manifeste donc par l'exercice du droit de vote. Quatre indices ont été utilisés pour évaluer l'intégration civique: la durée de séjour au Canada, l'acquisition de la nationalité canadienne, la décision de rester définitivement au Canada et de ne pas rentrer en Grèce et le degré de compétence linguistique (français ou anglais). L'auteur distingue deux plans pour lesquels les implications de l'intégration civique sont importantes. Sur le plan théorique, «l'intégration civique» se révèle indépendante de «l'intégration culturelle».

C. Conclusion

L'adaptation socio-culturelle des migrants a été principalement analysée pour les migrants internationaux. Quelques difficultés rencontrées par ces migrants ont été identifiées: la différence énorme entre la publicité faite à l'extérieur du Canada et la réalité (Lenormand, #383); la discrimination et/ou ségrégation de la part de la population «locale» (Lenormand, #383; Ferguson, #116; Groupe de travailleurs italiens, #251); le déracinement spatio-temporel, familial et social (Cornaton, #219; Groupe de travailleurs italiens, #251); le nouveau système d'éducation (Ferguson, #116); les conflits de valeurs entre les générations (*Ibid.*); les difficultés d'ordre linguistique (Ferguson, #116; Groupe de travailleurs italiens, #251); et enfin l'hostilité des classes ouvrières (Groupe de travailleurs italiens, #251). Nous avons donc pu examiner quels sont les mécanismes du processus de l'adaptation qui ont été analysés ainsi que certains éléments qui conditionnent l'adaptation, soit le cadre de l'adaptation.

Certaines études se sont intéressées à des manifestations de non-adaptation; ainsi, Rikordy (#337) a étudié la criminalité chez les Italiens. Un autre type de recherche est celle de Boulanger (#94) portant sur l'adaptation socio-culturelle des Franco-américains aux Etats-Unis, vers les années 1930. Quant à l'adaptation socio-culturelle des migrants internes, l'étude de Messier et R.-Marois (#493) identifie un certain nombre de problèmes vécus par les migrants internes, notamment sur [illegible] adaptation scolaire des enfants, manque d'information [illegible] la ville et les différents services. Denis-Grenier [illegible] révèle une autre difficulté: nouvelle façon de vivre [illegible] personnelle.

III. Adaptation économique

Parmi les études se rapportant à l'analyse [illegible] processus d'adaptation des migrants, plusieurs d'entre [illegible] se sont intéressées plus particulièrement à certains aspects de l'adaptation économique. La majorité de ces études ont consacré qu'une partie de leur attention s'intéressait également à l'adaptation socio-culturelle des migrants. Nous avons subdivisé l'adaptation économique en trois secteurs: emploi, logement et revenu. Les études répertoriées se rapportent qu'à l'adaptation économique des migrants internationaux et internes. Nous n'avons recensé aucune étude se rapportant à l'adaptation économique des migrants interprovinciaux.

A. Migration internationale

1. Emploi

a. Identification des problèmes vécus par l'immigrant

Nous avons identifié dans les différentes études [illegible] difficultés rencontrées par l'immigrant, lors de la recherche d'un emploi. Nous en avons fait la liste: problèmes au niveau de l'attestation de scolarité et l'équivalence des diplômes; appauvrissement des qualifications professionnelles; difficultés concernant l'autorisation et le permis d'exercer dans la province; exigence de l'expérience canadienne; exigences des corporations professionnelles vs citoyenneté canadienne; manque de compétences économiques; difficultés linguistiques, et âge (voir les études suivantes: Dedobbeleer, #303; Ferguson, #116; Gellert, #311; Groupe de travailleurs italiens, #251; Lenormand, #383; Molot, #326).

En ce qui concerne l'appauvrissement des [illegible] lifications professionnelles, le Groupe de travailleurs italiens (#251) considère qu'il y a souvent perte complète de ces qualifications, comportant nécessairement des incompatibilités avec celles exigées sur le nouveau marché du travail. D'après eux, ces incompatibilités sont systématiquement exagérées pour mieux soumettre les immigrants à l'exploitation, pour les empêcher d'entrer librement en compétition sur un plan d'égalité avec la main d'oeuvre locale, afin de forcer l'immigrant à accepter passivement n'importe quel travail, bref à faire de lui un homme de troisième catégorie. Ce sont des réflexions personnelles qui devraient soulever des points d'interrogation chez les gens qui se préoccupent des conditions de travail chez les immigrants. Il y a là matière à plusieurs études.

b. Obtention préalable ou non d'un contrat de travail

D'après Falardeau, Hodgson et Comtois (#306), la réaction de l'immigrant qui arrive avec un contrat de travail diffère de celle de l'immigrant qui arrive sans un emploi assuré; ce dernier se trouve dans une situation psychologique plus défavorable. Ils ont procédé à [illegible]

enquête auprès de 73 immigrants, en utilisant la méthode des récits autobiographiques. Ils ont distingué deux types de facteurs: les facteurs intrinsèques (la qualification professionnelle et l'âge) et les facteurs extrinsèques (un contrat de travail, la date d'arrivée, le laps de temps écoulé entre l'arrivée et l'interview). Ils concluent que l'adaptation économique prend un minimum d'un an et que les deux principaux facteurs sont la qualification professionnelle et avoir un contrat de travail.

c. Secteurs d'activité

L'adaptation économique dépend aussi des secteurs d'activité et du temps écoulé depuis l'arrivée. Berman, Nahmiash et Osmer (#291) ont étudié l'adaptation économique des immigrants juifs venant du Maroc, au cours de la première année de leur arrivée à Montréal. En utilisant «l'index socio-économique de Blishen» et en construisant un indice comparable pour le Maroc, ils ont pu analyser la mobilité professionnelle découlant de la migration. Ainsi les ouvriers de manufactures, les mécaniciens, les ouvriers de la construction, les professionnels et les techniciens sont ceux qui ont le plus de chances de garder la même profession après le déplacement. Cette étude démontre que le groupe des Juifs marocains devient rapidement indépendant sur le plan économique et que plusieurs d'entre eux jouissent d'une stabilité professionnelle.

Moldofsky (#326) s'est également intéressé à l'adaptation économique d'un groupe d'immigrants juifs venant de l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie et Egypte), arrivés à Montréal en 1957 et 1962. La plupart d'entre eux ont été «acceptés» pour des raisons humanitaires. L'habileté à «transférer» les qualifications professionnelles dépend du type de qualifications professionnelles, des conditions et des besoins de la société d'accueil. La majorité d'entre eux ont réussi à s'ajuster plus ou moins rapidement suivant le type de profession. De plus, l'âge est un facteur important pour l'ajustement professionnel. Tout comme l'étude de Berman, Nahmiash et Osmer (#291), Moldofsky trouve que l'ajustement professionnel varie suivant le type de professions; toutefois, elle n'identifie pas les secteurs d'activité pour lesquels l'adaptation est plus facile. Elle met l'accent plutôt sur les relations existant entre les besoins de la société d'accueil et les difficultés de cette adaptation professionnelle. C'est un point de vue plus dynamique que la simple identification de secteurs d'activité comme l'ont fait Berman et al.

Un autre auteur, Couture (#245), procède à l'identification de l'adaptation économique suivant les secteurs d'activité. En ce qui concerne le secteur secondaire, les ouvriers spécialisés connaissent une «transplantation» sans heurts, leur assurant des conditions de vie «satisfaisantes»; quant aux immigrants travaillant dans les industries de biens de consommation, ils connaissent plus de difficultés que les ouvriers spécialisés; dans le secteur de la construction, il y a une absence fréquente d'équivalence dans les cartes de compétence. Dans le secteur tertiaire, il y a une mobilité descendante assez élevée; ce n'est qu'un petit nombre qui s'est fixé dans une profession correspondant à ses qualifications. Plusieurs professionnels perdent même leur droit de pratique. A cet état de faits, il serait plus intéressant de connaître les raisons sous-jacentes à de telles variations d'adaptation professionnelle suivant les secteurs d'activité.

Un projet Perspective-Jeunesse, dont le coordonnateur est H. Barroso, (#165), s'est intéressé à la communauté portugaise du quartier Saint-Louis, à Montréal. En ce qui concerne l'emploi, ils trouvent que seulement 29% des immigrants connaissent une stabilité professionnelle. Les auteurs n'identifient pas quels sont les secteurs d'activité pour lesquels ce phénomène est observé. Quant à ceux qui n'ont jamais travaillé dans le secteur d'activité correspondant à leurs qualifications, 47% d'entre eux sont satisfaits de leur profession actuelle. Les auteurs n'expliquent pas les raisons de cette satisfaction: est-ce un meilleur revenu ou un comportement de «résignation», qui leur permet d'accepter un travail ne correspondant pas à leurs qualifications? Cette étude est du type «monographie descriptive», elle ne tient pas compte cependant de la variable durée de résidence à Montréal.

d. Cours de formation professionnelle

Le rapport de la Commission Gendron (#542) mentionne l'existence des cours de formation professionnelle. Une partie des immigrants, arrivés de date récente, sont dirigés, au moment de leur inscription au Centre de Main-d'oeuvre du Canada, vers des cours de formation professionnelle. Mais ce n'est que depuis novembre 1971, que les statistiques nous permettent de distinguer les immigrants parmi l'ensemble de la clientèle autrefois recensée suivant la langue maternelle (français, anglais ou autres); cette distinction n'est toutefois possible que pour le district de Montréal. Ces cours semblent toucher une faible proportion des immigrants; ainsi, de novembre 1971 à août 1972, seulement 1,280 immigrants suivent ces cours de formation professionnelle à Montréal.

2. Logement

Peu d'études se sont intéressées à la question de l'adaptation économique des immigrants en ce qui concerne le logement. Dans le cas de l'étude faite sur la communauté portugaise dans le quartier Saint-Louis à Montréal, Barroso (#165) trouve que le choix du quartier est surtout fonction de la présence de parents ou d'autres portugais dans le voisinage, dans 52% des cas. Il analyse ensuite la proportion de propriétaires et de locataires parmi les Portugais, les francophones et les anglophones. Au moment de l'enquête, la situation des Portugais et des francophones est similaire: soit approximativement 75% de locataires et 19% de propriétaires. Quant aux anglophones du quartier, ils sont tous locataires. On analyse ensuite l'état économique des maisons habitées, les conditions et les dimensions de la maison, le nombre de personnes qui y habitent (66% des familles sont constituées de 4 personnes ou plus). Ce type d'étude nous permet de visualiser les conditions socio-économiques du logement des immigrants.

L'opinion personnelle de Zay diffère des résultats empiriques de Barroso. Pour Zay (#285), le choix du lieu d'habitat est déterminé par des facteurs socio-économiques beaucoup plus que par des facteurs ethniques, alors que Barroso a trouvé que le choix du quartier est surtout déterminé par la présence de parents ou d'autres Portugais. Barroso aurait pu mettre en relation le choix de ce quartier avec les caractéristiques socio-économiques des gens qui l'habitent afin de détecter s'il y a homogénéité «socio-professionnelle».

Falardeau, Hodgson et Comtois (#306) ne font qu'identifier la variable «logement» comme l'une des premières difficultés rencontrées par les immigrants durant la période d'adaptation économique.

3. Revenu

L'étude de Moldofsky (# 326) s'intéressant à l'adaptation économique des Juifs nord-africains arrivés à

Montréal en 1957 et 1962, apporte, en conclusion, que les répondants «réussissent» à obtenir des revenus égaux à ceux des Canadiens pour une même qualification et une même profession; quelques-uns réussissent même mieux. Toutefois, l'auteur reconnait que la durée de résidence est une variable importante. Dans la période post-arrivée, il y a une forte dépendance de l'aide privée ou publique; cette dépendance diminue ensuite sauf pour ceux ayant peu d'instruction, ayant un travail saisonnier ou étant âgés. Cette étude suggère qu'il y a donc une certaine discrimination vis-à-vis du groupe d'immigrants étudiés, soit directement au niveau des salaires perçus, soit indirectement au niveau de l'emploi occupé; le temps permet aux individus ayant le plus de potentiel socio-économique de faire cesser cette discrimination.

En ce qui concerne la situation des Portugais habitant le quartier Saint-Louis, Barroso (#165) ne présente qu'un portrait «instantané» sans aucune analyse de nature longitudinale. Le salaire annuel gagné par le chef de famille est en moyenne $5,130; 88% d'entre eux gagnent moins de $6,000 et 13.2% sont en-dessous du seuil de pauvreté, soit un revenu de $3,500 ou moins. Le degré de syndicalisation est de 50%, et 8% ne reçoivent pas le salaire minimum. Quant au nombre d'heures de travail hebdomadaires, 50% travaillent 45 heures et plus par semaine. Cette étude, bien que statique dans le temps et non différenciée suivant la durée de séjour, nous fait voir la situation économique difficile de ce groupe d'immigrants. Il aurait pu être intéressant de comparer ces données avec celles de la population totale.

Le Groupe de travailleurs italiens (#251) soulève l'aggravation des conditions de vie des travailleurs et de leurs familles à cause du coût élevé de l'expatriation et de la bipolarisation des dépenses familiales. Ce groupe soulève donc le problème spécifique de plusieurs immigrants. Ils ne représentent pas seulement le soutien économique de leurs dépendants qui sont sur place mais également de certains membres de la famille «étendue» demeurant toujours au pays. D'autres sont venus seuls et doivent soutenir femme et enfants restés au pays; ils paient de l'impôt comme étant «célibataires» alors que leur situation matrimoniale est tout autre. Les idées soulevées par cette étude semblent pertinentes.

B. Migration interne

1. Emploi

D'après une enquête sociologique faite par Messier et Marois, (#493) il faut environ deux ans de résidence dans la ville d'accueil pour acquérir une certaine stabilité au travail et procurer un niveau de vie décent à la famille. En général, la migration a donné lieu à une amélioration de la situation de travail. Cette étude permet de déceler l'insécurité vécue vis-à-vis de l'emploi durant la période post-migratoire. En ce qui concerne l'amélioration de la situation du travail, il semblerait intéressant de connaître l'intensité de cette mobilité ascendante suivant les secteurs d'activité pré-migratoires. De même, il se pourrait qu'il y ait différenciation du niveau de mobilité vécue, suivant le type de migrants se dirigeant vers Montréal ou vers Rimouski, Rivière-du-Loup et Matane.

L'étude de Denis-Grenier (#490) comporte deux dimensions: une première dimension «diachronique» (situation pré-migratoire, mouvement migratoire et situation actuelle) et une deuxième dimension «synchronique» (occupation, chômage, revenu, éducation, santé, etc.). En ce qui concerne l'emploi, l'auteur ne constate aucun changement entre la situation pré-migratoire et la situation actuelle; les migrants ont toujours un travail non spécialisé. Etant donné l'échantillon très restreint, on doit cependant être prudent quant à l'interprétation des résultats.

2. Logement

Selon l'étude de Messier et Marois (#493), les migrants de l'Est du Québec qui se retrouvent à Montréal vivent une situation différente, en ce qui concerne les conditions d'habitation, de celle vécue par les migrants se retrouvant à Rimouski, Rivière-du-Loup ou Matane. Le premier groupe connaît une détérioration des conditions d'habitation et un changement de statut (de «propriétaires» qu'ils étaient ils deviennent «locataires» dans des quartiers ouvriers). Le deuxième groupe semble conserver une situation analogue à celle existant avant la migration.

A l'aide d'un échantillon très restreint, l'étude de Denis Grenier (#490) soulève également la question de la détérioration des conditions de logement pour les migrants de l'Est du Québec se retrouvant à Montréal.

3. Revenu

D'après Messier et Marois (#493), la conjoncture économique de la ville d'accueil au moment de la migration a une influence importante sur la réussite matérielle des migrants. Parmi les migrants de l'Est du Québec qui se retrouvent à Montréal, Rimouski, Rivière-du-Loup ou Matane, ceux dont la situation pré-migratoire était défavorisée (les plus instruits, ceux qui avaient un emploi, ceux qui n'avaient pas connu le chômage) sont ceux qui réussissent le mieux matériellement. Bien qu'il y ait, en général, amélioration des revenus de la famille avec la migration (contribution des enfants, travail de l'épouse) avec la hausse du coût de la vie, 50% des migrants se retrouvent dans un état de pauvreté à Montréal, et 30% dans les villes de Rimouski, Rivière-du-Loup ou Matane. Ainsi, la situation financière de plusieurs migrants se détériore avec la migration principalement pour ceux qui migrent vers Montréal. De plus, nous voyons que les conditions économiques défavorables des couples obligent l'épouse à aller sur le marché du travail.

L'étude de Denis-Grenier (#490), portant aussi sur les migrants de l'Est du Québec qui se retrouvent à Montréal, révèle une détérioration de la situation financière parmi les migrants. Etant donné le coût de la vie plus cher à Montréal et un développement des «besoins» de consommation, les revenus sont insuffisants. Plusieurs s'endettent. Toutefois, l'auteur constate que la situation économique semble être en relation directe avec la durée d'installation dans la ville d'accueil, la situation économique s'améliorant avec une augmentation de la durée de séjour. A l'instar de Messier et Marois, Denis-Grenier ne constate pas directement une détérioration du revenu; on passe par le biais du développement des «besoins» de consommation vis-à-vis duquel le revenu devient alors insuffisant. Ce type d'argument ne nous donne aucun renseignement précis sur la nouvelle condition économique des migrants dans la ville d'accueil par rapport à leur situation antérieure.

C. Conclusion

Les études sur l'adaptation économique des migrants sont fortement centrées sur les migrants internationaux et ne traitent pas suffisamment des conditions de logement et de revenu. On note également une absence de recherche

Tableau 5.1
L'immigrant et son adaptation

ADAPTATION

Type spatial du déplacement	Économique	Socio-culturelle	Politique et institutionnelle
Migration internationale:			
Immigration	**Emploi** · difficultés rencontrées (*) (attestation de scolarité, équivalence des diplômes, appauvrissement des qualifications professionnelles, permis de travail, expérience "canadienne", corporations professionnelles vs citoyenneté canadienne, langue) · obtention préalable ou non d'un contrat de travail · secteurs d'activité · durée de résidence · cas: Portugais (Quartier St-Louis) · cours de formation professionnelle **Logement** cas: Portugais (Quartier St-Louis) **Revenu** cas: · immigrants juifs nord-africains · Portugais (Quartier St-Louis)	Difficultés rencontrées: (*) (publicité Canada / réalité, discrimination et ségrégation, déracinement spatio-temporel, conflits entre les valeurs intergénérationnelles, langue, hostilité des classes ouvrières) **Facteurs:** · langue · scolarité · motifs de départ · réaction de la population locale · satisfaction (réussite de la migration) · relations sociales · relations de travail · communauté ethnique · religion · mariages mixtes · école Processus d'intégration Acculturation vs mobilité sociale et salariale Étude comparative: Montréal-Toronto cas: · ville minière (Nord du Québec) · criminalité chez les Italiens · Franco-américains Modèles théoriques	Difficulté rencontrée: (*) (perte du droit de vote) Intégration civique et acculturation (Grecs — Montréal) Participation à la vie politique et à la fonction publique
Migration inter-provinciale	nil	nil	nil
Migration interne	cas: · migrants de l'Est du Québec (emploi-logement-revenu) · entrants (origine diverse) à Montréal	Difficultés rencontrées: (*) (repliement sur soi, nouveau système d'éducation, manque d'information, nouvelle façon de vivre). Rôle des relations primaires (parents et amis)	nil

NOTE: (*) simple identification

concernant l'adaptation économique des migrants interprovinciaux et trop peu de recherches concernant l'adaptation économique des migrants internes.

Conclusion

Le bilan des recherches portant sur la migration et l'adaptation nous fait voir une lacune importante: l'absence d'études concernant l'adaptation des migrants interprovinciaux. Les recherches s'intéressent majoritairement à l'adaptation des migrants internationaux, n'accordant qu'un mince intérêt pour les migrants internes. Étant donné que la principale méthodologie utilisée par les auteurs est l'enquête sociologique, nous pouvons relever une deuxième lacune: la faiblesse des échantillons utilisés, sur le plan numérique et sur le plan «représentativité». Autre lacune: généralement les études recensées semblent isolées les unes par rapport aux autres; il n'y a pas «d'accumulation» des connaissances.

À la suite d'un déplacement, les migrants rencontrent certaines difficultés quant à leur établissement dans leur région d'adoption. Certaines études se sont intéressées à répertorier les services et organismes d'accueil et d'aide mis à la disposition des migrants, à analyser l'usage qui en est fait et la satisfaction découlant de cette utilisation. Elles ont démontré l'absence ou la quasi-absence de telles structures en ce qui concerne les migrants interprovinciaux et internes, ainsi qu'un manque d'information et une insatisfaction vis-à-vis de ces structures en ce qui concerne les immigrants. Ces services et organismes d'accueil et d'aide constituent le réseau formel de «dépannage»; il y a aussi les parents et amis, constituant le réseau informel (voir les études suivantes: Dedobbeleer, #303; Denis-Grenier, #490; Messier et Marois, #494; Mvilongo et al., #328; Pilarella, #151).

Enfin, pour récapituler, le **tableau 5.1** permettra de «visualiser» les divers aspects traités par les études répertoriées concernant l'adaptation économique et l'adaptation socio-culturelle des migrants.

Chapitre 6

Politiques de migration

Introduction

Les politiques de migration seront analysées selon les trois niveaux : migration internationale, migration interprovinciale et migration interne. Toutefois, la majorité des recherches ou opinions que nous avons recensées se concentrent sur l'immigration internationale. Nous avons procédé à l'étude du partage des pouvoirs entre le fédéral et le provincial comme étape préliminaire à l'analyse de la politique québécoise d'immigration. À l'exception des études historiques, les auteurs, en général, ne s'appuient sur aucune méthodologie; il ne s'agit que d'opinions ou de prises de position concernant les politiques de migration.

I. Migration internationale

A. Juridiction fédérale et provinciale

Selon l'article 95 du «British North America Act» de 1867, les provinces aussi bien que l'état fédéral peuvent légiférer en matière d'immigration. La suprématie du fédéral y paraît toutefois évidente. Les états provinciaux ne peuvent légiférer en matière d'immigration que de façon compatible avec la législation fédérale ou en l'absence de celle-ci.

Parmi les travaux recensés, quatre études se sont particulièrement intéressées au partage du pouvoir entre le fédéral et le provincial en matière d'immigration: Brossard (#352), Hawkins (#375), ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration (Canada, #359) et le Rapport du Comité spécial mixte (Canada, #354). Étant donné que Brossard a consacré un volume complet à l'aspect législatif de la question, nous allons analyser le contenu de son étude.

En ce qui concerne les pouvoirs fédéraux, l'état fédéral peut légiférer en matière d'immigration de la façon la plus absolue, sans limitation aucune et sans se préoccuper, sur le plan juridique, des intérêts ou des désirs de tel ou tel état provincial. Il est seul à pouvoir décider de l'admission ou de l'exclusion des étrangers, seul à pouvoir leur décerner le visa d'immigrant sans lequel ils ne peuvent s'établir au Canada et seul à pouvoir autoriser leur admission de fait lorsqu'ils se présentent à un port d'entrée.

Les états provinciaux peuvent adopter certaines mesures en matière d'immigration et peuvent légiférer jusqu'à un certain point à l'égard des immigrants en tant que résidents. Il y a toujours le problème de la nécessaire compatibilité avec les lois fédérales existantes.

Étant donné que l'immigration a des rapports plus ou moins étroits avec certains domaines de juridiction exclusivement provinciale ou de juridiction partagée (peuplement, développement culturel, mise en valeur des richesses naturelles, aménagement régional, vie économique, politique financière, dépenses en infrastructure, services sociaux, etc.), il serait normal que l'état fédéral consulte au moins les états provinciaux pour l'élaboration de leur politique d'immigration (recrutement, critères de sélection ...) et ce de façon suivie, afin de tenir compte de leurs intérêts.

En ce qui concerne l'établissement et l'intégration des immigrants, les provinces peuvent légiférer en ce domaine à la condition qu'elles le fassent en ne les considérant pas comme «étrangers» et que cette législation ne vienne pas à l'encontre de leurs droits fondamentaux. Elles peuvent également légiférer sur tout ce qui a trait aux affaires connexes ou privilèges pouvant découler ou non de leur statut, dans les domaines relevant de la juridiction provinciale: droits civiques et politiques (droit de vote aux niveaux municipal et provincial, droit de postuler un emploi à la fonction publique, etc.). De plus, «(...) les Etats provinciaux peuvent d'ailleurs légiférer de façon différente et même discriminatoire à l'égard de certaines catégories raciales, ethniques ou linguistiques, c'est-à-dire à l'égard de toutes les personnes ayant telle origine ethnique ou ne parlant pas telle langue, qu'elles soient citoyens canadiens aussi bien qu'étrangers ou naturalisés (mais ils ne pourraient pas adopter de mesures discriminatoires à l'égard des seuls étrangers ou à l'égard seulement d'une catégorie d'étrangers ayant telle origine ou ignorant telle langue)». (Brossard, #352: p. 67).

Nous pouvons maintenant regarder comment le Québec s'est comporté, comment il a exercé ses pouvoirs.

quelles ont été les ententes fédérales-provinciales, et quelle a été l'évolution des politiques québécoises d'immigration.

B. Évolution de la politique québécoise sur l'immigration et exercice de ses pouvoirs

La législation québécoise sur l'immigration est assez mince si nous nous situons dans une perspective historique. Au moins deux auteurs se sont penchés sur l'étude de l'évolution de la politique québécoise sur l'immigration: Brossard (#352) et Hawkins (#375).

Jusqu'à tout récemment, les activités du Québec étaient nulles en ce qui concerne l'information et la présélection; elles étaient très limitées en ce qui concerne l'accueil ou l'intégration, abandonnant ces domaines à l'état fédéral ou aux organismes privés.

En 1869, le Québec adopte une loi qui place l'immigration et l'émigration sous le contrôle du Département de l'agriculture et des travaux publics, soit la même année où la première loi fédérale sur l'immigration est votée. À la fin du XIXe siècle, le Québec possède ses propres agents d'immigration en France et en Angleterre, en vertu d'une entente fédérale-provinciale. Entre 1869 et 1874, le Québec participe à cinq conférences fédérales-provinciales sur l'immigration; à la dernière de ces conférences, le fédéral obtient un gain important, à savoir que le Québec ne nomme plus ses propres agents d'immigration ou qu'il le fasse en soumettant ses agents à la suprématie fédérale. En 1875, une loi est passée ayant pour objectif d'attirer les Canadiens des États-Unis et les immigrants européens en leur offrant des terres à des conditions préférentielles. Une autre loi, celle de 1899, oblige les sociétés qui veulent faire immigrer des enfants au Québec à faire la preuve que ce ne sont que des enfants de «bonnes moeurs».

De 1899 à 1945, il y a une phase passive du Québec vis-à-vis l'immigration correspondant aux attitudes méfiantes des Québécois envers la politique fédérale de l'immigration perçue comme un danger vital contre l'hégémonie et même la survie du groupe (colonisation de l'Ouest et anglicisation des minorités canadiennes-françaises dans le reste du Canada). En 1941, une loi donne au ministre de la Colonisation le contrôle et la gestion pour toute la province de tout ce qui se rattache à l'immigration.

En 1966, la Direction générale de l'immigration relève du ministère des Affaires culturelles; elle passe sous la responsabilité du Secrétariat de la province en 1967. À cette époque, la Direction générale de l'immigration s'occupe de l'accueil, du placement et de l'information auprès des immigrants. Le 27 janvier 1967, le Comité Gauthier (Comité interministériel sur l'enseignement des langues aux Néo-Canadiens) soumet un rapport soulignant plusieurs points: les échecs de la politique fédérale de l'immigration à assurer une immigration qui veille à l'équilibre démo-linguistique au pays; l'absence des politiques d'immigration et l'inaction du Québec; le «tort historique» causé par le système scolaire confessionnel (il propose la création d'un secteur francophone neutre); il trace le plan de l'enseignement de la langue aux adultes qui est mis en application dans les Centres d'orientation et de formation pour les immigrants et les classes d'accueil. Les COFI sont créés en janvier 1969 (relevant du ministère de l'Éducation) et les classes d'accueil sont mises sur pied en avril 1969.

Le Bill 75, devenant loi le 5 novembre 1968, permet la création du ministère de l'Immigration. Il est à noter que seule la province de Québec a son propre ministère.

En novembre 1969, avec l'adoption très mouvementée du Bill 63, concernant les droits linguistiques au Québec, une clause importante est ajoutée: le ministre de l'Immigration doit prendre les arrangements nécessaires avec le ministre de l'Éducation, afin de veiller à ce que les immigrants qui s'établissent au Québec acquièrent, possiblement avant leur arrivée, une connaissance de la langue française et placent leurs enfants dans des maisons d'enseignement où une «bonne partie» de l'enseignement est en français.

En 1971, une entente fédérale-provinciale est signée (Entente Lang-Cloutier) en vertu de laquelle le Québec est habilité à affecter des agents d'orientation dans certains bureaux de l'immigration canadienne à l'étranger. En décembre 1974, le ministre de l'immigration devient responsable de la planification, de la coordination, de la mise en oeuvre des politiques gouvernementales relatives aux immigrants et aux ressortissants étrangers qui s'établissent temporairement au Québec, autres que les fonctionnaires et représentants internationaux. De plus, les COFI sont pris en gestion directe par le ministère de l'Immigration. Il y a également l'entente Andras-Bienvenue, en octobre 1975, portant sur l'échange de renseignements ainsi que sur le recrutement et la sélection des candidats. Le gouvernement fédéral n'émettra les visas aux candidats se destinant vers le Québec qu'après avoir reçu l'avis des agents provinciaux du Québec sur l'admission des candidats. Suite à des diverses ententes, le Québec a maintenant des représentants à Paris, Londres, Rome et Beyrouth et projette dans un avenir immédiat de couvrir Port-au-Prince, Milan, Buenos Aires et Madrid.

Comme nous le voyons, ce n'est que depuis les années 1960 que le Québec se préoccupe davantage de l'immigration. Quant aux préoccupations actuelles du ministère de l'Immigration, nous pouvons regarder le contenu du Livre Brun (Québec, #65) portant sur la problématique des ressources humaines au Québec.

Dans le Libre Brun, les auteurs adoptent une attitude «pro-immigration» et reconnaissent trois raisons principales pour «faire de l'immigration». «On peut faire de l'immigration pour des raisons de peuplement, pour des raisons économiques ou pour des raisons socio-culturelles si l'on fait abstraction d'une immigration pour des raisons avant tout humanitaires comme dans le cas des réfugiés politiques» (*Ibid.*, p. 160). En ce qui concerne le peuplement, l'immigration a une influence sur le volume de la population, sur le taux de croissance, sur la répartition géographique; de plus, on peut utiliser l'immigration pour agir sur la structure par âge. Quant à l'équilibre socio-culturel, on partage l'idée «qu'il est nécessaire pour l'avenir d'un Québec francophone que chaque immigrant intègre dans sa personnalité canadienne les caractéristiques ethniques, linguistiques et culturelles du Québec» (p. 168). La politique d'immigration du Québec doit donc être très sélective au niveau des individus; on désire recruter des francophones ou des «francophonisables». D'où la nécessité que le recrutement soit basé sur des principes conjointement définis entre Québec et Ottawa, selon les besoins spécifiques du Québec.

Quant aux raisons économiques, «l'immigration doit être canalisée et dirigée de façon à combler les pénuries quantitatives et régionales du pays d'accueil et à stimuler harmonieusement son développement économique» (p. 169), les auteurs du Livre Brun reconnaissent toutefois la difficulté de combler une pénurie spécifique de l'emploi étant donné le décalage entre le moment du recrutement et celui de l'arrivée de l'immigrant. Les auteurs désirent obtenir plus de pouvoir d'Ottawa afin d'arriver à mieux maîtriser l'immigration au Québec; actuellement, le ministère de l'immigration en est un d'appoint, ne faisant que des suggestions au fédéral.

En ce qui concerne l'étude des liens entre l'immigration et le marché du travail, faite dans le Livre Brun, Gregor

(#373) observe une lacune: on analyse l'immigration seulement en termes d'arrivée et donc seulement du côté de la demande du marché du travail. De plus, «l'immigration est vue comme un «robinet» de population active, à fermer dans les moments difficiles et à ouvrir quand il y a des embouteillages dans l'économie» (p. 31). Quant aux implications linguistique, ethnique et raciale de l'immigration, on désire une immigration sélective au niveau des individus et on demande d'établir la politique de recrutement de façon conjointe avec le fédéral. Gregory s'attendait à une autre conclusion, à savoir que «les nouvelles politiques linguistiques doivent être conçues pour mieux intégrer et les immigrants et les Canadiens anglophones à une nouvelle réalité francophone et québécoise...» (p. 33, voir aussi Piché et Gregory, #541). Donc on préfère agir sur l'immigration plutôt que sur la société québécoise; on s'intéresse au contrôle de la quantité et de la qualité de l'immigration. Quant à l'attitude pro-immigration du Livre Brun, l'auteur y voit deux raisons sous-jacentes: le désir de maintenir le poids du Québec à l'intérieur de la Confédération (immigration compensant «la fin de la revanche des berceaux») et la longue tradition «populationiste» du Québec, le mettant à l'abri des préoccupations de «croissance zéro» (Gregory, #373).

C. Opinions diverses concernant l'immigration au Québec

Bien que l'objectif de ce rapport soit de faire un bilan sur les études scientifiques (quantitatives ou qualitatives) se rapportant aux migrations, nous rapportons ici quelques opinions d'individus ou d'organismes concernant certains aspects des politiques d'immigration au Québec afin d'illustrer les différentes positions. Les opinions sont classées en trois catégories: opinions basées sur des préoccupations économiques, celles axées sur des préoccupations linguistiques et celles axées sur des préoccupations générales. Evidemment, nous n'avons pas fait un bilan exhaustif des opinions; nous avons fait un choix personnel avec le souci de présenter autant que possible les diverses tendances. Le lecteur pourra trouver dans la bibliographie plusieurs articles traitant de la question.

1. Préoccupations économiques

D'après Parizeau (#272), une politique économique doit précéder une politique démographique: «...one has to choose what kind of development policy one wants to pursue before taking a stand on a long term immigration program». Selon l'auteur, si nous voulons mettre plus d'emphase sur les industries secondaires et sur la diversification de notre économie, il faut un taux élevé d'immigration; par ailleurs, si nous souhaitons une intégration avec l'économie américaine, il faut un faible niveau d'immigration. Il ajoute en ce qui concerne les Antillais et les candidats du Tiers-Monde: «it may be that the reasons for such discrimination are inhuman and immoral, but they are what they are, and as an economist I must accept the barriers that have been set in the past and exist now as an important factor in any kind of planning for a future immigration policy».

Couture (#245) se préoccupe également de la «qualité» des immigrants. D'après lui, le Québec a besoin d'une immigration qui s'adapte à son contexte économique et sociologique, qui concourt au relèvement de son niveau d'instruction, qui accroisse la production de nouveaux biens, augmentant de ce fait les possibilités d'embauche, et qui soit à tous points de vue rentable. Il ajoute: «Si l'immigration du Québec avait pour objectif l'accroissement de la population francophone en vue du maintien d'un rapport démographique satisfaisant entre les deux nations fondatrices de la Confédération, il pourrait se concevoir que, par extension, elle s'occupe de l'intégration des immigrants... Mais tel n'est pas le cas. L'immigration, qu'elle se fasse en Ontario ou au Québec, ne s'entreprend toujours que dans le but de soutenir ou d'accélérer le progrès économique d'une collectivité» (p. 41). C'est sans équivoque: l'immigration ne doit servir que les intérêts économiques internes. D'autre part, Couture se montre quelque peu soucieux par rapport aux liens hypothétiques entre immigration et chômage. Plusieurs études semblent établir un lien de cause à effet entre immigration et chômage à partir d'un certain niveau, mais aucune d'entre elles ne s'est préoccupée de rechercher ou se situait exactement ce seuil-limite. Couture explique cette lacune par le fait qu'il est plus facile de fermer la porte à de nouveaux venus que de créer de nouveaux emplois. Selon cette étude, il faut sélectionner une main-d'oeuvre qualifiée sans pour autant fermer le «robinet» quand la conjoncture économique du moment est défavorable.

D'après Frechette et al. (#34), «l'immigration tendra à avoir les effets les plus positifs lorsque la conjoncture est favorable, mais une politique d'immigration ne peut reposer sur des pénuries temporaires de main-d'oeuvre. Elle doit s'intégrer dans un cadre plus large visant à régulariser l'évolution à long terme de l'offre et de la demande de travail, c'est-à-dire à adapter les ressources aux besoins en main-d'oeuvre» (p. 115). Ainsi, les auteurs sont favorables à baser une politique d'immigration sur des critères économiques mais seulement avec une perspective économique à long terme.

2. Préoccupations linguistiques

Gauthier exprime son inquiétude face à l'anglicisation des immigrants: «Seule une politique provinciale d'immigration clairvoyante et très efficace peut mettre un frein à cette anglicisation de la province... Et une telle politique d'immigration ne va pas sans un secteur spécialisé de l'intégration de l'immigrant, ce secteur ayant à sa disposition de puissantes ressources humaines et financières» (Gauthier, #309). Pour cet auteur, non seulement la sélection est importante mais les autorités doivent se préoccuper de l'intégration des immigrants à la communauté francophone.

«Nous vivons une situation typiquement coloniale; c'est en effet uniquement dans les pays colonisés qu'on a pu voir jadis les immigrants opter pour la minorité possédante et dominatrice, dont la langue est celle du pouvoir, de l'activité économique, des relations sociales... dans ces conditions, parler de «libre choix» de la langue par les immigrants, c'est carrément se moquer des gens»; ainsi s'exprime Léger (#382). D'après lui, tant que les conditions économiques et sociales au Québec ne seront pas devenues telles que l'immigrant optera naturellement pour le français, il faut que l'État québécois impose le français sinon, c'est le «suicide». Fait à souligner, Léger reconnaît des causes structurelles au processus d'anglicisation de l'immigrant. Les autorités gouvernementales doivent donc jouer sur deux plans: changer ces «causes» structurelles et rendre le français obligatoire.

D'après Charbonneau et Maheu (#516), le Québec a le choix entre deux politiques: recruter des immigrants en vue d'influencer la composition linguistique de la migration nette ou influencer les transferts linguistiques en jouant sur les facteurs qui déterminent les choix linguistiques (ex.: le français langue de travail... ce qui pourrait aussi influencer la composition linguistique de la migration nette). Les auteurs

reconnaissent donc également une cause structurelle aux options linguistiques de la population immigrante et aux transferts linguistiques de la population autochtone. Le gouvernement a le choix entre une politique partielle (jouant seulement sur la population immigrante) et une politique globale (jouant pour l'ensemble de la population).

D'autres sont plus «optimistes», ainsi: «there are two possible developments: adoption of policies to induce immigrants to associate themselves with the French community and culture; or if that democratic process fails, a turbulent minority could succeed in creating a situation which would force the non-French speaking population to leave the Province. It must be hoped that the first solution will prevail. But for that to happen, two things are required: an energetic Government, and an unusual mesure of good will and wisdom on the part of the English-speaking population» (Henripin, #44).

Selon Didier (#519), une politique d'immigration doit favoriser la sélection d'immigrants de langue française ou de personnes ayant une capacité linguistique ou un bon niveau de scolarité ou ayant un passé migratoire; les autres auront beaucoup de mal à investir dans le français et continueront d'être attirés par l'anglais, langue de promotion.

Baillargeon (#505) identifie trois éléments qui favorisent l'intégration des immigrants à la communauté francophone: faire du français la langue de travail, négocier avec Ottawa afin d'obtenir un pouvoir et un droit de recrutement sur «nos» immigrants (l'immigration est un secteur de juridiction partagée — la souveraineté culturelle ne doit-elle pas inclure la souveraineté dans le choix des immigrants?) et une pression ferme et déterminée de la part de la population afin d'obtenir de telles politiques.

Les inquiétudes «linguistiques» par rapport à l'immigration sont unanimes: il y a un phénomène d'anglicisation des immigrants au Québec. Les solutions envisagées sont très diversifiées: modifier la politique d'immigration (recrutement), mettre de l'énergie sur le plan de l'intégration par le truchement de cours de langue, modifier la structure interne du Québec (langue de travail — conditions économiques), mettre sur pied une politique énergique mais démocratique et compter sur la bonne volonté de la population non francophone, etc.

3. Préoccupations diversifiées

Le Groupe de recherche en information et en production (GRIP, #120) présente quatre hypothèses pouvant sous-tendre une politique d'immigration. L'hypothèse culturelle stipule qu'une politique d'immigration ne devrait accepter que des immigrants francophones compte tenu des impératifs culturels du Québec; les résultats d'une telle politique consisteraient en une réduction très marquée de l'immigration au Québec. L'hypothèse économique repose sur une double action: la planification de l'immigration selon les besoins de l'économie et le contrôle de cette immigration afin d'introduire les correctifs nécessaires en fonction de la conjoncture. Les résultats d'une politique d'immigration axée uniquement sur les critères économiques viendraient contrer les initiatives actuelles du Québec en faveur du développement de la langue et de la culture françaises. L'hypothèse libérale ou de non-intervention est également à rejeter car elle produirait de «fâcheuses» conséquences culturelles, sociales et économiques. La quatrième hypothèse en est une d'intervention sélective reposant sur les quatre principes suivants: 1- il serait impossible de mettre sur pied une politique exclusivement culturelle ou économique; 2- aucune des deux premières hypothèses ne s'approcherait de «l'optimum socio-économique» de l'immigration; 3- le problème pour le Québec est de ne pas être en mesure de favoriser l'intégration des non-francophones au milieu francophone; 4- le gouvernement devrait recourir à des stratégies nouvelles pour corriger cette non-intégration. Les auteurs favorisent la quatrième hypothèse. Les auteurs ne définissent pas cependant les critères de sélection ainsi que les caractéristiques de cette politique d'intervention.

D'après le Groupe de travailleurs italiens (#251), l'immigration parrainée est un moyen pour importer la meilleure main-d'oeuvre possible, au coût le plus bas possible, avec un maximum de désengagement, tout en conditionnant l'émigrant au maximum d'exploitation.

Selon Henripin (#43), il faut faire appel à une immigration sélective pour corriger les distorsions de la pyramide des âges, par exemple, lorsqu'il y a trop peu de jeunes entrant dans la population active. Quant à l'aspect linguistique (anglicisation des immigrants), l'auteur considère qu'il faudrait légiférer sur la langue de travail et des affaires.

Un autre auteur, Champagne (#365), identifie quatre facteurs qui démontrent la nécessité d'une politique d'immigration au Québec: le développement de la population québécoise, le développement interne et international du Québec, le devoir qu'a le Canada (et donc le Québec) d'être un pays ouvert, le devoir d'accueillir les réfugiés politiques. En ce qui concerne l'idée que le Canada (et donc le Québec) se doit d'être un pays ouvert, Champagne s'exprime ainsi: «Je tiens à nous rappeler que nous avons le devoir de planifier notre immigration pour accueillir ici des immigrants de divers milieux, de divers revenus, et tenant compte de la position privilégiée du Canada dans l'équilibre de la distribution des richesses du monde. Nous avons trop tendance au Canada, à pratiquer une immigration de petits bourgeois qui ne veulent rien perdre de leurs privilèges et de leur surabondance, et qui recoivent ceux qui peuvent les mieux servir» (p. 208).

Dans le rapport du Congrès du CIRI (#108, Centre international pour la recherche sur l'immigration), on dénonce le fait que l'immigration est essentiellement vue comme un phénomène de mouvement de main-d'oeuvre. D'après ce document, la seule différence entre l'immigrant et le travailleur québécois réside dans le fait que l'immigrant, de par sa condition même et les critères de sélection, est plus facilement exploitable que l'ouvrier québécois. Officiellement, les lois sur l'immigration semblent réglementer de façon technique l'entrée des immigrants selon des normes «objectives»; en réalité, ces lois permettent et encouragent l'exploitation des immigrants. Le document dénonce également l'idée que l'immigration est une aide aux pays dits «sous-développés»; l'immigration ne règle absolument pas les problèmes de chômage des pays dits sous-développés qui sont liés aux relations impérialistes des pays développés envers eux, ne procurant pas à ces pays une main-d'oeuvre qualifiée puisque les immigrants ne retournent pas chez eux ou, s'ils retournent, leur formation ne correspond pas au niveau de développement de leur pays d'origine. D'après eux, l'immigration comporte des avantages politiques (exclure une partie importante du prolétariat de l'action syndicale, diminuer fortement le poids politique et électoral de la classe ouvrière, affaiblir sa cohésion idéologique) et des avantages économiques (importation d'hommes «tout faits»).

Le Colloque sur les ressources humaines (#64) a identifié cinq raisons pour une politique d'immigration: la croissance économique, l'équilibre démo-culturel du Québec au sein de la Confédération, assurer la survie de certaines régions du Québec (forte émigration), combler les besoins en main-d'oeuvre, multiplier les liens du Québec avec le reste du monde. On soulève également le fait qu'il n'existe présente-

ment aucune politique, ou aucune forme d'incitation à l'établissement des immigrants en province. Autre point souleve: il semble davantage souhaitable d'accepter comme candidats à l'immigration des individus de formation générale, entrepreneurs et ayant de l'argent à investir; les individus à formation spécialisée ont une possibilité plus faible d'intégration (sorte de blocage social) et une mobilité professionnelle plus faible impliquant une probabilité plus élevée de quitter le Québec. L'immigration est non seulement une préoccupation démographique; mais elle a aussi une dimension socio-culturelle qui nécessite des services vis-à-vis la population immigrante. Quant aux liens entre immigration et marché du travail, certains voient en l'immigration un moyen de combler nos pénuries de main-d'oeuvre, d'autres dénoncent la politique du «robinet».

II. Migration interprovinciale

Dans les diverses études et articles que nous avons recensés, nous n'avons pratiquement rien trouvé en ce qui concerne les recherches ayant pour thème principal ou secondaire les politiques de migration et la migration interprovinciale.

Dans le Livre Brun (#65), portant sur la problématique des ressources humaines au Québec, on fait référence à Lemelin, lequel reconnaît l'absence de réglementation en ce domaine, l'insuffisance des connaissances sur les mouvements eux-mêmes, sur les attitudes et les motivations des migrants, ainsi que sur l'intégration de ces migrants. D'après Lemelin, il faudrait, pour arriver à «stopper» l'émigration des Québécois vers l'Ontario et les autres provinces, toucher tout un ensemble de politiques gouvernementales: instauration d'une politique de plein emploi, véritable diversification de l'économie et de l'éventail des carrières offertes, augmenter la disponibilité des services et d'équipements collectifs, etc. Mais les auteurs du Livre Brun doutent du succès de ces politiques. De plus, on reconnaît que les efforts d'une politique d'immigration seraient nuls si le volume de l'émigration interprovinciale était supérieur à celui de l'immigration étrangère. Il y a donc une prise de conscience de l'importance des interrelations entre la migration internationale et la migration interprovinciale, ainsi que l'absence de politiques de migration relatives aux déplacements interprovinciaux.

III. Migration interne

Tout comme pour les migrations interprovinciales, très peu d'auteurs se sont intéressés aux politiques de migrations relatives aux déplacements internes. Il existe une certaine réglementation concernant la fermeture de territoires et la relocalisation de la population. Une étude de l'Office de développement de l'est du Québec (#496) nous montre l'application «officielle» de cette réglementation concernant la fermeture de territoires marginaux dans 10 circonscriptions électorales: Iles-de-la-Madeleine, Bonaventure, Gaspé-Sud, Gaspé-Nord, Matane, Rimouski, Matapédia, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska.

Lors du Colloque sur les ressources humaines (#64), un atelier portait sur la répartition géographique de la population. On y partage l'idée que la dépopulation des régions périphériques est un problème de planification régionale. De plus, on considère qu'il serait important d'examiner la structure urbaine parce qu'elle a une incidence sur la mobilité géographique de la population.

Le Livre Brun (#65) reconnaît que les migrations intérieures ont un effet sur la répartition géographique de la population. Deux problèmes se posent lorsqu'on veut passer à l'action: l'insuffisance des connaissances sur ces déplacements (sur les mouvements eux-mêmes comme sur les motivations des migrants) et la difficulté même de l'action (comment régler ces migrations en l'absence de permis de résidence ou de permis de travail?). Les auteurs croient qu'il est préférable que l'on n'élabore pas une action en ce domaine avant d'avoir une meilleure connaissance des motivations en cause.

En ce qui concerne la croissance urbaine, Yoo (#80) discute de trois possibilités. L'urbanisation concentrée est celle qui existe présentement; l'auteur rejette ce type d'urbanisation non contrôlée qui pourrait devenir incompatible avec certaines aspirations d'amélioration ou de protection de l'environnement social et physique. L'urbanisation déconcentrée a pour caractéristique une dispersion plus grande de la population à travers les divers centres urbains qui ont un potentiel de croissance. Il faudrait alors stimuler la croissance des régions métropolitaines de petite et moyenne taille, établir la taille minimale permettant de bénéficier d'économies externes et d'un marché potentiel, puis créer de nouvelles villes. L'urbanisation généralement accélérée est celle qui consisterait à stimuler tous les centres urbains en même temps. Yoo opte pour une urbanisation déconcentrée, comme première étape.

Donc, les politiques de migration relatives aux migrations internes sont très peu élaborées. Pourtant, les déplacements internes constituent la majorité de l'ensemble des mouvements migratoires au Québec. Etant donné que les mouvements internes affectent la croissance urbaine et le dynamisme des régions, l'analyse des différentes politiques d'urbanisation au Québec demeure un domaine de recherche important.

Conclusion

Les études sur les politiques de migration au Québec accordent la priorité aux mouvements internationaux. Nous avons pu établir l'évolution historique de la politique québécoise sur l'immigration internationale. Les préoccupations actuelles semblent être de trois niveaux: obtenir plus de pouvoir pour le ministère de l'Immigration du Québec, déterminer les critères sur lesquels doit reposer notre politique (économique, démographique, socio-culturelle) et s'interroger sur la répartition géographique des immigrants.

Au niveau du partage des pouvoirs, on revendique principalement une participation accrue du Québec au recrutement et à la sélection des immigrants, accordant une certaine priorité à deux objectifs: combler les pénuries de main-d'oeuvre et recruter des immigrants francophones ou «francophonisables».

Conclusion générale

Nous voilà rendus au terme d'un long bilan sur les études de migration au Québec. Sans revenir sur les nombreuses lacunes que nous avons identifiées tout au long de notre travail, nous croyons utile de terminer en retenant deux de ces lacunes que nous considérons fondamentales. La première concerne l'empirisme qui prévaut dans la recherche sur les migrations. En effet, peu d'auteurs ont tenté de relier explicitement leurs résultats empiriques à une théorie de la migration. Bien sûr, implicitement il est fait référence à certaines hypothèses qui considèrent la migration comme mécanisme d'ajustement soit au niveau individuel soit au niveau spatial. Jamais les inégalités régionales à la base des migrations ne sont reliées au contexte structurel et historique qui caractérise l'économie québécoise. La multiplication des études empiriques n'est pas un substitut pour la réflexion théorique.

En deuxième lieu, il faut noter le manque remarquable d'intégration des informations, et ce aux trois niveaux de migration. A part quelques exceptions, peu d'études combinent la mesure du phénomène avec une analyse des facteurs, des effets et de l'adaptation. L'unidisciplinarité des chercheurs est sans doute derrière cet isolement entre les études traitant des divers aspects de la migration, un isolement qui s'étend aux méthodes employées. Le démographe qui mesure ne collabore pas avec l'économiste qui applique ses modèles de régressions aux soi-disant facteurs, ce dernier ne connaît que superficiellement les analyses factorielles du géographe lequel en retour ignore les enquêtes du sociologue et du socio-psychologue sur les effets ou l'adaptation. Le résultat en est que chacun se prononce sur les politiques de migration dans une perspective disciplinaire et sans la moindre vue d'ensemble. Nous ne voulons pas suggérer qu'il est essentiel que chacun fasse tout; nous ne faisons que noter une tendance générale à l'intérieur d'une discipline, à ignorer la contribution parfois importante des autres disciplines sur le phénomène migratoire. C'est sans doute là une des raisons expliquant le peu d'effet «cumulatif» des recherches sur la migration au Québec.

Deuxième partie

Migration au Québec: bibliographie

I. Études qui touchent deux ou trois niveaux des migrations (international, interprovincial et interne) y compris migration nette et urbanisation

1. BEAMAN Jay. **A Framework for Modelling Geographic Mobility with Test Applications to the Analysis of Mobility Date for Thirteen Canadian Cities,** Ithaca: Thèse de Ph.D., Department of Sociology, Cornell University, 1973.
2. BEAUREGARD Claude. **Migration interrégionale et développement industriel.** Montréal: thèse de maîtrise, Sciences économiques, Université de Montréal, 1972.
3. CALDWELL Gary. **A Demographic Profile of the English-Speaking Population of Quebec, 1921-1971.** Québec: Centre international de recherches sur le bilinguisme, 1974 (Pulication B-51).
4. CANADA. Bureau fédéral de la statistique, Division de l'Education. **Mouvement interprovincial et immigration des enfants au Canada: 1964-65.** Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1965.
5. CANADA. Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. **Établissement interne des migrants et des immigrants.** Ottawa, 1975.
6. CANADA. Ministère des Affaires urbaines. **Interim Population Projections of 22 Census Metropolitan Areas (1971-2001).** Ottawa, s.d.
7. CANADA. Ministère des Affaires urbaines. **Méthodes et hypothèses des projections démographiques des 22 régions métropolitaines de recensement du Canada.** Ottawa: 1976.
8. CANADA. Ministère des Affaires urbaines. **Projections démographiques intérimaires de 40 agglomérations de recensement.** Ottawa, 1975.
9. Référence annulée après révision.
10. CANADA. Ministère de l'Agriculture. **Recensement du Canada 1870-71. Volume I.**
11. CANADA. Ministère de l'Agriculture. **Rapport général sur le recensement du Canada 1880-81. Volume IV.**
12. CANADA. Ministère de l'Agriculture et de la Statistique. **Recensement du Canada 1890-91. Volume I.**
13. CANADA. Ministère de l'Agriculture. **Quatrième recensement du Canada, 1901. Volume I: population.**
14. CANADA. Census and Statistics Office. **Cinquième recensement du Canada, 1911. Volumes I et IV.**
15. CANADA. Bureau fédéral de la Statistique. **Sixième recensement du Canada, 1921. Volumes I à V.**
16. CANADA. Bureau fédéral de la Statistique. **Septième recensement du Canada, 1931. Volumes I à VIII** (plus plusieurs «Bulletins»).
17. CANADA. Bureau fédéral de la Statistique. **Huitième recensement du Canada, 1941. Volumes I à IX** (plus le «Rapport administratif»).
18. CANADA. Bureau fédéral de la Statistique. **Neuvième recensement du Canada, 1951. Volumes I à IV, et X** (plus plusieurs «Bulletins»).
19. CANADA. Bureau fédéral de la Statistique. **Recensement de 1961. Volume I à IV, et VII.**
20. CANADA. Bureau fédéral de la Statistique. **Recensement du Canada, 1966. Volume I: Population.**
21. CANADA. Statistique Canada. **Recensement de 1971. Volumes I à III, et V** (plus plusieurs publications spéciales).
22. CANADA. Statistique Canada. **Rapport technique sur les projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1972-1986.** Ottawa, 1975.
23. CANADA. Statistique Canada. **Rapport technique sur les projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1972-2001.** Ottawa: Information Canada, 1975.
24. Canadian Council on Social Development. **People on the Move.** (Rapport du Comité ad hoc sur les migrants et les immigrants). Ottawa, 1972.
25. Conseil Économique du Canada. **Travailleurs et des emplois.** Ottawa, 1976.
26. COTE A. **Méthode de prévision des populations scolaires dans le contexte particulier du Québec et application de cette méthode au territoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal.** Montréal: thèse M.A., département de démographie, Université de Montréal, 1972.

27. CUDMORE J.A. et CALDWELL H.G. **Composition rurale et urbaine de la population.** Ottawa, s.d. (monographie du recensement de 1931). Monographie du R. 1931, partie du Volume XIII.

28. DAWSON, Barney. «An Urban Strategy for Canada», Conference prononcée devant le Conference Board in Canada, Winnipeg, le 2 avril 1975. (Min. of Urban Affairs).

29. DUBUC Denise et al. «Politique de population et mesures sociales par le Québec». (Rapport du comité spécial d'orientation au conseil d'administration de la Fédération du Planning Familial au Québec). **Bulletin de l'Association des démographes du Québec**, II, no 4, décembre 1973, 36-52.

30. DYCK D. **La mobilité géographique de la promotion de 1955 des diplômés en sciences et en génie des universités canadiennes.** Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1967.

31. EMOND Aline et BOURBEAU Robert. «Estimation du solde migratoire par âge au Québec pour la période 1966 à 1971—Comparaison des résultats par les méthodes résiduelles des taux de survie et la méthode des statistiques de l'état civil», **Cahiers québécois de démographie**, IV, no 2, juin 1975, 1-23.

32. EPSTEIN L. «Some economic effects of migration: a general equilibrium analysis», **Revue canadienne d'économique**, VII, no 2, mai 1974, 174-190.

33. FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES CATHOLIQUES DU QUÉBEC. «Pour une politique nationale de population», **Cahiers québécois de démographie**, IV, no 3, septembre 1975, 78-101.

34. FRÉCHETTE P., JOUANDET-BERNADAT R., VEZINA J.P. **L'économie du Québec.** Québec: Editions HRW Ltée, 1975.

35. GEORGE M.V. **Internal Migration in Canada: Demographic Analysis.** Ottawa: Bureau fédéral de la Statistique, 1970. (1961 Census Monograph).

36. GEORGE M.V. et ST. JOHN-JONES L.W. **Soumission d'un programme de recherche sur les migrations fondées sur des données de recensement de 1971.** Ottawa: Statistique Canada, 1973.

37. GERLAND M.E. «The Spread and Migration of French Canadians», **Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie** (Rotterdam) LII, no 6, juin 1961, 141-147.

38. GNANASEKARAN K.S. **Migration Projections for Canada 1969-1984.** Ottawa: Statistique Canada, 1970.

39. GRAND L. «The demographic growth of French Canada», **Migration News**, VI, novembre-décembre 1965, 10-16.

40. HOWLAND R.D. **Some regional aspects of Canada's economic development.** Ottawa: 1957. (Comission royale sur les perspectives économiques du Canada).

41. JOCAS Yves de. «L'étude des migrations dans l'analyse régionale», **Recherches sociographiques**, II, no 2, 1961, 245-251.

42. HENRIPIN Jacques. «Observations sur la situation démographique des Canadiens-français», **L'actualité économique**, XXXII, no 4, janvier-mars 1957, 551-580.

43. HENRIPIN Jacques. «Population-Québec: petite préface à une politique de population du Québec», **Relations**, juillet-août 1974, 204-207.

44. HENRIPIN Jacques. «Quebec and the Demographic Dilemma of French Canadian Society», pages 152-166, dans **Quebec Society and Politics: Views from the inside**, Toronto: McClelland and Stewart, 197[illegible]. (Reproduit dans la Collection de tirés à part du département de démographie, Université de Montréal, no 35).

45. HENRIPIN Jacques et LEGARÉ Jacques. **Evolution démographique du Québec et de ses régions, 1966-1986.** Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1969.

46. HENRIPIN Jacques et MARTIN Yves. **La population du Québec et de ses régions, 1961-1981.** Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1964.

47. HENRIPIN Jacques, PÉRON Yves, PICHÉ Victor, ROBITAILLE Norbert. «Actualité démographique québécoise — 1973», **Population et Famille**, no 3, 1973, 113-132.

48. KALBACH Warren E. & MCVEY Wayne W. **The Demographic Bases of Canadian Society.** Toronto: McGraw-Hill of Canada, 1971.

49. KASAHARA Yoshiko. «A profile of Canada's Metropolitan Centers», **Queen's Quarterly**, LXX, no 3, automne 1963, 303-313.

50. KASAHARA Yoshiko. «A Profile of Canada's Metropolitan Centers», pages 53 à 62, dans Blishen B.R. et al. (eds.). **Canadian Society**. Toronto: Macmillan of Canada, 1965.

51. KEYFITZ Nathan. «The Growth of Canadian population», **Population Studies**, IV, no 1, juin 1950.

52. KEYFITZ Nathan. «Some Demographic Aspects of French-English Relations in Canada», pages 129-149, dans **La dualité canadienne**, éd. par Mason Wade. Québec: Presses de l'Université Laval, 1960.

53. KING Leslie J. «Discriminatory Analysis of Urban Growth Patterns in Ontario and Quebec, 1957-61», **Annals of the Association of American Geographers**, LV, septembre 1967.

54. LACHAPELLE Jean-François. «Prévision de la migration nette par période quinquennale, île-de-Montréal, 1971-1986», **Bulletin de l'Association des démographes du Québec**, II, no 3, octobre 1973, 3-12.

55. LACHAPELLE Réjean. «L'avenir de la population québécoise», **Bulletin de l'Association des démographes du Québec**, III, décembre 1974, 6-13.

56. LACHAPELLE Réjean. «Les prévisions de population», dans **La prévision de main-d'oeuvre dans le secteur hospitalier**, Commission d'enquête sur le Bien-être social, annexe 8, Gouvernement du Québec, septembre 1970, 443-595.

57. LEGARE Jacques et CHARBONNEAU Hubert. «La mobilité spatiale de la population urbaine au Canada». Communication présentée au Congrès de l'Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population, Sydney, Australie, 21-26 août 1967.
58. LEVASSEUR Pierre. **Modèle de perspectives démographiques appliqué au Québec, 1972 à 1982.** Montréal: Mémoire de maîtrise, démographie, Université de Montréal, novembre 1974.
59. LEVASSEUR Pierre. «Simulation et perspective démographiques. Province de Québec, 1972 à 1982», **Bulletin de l'Association des démographes du Québec,** II, décembre 1973, 3-20.
60. MAHEU Robert. «Critique de la méthode des taux de survie pour l'estimation de la structure par âge du solde migratoire», **Cahiers québécois de démographie,** IV, septembre 1975, 44-47.
61. MAROIS Claude. «Etude typologique des migrations nettes au Québec 1961-66», **Cahiers de Géographie de Québec,** XIX, avril 1975, 209-227.
62. MELANCON Albert. **Les migrations suivant les niveaux de scolarité.** Montréal: D. Sc. Soc., Economie, Université de Montréal, 1970.
63. PERREAULT Jeanine et GNANASEKARAN K.S. **International and Interprovincial Migration Projections: Canada and Provinces, 1951-1986 (A Preliminary Report).** Ottawa: Statistics Canada, 1973.
64. QUEBEC. Ministère de l'Immigration. **Synthèse du Colloque sur les ressources humaines au Québec.** Montréal, 1975.
65. QUEBEC. Ministère de l'Immigration. **Une problématique des ressources humaines au Québec** (le «Livre Brun»). Montréal, 1974.
66. QUEBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Bureau de Recherches Économiques. **Croissance comparative des effectifs démographiques, Québec, Ontario et Canada 1901-1961,** six volumes. Québec, 1962.
67. QUEBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Bureau de Recherches Économiques. **Migration nette,** trois volumes. Québec, 1962.
68. QUEBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Bureau de la Statistique du Québec. **Migration nette selon l'âge et le sexe, 1961-1966.** Québec, 1969.
69. QUEBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Bureau de la Statistique du Québec. **Migration nette,** cinq volumes. Québec, 1964.
70. QUEBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Bureau de la Statistique du Québec. **Perspectives démographiques, 1961-2001.** Québec, 1968.
71. SINCLAIR Roger. **Le contrôle des mouvements migratoires au Québec.** Montréal: Ministère de l'Immigration du Québec, Service de la Recherche, 29 septembre 1971.
72. SINCLAIR Roger. «Perspectives d'évolution de la population du Québec, 1971-1986», **Bulletin de l'Association des démographes du Québec,** II, no 3, octobre 1973, 13-24.
73. STONE Leroy O. «Evaluating the Relative Accuracy and Significance of Net Migration Estimates», **Demography,** IV, no 1, 1967, 310-330.
74. STONE Leroy O. «On the Correlation Between Metropolitan Area in — and out — Migration by Occupation», **Journal of the American Statistical Association,** LXVI, décembre 1971, 693-701.
75. STONE Leroy O. **Urban Development in Canada.** Ottawa: Bureau fédéral de la Statistique, Monographie du recensement 1961, 1967.
76. STONE Leroy O. «What We Know about Migration Within Canada — A Selective Review and Agenda for Future Research», **International Migration Review,** VII, été 1974, 267-281.
77. TREMBLAY D. «Les problèmes relatifs aux densités de population dans les zones d'habitation des villes du Québec: le zonage, le régime de la propriété foncière, l'émigration vers les banlieues; suggestions afin de remettre en valeur le centre-ville», **Habitat,** XVI, nos 5 et 6, 1973, 18-23.
78. YOO Toe Ho. **Canadian Urban Migration: Analysis of 22 Census Metropolitan Areas, 1966-1971.** Ottawa: Ministère des Affaires urbaines, 1975.
79. YOO Toe Ho. «Patterns, factors and implications of migration in urban Canada (1966-1971)», Paper read at the Canadian Population Society Meeting, Edmonton, May 1975.
80. YOO Toe Ho. «Stratégies alternatives de la croissance urbaine au Canada: aménagement de migration», Chicoutimi: résumé présenté au Colloque du Développement du Moyen-Nord, à l'Université du Québec, 17 octobre 1974.
81. YOO Toe Ho et CARRIERE Normand. «Implications de la croissance de la population urbaine canadienne vers 2001», Washington: Communication présentée à la 2e Conférence Mondiale de la population, novembre 1975.
82. WHYTHE Donald R. «Social Determinants on Inter-Community Mobility: an Inventory of Findings», **Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie,** IV, no 1, février 1967, 1-23.

II. Migration internationale

A. Études générales

83. ALLEN James P. **Catholics in Maine: A Social Geography.** Syracuse: thèse de doctorat, departement de géographie, Université de Syracuse, 1970.

84. ALLEN James P. «Migration Fields of French Canadian Immigrants to Southern Maine». **Geographical Review,** LXII, juillet 1972, 366-382.

85. ANGERS François-Albert. «Toujours le problème de l'immigration», **L'Actualité économique**, XXVII, no 1, avril-juin 1951, 136-143.

86. ARNOPOULOS Sheila. «The Immigrants Dilemma» (une série de 8 articles). **The Montreal Star,** novembre 1968.

87. BARANYI Nicholas. **The Relationship between the Level of Formal Education and Integration of Immigrants.** Toronto: thèse, Master of Social Work, Université de Toronto, 1963.

88. BEAUDIN D. «Le Canada Français et l'immigration», **Action nationale**, mars 1948, 161-165.

89. BEAULIEU Mario. «Allocution du ministre de l'Immigration du Québec devant le corps consulaire de Montreal», Montreal, 30 septembre 1969.

90. BELISLE Alexandre. **Histoire de la presse franco-américaine.** Worcester, 1911.

91. BEST Henry. **Les étrangers au Canada sous le régime français.** Québec: thèse de doctorat en histoire, Université Laval, 1962.

92. BONIER M.L. **Débuts de la colonie franco-américaine de Woonsocket, Rhode Island.** Framingham: Lakeview Press, 1920.

93. BONIN Bernard. «L'immigration étrangère au Québec», pages 269-276 dans **L'économie québécoise,** sous la direction de R. Tremblay. Montréal: les Presses de l'Université du Québec, 1976.

94. BOULANGER Richard. **L'émigration canadienne-française aux États-Unis: 1920-1930.** Montréal: thèse de M.A., histoire, McGill University, 1972.

95. BRAULT E. **Histoire des Canadiens français du Rhodé Island.** Woonsocket, 1895.

96. BUSSIERE Yves. «Commentaires sur la publication **Établissement interne des migrants et des immigrants,** publiée par le Ministère de la Main d'oeuvre et de l'Immigration en collaboration avec le ministère d'Etat charge des Affaires urbaines. Ottawa, 1975». Montréal: Ministère de l'Immigration du Québec, 28 novembre 1975. Note interne.

97. CANADA, Department of the Secretary of State, Canadian Citizenship Branch. **The Canadian Family Tree.** Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1967.

98. CANADA, Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. **Canadian Immigration: An Outline of Developments in the Post-War Period** (Reference Paper No 1). Ottawa, 1957.

99. CANADA, Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. **Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada** (4 tomes). Ottawa: Information Canada, 1974.

100. CANADA, Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. **Points saillants du Livre Vert sur l'immigration et les objectifs démographiques.** Ottawa, 1975.

101. CANADA, Ministère du Travail, Direction de l'économique et de la recherche. «The Migration of professional workers into and out of Canada 1946-1960». **Professional Manpower Bulletin,** no 11, 1961.

102. CANADA, Ministère de l'Agriculture. **Rapport annuel.** Ottawa, 1867-68 à 1891.

103. CANADA, Ministère de l'Intérieur. **Rapport annuel.** Ottawa, 1891-92 à 1916-17.

104. CANADA, Ministère de l'Immigration et de la Colonisation. **Rapport annuel.** Ottawa, 1917-18 à 1935-36.

105. CANADA, Ministère des Mines et des Ressources. **Rapport annuel.** Ottawa, 1936-37 à 1948-49.

106. CANADA, Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. **Rapport annuel.** Ottawa, 1949-50 à 1965-66.

107. CARLOS Serge, BELANGER Diane et PETIT-TESSIER Pierrette. **Monographie sur l'immigration au Québec.** Montréal: Centre de Sondage, Université de Montreal, 1974.

108. Centre international pour la recherche sur l'immigration. Congrès du CIRI, juin 1974. **L'immigration dans le Québec.** Montréal, 1974.

109. CHANDONNET T.A. **Notre-Dame-des-Canadiens et les Canadiens aux États-Unis.** Montréal: Desbarats, 1872.

110. CORIATY Georges (Mgr). «Allocution». Réception offerte par la colonie du Moyen-Orient, sous les auspices de la paroisse St-Sauveur, Montréal, 3 mars 1968.

111. COULOMBE Monique. **Les immigrants dans la province de Québec** (2e partie). Québec: Maîtrise Service Social, Université Laval, 1955.

112. DIONNE Claude. **L'émigration du Canada aux États-Unis de 1945 à 1968.** Montréal: these de M.A. Université de Montréal, 1971.

113. DOLMA Waclaw Bazyli. **Histoire des paroisses polonaises à Montréal.** Montréal: thèse M.A., Université de Montréal, 1952.
114. FAUCHER Albert. «L'émigration des Canadiens-français au XIXe siècle: position du problème et perspective», **Recherches sociographiques**, V, no 3, 1964, 277-319.
115. FAUCHER Albert. «Projet de recherche historique — l'emigration des Canadiens-français au XIXe siècle», **Recherches sociographiques**, II, no 2, 1961, 243-245.
116. FERGUSON Edith. **Immigrants in Canada.** Toronto: Guidance Centre, Faculty of Education, University of Toronto, 1974.
117. GOETHE C.M. «Immigration into New France», **Eugenics**, III, 1930, 83-87.
118. GREAVES Ida Cecil. **The Negro in Canada.** Montréal: thèse M.A., Université McGill, 1930.
119. GREGOROVICH Andrew. **Canadian Ethnic Groups.** Toronto: Ontario Department of the Provincial Secretary and Citizenship, 1972.
120. GRIP (Le Groupe de Recherche en Information et en Production) **Étude du problème de l'Immigration au Québec Phase I: analyse des problèmes fondamentaux.** Montréal, 1971.
121. Le Groupe des Recherches Sociales Inc. **La situation des immigrants à Montréal.** Montréal, 1959.
122. GUILLET Edwin C. **The Great Migration: The Atlantic Crossing by Sailing Ship from 1770 on.** Toronto: Thomas Nelson and Sons, 1937.
123. HAM Edward. «Journalism and the French Survival in New England», **New England Quarterly**, XI, no 1, mars 1939, 89-107.
124. HAMON E. **Les Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre.** Québec, 1891.
125. HANSEN Marcus Lee et BREBNER John Bartlet. **The Mingling of the Canadian and the American Peoples.** New Haven: Yale University Press, 1940.
126. HURD W. Burton. «Population Movements in Canada 1921-31 and their Implications», **Papers and Proceedings of the Sixth Annual Meeting of the Canadian Political Science Association**, VI, mai 1934, 220-237.
127. HURD W. Burton. **Racial Origins and Nativity of the Canadian People.** Ottawa: Dominion Bureau of Statistics, 1937 (monographie du recensement de 1931).
128. HURD W. Burton et CAMERON Jean C. «Population Movements in Canada, 1921-1931: Some Further Considerations», **Canadian Journal of Economics and Political Science**, I, mai 1935, 222-245.
129. JACKSON C.E. «Emigration of Canadians to the United States», **Annals of the American Academy of Political and Social Sciences**, CVLL, mai 1923, 25-34.
130. JALLOH monsieur le Prince Cherno. **Les Antillais au Québec.** Montréal: Service de documentation, Ministère de l'Immigration du Québec, 1971.
131. JOHNSON Daniel. «Allocution». Réception offerte par la colonie du Moyen-Orient, sous les auspices de la paroisse Saint-Sauveur de Montréal. Montréal, 31 mars 1968.
132. KAGE Joseph. **With Faith and Thanksgiving: the Story of Two Hundred Years of Jewish Immigration and Immigrant Aid Effort in Canada (1760-1960).** Montréal: Eagle Publishing Co., 1962.
133. KALBACH Warren E. **L'incidence de la migration sur la population.** Ottawa: Information Canada, 1974.
134. KALIJARVI T.V. «French Canadians in the United States», **Annals of the American Academy of Political and Social Science**, CCXXIII, septembre 1942, 132-133.
135. KEEP G.R.C. **The Irish Migration to Montreal, 1847-1867.** Rochester, N.Y.: University of Rochester Press, 1956.
136. LANCTOT G. **Les Canadiens français et leurs voisins du Sud.** New Haven: Yale University Press, 1941.
137. LAPLANTE Odule. «Les Franco-américains du Maine», **La Revue Franco-américaine**, II, no 3, janvier 1909, 206-209.
138. LECLAIRE C-J. «Les Franco-américains du Connecticut», **La Revue Franco-américaine**, II, no 3, janvier 1909, 209-211.
139. LEFRANCOIS Jean-Jacques. **L'immigration au Canada.** Montréal: Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, 1968.
140. LOCKE William. «The French Colony at Brunswick, Maine», **Archives de Folklore**, I, 1946, 97-111.
141. LYNE D.C. **The Irish in the Province of Canada, 1850-67.** Montréal: thèse M.A., histoire, Université McGill, 1960.
142. MACDONALD Norman. **Canada, Immigration and Colonization, 1841-1903.** Toronto: Macmillan of Canada, 1970.
143. MACDONALD William. «The French Canadians in New England», **Quarterly Journal of Economics**, avril 1898.
144. MAKOWSKI Boleslaw. **History of the Polish settlement of the Province of Quebec.** Ottawa: Ph.D., University of Ottawa, 1960.
145. MASSICOTTE E.Z. «L'émigration aux Etats-Unis, il y a quarante ans et plus», **Bulletin des Recherches Historiques**, XXXIX, 1933 et XL, 1934.
146. MATHEWS Georges. «Québec n'a que faire d'une politique nataliste et a le temps de voir venir», **Bulletin de l'Association des démographes du Québec**, III, décembre 1974, 14-21.
147. MOREHOUSE Frances. Canadian Migration in the Forties 1840-1850», **Canadian Historical Review**, IX, no 4, 1928, 309-329.
148. MORIN Mme Horace. **Les immigrants dans la province de Québec** (1ère partie). Québec: Maîtrise Service Social, Université Laval, 1955.
149. MORIN Rosaire. **L'immigration au Canada.** Montréal: Editions de l'Action Nationale, 1966.
150. PATRY André. **Les immigrants et le Québec.** Tomes 1 et 2. Montréal: Service de documentation, Ministère de l'Immigration du Québec, 1970.

151. PILLARELLA Pascal. **L'immigration.** Montréal: Travail présenté au groupe de conseillers de séjour de l'O.F.Q.I., 1969.
152. PODEA Iris S. «Quebec «Little Canada»: The Coming of the French Canadians to New England in the Nineteenth Century», **New England Quarterly,** XXIII, 1950, 365-380.
153. QUEBEC, Ministère de l'Immigration. **Considérations sur l'immigration au Québec.** Montréal, 1972.
154. RIMBERT Sylvie. «L'immigration Franco-canadienne au Massachusetts», **Revue canadienne de géographie,** VIII, juillet-octobre 1954, 75-85.
155. RUMILLY Robert. **Histoire des Franco-américains.** Montréal: Union St-Jean Baptiste, 1958.
156. RYDER Norman B. «Components of Canadian Population Growth», **Population Index,** XX, avril 1954, 71-80.
157. SACO Justo. **Histoire de l'immigration espagnole à Québec.** Québec: thèse de M. A., sociologie, Université Laval, 1960.
158. SAMPAT-MEHTA R. **International Barriers — Aliens, Immigration and Citizenship in Canada.** Ottawa: Canada Research Bureau, 1973.
159. SCHWAB Jean Gillespie. **Migration between Canada and the United States with Particular Reference to Professional and Intellectual Classes.** Montréal: M.A. thesis, International Law and International Relations, McGill University, 1932.
160. STEARNS Anna Seidner. **New Canadians of Slavic origin: a problem in creative reorientation.** Montréal, 1960.
161. VELLONI P. **Les Immigrants italiens à Québec.** Québec: thèse de maîtrise, service social, Université Laval, 1961.
162. sans auteur. **Bulletin trimestriel de l'immigration.** Ottawa, Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, périodique.
163. sans auteur. «Immigration», **Labour Gazette,** L, no 3, mars 1950, 386-387.
164. sans auteur. SYMPOSIUM on population growth and immigration into Canada, 1949, McMaster University. «Population growth and immigration into Canada», **Labour Gazette,** XLIX, août 1949, 961-968.

B. Sources et mesure

165. BARROSO Henrique, coordonnateur. **Statistiques sur la communauté portugaise (Quartier St-Louis),** (Projet de Perspective - Jeunesse). Montréal: Service de documentation, Ministère de l'Immigration du Québec, s.d.
166. BEAUDIN D. «Immigration: statistiques et histoire récente», **Action nationale,** XXXL, no 5, mai 1948, 323-333.
167. BERRY John Walter. **The Peopling of Canada. A Statistical Analysis of Population Growth in Canada and the Effect of Immigration Thereon.** Montréal: thèse M.A., Université McGill, 1933.
168. CANADA, Bureau fédéral de la Statistique. **Caractéristiques des personnes naturalisées, Canada, 1953-1958.** Ottawa, 1966.
169. CANADA, Bureau fédéral de la Statistique. **Caractéristiques des personnes naturalisées, Canada, 1959-1964.** Ottawa, s.d.
170. CANADA, Bureau fédéral de la Statistique. **Les Canadiens de naissance aux États-Unis, 1900-1950.** Ottawa, 1956.
171. CANADA, Bureau fédéral de la Statistique. **Origines, pays de naissance, nationalités et langues de la population canadienne.** Ottawa, 1930.
172. CANADA, Bureau fédéral de la Statistique. **Statistics of Emigration from Canada, July 1948 to December 1950.** Ottawa, s.d.
173. CANADA, Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. **Emploi projeté des immigrants par province de destination. Années civiles 1946-55.** Ottawa, 1956.
174. CANADA, Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. **Origine ethnique des immigrants par province de destination. Années civiles 1946-55.** Ottawa, 1956.
175. CANADA, Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. **Statistiques de l'immigration (1956-1965).** Ottawa, 1957 à 1966.
176. CANADA, Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. **Immigration Statistics Canada (1966).** Ottawa, 1967 à présent.
177. CANADA, Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. **Statistiques sur l'immigration et la population.** Ottawa: Information Canada, 1974. (tome 3 de l'**Étude sur l'immigration...**).
178. CANADA, Statistique Canada. **Statistique de la citoyenneté canadienne.** Ottawa, publication annuelle.
179. CUTSUMBIS Michael N. «The National Archives and Immigration Research», **International Migration Review,** IV, no 3, été 1970, 90-99.
180. DUFOUR, D. et LAVOIE Y. «Le niveau de formation scolaire de la population du Québec en 1971», **Revue statistique du Québec,** XIV, 1975.

181. FLEMING Margaret E. **Births, Deaths and Immigration on a Census Year Basis for Canada and the Provinces, 1921 — (Immigration 1931-1966).** Ottawa, Bureau fédéral de la Statistique, 1967.

182. GNANASEKARAN K.S. «Statistiques des migrations internationales fournies par les recensements (l'exemple du Canada)», **Les migrations internationales: actes du séminaire sur la recherche démographique en liaison avec les migrations internationales,** éd. par Georges Tapinos. Paris: CICRED, 1974.

183. HUTCHINSON E.P. «Notes on Immigration Statistics of the United States», **American Statistical Association Journal,** décembre 1958, 963-1025.

184. LAVOIE Yolande. **L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930.** Montréal: thèse de M.A., démographie, Université de Montréal, 1968.

185. LAVOIE Yolande. **L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930: mesure du phénomène.** Montréal: les Presses de l'Université de Montréal, 1972.

186. LAVOIE Yolande. «Les mouvements migratoires des Canadiens entre leur pays et les États-Unis au XIXe et au XXe siècles: étude quantitative», **La population du Québec,** éd. par Hubert Charbonneau. Montréal: Boréal Express, 1973.

187. LECLAIRE C.J. et BARIBEAU A.O. **Histoire et statistiques des Canadiens-américains du Connecticut, 1885-1898.** Worcester, 1899.

188. LUCHAIRE A. **Étude quantitative sur les réfractaires et déserteurs américains au Canada.** Montréal: Ministère de l'Immigration du Québec, 1972.

189. MAHEU Rodolphe. «Mouvements démographiques au Canada depuis le commencement du XXe siècle — Immigration et Émigration», **Études économiques,** V, 1935, 323-369.

190. McARTHUR N. et GERLAND M.E. «The spread and migration of French Canadians», **Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie,** III, juin 1961, 141-147.

191. McDOUGALL Duncan M. «Immigration into Canada, 1851-1920», **The Canadian Journal of Economics and Political Science,** XXVII, février-novembre 1961, 162-175.

192. PAQUET Gilles. «L'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre, 1870-1910 — prises de vue quantitatives», **Recherches sociographiques,** V, no 3, 1964, 319-371.

193. PARAI Louis. «Canadian International Immigration 1953-1965», **The American Economist,** XV, no 1, 1971.

194. PARAI Louis. **Immigration and Emigration of Professional and Skilled Manpower During the Post-War Period.** Ottawa: Conseil Economique du Canada, 1965.

195. QUÉBEC, Ministère de l'Immigration. **F.E.M.I.Q. - Fichier d'enregistrement du Ministère de l'Immigration du Québec.** Montréal: s.d.

196. QUÉBEC, Ministère de l'Immigration. **L'immigration au Québec/Bulletin statistique annuel** (1973, 1974, 1975). Montréal, 1974, 1975 et 1976.

197. QUÉBEC, Ministère de l'Immigration. **L'immigration au Québec.** Bulletin spécial no 1, annexe au bulletin statistique annuel (1973). Montréal, 1974.

198. QUÉBEC, Ministère de l'Immigration. **Québec: Immigration langues 1968-1973,** (bulletin spécial no 2). Montréal, 1974.

199. QUÉBEC, Ministère de l'Immigration. **L'immigration au Québec/Bulletin spécial no 3; catégorie réglementaire d'admission, 1968-1974.** Montréal, 1975.

200. QUÉBEC, Ministère de l'Immigration. **L'immigration au Québec/Bulletin spécial no 4; langues 1969-1974.** Montréal, 1975.

201. RYDER Norman B. «The Interpretation of Origin Statistics», **The Canadian Journal of Economics and Political Science,** XXI, novembre 1955, 466-479.

202. ST. JOHN-JONES L.W. «The Exchange of Population Between the United States of America and Canada in the 1960's», **International Migration** (Geneva), XI, no 1-2, 1973, 32-51.

203. SAMUEL T.J. **Migration des Canadiens de naissance entre le Canada et les États-Unis d'Amérique de 1955 et 1968.** Ottawa: Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, 1970.

204. TRUESDELL L.E. **The Canadian Born in the United States.** Toronto: the Ryerson Press, 1943.

205. URQUHART M.C. et BUCKLEY K.A.H. (eds.). **Historical statistics of Canada.** Toronto et Cambridge: Macmillan et Cambridge University Press, 1965.

206. VICERO Ralph Dominic. **Immigration of French-Canadians to New England, 1840-1900: a Geographical Analysis.** Wisconsin: thèse de Ph. D., University of Wisconsin, 1968.

207. VICERO Ralph Dominic. «Sources statistiques pour l'étude de l'immigration et du peuplement canadien-français en Nouvelle-Angleterre au cours du XIXe siècle», **Recherches sociographiques,** XII, no 3, 1971.

208. WILLCOX W.F. **International Migrations. Vol. I: Statistics.** New York: Gordon and Breach, Science Publishers Inc., 1969.

209. WILLCOX W.F. **International Migrations. Vol. II: Interpretations.** New York: Gordon and Breach, Science Publishers Inc., 1969.

210. sans auteur. «Revue de la situation de la main-d'oeuvre au Canada en 1973, selon les régions, les secteurs d'emploi et par sexe, ainsi que les programmes mis en oeuvre par le ministre R.K. Andras; examen de l'immigration et de l'émigration au Canada durant cette période», **Revue canadienne de la main-d'oeuvre,** VII, no 1, 1er trimestre 1974, 1-4.

C. Facteurs

211. CANADA. «Rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir des causes de l'émigration du Canada aux Etats-Unis d'Amérique ou ailleurs, pour 1857», **Journaux de l'Assemblée législative**, XV, annexe no 47.

212. CANADA. **Report of the Select Committee of the Legislative Assembly, appointed to Inquire into the Causes and Importance of the Emigration, from Lower Canada to the United States.** Montréal: Rolls Campbell, 1849.

213. COMAY Pierre. «Déterminants des migrations des savants et des ingénieurs», **Sociologie et sociétés**, II, no 1, mai 1970, 63-77.

214. COMAY Yochanan. «Determinants of Return Migration: Canadian Professionals in the United States», **Southern Economic Journal**, janvier 1971.

215. COMAY Yochanan. «Influences on the Migration of Canadian Professionals», **Journal of Human Resources**, VI, 1971, 333-334.

216. COMAY Yochanan. **International Migration of Professional Manpower: the Canada - U.S. Case.** Princeton: thèse de Ph. D., Université Princeton, 1969.

217. COMAY Yochanan. «The Migration of Professionals: An Empirical Analysis», **Canadian Journal of Economics**, V, août 1972, 419-429.

218. COMAY Yochanan. «Salaries, Employment Opportunities and Migration of Engineers», **International Migration** (The Hague), IX, no 1-2, 1971, 80-88.

219. CORNATON M. «Aspects psychosociologiques de l'immigration», **Économie et humanisme**, CLXXXIX, septembre-octobre 1969, 34-40.

220. FARRAR Floyd A. **Migration and Economic Opportunity in Canada, 1921-1951.** Philadelphie: thèse de Ph. D., Sciences économiques, University of Pennsylvania, 1962.

221. HAMILTON Andrew Wilfred. **Migration of Population Between Canada and the United States.** Montréal: M.A., thesis, Economics, McGill University, 1930.

222. HOAR P.C. «Immigration to Canada in the 1920's, Some Economic Determinants», **International Migration** (The Hague), X, no 4, 1972, 178-187.

223. SAMUEL T.J. «Migration of Canadians to U.S.A.: the Causes», **International Migration Review**, VII, no 3-4, 1969, 106-116.

224. SAS A. «Some aspects of Dutch immigration to Canada since 1945», **Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie**, XLVIII, juillet-août 1957, 189-190.

225. SHAW R. Paul. «Aspects of Canadian Immigration: 1951-1971», **International Migration** (Geneva), XI, no 3, 1973, 118-128.

226. sans auteur. «Les principaux obstacles à l'immigration française au Canada: adaptation culturelle, nécessité de l'anglais, hostilité fréquente des Canadiens-français, apathie des groupes sociaux qui ne font rien pour les accueillir», **Revue de l'Université d'Ottawa**, XL, no 3, 1970.

D. Effets

227. BAYLEY C.M. **The Social Structure of the Italian and Ukrainian Immigrant Communities in Montreal.** Montreal: these M.A., Université McGill, 1939.

228. BERNARDIN-HALDEMANN, Verena. **Femmes haitiennes à Montréal.** Québec: thèse de maîtrise en sociologie, Université Laval, 1972.

229. BERNIER, Paul-Etienne. **Le fait juif a Québec.** Québec: thèse M.A., École de service social, Université Laval, 1941.

230. BLED, Yves. **La condition des domestiques antillaises a Montreal, 1965.** Montreal: these M.A., Universite de Montreal, 1965.

231. BOUVIER, L.F. «La stratification sociale du groupe ethnique canadien-français aux Etats-Unis». **Recherches sociographiques**, V, no 3, septembre-décembre 1964, 371-379.

232. BRETON, Raymond. «Institutional Compleleness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants». **The American Journal of Sociology**, LXX, no 2, septembre 1964, 193-205.

233. BRETON, Raymond; ARMSTRONG, Till et KENNEDY, Les. **The Social Impact of Changes in Population Size and Composition: Reactions to Patterns of Immigration.** Ottawa: Information Canada, 1974 (fait dans le cadre de l'Etude sur l'Immigration et la Population).

234. BUZZANGA, Mario. **L'accueil des enfants d'immigrants en milieu scolaire.** Québec: Ministère de l'Education, Service de la formation des immigrants, 1968.

235. CANADA. Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. **Livre IV: L'apport culturel des autres groupes ethniques.** Ottawa, 1967.

236. CANADA. Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. **Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada.** Ottawa: Information Canada, 1970.

237. CANADA. Royal Commission on Canada's Economic Prospects. **Preliminary report, December, 1956** (the «Gordon Report»). Hull: Queen's Printer, 1956.

238. CAPPON, Paul. **Conflit entre les Néo-canadiens et les francophones de Montréal.** Québec: le Centre International de Recherche sur le Bilinguisme et les Presses de l'Université Laval, 1974.

239. CARTER, H. «Social characteristics of naturalized Americans from Canada». **Immigration and Naturalization Service, Monthly Review**, IX, no 8, février 1952, 104-110.

240. CHEVARIE, Denis. **Analyse des effets de la migration sur l'économie québécoise.** Québec: Bureau de la Statistique du Québec, Division de la Recherche (Etude réalisée pour le Ministère de l'Immigration du Québec), 1971.

241. COMTOIS, R. «L'immigration au Canada défavorise-t-elle l'element français?» **Maintenant**, nos 7-8, juillet-août 1962, 267-269.

242. CONTANDRIOPOULOS, Andre-P. **Migrations internationales au Canada, un bilan en terme de capital humain pour la période 1946-67.** Montreal: these de maitrise, sciences économiques, Université de Montréal, 1969.

243. CORMIER, D. **Psychologie de groupe de la population de Montreal touchant le problème de l'immigration. Inferences et vérification.** Montreal: these de maitrise psychologie, Université de Montreal, 1951.

244. COTE, Alphonse-Marie. **Transplantation humaine; une enquête sociologique sur une agglomération polono-ukrainienne dans un secteur de la ville de Montréal en 1947-48.** Montreal: these M.A. sociologie, Université de Montreal, 1948.

245. COUTURE, C.E. **L'immigration. Quelques considérations économiques essentielles.** Montréal: Ministère de l'Immigration du Québec, 1968.

246. DAVIS, N.H.W. et GUPTA, M.L. **Labour Force Characteristics of Post-War Immigrants and Native-Born Canadians 1956-1967.** Ottawa: Bureau fédéral de la Statistique, 1968.

247. DUBREUIL, G. **Psychologie de groupe de la population de Montréal touchant le problème de l'immigration. Expérimentation et analyse statistique.** Montréal: these de maitrise, psychologie, Université de Montreal, 1951.

248. GAUTHIER, N. **L'immigration et la croissance comparee du Québec et de l'Ontario.** Montreal: these de licence, École des Hautes Études Commerciales, Université de Montreal, 1967.

249. GAUTHIER, Rene. «Contribution économique et culturelle des immigrants au Québec». Allocution, septembre 1968.

250. GRANDBOIS, J-M. **Étude sur la réceptivité des étudiants canadiens-français de l'Université de Montréal à l'égard des étudiants immigrés.** Montreal: these de licence, psychologie, Université de Montreal, 1953.

251. Groupe de travailleurs italiens. «L'immigration italienne: un système d'exploitation qui favorise une minorité Canadian et quelques maquignons italiens». **Digeste Québécois**, II, no 1, juin-juillet 1973, 32-34.

252. HAMON, P.E. «Les Canadiens-français émigrés dans la Nouvelle-Angleterre». **Revue canadienne**, XXVI, 1890, 669-673; **Études religieuses** (Paris), août-septembre 1890.

253. HENRIPIN, Jacques. «Immigration et chômage» **Accueil au Voyageur**, III, février 1961, 1-2.

254. ISRAEL, Wilfrid Emmerson. **The Montreal Negro Community.** Montréal: these M.A., Université McGill, 1928.

255. JONES Frank E. «Some Social Consequences of Immigration for Canada». **World Population Conference, 1965.** New York, 1967.

256. JONES Frank E. et LAMBERT W.E. «Attitudes toward immigrants in Canadian community». **Public Opinion Quarterly,** 1959, no 5, 537-546.

257. KALBACH Warren E. «Population Growth and Ethnic Balance», pages 231 à 242 dans Laskin R. (ed.). **Social Problems: a Canadian Profile.** Toronto: McGraw-Hill, 1964.

258. KALBACH Warren E. **The Effect of Immigration on Population.** Ottawa: Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, 1974 (fait dans le cadre de l'Étude sur l'Immigration et la Population).

259. KALBACH Warren E. **The Impact of Immigration on Canada's Population.** Ottawa: Dominion Bureau of Statistics, 1970 (monographie du recensement de 1961).

260. LAMBEK Hanna Weiss. **Development of Racial Preference and Self-Consciousness as a Member of a Race.** Montréal: thèse de M.A., McGill University, 1949.

261. LANDRY L. **Recherche sur la réceptivité d'un groupe d'étudiantes canadiennes-françaises envers les immigrés.** Montréal: thèse de licence, psychologie, Université de Montréal, 1953.

262. LÉGER Jean-Marc. «Le Canada français face à l'immigration». **Institut social populaire,** CDLXXXII, 1956.

263. LEMINH Agnès. **Impact économique de l'immigration: avant-projet.** Montréal: Ministère de l'Immigration du Québec, mai 1974.

264. LEVESQUE Robert. **Immigration, main-d'oeuvre et chômage.** Montréal: Mémoire de maîtrise, sciences économiques, Université de Montréal, 1961.

265. MAILHOT Bernard. «La psychologie des relations inter-ethniques à Montréal». **Contributions à l'Étude des Sciences de l'Homme,** III, 1956, 7-24.

266. MAILHOT Bernard. «Les relations entre les groupes ethniques à Montréal: zones de conflit et zones d'échange». **Éducation des Adultes,** VII, avril 1961, 1-17.

267. MAILHOT Bernard. «Les relations inter-ethniques: leurs déterminants psycho-culturels». **Contributions à l'Étude des Sciences de l'Homme,** automne 1958.

268. MALONE Anne G. **The Group Opinions and Attitudes of the Quebec Population Concerning Immigration.** Montréal: thèse de maîtrise, psychologie, Université de Montréal, 1952.

269. MALONE Anne G. **The Group Opinions and Attitudes of the Quebec Population Concerning Immigration.** Ottawa: National Research Council, 1953.

270. MALSERVISI Mauro-F. **La contribution des Québécois des groupes ethniques autres que français et britannique au développement du Québec.** Québec: Étude réalisée pour le compte de la commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, 1973.

271. MERCIER C. **L'attitude du Québec envers l'immigration.** Québec: thèse de maîtrise, sciences sociales, Université Laval, 1958.

272. PARIZEAU Jacques. «Immigration and Canadian Economic Development». **Assurances,** XXXI, avril 1963, 16-24.

273. RAMSDEN M.E. **Dependency among British Immigrants in Montreal.** Montréal: thèse de maîtrise, Université McGill, 1934.

274. RAYNAULD A., MARION G. et BÉLAND R. **La répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada.** Ottawa: Rapport de recherche préparé pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, août 1966.

275. RENNIE Douglas L.C. **The Ethnic Division of Labour in Montreal.** Montréal: thèse de M.A., sociologie, McGill University, 1953.

276. RICHMOND Anthony H. «Social Mobility of Immigrants in Canada». **Population Studies,** XVIII, no 1, 1964, 53-69.

277. RODRIGUE Réal. **L'apport économique de l'immigration au Québec (1969-1970).** Montréal: Service de la Recherche et de la Planification, Ministère de l'Immigration, Gouvernement du Québec, 15 septembre 1972.

278. ROMALIS Coleman. **The Attitudes of The Montreal Jewish Community toward French Canadian Nationalism and Separatism.** Montréal: thèse de M.A., Sociologie & anthropologie, McGill University, 1967.

279. ROMAO Isabel. **Le processus de migration: la mobilité professionnelle, la mobilité sociale et l'acculturation chez les ressortissants d'origine portugaise à Montréal.** Montréal: thèse M.A., sociologie, Université de Montréal, 1972.

280. SACCHETTI G.B. «The Attitude of French Canada Regarding Immigration». **Studi Emigrazione,** IV, no 8, février 1967.

281. STEARNS Anna. **Les problèmes d'ajustement psychologique des immigrants au Canada.** Montréal: thèse M.A., psychologie, Université de Montréal, 1952.

282. TIENHAARA Nancy. **Canadian Views on Immigration and Population: An Analysis of Post-War Gallup Polls.** Ottawa: Information Canada, 1974 (fait dans le cadre de l'Étude sur l'Immigration et la Population).

283. TRACEY W.R. **Fertility and the Population of Canada.** Ottawa: Bureau fédéral de la Statistique, 1941 (monographie du recensement de 1931).

284. TREMBLAY Marc-Adélard. «Le transfert culturel: fondement et extension dans le processus d'acculturation». **Anthropologica,** IV, no 2, 1962, 293-320.

285. VINTZE Étienne. **Etude des facteurs qui contribuent à former l'attitude des Néo-canadiens à l'égard de leur pays adoptif.** Québec: Maîtrise Service Social, Université Laval, 1960.

286. ZAY N. «Apport de l'immigration au visage changeant de Montréal». **Commerce,** LXIII, no 5, mai 1961, 31-32.

E. Adaptation

287. ASSIMOPOULOS Nadia et BERNARD Paul. **Intégration des immigrants par le sport.** Montréal: Ministère de l'Immigration du Québec, 1975.

288. ATTAR Robert. **Rapport sur l'organisation des classes d'accueil en juillet et août 1970.** Montréal: C.E.C.M., Service aux immigrants, s.d.

289. BARCELO Juliette. «L'intégration culturelle des Néo-québécois». Résumé d'un exposé fait aux séances d'étude du Congrès général 1967 de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, 11 mars 1967.

290. BARIL Rachel. **L'enseignement à l'immigrant adulte: ses difficultés — solutions suggérées.** Québec, 1972. (Travail présenté à M. Roger Mareschal, Département de Linguistique, Université Laval).

291. BERMAN G., NAHMIASH D.M., OSMER C.H. **A Profile of Moroccan Jewish Immigration in Montreal, 1957-1967.** 1970.

292. BOISSEVAIN Jeremy. **Les Italiens de Montréal, l'adaptation dans une société pluraliste.** Ottawa, 1967 (Etude de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, no 7).

293. BOROSSA C., LOBLEY P., MARCUS L., MEISLOWA J., et MORGENSTERN R. **Their First Years in Canada.** Montreal: thèse de M.S.W. group project, McGill University, 1955.

294. BREDIMAS-ASSIMOPOULOS Constantina. **Relations entre mobilité socio-professionnelle et intégration des immigrants: les Grecs de Montréal.** Montréal: thèse de Ph.D., sociologie, Université de Montréal, 1975.

295. BREDIMAS-ASSIMOPOULOS Nadia. «Intégration civique sans acculturation», **Sociologie et Sociétés,** VII, no 2, novembre 1975, 129-143.

296. BRETON R. et PINARD M. «Group Formation among Immigrants: Criteria and Processes», dans Blishen, B.R. et al. (éds.). **Canadian Society.** Toronto: Macmillan of Canada, 1965 (originalement publié en 1960).

297. BRUTUS Merlaine. **Adaptation de l'enfant haïtien à Montréal, étude réalisée auprès de 27 familles haïtiennes à Montréal.** Montréal: thèse de M.A., sociologie, Université de Montréal, 1970.

298. BUZZANGA Mario. **Centres d'Orientation et de Formation des Immigrants (COFI).** Québec, 1969.

299. CANADA. Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. **Trois ans de vie au Canada.** Ottawa, 1974. (tome 4, étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada).

300. CORBEIL Yvan, LAURENT-BOYER L., et RICHARD M. **L'Oeuvre des réfugiés hongrois et l'adaptation d'un groupe de réfugiés hongrois.** Montréal: thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1960.

301. DAIGLE Monique. «Objectifs des maternelles destinées aux enfants immigrants et difficultés inhérentes à la réalisation de ces objectifs», **École Coopérative,** no 24, janvier 1974, 19-21.

302. DAVIDSON M. **The Social Adjustment of British Immigrant Families in Verdun and Pointe-Saint-Charles.** Montreal: thèse de maîtrise, Université McGill, 1933.

303. DEDOBBELEER Nicole. **Un groupe d'immigrants belges face aux organismes qui s'occupent du bien-être et de l'intégration des immigrants dans la région montréalaise; étude des connaissances et des attitudes des quarante et un immigrants belges à l'égard des organismes qui s'occupent du bien-être et de l'intégration des immigrants, et analyse de l'utilisation faite des services de ces organismes.** Montréal: thèse de M.A., Université de Montréal, 1970.

304. DUCE G. **Processus d'intégration des immigrants dans la région montréalaise.** Montréal: thèse Ph. D. sociologie, Université de Montréal, 1971?

305. DUPONT Gilles. **Adaptation des immigrés français à Montréal.** Montréal: thèse M.A., Service Social, Université de Montréal, 1956.

306. FALARDEAU J.C., HODGSON, J. et COMTOIS R. **Étude sur les problèmes des immigrants.** Québec: Université Laval, Faculté des Sciences Sociales, 1954.

307. FUGERE J.P. «Le fait néo-canadien dans la vie montréalaise et dans la vie canadienne», **L'Action nationale,** XXV, no 5, mai 1945, 354-365 et no 6, juin 1945, 445-458.

308. GARIGUE Philippe. «Attitudes des Canadiens français envers les autres groupes ethniques», **Le travailleur social,** XXVIII, avril 1960, 15-24.

309. GAUTHIER René. **Intégration culturelle et scolaire de l'immigrant au Québec.** Québec: Ministère de l'Immigration du Québec, 1965.

310. GAUTHIER René. **Problème de l'enseignement aux Néo-québécois.** Allocution, Association des éducateurs de langue française, 15e atelier, 21 août 1968.

311. GELLERT Judith. **The Social Adjustment of Hungarian Refugees in Montreal.** Montreal: thèse de M.S.W., Université McGill, 1964.

312. GIBBARD H.A. **The Means and Modes of Living of European Immigrants in Montreal.** Montreal: thèse M.A., Université McGill, 1935.

313. GOLD Rosalynd. **Occupational Selection and Adjustment in the Jewish Group in Montreal with Special Reference to the Medical Profession.** Montréal: thèse M.A., Université McGill, 1943.

314. GOLDLUST John et RICHMOND Anthony H. «A Multivariate Model of Immigrants Adaptation», **International Migration Review,** VIII, no 2, été 1974, 193-225.

315. KAGE Joseph, éd. **Studies and Documents on Immigration and Integration in Canada.** Montréal, Jewish Immigrant Aid Services of Canada, 1964.

316. KATRAPANI A. **The Greek Ethnic Community in the Park Avenue Area: A Study in Social Geography.** Montréal: thèse de M.A., Université McGill, 1974.

317. KEEP G.R.C. «Irish Adjustment in Montreal, 1847-1867». **Canadian Historical Review,** XXXI, no 1, mars 1950, 39-46.

318. LAROUCHE Fernand. «L'immigrant dans une ville minière, une étude de l'interaction». **Recherches sociographiques**, XIV, no 2, 1973, 203-228.

319. LASRY Jean-Claude M. et SIGAL John J. «Durée de séjour au pays et santé mentale d'un groupe d'immigrants», Netherlands: Second Conference of the International Association for Cross-Cultural Psychology, 1975.

320. LASRY Jean-Claude et SIGAL John J. «Effets combinés de la durée de séjour, du revenu personnel, de l'âge et de l'éducation sur la santé mentale d'un groupe d'immigrants». Communication présentée au 18e Congrès de l'Association internationale de Psychologie Appliquée, juillet 1974.

321. LÉGER Jean-Marc. **Le Canada français face à l'immigration.** Montréal: les Éditions Bellarmin, 1956.

322. MAHCHUR S.W. **The Economic and Social Adjustment of Slavic Immigrants in Canada with Special Reference to the Ukrainian in Montreal.** Montréal: thèse de maîtrise, Université McGill, 1935.

323. MATTE Monica. **Les Centres d'orientation et de formation des immigrants; contexte qui a justifié les C.O.F.I. et étude du C.O.F.I. de Laprairie.** Montréal: thèse de M.A., service social, Université de Montréal, 1971.

324. MAURAULT Abbé Olivier. «La congrégation irlandaise à Montréal», **Revue trimestrielle canadienne**, septembre 1922, 267-290.

325. MIGEOTTE Paul. «Nos étrangers», **Cahiers de Cité Libre,** XVII, septembre-octobre 1966, 100-102.

326. MOLDOFSKY Naomi. **Economic Adjustment of North African Jewish Immigrants in Montreal.** Montréal: thèse de Ph.D., sciences économiques, McGill University, 1968.

327. MOLDOFSKY Naomi. «Language — A Passport to Successful Immigrant Adjustment? The Quebec Experience», **International Migration,** X, no 3, 1972, 131-139.

328. MVILONGO Anselme et al. **Les minorités ethniques à Montréal.** Montréal: Bureau de Consultation Jeunesse Inc., Connaissance de Montréal, 1972.

329. NADEAU Gabriel. «L'apport germanique dans la formation du Canada français». **Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-française,** I, juin 1945, 274-280 et II, janvier 1946, 58-62.

330. OSSENBERG R.J. «The Social Integration and Adjustment of Post-War Immigrants in Montreal and Toronto», **La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie,** I, no 4, 202-215.

331. PAN Lucien et NADEAU Jules. «Les Chinois sont-ils des Québécois?», **Actualité,** XIII, no 11, novembre 1973, 21-25.

332. PETERSON William. «The Ideological Background to Canada's Immigration», dans Blishen B.R. et al. (eds), **Canadian Society.** Toronto: Macmillan of Canada, 1965, 38-52.

333. PORTER John. **The Vertical Mosaic.** Toronto: les Presses de l'Université de Toronto, 1965.

334. QUÉBEC. Ministère de l'Immigration. **L'accueil, l'hébergement et la répartition des immigrants, ainsi que la juridiction du Ministère de l'Immigration.** Montréal, 1970.

335. RICHMOND Anthony H. **Certains aspects de l'intégration et de l'adaptation des immigrants.** Ottawa: Information Canada, 1974 (Etude dans le cadre du Rapport sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada).

336. RICHMOND Anthony H. **Post-War Immigrants in Canada.** Toronto: Presses de l'Université de Toronto, 1967.

337. RIKORDY François Xavier. **Conflit de culture et criminalité des Italiens à Montréal.** Montréal: thèse de Ph. D., criminologie, Université de Montréal, 1970.

338. ROSENBERG L. «Population Characteristics (Ethnic and Religious Patterns, Marital Status, Size of Family, Country of Birth, Period of immigration, Language and Mother Tongue, Years of Schooling) of the Jewish Community of Montreal», **Canadian Jewish Population Studies,** no 6, 1955.

339. SEIDEL Judith. **The Development and Social Adjustment of the Jewish Community in Montreal.** Montréal: thèse de M.A., McGill University, 1940.

340. STEARNS Anna. **L'intellectuel européen et le problème de son intégration culturelle au Canada.** Montréal: thèse Ph. D., Faculté des lettres, Université de Montréal, 1954.

341. STROMBERG Oscar. **The cultural factor in casework with immigrants.** Montréal: thèse de M.A., Université de Montréal, 1956.

342. TURI Giuseppe. **L'intégration des nouveaux-arrivés et des Néo-canadiens au Québec.** Mémoire soumis à M. Claude Morin, sous-ministre aux Affaires Fédérales-Provinciales du Québec, 1964.

343. VALLÉE F.G., SCHWARTZ M. et DARKNELL F. «Ethnic Assimilation and Differentiation in Canada», dans Blishen B.R. et al. (eds), **Canadian Society,** Toronto: Macmillan of Canada, 1965, 63-73.

344. VEDDER R.K. et GALLAWAY L.E. «Settlement Patterns of Canadian Emigrants to the United States, 1850-1960», **Canadian Journal of Economics,** III, no 3, août 1970, 476-486.

345. VÉZINA Michel. **L'exogamie comme facteur de l'assimilation au Canada.** Montréal: thèse de maîtrise, démographie, Université de Montréal, mai 1970.

346. sans auteur. **L'immigrant en situation.** Montréal: Conseil de développement social, 1968.

F. Politiques

347. ASSOCIATION DES DEMOGRAPHES DU QUEBEC. Comité sur les politiques de population. «Pour une véritable politique d'immigration non discriminatoire». **Cahiers québécois de démographie,** IV, no 3, septembre 1975, 63-77.

348. BIENVENUE Jean. «Les politiques actuelles du Ministère de l'Immigration du Québec», Discours à l'Assemblée nationale, 26 mars 1974.

349. BIENVENUE Jean, pour le Ministère de l'Immigration du Québec. **La position du gouvernement du Québec à la suite de la publication du Livre Vert fédéral sur la politique canadienne d'immigration.** Montréal, 1975.

350. BONIN Bernard. «L'immigration étrangère au Québec». **Analyse de Politiques,** I (été 1975).

351. BOYD Monica. «Immigration Policies and Trends: A Comparison of Canada and the United States». **Demography,** XIII, no 1, 1976, 83-104.

352. BROSSARD Jacques. **L'immigration: les droits et pouvoirs du Canada et du Québec.** Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1967.

353. BROWNELL E.W. «Provincial Functions in Immigration». Hamilton: McMaster Symposium Committee. Abstracts of Papers Discussed at an Invitation Symposium on Population Growth and Immigration into Canada, April 21-22nd, 1949.

354. CANADA. Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur la politique de l'immigration. **Rapport au Parlement.** Ottawa, 1975.

355. CANADA. Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. **Canadian Immigration — Aims and Objectives 1946-1955.** Ottawa, 1956.

356. CANADA. Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. **Evolution of the immigration act.** Ottawa, 1962.

357. CANADA. Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. **Contribution of Canadian Social Science Research to Immigration Policy.** Background paper prepared for the National Social Science Conference. Ottawa, 1975.

358. CANADA. Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. **Le programme d'immigration.** Ottawa: Information Canada, 1974 (tome 2 de **l'Étude sur l'immigration...**).

359. CANADA. Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. **Perspectives de la politique d'immigration.** Ottawa: Information Canada, 1974 (tome 1 de **l'Etude sur l'immigration...**).

360. CANADA. Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. **Politique d'immigration du Canada, 1966.** Ottawa, 1972 (reimprimé).

361. CANADA. Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. **Prêts d'indemnités de passage.** Ottawa, 1970.

362. CANADA. Superintendent of Immigration. **The Law and Regulations of Canada Respecting Immigration and Immigrants.** Ottawa, 1911.

363. Centre local des services communautaires — Centre ville. **Immigrants, travailleurs temporaires, touristes: leurs droits.** Montréal: C.L.S.C., Centre-Ville, s.d.

364. CHAGNON Robert. «COFI - CECM: 3 mois de grève». **Ligne Directe,** II, no 6, mars-avril 1974, 7.

365. CHAMPAGNE Maurice. «Québécois et Néo-québécois — Victimes des politiques d'immigration et de bilinguisme». **Relations,** XXXIV, no 395, juillet-août 1974, 208-209.

366. CHAMPAGNE Maurice. «Réflexions sur la nécessité et les conditions d'une politique d'immigration au Québec et sur le problème du bilinguisme et du projet de loi no 22». **Relations,** CCCXCV, juillet 1974, 208-209.

367. CORBETT David C. **Canadian Immigration Policy.** Toronto: University of Toronto Press, 1957.

368. DUFOUR Roland. «L'immigration au Canada». **L'Église canadienne,** VII, no 3, mars 1974, 90.

369. FAVREAU Guy. «Quebec and immigration». **JIAS News,** Jewish Immigrants Aid Services of Canada, II, janvier 1964, 3.

370. GATES Paul-W. «Official Encouragement to Immigration by the Province of Canada». **Canadian Historical Review,** XV, no 1, mars 1934, 24-38.

371. GENEST Jean. «Le peuple contre le gouvernement». **L'Action nationale,** LXII, no 8, avril 1973, 601-607.

372. GOUIN L-M. «French Canadian views on Immigration». Hamilton: McMaster Symposium Committee. Abstracts of Papers Discussed at an Invitation Symposium on Population Growth and Immigration into Canada, April 21st and 22nd, 1949.

373. GREGORY Joel W. «Reflexions sur les politiques d'immigration». **Cahiers québécois de démographie,** IV, no 2, juin 1975, 24-37.

374. HAWKINS Freda. «Canada's Green Paper on Immigration Policy». **International Migration Review,** IX, été 1975, 237-249.

375. HAWKINS Freda. **Canada and Immigration. Public Policy and Public Concern.** McGill - Queen's University Press. Montréal et Londres, 1972.

376. HAWKINS Freda. «Canadian Immigration Policy and Management». **International Migration Review,** VIII, été 1974, 141-153.

377. HENRIPIN Jacques. «Commentaire sur le Livre Vert». Montréal: texte manuscrit, 1975.

378. JENNESS R.A. «Canadian Migration and Immigration Patterns and Government Policy». **International Migration Review,** VIII, printemps 1974, 5-22.

379. KLOK Pierre. «L'essentiel d'une politique d'immigration». **Relations,** XV, décembre 1955, 315-316.

380. LAJOIE-ROBICHAUD A. **Politiques et attitudes à l'égard de l'immigration depuis la confédération au Québec.** Ottawa: Rapport pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

381. LEGARE Jacques. «Le rôle des sciences sociales dans l'élaboration des politiques d'immigration et de population: une analyse critique», Conférence prononcée lors de la Conférence nationale des sciences sociales, Ottawa, 1975.
382. LEGER Jean-Marc. «L'incertitude d'un Québec mélancolique», document du Ministère de l'Immigration du Québec, no V 661 (FA), revue non spécifiée, 1969.
383. LENORMAND Jean-Claude. **Québec-immigration: zéro.** Montréal: Editions Parti Pris, 1971.
384. LEVESQUE René. **La solution: le programme du Parti Québécois.** Montréal: Éditions du Jour, 1971.
385. MARCHAND Jean. **Livre Blanc sur l'immigration.** Ottawa: Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Imprimeur de la Reine, octobre 1966.
386. MARTIN Yves. La politique canadienne en matière d'immigration (1957). **Cahiers de géographie de Québec,** Rubriques: Notes et nouvelles, 1957.
387. MASSE Marcel. «Le Québec et le grave problème de l'immigration», **Relations**,324, février 1968, 39-41.
388. MORIN Rosaire. «L'immigration au Canada», **L'Action nationale**, LV, no 7, 1966, 785.
389. PARENT Marc A. «Affaires d'immigration en appel», **La Revue du Barreau,** T-32, no 3, mai 1972, 194-228.
390. PELLETIER D. «Les immigrants à l'école francophone», **Éducation Québec**, IV, janvier 1974, 23-29.
391. PERREAULT Michel. «Politique de population et mesures sociales pour le Québec», **Bulletin de l'Association des démographes du Québec,** II, décembre 1973, 36-49.
392. QUEBEC. Ministère des Affaires culturelles, Direction générale de l'Immigration. **Service de l'immigration: Politique et structure Rapports 1965/66, 66/67, 67/68.**
393. QUEBEC. Ministère de l'Immigration. **Rapport annuel 1968/69 à 1974/75.** Montréal, 1969 à 1975.
394. RAWLIK George. «Canada's Immigration Policy, 1945-1962», **Dalhousie Review,** XLII, no 3, 1962, 287-300.
395. SAUCIER P. «Immigration au Québec», **Maintenant,** no 26, février 1964, 63.
396. TIMLIN Mabel F. «Canadian Immigration Policy: An Analysis», **International Migration,** III, no 1-2, 1965, 52-72.
397. TIMLIN Mabel F. «Canada's Immigration Policy, 1896-1910», **Canadian Journal of Economics and Political Science,** novembre 1960.
398. TROPER Harold. **Only Farmers Need Apply: Official Canadian Government Encouragement of Immigration from the United States, 1896-1911.** Toronto: Griffin House, 1972.
399. TRUMBALL Robert. «Canada Reviews Easy Immigration», **The New York Times,** 29 septembre 1974, 18.
400. WALMSLEY N.E. «Some aspects of Canada's Immigration Policy», **Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism**, Research Report, 1967.
401. sans auteur. «Immigration au Québec», **Migrations dans le monde,** no 3, 1974, 12-13.
402. sans auteur. «La mise en oeuvre en 1967-1968 de nouvelles mesures d'immigration au Canada», **Migrations dans le monde,** no 2, 1969, 12-13.

III. Migration interprovinciale

A. Sources et mesure

403. ANDERSON Isabel B. **Migration à l'intérieur du Canada 1921-1961.** Ottawa: Conseil Économique du Canada, 1966.
404. BUCKLEY Kenneth. «Historical Estimates of Internal Migration in Canada», pages 1-37 dans Beach E.F. et Weldon J.C., éds. **Papers of the Canadian Political Science Association Conference on Statistics 1960.** Toronto: Presses de l'Université de Toronto, 1962.
405. CANADA. Department of National Health and Welfare. **Number of children transferred in, from and out to each province, with province of origin and province of destination, on basis of provincial averages children by family, July 1, 1965 to June 30, 1969.** Ottawa, s.d.
406. CANADA. Statistique Canada. **Mouvement interprovincial des enfants du Canada, 1970-71.** Ottawa: Information Canada, 1971.
407. CANADA. Statistique Canada. **Mouvement interprovincial des enfants du Canada, 1971-72.** Ottawa: Information Canada, 1973.
408. DENTON Evank T., KASAHARA Yoshiko et OSTRY Sylvia. **Projections de la population et de la main-d'oeuvre jusqu'en 1970.** Ottawa: Conseil Économique du Canada, 1964.
409. GEORGE M.V. «Estimation of Interprovincial Migration for Canada from Place of Birth by Residence Data», **Demography,** VIII, février 1971, 123-139.
410. HORNA Jarmila. **Patterns of Family Migration Between the Provinces in Canada, 1956-1974.** Edmonton: Department of Sociology, University of Alberta, 1974.
411. KASAHARA Yoshiko. «The Flow of Migration Among the Provinces in Canada, 1951-1961», pages 20 à 48 dans **Association Conference on Statistics,** 1961 Papers, éds. Hood W.C. et Sawyer J.A. Toronto: University of Toronto Press, 1963.
412. KASAHARA Yoshiko. «Mobility of Canada's Population, 1956-1961», **Canada Year Book, 1966.** Ottawa: Queen's Printer, 1966.

413. KOKICH G.J.V. **Interprovincial Migration in Canada Between 1931 and 1941 With Special Reference to Ontario.** London: thèse de maîtrise, University of Western Ontario, 1966.
414. KRISHNAN P. **Internal Migration of College and University Students in Canada.** Edmonton: Department of Sociology, University of Alberta, 1973.
415. LACROIX Robert et PROULX Michel. «Une évaluation partielle des pertes ou des gains des provinces résultant de la mobilité des étudiants et diplômés universitaires», **L'Actualité économique**, no 3, juillet-septembre 1973, 379-402.
416. McINNIS R. Marvin. «Regional Economic Development and Provincial Net Migration in Canada: the Recent Experience», communication présentée au congrès de la Population Association of America, avril 1968.
417. McINNIS R. Marvin. «Age, Education and Occupation Differentials in Interregional Migration: Some Evidence for Canada», **Demography,** VIII, mai 1971, 195-204.
418. MUISE J. Gérard et LEBLANC Renaud S. «Interprétation markovienne de la migration interprovinciale au Canada», **La Revue de l'Université de Moncton,** VI, mai 1973, 188-214.
419. NICKSON May. **Geographic Mobility of Labour in Canada, October 1964 - October 1965.** Ottawa: Dominion Bureau of Statistics, 1967 (Special Labour Force Studies no 4).
420. PERREAULT Janine. **Migration interprovinciale. Étude préliminaire en vue des projections démographiques de 1972.** Ottawa: Statistique Canada, 1972. (Document de travail: série des estimations et projections, no 8F).
421. SINCLAIR, A.M. **Internal Migration in Canada, 1871-1951.** Cambridge: thèse Ph. D. non publiée, Department of Economics, Harvard, 1966.
422. STONE Leroy O. **Migration in Canada: Regional Aspects.** Ottawa: Dominion Bureau of Statistics, 1961 Census Monograph, 1969.
423. VANDERKAMP John. **La mobilité de la main-d'oeuvre au Canada**. Ottawa: Conseil Économique du Canada. Étude spéciale no 16, 1973.

B. Facteurs

424. BEAUREGARD Claude. **Migration interrégionale et développement industriel.** Montréal: thèse M. Sc., Université de Montréal, 1973.
425. COURCHESNE Thomas J. «Interprovincial Migration and Economic Adjustment», **Revue canadienne d'économique,** III, novembre 1970, 551-575.
426. COURCHESNE Thomas J. et SIMS H.R. «Migration and Income Patterns in Quebec 1966-69», **Cahiers du C.R.D.E.**, Montréal, 1974.
427. KASAHARA Yoshiko. «Internal Migration and the Family Life Cycle, Canadian Experience 1956-1961», **Proceedings of the 1965 World Population Conference,** New York, 1967.
428. LABER Gene et CHASE Richard X. «Interprovincial Migration in Canada as a Human Capital Decision», **Journal of Political Economy,** LXXIX, juillet-août 1971, 795-804.
429. LYCAN Richard. «Interprovincial Migration in Canada: the Role of Spatial and Economic Factors», **The Canadian Geographer,** XIII, automne 1969, 237-255.
430. PROULX Pierre-Paul, SINCLAIR Roger et BEAUDRY R. **Ressources humaines: population, mobilité.** Montréal: le C.R.D.E., Université de Montréal, 1972.
431. STONE Leroy O. «Towards Analysis of the Occupational Structure of Migration Streams in Canada», s.l., Meeting of the Canadian Economics Association, 1969.
432. VANDERKAMP John. «Interregional Mobility in Canada: A Study of the Time Pattern of Migration», **Canadian Journal of Economics,** I, août 1968, 595-608.
433. VANDERKAMP John. «Migration Flows, their Determinants and the Effects of Return Migration», **Journal of Political Economy,** LXXIX, no 5, septembre-octobre 1971, 1012-1032.

C. Effets

434. JOUBERT L. «Des groupements canadiens-français au Canada», **Etudes économiques**, V, 1935, 75-118.
435. LABERGE L. «Le Québec et les migrations interrégionales au Canada», **Culture**, no 18, 1957, 155-172.
436. PROULX Michel. **La mobilité interprovinciale et le financement provincial de l'éducation.** Thèse maîtrise, Sciences Economiques, Université de Montréal, 1972.
437. VANDERKAMP John. «The effect of out-migration on regional employment», **The Canadian Journal of Economics**, III, no 4, novembre 1970, 541-549.

IV. Migration interne

A. Études générales

438. BEAUREGARD Ludger. «Le Québec et ses problèmes de population», **Le Géographe canadien**, 1974 XVIII, no 1, 3-15.
439. CHARBONNEAU Hubert (éditeur). **La population du Québec: études rétrospectives, (Trois-Rivières).** Montréal: Boréal Express, 1973, 112.
440. CLICHE P. et NAUD M.-A. **Le croissant de pauvreté de Québec: étude d'une population captive.** Québec: Département de géographie, Université Laval, 1975.
441. FINESTONE Harold. **Trends in the Population Structure in the Sherbrooke Sub-Region.** Montreal: M.A. Thesis, Sociology, McGill University, 1944.
442. GRENIER Fernand. «La région de Québec: peuplement et problèmes de population», **Cahiers de géographie de Québec**, VII, octobre 1962 - mars 1963, 37-57.

B. Sources et mesure

443. AMYOT Michel. **Les courants migratoires interprovinciaux au Québec et en Ontario, 1956-1961.** Montréal: thèse M.A., démographie, Université de Montréal, 1970.

444. AMYOT Michel et DUFOUR R. **Répartition des municipalités du Québec suivant les commissions scolaires catholiques et leur population totale en 1966 et 1971.** Québec: D.G.P., Ministère de l'Éducation, 1972.

445. AMYOT Michel et GEORGE M.V. **Intraprovincial Migration Streams in Quebec and Ontario, 1956-1961.** Ottawa: Statistique Canada, 1973. (Analytical & Technical Memorandum, no 8).

446. CHARBONNEAU Hubert et LÉGARÉ Jacques. «L'extrême mobilité de la population urbaine au Canada: l'exemple de Montréal entre 1956 et 1961». **Revue de géographie de Montréal,** XXI, no 2, 1967, pp. 235-265 (repris dans la collection de tirés à part, département de démographie, Université de Montréal, no 6).

447. CÔTE Yolande. **Séries démographiques pour le territoire de l'ODEQ (1956-66), ses comtés (1961-66) et quatre villes (1956-1966).** Québec: Office de Développement de l'Est du Québec, 1969.

448. DESMEULES Jean. **Étude géographique et sociale de la population de Sainte-Foy en 1958.** Québec: Maîtrise en géographie, Université Laval, 1958.

449. GAUTRIN J.-F., de SÈVE M. et HÉBERT G. **La mobilité du personnel enseignant: la mobilité géographique. Années scolaires 1963-64 et 1964-65. Commissions scolaires catholiques.** Québec: Ministère de l'Éducation, 1968.

450. GERMAIN C. «Mouvements migratoires et croissance démographique de Montréal», **Actualité économique,** XXXVIII, no 3, octobre-décembre 1962, 411-421.

451. GERMAIN C. «Évolution démographique et polarisation de la région de Montréal», **Actualité économique,** XXXVII, no 2, juillet-septembre 1962, 245-276.

452. Institut National de la Recherche Scientifique, Centre de Recherches Urbaines et Régionales. **Perspectives de population dans la région administrative de Montréal 1971-1986.** Montréal, 1970.

453. Institut National de la Recherche Scientifique, Centre de Recherches Urbaines et Régionales. **Région Sud, Population et emploi, 1951-1986.** Montréal, 1972.

454. Institut National de la Recherche Scientifique, Urbanisation. **Population des C.S.R. de la sous-région sud de Montréal 1956-1986.** Québec: Ministère de l'Éducation, 1974.

455. JOUANDET-BERNADAT Roland. «Des perspectives démographiques régionalisées pour la province de Québec», **L'Actualité économique,** XLIV, janvier-mars 1969, 762-774.

456. JOUANDET-BERNADAT Roland. «Les prévisions de main-d'oeuvre et d'emploi pour le Québec en 1980 compte tenu des incertitudes du mouvement migratoire et de la conjoncture économique», **L'Actualité économique,** XLVII, no 4, 1972, 745-751.

457. LACHAPELLE Réjean. «Mouvements et composition de la population», **Recherches sociographiques,** XI, 3, 1970, 255-288.

458. LÉGARÉ Jacques. «La population juive de Montréal est-elle victime d'une ségrégation qu'elle se serait elle-même imposée?», **Recherches sociographiques,** VI, septembre-décembre 1965.

459. PERON Y. et SARRAZIN Serge. **Zone de Matane: étude démographique.** Montréal: Urbec, 1972.

460. PERON Yves et SARRAZIN Serge. **Schéma d'aménagement Sept-Îles/Port-Cartier.** Rapport démographique préparé pour URBEC, novembre 1972.

461. QUÉBEC. Bureau de la Statistique du Québec. **Perspectives d'évolution de la population du Québec et des régions administratives scolaires: 1971-1986.** Québec, janvier 1974.

462. ROBERT Bernard. **Éléments pour l'étude des déplacements géographiques de la population québécoise: l'exemple de la population fiscale.** Québec: Bureau de la Statistique du Québec, 1972.

463. ROBERT Bernard. **Évolutions démographiques régionales et migrations intérieures de population. Province de Québec, 1941-1966.** Québec: Office de Planification et de développement du Québec, mai 1970.

464. ROBERT Bernard. **Matériaux pour l'étude du remaniement des tissus démographiques urbains: l'exemple de la zone métropolitaine de Québec entre 1961 et 1966.** Québec: Bureau de la Statistique du Québec, 1972.

465. ROBERT Bernard. **Problèmes de comptabilisation des flux migratoires: aperçu méthodologique préliminaire.** Québec: Bureau de la Statistique du Québec, 1971.

466. ROBERT Bernard. **Profils migratoires: comtés et régions, province de Québec 1961-1966.** Québec: Bureau de la Statistique du Québec, 1971.

467. ROBERT Bernard. **Tendances récentes de la redistribution géographique des effectifs de la population québécoise 1951-1971.** Québec: Bureau de la Statistique du Québec, 1973.

468. TREMBLAY Louise. **Les migrations interrégionales au Québec: utilisation des données de la R.A.M.Q.** Montréal: thèse de MSc., département de démographie, Université de Montréal, 1974.

469. sans auteur. «La population de la Côte-Nord — Les mouvements de la population, avec les phases et les facteurs de l'évolution démographique, et la composition de la population». **Cahiers de géographie de Québec,** avril-septembre 1963, 157-193.

C. Facteurs

470. BEAUDRY Richard. «Les déterminants des migrations au Québec», **Actualité économique**, XLIX, janvier-mars 1973, 113-127.

471. BRUNET Yves et TURGEON Suzanne. «Les migrations de travail dans la région métropolitaine de Montréal», **Revue de Géographie de Montréal**, XXVIII, no 1, 1974, 5-15.

472. EWING M. **Intra-Metropolitan Residential Migration Patterns with Special Reference to the Socio-Economic Correlates of Distance, Direction and Frequencies of Household Movement in the Inner City of the Montreal Metropolitan Area.** Montréal: thèse de M.A. (géographie), McGill University, 1975?

473. FONTAINE Jean-Louis. **Étude de la migration interne pour cinq rues résidentielles de Québec.** Ste-Foy: mémoire de licence, département de géographie, Université Laval, 1973.

474. GILMOUR Gillian Margaret. «Movement Patterns Associated with 'New Town Intown' Residential Development», **Revue de Géographie de Montréal**, XXVI, no 3, 1972, 293-310.

475. GILMOUR Gillian Margaret. **Some Aspects of Residential Mobility in Urban Social Space.** Montréal: thèse de M.A., géographie, Université McGill, 1969.

476. GILMOUR G.M. et GREER-WOOTTEN Bryn. «Residential Mobility in Depreciating Metropolitan Areas,» **La Revue de Géographie de Montréal**, XXVII, no 3, 1973, 271-284.

477. GREER-WOOTTEN Bryn. «Changing Social Areas and the Intra-Urban Migration Process», **Revue de Géographie de Montréal**, XXVI, no 3, 1972, 271-292.

478. GREER-WOOTTEN Bryn. «Changing Social Areas and the Intra-Urban Bias in Migration Patterns in Depreciating Metropolitan Areas», **Geographical Analysis**, IV, 1972, 92-97.

479. GREER-WOOTTEN Bryn et GILMOUR Gillian Margaret. «La mobilité résidentielle dans les zones en voie de dégradation: vérification de plusieurs hypothèses par l'utilisation de données recueillies dans 4 secteurs de recensement du centre de Montréal», **Revue de Géographie de Montréal**, XXVII, no 3, 1973, 271-284.

480. HAYNES Kingsley E. et MACMILLAN Scott. «Urban Geography and Transportation: Time and Distance in Assignment Models; A Montreal Case Study», **Revue de Géographie de Montréal**, XXVI, no 3, 1972, 341-344.

481. HUGHES E.C. «Industry and the rural system in Quebec», **Canadian Journal of Economic and Political Science**, IV, août 1938, 341-349.

482. KEYFITZ Natnan. «L'exode rural dans la province de Québec, 1951-1961», **Recherches sociographiques**, III, no 3, 1962, 303-315.

D. Effets

483. NEMETH F. **L'exode rural et les impératifs de l'aménagement du Territoire au lac Saint-Jean.** Montréal: thèse de maîtrise, Institut d'Urbanisme, Université de Montréal, 1968.

484. ROBERT Bernard. «Conséquences de l'exode rural sur la composition par sexe des populations des campagnes», **Relations industrielles**, XXIII, no 1, janvier 1968, 123-144.

485. ROBERT Bernard. **Exode rural et déféminisation des campagnes: l'exemple des comtés du Québec en 1961.** Québec: Bureau de la Statistique du Québec, 1968.

486. ROBERT Bernard. **L'influence des migrations intérieures sur la répartition géographique des effectifs de la population, province de Québec, 1941-1966.** Québec: thèse de M.A., géographie, Université Laval, 1970.

487. ROSS A.D. «The cultural effects of population changes in eastern townships», in BLISHEN B.R. et al. (éd.), **Canadian society: sociological perspectives**, Toronto: Macmillan, 1943, 99-112.

488. TESSIER-LAVIGNE Yves. «La perte du capital humain: l'émigration vers les villes», **L'Action française**, février 1924, 68-86.

489. TREMBLAY Grégoire et ROMAO Isabel. «Le changement du lieu de travail — Étude d'un cas de reclassement, Montréal, Direction générale de la recherche, Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, 1973», **Relations industrielles**, XXVIII, no 4, octobre 1973.

E. Adaptation

490. DENIS-GRENIER Hélène. **Les migrants de l'Est du Québec (Recherche préliminaire).** Montréal: Conseil des Oeuvres de Montréal, 1969.

491. GARIGUE Philippe. «French Canadian Kinship and Urban Life», dans **French Canadian Society.** Marcel Rioux et Yves Martin, éditeurs. Toronto: McClelland et Stewart, 1964.

492. MARTEL Diane. **Le rôle des relations primaires dans l'adaptation des migrants ruraux.** Montréal: thèse de M.A., Service social, Université de Montréal, 1970.

493. MESSIER Camille et MAROIS Michelle R. «Étude socio-économique portant sur l'intégration urbaine des migrants de l'Est du Québec (Gaspésie, Rive-Sud) à Montréal, d'une part, dans les villes de Rimouski, Rivière-du-Loup et Matane, d'autre part», **Recherches sociographiques,** XIII, janvier 1972, 107-124.

494. MESSIER Camille et MAROIS Michelle R. **L'intégration urbaine des migrants de l'Est du Québec.** Montréal: Conseil du développement social du Montréal métropolitain, 1971.

495. RIOUX Marcel. «Kinship Recognition and Urbanization in French Canada», dans **French Canadian Society.** Marcel Rioux et Yves Martin, éditeurs. Toronto: McClelland et Stewart, 1964.

F. Politiques

496. QUÉBEC. Office du Développement de l'Est du Québec. **Réglementation officielle concernant les opérations de relocalisation de population dans l'Est du Québec.** Québec: Office de Développement de l'Est du Québec, 1969.

497. QUÉBEC. Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de recherches économiques. **Les pôles d'attraction et leurs zones d'influence.** Québec, 1967.

V. ASPECTS LINGUISTIQUES

498. ARES Richard. «Autour du Bill 85. Comportement linguistique des groupes ethniques à Montréal», **Relations**, no 336, mars 1969, 77-79.

499. ARES Richard. «Autour du Bill 85. Langues parlées par les Néo-québécois à Montréal», **Relations,** no 337, avril 1969.

500. ARES Richard. «Comportement linguistique des groupes ethniques à Montréal», **Relations**, 1969.

501. ARES Richard. «L'immigration et l'avenir français au Québec», **L'Action nationale**, LIX, no 3, novembre 1969, 209-228.

502. ARES Richard. «Langues parlées chez les groupes ethniques au Québec», **Relations,** CCLXXVIII, février 1964, 47-48.

503. ARES Richard. «Langues parlées chez les groupes ethniques à Montréal», **Relations,** CCLXXIX, mars 1964, 74-76.

504. ARES Richard. **Les positions ethniques, linguistiques et religieuses des Canadiens français à la suite du recensement de 1971.** Montréal: Editions Bellarmin, 1975.

505. BAILLARGEON Mireille. «L'avenir des groupes linguistiques au Québec», **Bulletin de l'Association des démographes du Québec,** III, no 1, mars 1974.

506. BARSONY André. **Une analyse économique de la problématique de l'épanouissement du français chez les Néo-québécois.** Rapport de recherche préparé pour la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec.

507. BORDELEAU Yvan. «Le processus des choix linguistiques des immigrants au Québec», **Bulletin de L'Association des démographes du Québec,** II, no spécial 2, novembre 1973, 26-57.

508. BOUTHILLIER G. et MEYNAUD J. **Le choc des langues au Québec (1760-1970).** Montréal: Presses de l'Université du Québec, 1972.

509. BRAZEAU Jacques et CARLOS Serge. **L'utilisation du français dans le monde du travail du Québec.** Rapport de recherche préparé pour la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec.

510. CARISSE Colette. **Orientations culturelles des conjoints dans les mariages biethniques.** Montréal, janvier 1966. (Rapport de recherche soumis à la Commission Royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme).

511. CARLOS Serge. «L'utilisation des langues par la main-d'oeuvre du Québec», **Bulletin de l'Association des démographes du Québec,** II, no spécial 2, novembre 1973, 59-75.

512. CARLOS Serge. **L'utilisation du français dans le monde du travail du Québec.** Québec, 1973. (Etude E-3 Commission Gendron).

513. CASTONGUAY Charles. **L'avenir du français au Canada et au Québec.** Québec: le Mouvement National des Québécois, 1975.

514. CASTONGUAY Charles et MARION J. «L'anglicisation du Canada», **Bulletin de l'Association des démographes du Québec,** III, no 1, mars 1974, 19-40.

515. CHARBONNEAU Hubert, HENRIPIN Jacques et LEGARE Jacques. «Avenir démographique des francophones au Québec et à Montréal en l'absence de politiques adéquates», **Revue de géographie de Montréal,** XXIV (2), 1970 (repris dans Collection de tirés à part, département de démographie, Université de Montréal, no 13).

516. CHARBONNEAU Hubert et MAHEU Robert. **Les aspects démographiques de la question linguistique.** (Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, Synthèse S3). Québec: Editeur officiel du Québec, 1973.

517. CLAVEAU Jean-Charles. «La crise de Saint-Léonard», **L'Action nationale**, LIX, no 3, 1969, 228-235.

518. DAIGLE Monique. «L'enfant immigrant apprend le français à la maternelle», **L'école coopérative,** janvier 1974, 18-21.

519. DIDIER René. **Le processus des choix linguistiques des immigrants au Québec.** Québec: Editeur officiel du Québec, 1973.

520. DIDIER René et BORDELEAU Yvan. **Le Processus des choix linguistiques des immigrants au Québec.** Rapport de recherche préparé pour la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec.

521. DUCHESNE Louis. **La situation des langues dans les écoles du Québec et des régions administratives (1969-70 à 1972-73).** Québec: Ministère de l'Education, 1973.

522. DUCHESNE Louis. «La situation des langues dans les écoles du Québec et ses régions administratives (1969-70 à 1972-73)», **Bulletin de l'Association des démographes du Québec,** III, no 1, mars 1974, 3-18.

523. DUMAREAU Pierre. «L'aspect et l'avenir démographique du Canada français», **L'actualité économique,** XXVIII, no 1, avril-juin 1952, 5-26.

524. HAMELIN Jean. **La dimension historique du problème linguistique.** Rapport de recherche préparé pour la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec.

525. HENRIPIN Jacques. «Evolution de la composition ethnique et linguistique de la population canadienne», pages 27 à 32 dans Bladen V.W. (éd.). **Canadian Population and Northern Colonization.** Toronto: Presses de l'Université de Toronto, 1962.

526. HENRIPIN Jacques. **L'immigration et le déséquilibre linguistique**. Ottawa: Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration (étude dans le cadre de l'Etude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada), 1974.

527. HENRIPIN Jacques. «Evolution démographique future des groupes linguistiques au Canada et au Québec», pages 277-281 dans **l'Économie québécoise**, sous la direction de R. Tremblay. Montréal: les Presses de l'Université du Québec, 1976.

528. HENRIPIN Jacques, CHARBONNEAU Hubert et MERTENS Walter. **Étude des aspects démographiques des problèmes ethniques et linguistiques au Canada.** Rapport de recherche préparé pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1966. (Manuscrit non publié).

529. JOY Richard J. **Languages in Conflict.** Ottawa: publié par l'auteur, 1967.

530. LAPORTE Pierre E. **L'usage des langues dans le monde du travail au Québec.** Rapport de synthèse préparé pour la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, 1973.

531. LEGARÉ Jacques. «Les groupes ethniques et linguistiques au Canada», **Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie**, X, no 1, 1973, 81-84.

532. LESPERANCE André. **Les transferts linguistiques au Québec de 1961 à 1971.** Ministère de l'Éducation, section démographie, document hors série #3, juin 1974.

533. LIEBERSON Stanley. «Bilingualism in Montreal: a Demographic Analysis», **American Journal of Sociology**, VII, juillet 1965, 20-25.

534. LIEBERSON Stanley. **Language and Ethnic Relations in Canada.** John Wily & Sons, inc., 1970.

535. LIEBERSON Stanley. **Linguistic and Ethnic Segregation in Montreal.** Ottawa: Rapport pour la Commission Royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1967.

536. MAHEU Robert. «L'avenir des groupes linguistiques du Québec: l'aspect démographique», **Bulletin de l'Association des démographes du Québec,** II, novembre 1973, 4-25.

537. MAHEU Robert. «Les anglophones au Québec», **Bulletin de l'Association des démographes du Québec,** II, no 1, 1973, 10-16.

538. MAHEU Robert. **Les francophones au Canada, 1941-1991.** Thèse de M.A., Département de démographie, Université de Montréal, septembre 1968.

539. MAHEU Robert. **Les francophones du Canada 1941-1991.** Montréal: Editions Parti Pris, 1970.

540. MALSERVISI Mauro-F. et BARSONY André. **Les autres groupes ethniques et l'épanouissement du français.** Rapport de synthèse préparé pour la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, juin 1972.

541. PICHÉ Victor et GREGORY Joel. «Le problème linguistique du Québec n'est pas un problème démographique». **Le Jour,** 6 septembre 1975, 11.

542. QUÉBEC. Rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec: **Livre I: La langue de travail**, décembre 1972. **Livre II: Les droits linguistiques**, décembre 1972. **Livre III: Les groupes ethniques,** décembre 1972.

543. SHEPPARD Claude-Armand. **Inventaire critique des droits linguistiques au Québec.** Québec: Étude réalisée pour la Commission Gendron, Étude EI, Tome 3, Partie VIII; «Droits des immigrants», Éditeur officiel du Québec, juin 1973.

544. SORECOM. **Étude de l'orientation linguistique de quelques groupes dans la région de Montréal**. Montréal, s.d.

545. sans auteur. «Colloque sur l'avenir des groupes linguistiques au Québec», **Bulletin de l'Association des démographes du Québec,** II, no 2 (spécial), novembre 1973.

546. sans auteur. «Le bill 63 (introduction, texte, contexte)», **Éducation et Société,** IV, no 4, mai 1973, 3-7.

547. sans auteur. «Le Québec est la seule province à offrir le libre choix de la langue d'enseignement», **La Presse,** 1er juin 1974, A6.

VI. BIBLIOGRAPHIES

548. BOILY Robert. **Québec 1940-1969: bibliographie**. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1971.

549. CANADA. Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Direction des Recherches Économiques et Sociales. **Citoyenneté, immigration et groupes ethniques au Canada. Une bibliographie de recherches, sources publiées et non publiées, 1920-58.** Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1961.

550. CANADA. Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Direction des Recherches Économiques et Sociales. **Citoyenneté, immigration et groupes ethniques au Canada. Une bibliographie de recherches, sources publiées et non publiées, 1959-61**. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1962.

551. CANADA. Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Direction des Recherches Économiques et Sociales. **Citoyenneté, immigration et groupes ethniques au Canada. Une bibliographie de recherches, sources publiées et non publiées, 1962-64.** Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1964.

552. CANADA. Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Division de la Citoyenneté Canadienne. **Recherches sur l'adaptation des immigrants et les groupes ethniques; une bibliographie de thèses non publiées 1920-1953.**

553. CANADA. Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. **Bibliographie sélective sur l'immigration.** Montréal, septembre 1972.

554. CANADA. Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. **Immigration, migration et groupes ethniques au Canada. Une bibliographie de recherches 1964-68.**

555. GARIGUE P. **A Bibliographical Introduction to the Study of French Canada.** Montréal: McGill University, Department of Sociology and Anthropology, 1956.

556. GARIGUE Philippe. **Bibliographie du Québec: 1955-1965**. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1967.

557. LEBLANC André E. et THWAITES James D. **Le monde ouvrier au Québec. Bibliographie rétrospective.** Montréal: Les Presses de l'Université du Québec, 1973, 124-125.

558. WOOD W.P. et al. **Canadian Graduate Thesis 1919-1967: An Annotated Bibliography**. 1970.

559. sans auteur. «Select bibliography on post-war immigrants in Canada», **International Migration Review,** Fall 1969, IV, no 10, 96-99.

Index alphabétique des auteurs

(Les numéros correspondent à la bibliographie)

Allen, J.P.: 83, 84
Amyot, M.: 443, 444, 445
Anderson, I.B.: 403
Angers, F.-A.: 85
Arès, R.: 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504
Armstrong, T.: 233
Arnopoulos, S.: 86
Assimopoulos, N.: 287, 294, 295
Association des démographes du Québec: 347
Attar, R.: 288

Baillargeon, M.: 505
Baranyi, N.: 87
Barcelo, J.: 289
Baribeau, A.-O.: 187
Baril, R.: 290
Barroso, H.: 165
Barsony, A.: 506, 540
Bayley, C.M.: 227
Beaman, J.: 1
Beaudin, D.: 88, 166
Beaudry, R.: 430, 470
Beaulieu, M.: 89
Beauregard, C.: 2, 424
Beauregard, L.: 438
Beland, R.: 274
Bélanger, D.: 107
Bélisle, A.: 90
Berman, G.: 291
Bernard, P. 287
Bernardin-Haldemann, V.: 228
Bernier, P.E.: 229
Berry, J.W.: 167
Best, H.: 91
Bienvenue, J.: 348, 349
Bled, Y.: 230
Boily, R.: 548
Boissevain, J.: 292
Bonier, M.L.: 92
Bonin, J.: 93, 350
Bordeleau, Y.: 507, 520
Borossa, C.: 293
Boulanger, R.: 94
Bourbeau, R.: 31
Bouthillier, G.: 508
Bouvier, L.F.: 231
Boyd, M.: 351
Brault, E.: 95
Brazeau, J.: 509
Brebner, J.B.: 125
Bredimas-Assimopoulos, C.: 294-295
Breton, R.: 232, 233, 296
Brossard, J.: 352
Brownell, E.W.: 353
Brunet, Y.: 471
Brutus, M.: 297
Buckley, K.A.H.: 205, 404
Bulletin de l'A.D.Q.: 545
Bussière, Y.: 96
Buzzanga, M.: 234, 298

Caldwell, G.: 3, 97
Caldwell, H.G.: 27
Cameron, J.C.: 128
Canada, B.F.S. — Statistique-Canada: 4, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 168, 169, 170, 171, 172, 178, 406, 407
Canada, Comité Spécial Mixte du Sénat et de la Chambre des Communes: 354
Canada, Commission B & B: 235
Canada, Commission sur l'Économie: 237
Canada, Commission sur la Femme: 236
Canada, Journaux de l'Assemblée Législative: 211, 212
Canada, M. Affaires Urbaines: 6, 7, 8
Canada, M. Agriculture: 10, 11, 12, 13, 102
Canada, M. Immigration: 5, 98, 99 100, 104, 106, 162, 173, 174, 175, 176, 177, 299, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 549, 550, 551, 552, 553, 554,
Canada, M. Intérieur: 103
Canada, M. Mines et Ressources: 105
Canada, M. Santé et Bien-Être: 405
Canada, M. Travail: 101
Canada, Secrétariat d'État: 97
Canadian Council on Social Development: 24, 346
Cappon, P.: 238
Carisse, C.: 510
Carlos, S.: 107, 509, 511, 512
Carrière, N.: 81
Carter, H.: 239
Castonguay, C.: 513, 514
Chagnon, R.: 364
Champagne, M.: 365, 366
Chandonnet, T.A.: 109
Charbonneau, H.: 57, 439, 446, 515, 516, 528
Chase, R.X.: 428
Chevarie, D.: 240
CIRI: 108
Claveau, J.-C.: 517
Cliche, P.: 440
CLSC-Centre-ville: 363
Comay, P.: 213
Comay, Y.: 214, 215, 216, 217, 218
Comtois, R.: 241, 306
Conseil Économique du Canada: 25
Contandriopoulos, A.P.: 242
Corbeil, Y.: 300
Corbett, D.C.: 367
Coriaty, G.: 110
Cormier, D.: 243
Cornaton, M.: 219
Côté, A.: 26, 244
Côté, Y.: 447
Coulombe, M.: 111
Courchesne, T.J.: 425, 426
Couture, C.E.: 245
Cudmore, J.A.: 27
Cutsumbis, M.N.: 179

Daigle, M.: 301, 518
Darknell, F.: 343

Davidson, M.: 302
Davis, N.H.W.: 246
Dawson, B.: 28
Dedobbeleer, N.: 303
Denis-Grenier, H.: 490
Denton, E.T.: 408
Desmeules, J.: 448
Didier, R.: 519, 520
Dionne, C.: 112
Dolma, W.B.: 113
Dubreuil, G.: 247
Dubuc, D.: 29
Duce, G.: 304
Duchesne, L.: 521, 522
Dufour, D.: 180
Dufour, R.: 368, 444
Dumareau, P.: 523
Dupont, G.: 305
Dyck, D.: 30

Émond, A.: 31
Epstein, L.: 32
Ewing, M.: 472

Falardeau, J.C.: 306
Farrar, F.A.: 220
Faucher, A.: 114,115
Favreau, G.: 369
Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec: 33
Ferguson, E.: 116
Finestone, H.: 441
Fleming, M.E.: 181
Fontaine, J.-L.: 473
Fréchette, P.: 34
Fugère, J.P.: 307

Gallaway, L.E.: 344
Garigue, P.: 308, 491, 555, 556
Gates, P.-W.: 370
Gauthier, R.: 249, 309, 310
Gauthier, N.: 248
Gautrin, J.-F.: 449
Gellert, J.: 311
Genest, J.: 371
George, M.V.: 35, 36, 409, 445
Gerland, M.E.: 37, 190
Germain, C.: 450, 451
Gibbard, H.A.: 312
Gilmour, G.M.: 474, 475, 476, 479
Gnanasekaran, K.S.: 38, 63, 182
Goethe, C.M.: 117
Gold, R.: 313
Goldlust, J.: 314
Gouin, L.M.: 372
Grand, L.: 39
Grandbois, J-M.:250
Greaves, I.C.: 118
Greer-Wootten, B.: 476, 477, 478, 479
Gregorovich, A.: 119
Gregory, J.W.: 373, 541
Grenier, F.: 442
Groupe de travailleurs italiens: 251
Groupe de recherches sociales: 121
GRIP: 120
Guillet, E.C.: 122
Gupta, M.L.: 246

Ham, E.: 123
Hamelin, J.: 524
Hamilton, A.W.: 221
Hamon, P.E.: 124, 252
Hansen, M.L.: 125
Hawkins, F.: 374, 375, 376
Haynes, K.E. 480
Hébert, G.: 449
Henripin, J.: 42, 43, 44, 45, 46, 47, 253, 377, 515, 525, 526, 527, 528
Hoar, P.C.: 222
Hodgson, J.: 306
Horna, J.: 410
Howland, R.D.: 40
Hughes, E.C.: 481
Hurd, W.B.: 126, 127, 128
Hutchinson, E.P.: 183

I.N.R.S.: 452, 453, 454
Israel, W.E.: 254

Jackson, C.E.: 129
Jalloh, C.: 130
Jenness, R.A.: 378
Jocas, Y. de: 41
Johnson, D.: 131
Jones, F.E.: 255, 256
Jouandet-Bernadat, R.: 34, 455, 456
Joubert, L.: 434
Joy, R.J.: 529

Kage, J.: 132, 315
Kalbach, W.E.: 48, 133, 257, 258, 259
Kalijarvi, T.V.: 134
Kasahara, Y.: 49, 50, 408, 411, 412, 427
Katrapani, A.: 316
Keep, G.R.C.: 135, 317
Kennedy, L.: 233
Keyfitz, N.: 51, 52, 482
King, L.J.: 53
Klok, P.: 379
Kokich, G.J.V.: 413
Krishnan, P.: 414

Laber, G.: 428
Laberge, L.: 435
Labour Gazette: 163,164
Lachapelle, J-F.: 54
Lachapelle, R.: 55, 56, 457
Lacroix, R.: 415
Lajoie-Robichaud, A.: 380
Lambek, H.W.: 260
Lambert, W.E.: 256
Lanctot, G.: 136
Landry, L.: 261
Laplante, O.: 137
Laporte, P.E.: 530
La Presse: 547
Larouche, F.: 318
Lasry, J.C.: 319, 320
Laurent-Boyer, L.: 300
Lavoie, Y.: 180, 184, 185, 186
Leblanc, A.E.: 557
Leblanc, R.S.: 418
Leclaire, C-J.: 138, 187

Lefrançois, J-J.: 139
Legaré, J.: 45, 57, 381, 446, 458, 515, 531
Léger, J-M.: 262, 321, 382
Leminh, A.: 263
Lenormand, J.-C.: 383
Lespérance, A.: 532
Levasseur, P. 58, 59
Lévesque, René: 384
Lévesque, Robert: 264
Lieberson, S.: 533, 534, 535
Lobley, P.: 293
Locke, W.: 140
Luchaire, A.: 188
Lycan, R.: 429
Lyne, D.C.: 141

MacDonald, N.: 142
MacDonald, W.: 143
MacMillan, S.: 480
Mahchur, S.W.: 322
Maheu, Robert: 60, 516, 536, 537, 538, 539
Maheu, Rodolphe: 189
Mailhot, B.: 265, 266, 267
Makowski, B.: 144
Malone, A.G.: 268, 269
Malservisi, M-F.: 270, 540
Marchand, J.: 385
Marcus, L.: 293
Marion, G.: 274
Marion, J.: 514
Marois, C.: 61
Marois, M.R.: 493, 494
Martel, D.: 492
Martin, Y.: 46, 386
Masse, M.: 387
Massicotte, E.Z.: 145
Mathews, G.: 146
Matte, M.: 323
Maurault, O.: 324
McArthur, N.: 190
McDougall, D.M.: 191
McInnis, R.M.: 416, 417
McVey, W.W.: 48
Meislowa, J.: 293
Melançon, A.: 62
Mercier, C.: 271
Mertens, W.: 528
Messier, C.: 493, 494
Meynaud, J.: 508
Migeotte, P.: 325
Moldofsky, N.: 326, 327
Morehouse, F.: 147
Morgenstern, R.: 293
Morin, H.: 148
Morin, R.: 149, 388
Muise, J.G.: 418
Mvilongo, A.: 328

Nadeau, G.: 329
Nadeau, J.: 331
Nahmiash, D.M.: 291
Naud, M-A.: 440
Nemeth, F.: 483
Nickson, M.: 419

Osmer, C.H.: 291
Ossenberg, R.J.: 330
Ostry, S.: 408

Pan, L.: 331
Paquet, G.: 192
Parai, L.: 193, 194
Parent, M.A.: 389
Parizeau, J.: 272
Patry, A.: 150
Pelletier, D.: 390
Péron, Y.: 47, 459, 460
Perreault, J.: 63, 420
Perreault, M.: 391
Peterson, W.: 332
Petit-Tessier, P.: 107
Piché, V.: 47, 541
Pillarella, P.: 151
Pinard, M.: 296
Podea, I.S.: 152
Porter, J.: 333
Proulx, M.: 415, 436
Proulx, P.-P.: 430

Québec, B.S.Q.: 461
Québec, Commission Gendron: 542
Québec, M. Affaires culturelles: 392
Québec, M. Immigration: 64, 65, 153, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 334, 393
Québec, M. Industrie et Commerce: 66, 67, 68, 69, 70, 497
Québec, Office de développement de l'est du Québec: 496

Ramsden, M.E.: 273
Rawlik, G.: 394
Raynauld, A.: 274
Rennie, D.L.C.: 275
Richard, M.: 300
Richmond, A.H.: 276, 314, 335, 336
Rikordy, F.X.: 337
Rimbert, S.: 154
Rioux, M.: 495
Robert, B.: 462, 463, 464, 465, 466, 467, 484, 485, 486
Robitaille, N.: 47
Rodrigue, R.: 277
Romalis, C.: 278
Romao, I.: 279, 489
Rosenberg, L.: 338
Ross, A.D.: 487
Rumilly, R.: 155
Ryder, N.B.: 156, 201

Sacchetti, G.B.: 280
Saco, J.: 157
Sampat-Mehta, R.: 158
Samuel, T.J.: 203, 223
Sarrazin, S.: 459, 460
Sas, A.: 224
Saucier, P.: 395
Schwab, J.G.: 159
Schwartz, M.: 343
Seidel, J.: 339
Sève, M. de: 449
Shaw, R.P.: 225
Sheppard, C-A.: 543
Sigal, J.J.: 319, 320

Sims, H.R.: 426
Sinclair, A.M.: 421
Sinclair, R.: 71, 72, 430
Sorecom: 544
Stearns, A.S.: 160, 281, 340
St-John-Jones, L.W.: 36, 202
Stone, L.O.: 73, 74, 75, 76, 422, 431
Stromberg, O.: 341

Tessier-Lavigne, Y.: 488
Thwaites, J.D.: 557
Tienhaara, N.: 282
Timlin, M.F.: 396, 397
Tracey, W.R.: 283
Tremblay, D.: 77
Tremblay, G.: 489
Tremblay, L.: 468
Tremblay, M-A.: 284
Troper, H.: 398
Truesdell, L.E.: 204
Trumball, R.: 399
Turgeon, S.: 471
Turi, G.: 342

Urquhart, M.C.: 205

Vallée, F.G.: 343
Vanderkamp, J.: 423, 432, 433, 437
Vedder, R.K.: 344
Velloni, P.: 161
Vézina, J.P.: 34
Vézina, M.: 345
Vicero, R.D.: 206, 207
Vintze, E.: 285

Walmsley, N.E.: 400
Whythe, D.R.: 82
Willcox, W.F.: 208, 209
Wood, W.P.: 558

Yoo, T.H.: 78, 79, 80, 81

Zay, N.: 286

Achevé d'imprimer à
Montréal en mars 1981, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Ministère des Communications
du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications
Service des impressions en régie

Mars 1981